هكذا من الأصل



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16396 – 7,50 F

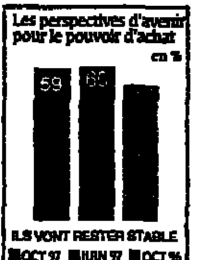
MERCREDI 15 OCTOBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ Salaires : le privé revendique

■ 26 pages d'offres d'emplois





STEPHEN DUPONT

■ Mode à Paris

Le marathon des défilés du prêt-à-porter de l'été 1998 a commencé, lundi 13 octobre. En tête, Yves Saint Laurent. p. 31

■ Le pari d'Helmut Kohl

Devant le Congrès de la CDU, le chancelier allemand lance sa campagne pour un cinquième mandat et prend la défense de l'euro et de l'économie sociale de marché. p. 2

■ Crise en Italie : les communistes renoncent

Les communistes italiens ont finalement accepté de voter le budget, mettant ainsi fin à la crise qu'ils avaient ouverte. p. 3

■ Procès Papon

Le pourvoi en cassation « de principe » contre la mise en liberté de Maurice Papon a plongé les juristes et hauts magistrats dans la perplexité. Pratiquement, l'accusé reste libre. p. 14
et les points de vue p. 18

■ Nouvelle taxation du tabac

Les industriels du tabac dénoncent l'illégalité de la taxe de 2,5 % sur les cigarettes, dont les recettes seront affectées à l'assurance-maladie. p. 12

■ Les enfants de Calcutta

Une nuée d'enfants, orphelins ou fugueurs, « habitent » la gare principale d'Howrah Station, à Calcutta. p. 17

■ En route vers Titan

La sonde Cassini-Huygens, dont le lancement a été reporté au mercredi 15 octobre, devrait larguer, en juillet 2004, un robot sur Titan, l'une des 18 lunes connues de Saturne. p. 29

■ La chèvre coupe-feu

Des potagers et des chèvres vont protéger Marseille contre le feu. p. 16

■ La grouse à la carte

Jean-Pierre Quélin a goûté, chez Bertie's (Paris 16e), ce coq de bruyère d'Ecosse. p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1015 - 7,50 F



Les syndicats redoutent une radicalisation du CNPF après la démission de Jean Gandois

Philippe Séguin accuse Lionel Jospin d'avoir refusé toute négociation sur les 35 heures

LA DÉMISSION de Jean Gandois de la présidence du CNPF, lundi 13 octobre, à l'issue de la réunion du conseil exécutif de l'organisation patronale, a provoqué de vives réactions politiques et syndicales. M. Gandois a mis en cause la décision de Lionel Jospin d'abaisser la durée légale hebdomadaire à 35 heures d'ici le 1er janvier 2000. *« Je suis plutôt un négociateur qu'un tueur*, a ajouté le président du CNPF qui restera à son poste jusqu'à l'élection de son successeur, le 16 décembre. *Etant donné mon goût pour l'ouverture et le dialogue, je ne pense pas avoir le profil qui va être nécessaire. »*

Si les entourages de Lionel Jospin et de Martine Aubry se sont refusés à tout commentaire, le PS a *« regretté »* cette démission. L'opposition en rejette la responsabilité sur le gouvernement. Philippe Séguin, président du RPR, accuse M. Jospin de *« tromperie sur la marchandise »* à propos de la conférence sur l'emploi : *« Il n'y a pas eu la moindre négociation, mais une simple mise en scène »*, a-t-il déclaré au *Parisien* daté 14 octobre. Du côté des syndicats, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, estime que cette démission *« augurait très mal »* de l'avenir et *« ne pouvait que renforcer l'appel »* à la mobilisation des salariés. Marc Blondel, secrétaire général de FO, craint une reprise en main du CNPF par *« les ultra-libéraux »*. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, espère que *« le CNPF saura rester l'interlocuteur qu'il doit être »*.

A la Bourse de Paris, les grandes sociétés ont progressé, mais les valeurs moyennes ont baissé. Les experts craignent que la réduction de la durée du travail n'affecte la rentabilité des moyennes entreprises. D'autre part, la Commission de Bruxelles table sur une croissance de 3 % en 1998 en Europe.



Lire pages 8, 9, 24 et 38
notre éditorial page 20
et la chronique de Pierre Georges page 38

Privatisation de Thomson-CSF

■ Le gouvernement choisit l'alliance Alcatel-Aerospatiale-Dassault

■ Le gagnant, Serge Tchuruk, estime que le groupe sera numéro un mondial dans les communications militaires

■ Le perdant, Matra, affirme que la France tourne le dos à l'Europe

Lire pages 22 et 23

Keïta photographie pour Tati les mamies de Barbès

VÊTU d'un grand boubou bleu-gris et coiffé d'une chéchia blanche, le photographe malien Seydou Keïta a quitté Bamako pour tirer le portrait de *« la clientèle »* de Barbès, au cœur de Paris. Quatre jours durant, du 10 au 13 octobre, les jeunes et les vieux, les bébés et leurs parents, les Noirs et les Blancs, les Arabes et les hindous, les gens du coin et les touristes, les hommes d'affaires et les rockeurs tatoués avec pitbull, les paumés et les passants endimanchés, les Africaines en costume traditionnel et les mamies à la Doisneau ont défilé par dizaines sous une tente blanche, élevée face au magasin Tati du boulevard Rochechouart.

L'idée est assez gonflée. Tati l'a eue : transformer Barbès en studio photo pour célébrer le cinquantième anniversaire de son premier magasin – 20 m² en 1948, 14 000 m² aujourd'hui. Et inviter derrière l'objectif un photographe camerounais, Samuel Fosso, et deux maliens, Malick Sidibé et le « père » de la photographie africaine, Seydou Keïta. Gonflé, aussi, quand on sait que Keïta a plus de soixante-dix ans – il est né *« vers 1921 »* – et qu'il n'avait plus jamais pris une photo depuis trente-cinq ans. *« Je n'ai pas perdu la main, c'est ma vie, ce truc »*, confie le photographe, en fixant un Rolleiflex loué pour l'occasion. Il fait ses portraits à la chaîne, avec arrêt pour la prière. Dès le premier jour, vendredi 10 octobre, il a suggéré à un modèle de joindre les mains. *« C'est comme vous voulez »*, a dit la personne. *« Non, non, comme le veut le client. »* A Bamako comme à Barbès. En Afrique, les gens payaient en échange d'un portrait d'identité – *« en buste »* – ou en *« grand format »*. Ici, les gens viennent pour le plaisir, intrigués, amusés, fiers. Ils pourront retrouver leur visage, en mars 1998, dans une exposition au Musée des arts décoratifs.

Keïta est aidé par des assistants. A Bamako, *« je faisais tout. Je maquillais les modèles avec de la poudre, pour donner de l'éclat à la peau noire »*. Il a fait installer au sol et sur le mur du fond ces fameux tissus qui sont la marque de ses images, sur lesquels les vêtements et le visage du modèle doivent parfaitement se dessiner. Ces *« vieux draps »* sont colorés, même s'il photographie en noir et blanc, et comportent des motifs qui se déclinent sans fin – bandes, carreaux, losanges, ronds, damiers, fleurs.

Keïta parle à ses modèles comme à des clients réguliers : *« Comment ça va ? » « Et la famille, tout va bien ? » « Les enfants ? »* Puis il place un pied en avant, les mains au niveau du buste, le menton droit, comme s'il faisait passer une radio du thorax. Retour derrière l'appareil, un œil dans le viseur, *« un peu de sourire »*, *« je veux voir les dents, c'est plus gai »*, *« attention, on ne bouge plus, voilà, c'est bien ! »*, et la photo est dans la boîte. Il ne prend qu'une ou deux vues. *« On le fait à l'africaine, une personne, une photo. Il ne faut pas gâcher la pellicule. »*

Pour photographier un bébé sur une chaise, Keïta l'installe avec un vêtement de la mère, dont l'enfant retrouvera l'odeur pour se sentir en sécurité. Un assistant est caché derrière la chaise recouverte de tissus pour tenir droit le petit. Keïta claque dans les mains, les lève au ciel, crie *« Fouff, fouff ; boulou boulou ! »*. Le bébé est intrigué, fixe le photographe, sourit. Une femme noire à l'allure de Grace Jones n'en revient pas : *« On ne m'a jamais parlé comme ça. Ici, ça reste famille. »* Keïta dit : *« Si j'ai mon appareil réparé, ça oui, je vais en refaire des portraits. Pour moi, et pour former mon fils de quatorze ans, qui va me succéder. »*

Michel Guerrin

Affaire Piat : le livre et les espions

LE TRIBUNAL civil de Paris a décidé, lundi 13 octobre, de suspendre la vente du livre *L'Affaire Yann Piat*. Les auteurs, André Rougeot et Jean-Michel Verne, qui accusaient Jean-Claude Gaudin et François Léotard – sous couvert de pseudonymes transparents – d'être les commanditaires de l'assassinat de Yann Piat, ont jusqu'au 24 octobre pour fournir d'éventuels *« éléments de preuves »*.

D'autre part, l'enquête ouverte par le ministère de la défense sur la ou les sources de ces accusations se concentre sur le milieu des officiers de renseignement, singulièrement sur d'anciens membres de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) affectés, à partir de 1992, à la Direction du renseignement militaire (DRM).

Lire page 13

Le jour où le Nobel a basculé

QUE CE SOIT pour s'en féliciter ou pour le déplorer, il est communément admis par les commentateurs, depuis jeudi 9 octobre, que l'attribution du prix Nobel de littérature au dramaturge, metteur en scène et acteur italien Dario Fo est un coup d'éclat, une rupture. Le jour où l'académie suédoise, se référant à *« la tradition des bateleurs médiévaux »*, a donné sa prestigieuse distinction à celui qui a *« fustigé le pouvoir et restauré la dignité des humiliés »*, serait le jour où elle a soudain basculé, passant de la respectabilité à la vitalité, de la convention à l'aventure.

On peut, certes, se réjouir de voir récompenser un iconoclaste, un « mal-pensant », après tant de bien-pensance : Nadine Gordimer, lauréate de 1991, préférée à John Michael Coetzee, le grand écrivain contemporain d'Afrique du Sud, non pour avoir été une romancière plus remarquable, mais parce qu'elle avait plus ouvertement milité contre l'apartheid ; Toni Morrison, distinguée en 1993, sans doute moins pour son œuvre, même si celle-ci est importante, que parce qu'on se fait, à la fin du XXe siècle, une vertu à peu de frais en couronnant une femme noire américaine. Ce constat ne conduit pas nécessairement à voir le Nobel de Dario Fo comme une rupture. Cet auteur, également acteur, militant, « personnage » engagé dans les combats de l'époque, répond profondément à la logique actuelle du jury Nobel.

Qu'elle s'en défende ou qu'elle l'admette, l'académie suédoise a toujours fait, pour son prix de littérature, des choix dans lesquels la politique avait sa part. Plus ou moins cachée, plus ou moins au deuxième ou troisième degré, selon le moment historique et la subtilité des jurys. Mais elle prétendait, sans nécessairement y parvenir chaque année, doser judicieusement « l'homme et l'œuvre », la politique, la morale et l'art. Un fermier sudiste, alcoolique et ombrageux... mais c'était William Faulkner ; un philosophe de gauche, anticolonialiste et antiimpérialiste... mais c'était Jean-Paul Sartre ; un dissident soviétique... mais c'était Alexandre Soljenitsyne.

Josyane Savigneau

Lire la suite page 20

La corde raide



HAROLD PINTER

« ÉCRIRE, c'est être sur une corde raide », dit Harold Pinter dans son entretien au *Monde*. Le dramaturge britannique est joué à Paris, au Théâtre du Rond-Point, jusqu'au 11 janvier 1998. Sa pièce, *La Lune se couche*, saluée en 1993 en Grande-Bretagne comme *« la résurrection de Pinter »*, est mise en scène par Karel Reisz, cinéaste passé au théâtre.

Lire page 33

ALLEMAGNE Devant le congrès de son parti, la CDU (Union chrétienne-démocrate), le chancelier Helmut Kohl (67 ans), en quête d'un cinquième mandat après septembre 1998, a développé, lundi 13 octobre, l'un des thèmes forts de sa prochaine campagne électorale : nécessité de défendre l'économie sociale de marché mais dans un pays moins « *assisté* », moins bureaucratisé et moins réglementé. ● *LE CHANCELIER a fait* cette prestation devant un millier de délégués, dont un petit nombre conteste la direction solitaire qu'il exerce à la tête du parti. ● SANS EN FAIRE le cœur de son discours, il a repris les thèmes européens qui lui sont chers, en rappelant que la monnaie unique arriverait dans les délais prévus et dans le respect des critères. ● M. KOHL doit se rendre à Paris le 5 novembre pour rencontrer le président Jacques Chirac et le premier *ministre*, Lionel Jospin.

M. Kohl appelle la CDU à s'unir une fois encore derrière lui

Le chancelier allemand a réfuté, lundi 13 octobre, à Leipzig, devant le congrès de son parti, les accusations d'immobilisme de plus en plus souvent portées contre lui dans les rangs mêmes des chrétiens-démocrates

LEIPZIG
de notre envoyé spécial

Contesté jusque dans les rangs de son propre parti, le chancelier allemand a décidé de refaire l'unité de ses troupes en attaquant vivement ses adversaires du Parti social-démocrate (SPD). A moins d'un an des élections générales qui doivent avoir lieu le 27 septembre 1998, et devant un millier de délégués du Parti chrétien-démocrate (CDU) réunis en congrès à Leipzig, Helmut Kohl a mis en cause la gestion des deux candidats potentiels du SPD à la chancellerie, Oskar Lafontaine et Gerhard Schröder, respectivement ministres-présidents de la Sarre et de Basse-Saxe. *« Tous deux ont en commun d'avoir le plus mauvais bilan des ministres-présidents en Allemagne »*, a jugé M. Kohl au cours d'un discours-fleuve d'une heure et demie, qui marquait le début de la campagne électorale.

Le président de la CDU a rappelé son credo économique, résolument optimiste : *« La globalisation apportera, contrairement à un préjugé largement répandu, un nombre important d'emplois nouveaux. »* Et d'attaquer de nouveau le SPD : *« Nous comptons sur de nouveaux emplois par l'innovation et la croissance. Le SPD veut simplement partager le travail disponible. Nous voulons la justice sociale. Le SPD veut le nivellement »*, a martelé Helmut Kohl.

Depuis l'été, Helmut Kohl, qu'on disait battu d'avance, remonte la pente sur le plan politique. Les élections régionales de Hambourg du 21 septembre ont constitué un revers pour le Parti social-démocrate. De plus, le chancelier a amélioré ses relations avec son partenaire de coalition, le petit Parti libéral (FDP), en réduisant de deux points l'impôt de solidarité qui sert à financer la reconstruction à l'Est.

L'ENJEU DE LA MODERNISATION

Dans son discours de Leipzig, le chancelier allemand a, une fois de plus, joué sur sa carrure d'homme d'Etat : il s'est présenté comme le garant de la paix, l'homme de l'Europe, le père de l'unité allemande. Il a rappelé une fois de plus son attachement à l'euro, qui viendra à l'heure et dans le respect des critères. Il est peu probable que Helmut Kohl fasse campagne sur l'Europe, comme l'annonçait son entourage cet été. Le principe de la monnaie unique ne fait plus l'objet d'un réel débat en Allemagne. Surtout, les décisions concernant la monnaie unique auront été prises en mai 1998, plus de cinq mois avant les élections.

En réalité, Helmut Kohl va devoir faire campagne sur des enjeux de politique intérieure, à commencer par la modernisation du pays à l'aube du XXIe siècle. Or au sein de son parti certains doutent que Helmut Kohl soit réellement l'homme de la situation. Klaus Escher, trente-deux ans, président des jeunes chrétiens-démocrates (Junge Union), avait ainsi demandé avant le congrès que le chancelier quittât la présidence du parti qu'il dirige depuis vingt-quatre ans après les élections de 1998. Même s'il a été remis à sa place par les caciques du parti, Klaus Escher pose, avec d'autres « jeunes loups », une vraie question : l'homme de l'unification allemande pourra-t-il mettre en place les réformes rendues nécessaires par la monnaie unique? On peut en douter au regard du bilan des années Kohl, qui contrastent singulièrement avec le contenu de ses discours.



Le chancelier a les plus grandes difficultés à présenter un bilan substantiel de la législature en cours : le pays compte 4,3 millions de chômeurs, un Allemand de l'Est sur cinq est sans emploi. Helmut Kohl ne fait aucune proposition concrète. Il estime en effet qu'il a fait son travail en mettant en place les conditions favorables à la création d'emplois (privatisations, diminution des indemnités de congés-maladie, suppressions d'impôts, facilitation des contrats de travail à durée déterminée, assouplissement des conditions de licenciement des salariés). *« Il est temps d'embaucher »*, a-t-il simplement lancé à l'adresse des entreprises. Si les réformes essentielles échouent, comme celle de la fiscalité, c'est, dit-il, à cause du Parti social-démocrate qui contrôle le Bundesrat, la chambre des Länder.

RETOUR AUX SOURCES

M. Kohl a du mal à convaincre. Un peu à court de propositions, le chancelier et les siens choisissent de retourner aux sources de la démocratie-chrétienne. Après la messe œcuménique qui inaugure comme toujours le congrès, le chancelier est revenu dans son discours sur le caractère chrétien du parti qu'il dirige : *« Ce n'est pas une relique dépassée; il est et reste notre plus grande force, aujourd'hui plus importante que jamais »*, a expliqué le chancelier, qui regrette que les enfants ne sachent plus aussi bien leurs prières et qui salue au passage l'armée : *« Nous pouvons être fiers de nos soldats. »* Le ministre du travail, Norbert Blüm, à la gauche de la CDU, mise lui aussi sur la défense des « valeurs », en parlant d'une société idéale, où les gens *« ne restent pas seuls sur leur chaise »* et vont *« boire une bière ensemble »*.

Arnaud Leparmentier

« La réponse à la globalisation s'appelle l'européanisation »

« **NOUS NE VIVONS PAS**, en Allemagne, dans une niche qui échapperait à la globalisation et nous n'avons pas de délai de grâce: Si nous ne poursuivons pas les préparatifs nécessaires pour le XXIe siècle, l'évolution nous dépassera et notre pays périclitera. C'est notre devoir de le dire aux jeunes, et aussi en période électorale. Le temps presse, il faut agir », *a déclaré le chancelier Kohl, lundi 13 octobre à Leipzig, devant le congrès chrétien-démocrate.*



VERBATIM

« L'Union européenne est une chance, spécialement pour nous, Allemands, *a souligné le chancelier*. Sans l'unification européenne, il n'aurait pas été possible d'écarter durablement la guerre de la partie libre de notre continent. Sans l'unification européenne, nous n'aurions pas pu assurer pendant des décennies la paix à l'Ouest. Et à l'Est la liberté n'aurait pu réussir à s'imposer. Sans l'unification européenne, l'unification de l'Allemagne n'aurait pas non plus été possible. » (...)

« L'Union monétaire européenne est un élément de dimension économique mais aussi politique (...). Nous ferons le nécessaire pour que l'euro arrive, ponctuellement et comme une monnaie stable, dans le plein respect des critères du traité de Maastricht. »

« NOUVELLES RÉPONSES »

« L'euro n'est pas seulement un enjeu économique mais aussi un élément clef de l'avenir : l'introduction de la monnaie commune ancrera encore plus étroitement l'Union européenne dans un XXIe siècle fondé sur la paix et la liberté. »

« Nous savons, bien entendu, que beaucoup de gens en Allemagne préféreraient, en raison de notre histoire, conserver le mark mais la majorité des Allemands le sait également : de nouveaux développements exigent de nouvelles réponses. Une part importante de notre réponse à la globalisation s'appelle l'européanisation. »

« L'Union monétaire européenne est l'étape la plus importante pour notre pays depuis l'unification allemande. Et nous, les chrétiens démocrates, nous la mettons en œuvre. »

Une vague de « germano-pessimisme » se répand outre-Rhin

« ***L'ALLEMAGNE** est-elle en train d'échouer ?* » : tel est le titre fracassant d'un livre qui vient d'être publié outre-Rhin et qui a naturellement trouvé sa place dans la liste des meilleures ventes. L'auteur, l'historien berlinois Arnulf Baring, y résume sur un ton alarmiste les préoccupations très « fin de siècle » d'une intelligentsia allemande plus que jamais en proie au doute et au pessimisme.

Nourrissant l'argumentaire à la mode sur le caractère *« irréformable »* de l'Allemagne, ce héraut de la pensée conservatrice décrit son propre pays comme un *« foyer de retraités logé à l'enseigne d'un musée industriel »*. Déjà, en avril dernier, le président de la République, Roman Herzog, déplorait la *« paralysie »* de ses compatriotes. Un peu plus tard, le président de la fédération de l'industrie allemande (BDI), Hans-Olaf Henkel, réclamait une réforme des institutions pour permettre au pays de sortir de l'impasse.

Le diagnostic d'Arnulf Baring va encore un peu plus loin dans le même registre. Ce héraut de la pensée conservatrice ne se contente pas de décrire à longueur de pages une Allemagne rétive à toute innovation technique, gavée de subventions, hyper-bureaucratisée, accablée de charges et d'impôts, handicapée par un système de formation obsolète et peu adapté aux exigences du monde moderne. Il ne se contente pas de citer comme modèle la Nouvelle-Zélande et ses réformes sociales radicales.

Ce qui frappe, chez Arnulf Baring comme chez beaucoup d'autres universitaires de même sensibilité que lui, c'est la conclusion générale à laquelle les amène ce « germano-pessimisme » actif. La monnaie unique européenne, disent-ils, est la plus mauvaise des solutions d'avenir pour le pays. Elle est le résultat d'une *« contrainte insensée de la France et des Etats-Unis, imposée en 1990 »*, et acceptée par Helmut Kohl aux dépens des intérêts réels de l'Allemagne.

« Quiconque souhaite vraiment l'Europe doit espérer que l'Union monétaire ne soit pas réalisée maintenant », écrit Arnulf Baring, qui estime – comme beaucoup de ses compatriotes – que l'Allemagne, avec l'euro, sera plus que jamais considérée comme le tiroir-caisse de l'Union européenne.

Lucas Delattre

COMMENTAIRE

LE MIEUX PLACÉ ?

Alors que le congrès de la CDU lui réservait une longue ovation, Helmut Kohl n'avait cure du sondage publié dimanche 12 octobre, montrant que moins d'un tiers des Allemands lui faisaientt confiance pour gouverner le pays. Il a l'habitude de ce genre de chiffre. Quelques mois avant les élections de 1994, sa cote était au plus bas dans les enquêtes d'opinion, ce qui ne l'a pas empêché d'être reconduit pour la quatrième fois à la chancellerie.

Pour renverser la tendance, Helmut Kohl compte sur plusieurs facteurs : un retournement de la conjoncture, qui, comme il y a quatre ans, montre des signes de reprise et la campagne électorale pendant laquelle il ne fera pas de cadeau à son adversaire social-démocrate, quel qu'il soit. Le thème dominant de cette joute, qui s'est ouverte avec le congrès de la CDU à Leipzig, est clair. Ce ne sera pas l'euro en tant que tel puisque, au moment du scrutin, le 27 septembre 1998, la décision aura déjà été prise, mais plutôt les conséquences possibles de l'instauration de la monnaie unique. En majorité hostiles à l'abandon du deutschemark, les Allemands auront besoin d'être rassurés. Quel candidat chancelier sera le mieux à même de le faire ?

De la réponse dépendra largement l'issue des élections. Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe et l'un des prétendants sociaux-démocrates, très réservé par rapport à l'euro, s'est aussi placé sur ce terrain : *« La question sera de savoir qui est le mieux placé pour minimiser les risques »* de la monnaie unique, a-t-il déclaré dans un entretien au *Monde* (*Le Monde* du 1er octobre). Helmut Kohl, lui, ne doute pas de la réponse. Dans des déclarations au magazine *Focus*, il explique avoir *« emmagasiné au cours des dernières années un grand capital de confiance* [qu'il] *souhaite utiliser dans l'intérêt de l'Allemagne. »*

Il compte sur cette stature d'homme d'Etat respecté à l'étranger. Non parce que les Allemands seraient particulièrement sensibles à l'aura internationale de leurs dirigeants, mais parce que cette longue fréquentation des hommes politiques de tous bords permettrait à Helmut Kohl d'agir au mieux en faveur de ses compatriotes. Un chancelier qui, en un mot, aurait des relations aussi bonnes avec Lionel Jospin qu'avec Jacques Chirac.

Daniel Vernet

Bonn remet en cause sa contribution au budget communautaire

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« Il faut absolument éviter que les questions budgétaires viennent paralyser le débat européen comme cela s'est produit au cours des années 80 », s'est exclamé Jean-Claude Juncker, premier ministre et ministre luxembourgeois des finances, à l'issue du Conseil « écofin » qui se tenait, lundi 13 octobre, à Luxembourg. Ce ne sont plus les Britanniques, comme jadis, mais les Allemands et les Néerlandais qui veulent diminuer aujourd'hui leurs contributions nettes au budget européen.

M. Juncker affirme qu'il a des idées en tête pour « déminer » cette source de conflit potentiel afin qu'elle ne gêne pas le lancement du processus d'élargissement de l'Union. Il n'aura pas la tâche facile. Les Quinze sont à peu près d'accord pour se contenter, en décembre, de « cadrer » le débat sur le financement de l'Europe, ainsi que celui, qui lui est lié, sur la réforme de certaines des politiques communes (fonds structurels et politique agricole), sans rentrer, à ce stade, dans le détail d'une négociation de gros sous qui ne peut que les diviser . Cependant, plusieurs d'entre eux ne semblent pas prêts à faire, à cette occasion, un cadeau aux Allemands et aux Néerlandais, qui affecterait l'équilibre actuel des politiques mises en œuvre par le Conseil.

C'est ce qu'expliquait un document de travail présenté par Jacques Santer, le président de la Commission européenne, et qu'ont vivement rejeté tant Théo Waigel, le ministre allemand, que Gerrit Zalm, son collègue néerlandais. *« Les contributions des états membres au budget de l'UE*, y notait la Commission, *sont à peu près proportionnelles à leur PNB et elles devraient donc être considérées comme globalement équitables »*. Quant aux « retours », ils sont la conséquence de politiques approuvées par les Quinze. Sous entendu, les « soldes nets » ne changeront que si le Conseil décide de profondément modifier les politiques existantes ou de donner naissance à d'autres. Rejetant une approche exclusivement budgétaire, la Commission ajoutait encore que l'adhésion procure aussi des avantages autres que financiers. Le raisonnement n'a pas convaincu M. Waigel qui, avec une ardeur réchauffée par les prochaines échéances électorales en Bavière et en Allemagne, a repris la vieille antienne : *« L'Allemagne paye trop... »*.

L'échange de vue sur les mesures à prendre pour éliminer la concurrence fiscale au sein du marché unique n'a pas été plus constructif. Mario Monti, le Commissaire responsable, propose un code de bonne conduite, non contraignant, concernant l'impôt sur les sociétés et la fiscalité de l'épargne. M. Strauss-Kahn pense que c'est insuffisant . *« Il y a autant d'opinions que d'états membres »*, a constaté le ministre français, peu satisfait du tour pris par les débats.

Philippe Lemaître

هكذا من الأصل

Le premier ministre britannique a rencontré le chef des républicains irlandais

La poignée de main historique entre Tony Blair et Gerry Adams – la première de ce type depuis la partition de l'Irlande en 1921 – a eu lieu loin des photographes

LONDRES
de notre correspondant

Tony Blair a rencontré, pour la première fois, lundi 13 octobre à Belfast, les dirigeants du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). C'était également la première fois depuis soixante-seize ans qu'un premier ministre britannique serrait la main d'un chef républicain depuis Lloyd George et Michael Collins, à l'occasion de la signature du traité accordant l'indépendance à l'Irlande du Sud, le 6 décembre 1921.

La poignée de main entre Tony Blair et Gerry Adams a eu lieu loin des caméras de télévision et des photographes, dans l'enceinte du palais de Stormont, où se poursuivent les pourparlers de paix sur l'avenir de l'île. Il s'agit, de la part du premier ministre, dont c'était la deuxième visite dans la province, d'un geste éminemment symbolique, trois mois à peine après la proclamation du second cessez-le-feu de l'IRA et peu après l'engagement, le 15 septembre, des pourparlers. Il confirme l'inclusion du Sinn Fein dans le processus de paix. Cette rencontre a été acceptée avec un réalisme teinté de répugnance par le principal parti unioniste, l'UUP de David Trimble, conscient du désir de paix de la population, protestante comme catholique, et dépourvu de moyens de pression sur le gouvernement. M. Trimble a reconnu, tout en le regrettant, que cette poignée de mains était inévitable. Il a également critiqué les médias qui accordent, selon lui, trop d'importance à tout ce qui touche le Sinn Fein.

Mais M. Blair a bien su clarifier les choses : *« Ce qui est important, c'est de traiter les gens comme des êtres humains*, a-t-il déclaré. *Nous pouvons soit poursuivre avec la haine, le désespoir et les tueries, et traiter les gens comme s'ils n'étaient pas des êtres humains, soit essayer de résoudre nos différends par la négociation, la discussion et le débat. »*

DIPLOMATIE TRANQUILLE

Pour lui, tous les participants au processus de paix doivent accepter le *« principe absolu de la non-violence »*, sous peine d'en être exclus, et *« la volonté de la population sera déterminante »*. Ce qui devrait garantir aux protestants unionistes – majoritaires dans la province – un droit de regard sur toute solution au conflit.

Comme on pouvait s'y attendre, M. Adams s'est félicité de cette rencontre. *« Nous avons affaire à un homme qui a reconnu la chance historique qui se présente. Il a aussi reconnu la nécessité d'un changement pour (...) consolider le processus de paix. »* Mais le chef du Sinn Fein n'en est pas moins resté sur ses positions en émettant l'espoir que *« Tony Blair sera le dernier chef de gouvernement britannique à avoir juridiction sur l'Irlande du Nord »*.

On n'en est pas là, et il n'y a guère de chances que M. Blair cède aux revendications du Sinn Fein, lui qui, peu après son élection, avait affirmé que l'Irlande du Nord resterait britannique au moins pour le restant de ses jours. Mais le premier ministre, par sa diplomatie tranquille appuyée sur une confortable majorité parlementaire, s'efforce jour après jour d'amener les parties au conflit à se parler. Il leur a donné jusqu'au mois de mai pour se mettre d'accord.

Ce ne sera guère facile. Les rancoeurs ne demandent en effet qu'à remonter à la surface. En témoigne l'irruption d'une centaine de manifestants protestants qui ont interpellé M. Blair alors qu'il visitait un centre commercial de Belfast, l'accusant d'avoir les mains tachées de sang après avoir rencontré M. Adams et d'être un *« ami du Sinn Fein »*. *« Des scènes orchestrées par un petit nombre de gens »*, selon le service de presse du 10, Downing Street. Mais elles montrent le mal que beaucoup d'habitants de la province ont à envisager de vivre ensemble. Comme pour M. Major avant lui, l'Irlande du Nord reste le principal défi lancé à Tony Blair auquel, jusqu'à présent, tout semble réussir.

Patrice de Beer

L'Italie sort de la crise politique « la plus folle du monde »

Romano Prodi devrait retrouver la présidence du conseil

Quatre jours après avoir forcé le président du conseil, Romano Prodi, à la démission, les communistes refondateurs ont accepté, lundi 13 octobre, de voter le budget, sans que celui-ci soit profondément modifié. Les termes de cet accord avec le PDS (au pouvoir) devraient être rendus publics mardi.

ROME
de notre correspondant

Romano Prodi, président du conseil sortant, n'avait pas cru si bien dire en parlant de *« crise la plus folle du monde »*. Quatre jours après avoir été contraint de démissionner pour avoir été mis en minorité par ses alliés communistes, le chef du gouvernement italien a annoncé triomphalement, lundi 13 octobre au soir, à la suite d'une entrevue avec le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro : *« Nous sommes proches d'un accord »*. *« Le pays peut reprendre sa marche vers l'Europe »*, a-t-il poursuivi. Fausto Bertinotti, secrétaire de Rifondazione comunista, a confirmé mardi la bonne nouvelle et annoncé qu'il devait rencontrer, en fin de matinée, le président du conseil sortant.

Pour le moment, aucun détail n'a été donné sur les termes de cette réconciliation. Contrairement à ce qu'ils affirmaient la semaine dernière, les refondateurs communistes voteront le projet de budget de 1998 sans que celui-ci soit profondément modifié. Seuls quelques ajustements seront apportés. En revanche, le gouvernement a accepté de mettre sur pied un projet de loi instituant la semaine de trente-cinq heures pour l'année 2001. Mais un compromis sur la question controversée des retraites anticipées pour les travailleurs manuels demeure difficile à trouver. Toujours est-il que Fausto Bertinotti a accepté de soutenir le gouvernement de centre-gauche pour toute l'année 1998 et que les réformes entreprises pourront être menées à terme. Des doutes importants subsistent toutefois sur la façon dont les deux gauches aplaniront leurs divergences concernant notamment les modifications de la Constitution et de la loi électorale.

Mardi, le chef de l'Etat devrait investir de nouveau Romano Prodi dans ses fonctions et le gouvernement dans son entier pourra reprendre normalement son travail après que l'éxécutif aura obtenu le vote de confiance des deux Chambres.

PARENTHÈSE REFERMÉE

Ainsi prendra fin la crise larvée ayant débuté après l'adoption du projet de budget le 27 septembre et qui a abouti à la rupture du 9 octobre. La parenthèse est refermée et la paix est faite. Mais comment expliquer un tel revirement ? Fausto Bertinotti a-t-il mal mesuré les risques encourus ?

En jouant les maximalistes, le secrétaire de Rifondazione s'est trompé. Il a fait immédiatement machine arrière en constatant que le pays tout entier ne voulait pas de cette crise. Pour la première fois dans l'histoire politique récente de la nation italienne, l'opinion publique a fait pression pour dire : *« Ça suffit ! »*. Fausto Bertinotti a été copieusement sifflé, dimanche, lors de la marche pour la paix à Assise. Les syndicats ont désapprouvé cette rupture qui mettait un terme à une expérience de gauche. Les militants de Rifondazione ont inondé de fax le siège du parti pour dire leur mécontentement. Au sein même de la direction, des tensions sont apparues sur le bien-fondé de provoquer le départ d'un gouvernement au bilan globalement positif. De plus en plus, la défiance des néo-communistes à l'égard du pouvoir apparaissait comme une opération suicide d'autant que le Parti de la gauche démocratique (PDS) était décidé à retourner devant les électeurs pour leur demander de trancher. En cas d'élections, la sanction risquait d'être lourde pour Rifondazione.

Face aux vents contraires, Fausto Bertinotti a choisi de pactiser. A juste raison, il maintient qu'il a toujours laissé la porte ouverte à la possibilité d'un accord même après le « non » retentissant du jeudi 9 octobre. Mais pourquoi être allé jusqu'à provoquer d'inutiles dommages à sa crédibilité et à celle du pays ? *« Ce n'est pas une reddition, pas une défaite*, a soutenu Alfonso Gianni, bras droit de Fausto Bertinotti. *Vous verrez, il y aura des modifications notables et importantes dans le budget, et c'est exactement ce que nous voulions. »* Les détails du pacte fourniront la réponse. La fin de la crise a été saluée par la Bourse de Milan, qui a gagné 2,83 % au cours de la séance de lundi. En revanche, l'opposition parle de *« bouffonnerie »*. Silvio Berlusconi, diriegant de Forza Italia, prédit que *« ça ne durera pas »* et Gianfranco Fini, président d'Alliance nationale, assure : *« Prodi ou Bertinotti perdra la face. »*

Massimo D'Alema, secrétaire du PDS, s'est bien gardé de crier victoire, tout en savourant sa revanche. A la question de savoir qui avait fait le pas décisif pour que l'entente se réalise, il a simplement répondu : *« A chacun de juger ! »* Il restera, malgré tout, que ce feuilleton aux épisodes douteux aura permis une certaine clarification politique et un renforcement du gouvernement de Romano Prodi. Sa remise en selle et la certitude de pouvoir agir sans entrave pendant un an constituent un nouvel atout. Il ressort enfin de ce mélodrame que l'Italie, plus que jamais, sait pratiquer l'art du compromis.

Michel Bôle-Richard

Les premiers ministres tchèque et slovaque réamorcent le dialogue entre leurs pays

PRAGUE
de notre correspondant

Cinq heures d'entretien entre les premiers ministres tchèque et slovaque, Vaclav Klaus et Vladimir Meciar, auraient-elles effacé les tensions et les querelles qui empoisonnent les relations entre Prague et Bratislava depuis la scission de la Tchécoslovaquie en décembre 1992 ? Les deux dirigeants, principaux artisans de la division de l'ex-fédération, étaient visiblement satisfaits des résultats atteints lors de leur première rencontre officielle depuis près de cinq ans, vendredi 10 octobre, dans la ville thermale de Piestany (70 kilomètres au nord de Bratislava).

« Les objectifs fixés ont été atteints », a déclaré M. Meciar lors d'une conférence de presse à l'issue de discussions *« longues et fatigantes »* pour celui-ci, *« difficiles »* pour son hôte. Mais elles ont permis de *« donner une nouvelle impulsion au dialogue politique »* et de manifester *« notre volonté de renforcer la confiance entre les deux Etats »*, a précisé le premier ministre slovaque. Il a réservé un accueil chaleureux à son homologue, *« le plus grand homme politique tchèque vivant »*.

Cette amorce de réchauffement des relations bilatérales devrait rapidement se concrétiser. M. Klaus, qui présentait les conclusions de la rencontre, a annoncé la solution *« avant la fin de l'année »* de plusieurs litiges concernant le partage des biens de l'ex-Tchécoslovaquie. Prague et Bratislava se sont engagés à réactiver la commission pour la répartition du patrimoine, créée au moment de la séparation mais tombée progressivement en désuétude en raison de l'incompatibilité des points de vue. Elle tentera de résoudre, dans un premier temps, les questions sur lesquelles un compromis est possible avant de se pencher sur les affaires plus compliquées, a souligné M. Klaus.

Parmi les dossiers quasiment résolus figure la restitution à Bratislava de 4 tonnes d'or slovaque retenues dans les coffres de la Banque nationale tchèque (CNB). M. Meciar refusait de se rendre en République tchèque tant que cet or, utilisé comme « garantie » par la CNB pour une dette de 21 milliards de couronnes (4 milliards de francs) non reconnue par les Slovaques, ne lui serait pas rendu. Le premier ministre de Bratislava devrait obtenir gain de cause *« avant la fin de l'année »*, a indiqué M. Klaus qui, en contrepartie, a obtenu l'aval de son homologue pour un échange d'actions entre les agences de gestion et de privatisation des sociétés d'Etat des deux pays. Les premières entreprises concernées devraient être les deux plus grandes banques commerciales tchèque et slovaque, la KB et la VUB, dans lesquelles les agences tchèque et slovaque détiennent des participations croisées qui rendent impossible leur privatisation.

« SOUTIEN MUTUEL » POUR INTÉGRER L'UE

MM. Meciar et Klaus ont aussi réitéré leur volonté de maintenir l'union douanière entre leurs pays et envisagé son assouplissement. Les ministres des finances, de l'économie et de l'agriculture devraient se rencontrer *« prochainement »* pour tenter d'éliminer les barrières élevées de part et d'autre de la frontière au cours des derniers mois. La Slovaquie est le deuxième partenaire commercial de la République tchèque, et celle-ci constitue le principal débouché pour les produits slovaques.

Les deux dirigeants, qui accusent une perte de popularité dans leurs pays respectifs, se sont également promis *« un soutien mutuel »* dans le processus d'intégration à l'Union européenne (UE) et à l'OTAN, de même que l'appui de Prague, déjà membre de l'OCDE, à l'adhésion de la Slovaquie. Cet engagement du dirigeant tchèque constitue pour M. Meciar une satisfaction diplomatique après le refus de la Hongrie de prendre ce même engagement lors d'une réunion, en septembre, des premiers ministres des pays du Cesta (zone de libre-échange centre-européenne) à Portoroz (Slovénie). Il a également une dimension de politique intérieure. L'opposition slovaque accuse M. Meciar d'isoler la Slovaquie. A la différence de ses deux voisins, ce pays ne figure pas parmi les candidats retenus pour participer à la première vague d'élargissement de l'UE et de l'OTAN.

Il n'est pas sûr que la bonne disposition de M. Klaus envers son homologue slovaque soit perçue aussi positivement à Prague, où « l'anti-meciarisme » est vif. M. Meciar avait annulé une visite officielle dans la capitale tchèque au printemps dernier après une violente campagne dirigée contre lui par la presse et par certains hommes politiques.

Martin Plichta

Le président colombien, Ernesto Samper, est tenu à l'écart des négociations de paix avec la guérilla

BOGOTA
de notre correspondante

A quelques jours des élections municipales en Colombie, plusieurs personnalités du monde politique et économique ont demandé, *« au nom de la paix »*, la démission du président libéral Ernesto Samper. Le gouvernement a crié au complot, alors que le Parti libéral, auquel appartient M. Samper, est de plus en plus divisé. Le pays, qui subit depuis plusieurs mois une terrible vague de violence, s'apprête à élire dans des conditions difficiles, le 26 octobre, ses représentants locaux (maires, gouverneurs et conseillers régionaux). La guérilla et les groupes paramilitaires ont, en effet, décidé d'empêcher la tenue des élections et se livrent sur le terrain à une véritable guerre.

CANDIDATS MENACÉS DE MORT

A deux semaines des élections, 1 300 candidats, menacés de mort, ont démissionné ; 33 ont été assassinés et plus de 200 ont été enlevés ; dans au moins 87 municipalités, les élections n'auront pas lieu, faute de candidats. Pour garantir la tenue du scrutin, le gouvernement a annoncé la mobilisation de 120 000 soldats et la présence d'observateurs internationaux. Le gouvernement de M. Samper a annoncé plusieurs fois au cours de cette année des propositions de paix avec les différents groupes armés du pays. Mais la dernière annonce, fin août, a été suivie en septembre d'une importante offensive de l'armée colombienne contre la guérilla. Pendant quinze jours, les forces aériennes ont bombardé une zone dans le sud du pays – en vain – pour déloger les principaux dirigeants des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, le plus important groupe de guérilla).

Dans ce contexte de guerre civile, toute proposition de paix crédible apparaît donc comme inespérée. La commission de conciliation nationale, mise sur pied il y a deux ans à l'initiative de l'Eglise et qui rassemble diverses personnalités, a multiplié les contacts avec tous les acteurs du conflit. Les FARC, comme l'ELN (Armée de libération nationale, l'autre important groupe de guérilla), qui, à eux deux, représentent environ 15 000 hommes et contrôlent 40 % du territoire, ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils ne négocieraient pas avec le gouvernement de M. Samper, dont le mandat prend fin à l'été 1998. Fort de cet argument, le candidat libéral à la présidence de la République, Juan Manuel Santos, appuyé par de nombreux secteurs de la société civile, a demandé au gouvernement de rester en marge du processus de paix. Juan Manuel Santos, qui a lui aussi pris contact depuis plusieurs mois avec les chefs de la guérilla et les dirigeants paramilitaires, a affirmé, le week-end dernier, qu'un accord de paix pourrait être conclu rapidement si M. Samper démissionnait et laissait le pouvoir au vice-président, Carlos Lemos.

EN FINIR AVEC LA GUERRE CIVILE

Selon Juan Manuel Santos, les FARC exigent la convocation d'une nouvelle Assemblée constituante et la démilitarisation de larges zones du pays. En échange de quoi ils se disent prêts à un cessez-le-feu immédiat. Les groupes paramilitaires, rassemblés au sein des Autodéfenses unies de Colombie, ont annoncé, lundi 13 octobre dans un communiqué, qu'ils soutenaient la convocation d'une Assemblée constituante et qu'ils sont disposés à cesser le combat si la guérilla met fin à ses opérations militaires.

La proposition de M. Santos a reçu un large soutien des hauts dirigeants de l'Eglise, de nombreux responsables économiques et du Prix Nobel de littérature Gabriel Garcia Marquez. Le gouvernement estime qu'il s'agit d'un *« complot »* visant – une fois encore – à faire *« tomber »* le président Samper ou à déstabiliser l'ex-ministre de l'intérieur et autre candidat libéral à la présidence de la République, Horacio Serpa, dont la campagne électorale est basée sur l'urgence d'en finir avec la guerre civile qui ravage le pays.

L'actuel ministre de l'intérieur, Carlos Holmes Trujillo, a souligné *« qu'aucun Colombien ne pouvait sans le gouvernement s'engager à la démilitarisation d'une zone du pays »*. Plusieurs observateurs politiques soulignent cependant qu'un processus de paix en Colombie ne peut que s'envisager à long terme. L'idée de convoquer une Assemblée constituante au sein de laquelle seraient représentés tous les secteurs de la société colombienne et tous les acteurs du conflit – guérilla et paramilitaires compris – fait toutefois son chemin.

Anne Proenza

هكذا من الإصل

TENIR NOS ENGAGEMENTS

Les banques suisses sont sur le point de résoudre la question des avoirs non réclamés datant de la Deuxième Guerre mondiale, grâce à une procédure équitable, basée sur la transparence.

A ce jour, les initiatives suivantes ont été prises:

Identification des comptes en déshérence

Les banques suisses se sont engagées à identifier tous les comptes susceptibles d'avoir appartenu à des victimes du nazisme.

En plus de leurs propres recherches sur les comptes en déshérence, les banques suisses ont ouvert leurs archives et fourni une assistance sans réserve à des centaines de réviseurs bancaires travaillant pour l'ICEP (Independent Committee of Eminent Persons), placé sous la présidence de Paul A. Volcker et composé de hautes personnalités juives et suisses.

Assistance aux victimes de l'Holocauste dans le besoin

Les banques suisses se sont engagées à aider les survivants de l'Holocauste dans le besoin.

Depuis le début de l'année, les trois grandes banques suisses (Credit Suisse, Société de Banque Suisse et UBS) ont contribué pour 100 millions de francs suisses ($70 millions) à la constitution d'un fonds spécial en faveur des victimes de l'Holocauste. D'autres banques et entreprises industrielles suisses ont depuis lors versé 80 millions de francs suisses supplémentaires ($55 millions). Avec les 100 millions de francs suisses promis par la Banque nationale suisse, ce fonds spécial dispose maintenant d'un montant de 280 millions de francs suisses ($194 millions). Le Conseil d'administration de ce fonds spécial, composé de représentants d'organisations juives et de citoyens suisses, est présidé par Rolf Bloch, président de la Fédération suisse des communautés israélites. Le fonds s'est assigné pour première tâche de soutenir financièrement les victimes de l'Holocauste dans le besoin, en Europe de l'Est.

Publication des comptes en déshérence

Les banques suisses se sont engagées à publier les comptes en déshérence.

En juillet 1997, les banques suisses ont publié, dans divers journaux du monde entier, une première liste de comptes en déshérence ouverts par des clients étrangers avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elles ont également créé un site Internet. Par ailleurs, les banques suisses ont établi cinq Bureaux de Contact internationaux auprès de la Société Ernst & Young, où les requêtes liées à la procédure de revendication peuvent être déposées.

Mise en place d'un processus de règlement accéléré

Les banques suisses se sont engagées à restituer les avoirs à leurs propriétaires légitimes sans délai, sans difficulté et à titre gratuit.

Pour atteindre cet objectif, les banques ont mis en place un processus de règlement gratuit et accéléré sous le contrôle d'un Comité international indépendant et selon des critères assouplis s'agissant de la charge du fardeau de la preuve. Les revendications relatives à la liste de juillet sont en cours de traitement, les versements seront effectués sous peu.

Les progrès réalisés démontrent le sérieux des banques suisses, qui sont parmi les premières à rechercher des solutions face à cet enjeu complexe.

Nouvelles informations disponibles

Le 29 octobre 1997, les comptes en déshérence suivants, datant de la Deuxième Guerre mondiale, seront publiés :

- Livrets d'épargne en déshérence de ressortissants *non-suisses.*
- Comptes en déshérence de ressortissants *non-suisses*, identifiés par les recherches continues des banques suisses.
- Comptes en déshérence appartenant à des ressortissants *suisses.*

Appelez nos Bureaux de Contact

Si vous désirez étudier ces listes, veuillez remplir la «Demande de Dossier d'information» et l'envoyer au Bureau de Contact Ernst & Young le plus proche (voir liste ci-après). Vous recevrez un dossier d'information (listes comprises) qui décrit la procédure de revendication et explique comment présenter une revendication.

- Ernst & Young LLP, Dormant Accounts
  P. O. Box 1880, Radio City Station, New York, NY 10101-1880, U.S.A., Tel. +1 212 344 0610
- Kost Levary and Forer, Dormant Accounts
  2 Kremenetski Street, Tel Aviv, Israel 67899, Tel. +972 3 623 2559
- ATAG Ernst & Young, Dormant Accounts
  Aeschengraben 9, P. O. Box 2149, CH-4002 Basel, Switzerland, Tel. +41 61 272 08 11
- Ernst & Young Kft, Dormant Accounts
  1146 Budapest, Hermina út 17, Hungary, Tel. +36 1 343 5117
- Ernst & Young, Dormant Accounts
  The Ernst & Young Building, G. P. O. Box 2646, Sydney, N. S. W. 2001, Australia, Tel. +61 2 9248 5736

Si Ernst & Young vous a déjà fait parvenir un dossier d'information, une version actualisée vous sera adressée automatiquement.

Contactez notre numéro vert ou le site du Web

Si vous avez des questions à formuler ou besoin d'assistance, veuillez appeler le numéro vert suivant: **0800 90 00 11.**

Vous pouvez également rechercher des comptes en déshérence et étudier d'autres informations correspondantes sur le site Internet de l'Association Suisse des Banquiers: **http://www.dormantaccounts.ch**

Demande de Dossier d'information

Veuillez m'envoyer des renseignements sur la procédure de revendication:

Nom ____

Rue ____

Ville ____ Département ____ Code postal ____

Pays ____

Téléphone (journée): ____

Indiquez la langue préférée :

☐ allemand ☐ anglais ☐ bulgare ☐ espagnol ☐ français
☐ hébreu ☐ hongrois ☐ italien ☐ néerlandais ☐ polonais
☐ portugais ☐ roumain ☐ russe ☐ tchèque ☐ yiddish

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS
SWISS BANKERS ASSOCIATION
SCHWEIZERISCHE BANKIERVEREINIGUNG

هكذا من الإصل

Neuf policiers et deux fonctionnaires tués par des extrémistes musulmans en Egypte

La Djamaa islamiya revendique la tuerie perpétrée dans la province de Minya

Les islamistes égyptiens ont mené, lundi 13 octobre, leur attaque la plus sanglante contre la police depuis 1992, en exécutant onze personnes, dont neuf policiers, dans la région de Minya, au sud du Caire. Cet acte a été présenté par ses auteurs comme une riposte aux « exactions » des forces de l'ordre.

LE CAIRE
de notre correspondant

La police égyptienne a payé, lundi 13 octobre, un lourd tribut à la lutte contre les extrémistes musulmans : neuf policiers et deux fonctionnaires ont été tués dans la province de Minya, en Moyenne Egypte (250 kilomètres au sud du Caire), par des islamistes. C'est l'attentat le plus sanglant contre des membres des forces de l'ordre depuis le début du face-à-face entre le gouvernement et les islamistes en mars 1992.

Selon des sources proches de la police, la tuerie a eu lieu sur les routes menant aux villes de Malawi et d'Abou Qorqas, où les extrémistes sont fortement implantés. Deux commandos de la Djamaa islamiya, déguisés en policiers, ont dressé des barrages et ont fouillé systématiquement les voitures de passage, ont rapporté les mêmes sources. Les extrémistes, après vérification des papiers d'identité, ont fait descendre des véhicules des policiers et fonctionnaires chrétiens. Il leur ont lié les mains avant de les exécuter à bout portant.

Les victimes sont tous des sans-grade, non armés, conscrits de la police ou vigiles. Dans un communiqué signé *« les escadrons de la vengeance »*, les extrémistes indiquent que leur acte est une *« réaction aux exactions commises par la police contre les membres de la Djamaa islamiya et leurs familles »*.

Les islamistes ont, à plusieurs reprises, accusé la police de recourir à des châtiments collectifs contre les familles ou les villages des membres de cette organisation, et de ceux d'une autre formation, le Djihad.

L'attentat témoigne de la recrudescence de la violence en Moyenne Egypte, où dix policiers, dont un lieutenant, ont été tués durant les mois de juillet et d'août. Une douzaine de civils coptes ont également été assassinés au cours des derniers mois dans la même région où vit la plus grande minorité chrétienne d'Egypte. Cette situation rappelle celle qui avait prévalu au début de 1995, quand huit policiers et quatre civils avaient été tués, le 2 janvier, par la Djamaa islamiya.

« ACTES DÉSESPÉRÉS »

Cette recrudescence de la violence ne semble pas fortement préoccuper le gouvernement. Il continue à affirmer qu'il s'agit *« d'actes désespérés de terroristes qui veulent prouver qu'ils sont toujours là »*. Il est vrai que la violence s'exerce surtout, désormais, en Moyenne et Haute Egypte. Dimanche, le président Hosni Moubarak avait assisté à la première de l'opéra d'*Aïda* à Louxor (700 kilomètres au sud du Caire), en présence de nombreuses personnalités étrangères, protégées par un dispositif de sécurité ferme mais discret. L'Egypte a dépensé plusieurs millions de livres et lancé depuis un an une campagne internationale de promotion pour garantir le succès d'*Aïda*, opéra joué pour la première fois au Caire en 1871 pour l'inauguration du canal de Suez.

Mardi 14 octobre devait s'ouvrir au Caire le procès de neuf personnes accusées d'être directement impliquées, ou complices, dans un attentat qui, le 18 septembre, avait fait dix morts, dont neuf touristes allemands et une vingtaine de blessés, devant le Musée archéologique du Caire (*Le Monde* du 20 septembre). Les prévenus sont les deux suspects – deux frères – auteurs de l'attentat et sept présumés complices. Les autorités ont affirmé que les deux auteurs de cet acte terroriste étaient des *« malades mentaux »*. D'après le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, les experts allemands dépêchés par Bonn sur place ont estimé que les résultats provisoires de l'enquête égyptienne *« semblent dignes de foi »*.

Mais cette thèse a été mise en doute par certains journaux égyptiens et des médias internationaux. Après l'attentat – le premier commis contre des touristes en dix-huit mois –, le parquet a interdit à la presse locale et étrangère, sous peine de sanction, de publier des informations sur cette affaire.

Alexandre Buccianti

Israël libère neuf détenus palestiniens de longue durée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Convocation extraordinaire de la Knesset, lundi 13 octobre, libération et évacuation vers la Jordanie de neuf prisonniers palestiniens, critiques, et débats continus dans la presse : plus de deux semaines après la tentative d'assassinat en Jordanie, par le Mossad, d'un dirigeant politique du Hamas palestinien, la *« sale affaire »*, comme on l'appelle en Israël, continue d'occuper l'essentiel de l'actualité politique du pays.

Accusé par l'opposition de *« fuir comme un lâche »* et d'*« insulter l'Assemblée du peuple »*, le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a boycotté le débat parlementaire et envoyé pour le représenter un ministre sans importance ni influence, Michaël Eytan, responsable des sciences. *« De temps en temps*, a expliqué pour sa part Itzhak Mordechaï, le ministre de la défense, *Israël doit payer un certain prix... »* Il faisait allusion à la libération de neuf prisonniers palestiniens intervenue dans la journée. Pour la plupart condamnés à des peines de prison allant jusqu'à trente ans pour des activités nationalistes armées, les hommes libérés *« n'ont pas de sang juif sur les mains »*, a précisé M. Mordechaï, et aucun d'entre eux *« n'est membre du Hamas »*.

Mais la *« lutte contre le terrorisme islamiste »* demeurant la *« priorité des priorités »*, selon le premier ministre, l'arrestation de quatorze Palestiniens dans les territoires occupés a été annoncée au moment même où les neuf détenus palestiniens libérés s'envolaient en hélicoptère militaire vers Amman. Suspectés de sympathie ou de militantisme islamiste, ces hommes sont allés rejoindre en cellule les cinq cents autres interpellés ces dernières semaines dans les mêmes conditions. Selon les organisations de défense des droits de l'homme, s'ajoutent à ces derniers chiffres trois mille cinq cents Palestiniens condamnés et quatre cent vingt détenus « administratifs », c'est-à-dire emprisonnés sans appel possible, parfois depuis plusieurs années, sans procès, sans inculpation, et le plus souvent sans accès à un avocat. Le nombre de prisonniers palestiniens en Israël, qui dépasse aujourd'hui quatre mille cinq cents, était retombé à environ deux mille cinq cents sous le gouvernement travailliste.

MANIFESTATION À NAPLOUSE

L'armée a annoncé lundi que les maisons familiales de quatre des cinq kamikazes palestiniens qui ont tué vingt et un civils, fin juillet et début septembre à Jérusalem-Ouest, seront *« dynamitées »* pour certaines et *« murées »* pour d'autres, dès mercredi matin. Les familles concernées ont *« quarante-huit heures »* pour faire appel devant la Cour suprême d'Israël. Sauf très rares exceptions, la plus haute instance juridique de l'Etat juif ne s'oppose jamais aux desiderata de l'armée.

Plusieurs milliers d'étudiants de l'université palestinienne An Najah se sont réunis lundi dans la ville autonome de Naplouse pour saluer la libération du cheikh Yassine, le guide spirituel du Hamas, relâché après l'attentat manqué d'Amman, et manifester leur désir d'amplifier *« la lutte armée contre l'occupant »*. Plusieurs dizaines de jeunes, revêtus d'un long suaire blanc leur dissimulant le visage, ont défilé devant la foule pour faire connaître leur disponibilité au grand saut pour *« la cause »*...

Patrice Claude

Le Front islamique du salut appelle à boycotter les élections locales algériennes

ENTRE 32 et 43 voyageurs, selon les sources, ont été égorgés dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 octobre par un groupe armé, à une soixantaine de kilomètres d'Oran, dans l'ouest de l'Algérie. Selon le quotidien *Liberté*, les victimes, toutes âgées de moins de trente ans, revenaient d'Alger à bord de deux bus interceptés à un barrage dressé sur la route nationale 4 qui relie Alger à Oran, dans une région désertique et montagneuse. Les passagers ont été égorgés, certains décapités après avoir été torturés, selon des témoignages rapportés par la presse. Une quinzaine de voyageurs ont réussi à s'enfuir ; les assaillants étaient une trentaine. Au cours de l'attaque qui, selon la presse, aurait duré deux heures, une ambulance en provenance d'Oran a également été interceptée au barrage. Une infirmière et une sage-femme ont été tuées tandis que le conducteur du véhicule réussissait à s'échapper. Il y a une dizaine de jours, 14 personnes avaient été massacrées non loin d'Oran, à Kharrouba, selon la presse. A Annaba, selon un autre quotidien, un juge a été assassiné lundi dans sa voiture.

C'est dans ce contexte que l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS, dissous) a appelé, lundi, à un *« boycott total »* des élections locales du 23 octobre. Pour justifier sa prise de position, le FIS explique, dans un communiqué, qu'il faut *« pousser le pouvoir à un changement de politique en faveur de la véritable solution attendue avec impatience par tous les Algériens »*. Or, *« au lieu de l'action rapide et sincère en faveur de l'arrêt de l'effusion de sang, le pouvoir propose aux Algériens des élections sans aucune utilité »*, souligne le document de l'ex-FIS.

La désignation des conseils municipaux et départementaux le 23 octobre est l'ultime pièce de l'édifice institutionnel mis en oeuvre par le régime après l'élection présidentielle (novembre 1995), le référendum constitutionnel (novembre 1996) et les élections législatives (juin 1997). Ces dernières ont été remportées haut la main par le Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Zeroual, créé quelques mois plus tôt. Il ne fait guère de doute, de l'avis des spécialistes, que, de la même façon, le RND sera le grand vainqueur du prochain scrutin qui est appelé à renouveler 1 500 assemblées populaires communales. Trente-sept partis, dont deux formations islamiques, se présentent. Aux législatives, la participation dans la capitale n'avait pas dépassé 30 %, selon les chiffres officiels.

L'appel au boycottage lancé par le FIS ne constitue pas une surprise. Grand vainqueur des précédentes municipales de 1990, le Front avait raflé plus de la moitié des sièges avant d'être interdit, deux ans plus tard, alors qu'il était sur le point de remporter les élections législatives. Aujourd'hui, les dirigeants du FIS négocient avec le pouvoir leur retour sur la scène politique sous un autre nom. Ce n'est qu'une fois un compromis trouvé qu'ils entendent participer à des consultations électorales.

Le Cameroun traditionnel s'accommode difficilement des pratiques politiques modernes

Paul Biya, le président sortant, devrait être reconduit à la tête du pays

Deux organisations camerounaises des droits de l'homme ont sévèrement critiqué, lundi 13 octobre, l'élection présidentielle de dimanche, qui devrait voir Paul Biya reconduit à la tête du pays. Les deux associations ont dénoncé *« l'énormité des irrégularités qui ont entaché le déroulement de la campagne électorale et des opérations de vote »*. Les principaux partis d'opposition avaient boycotté le scrutin.

FOUMBAN (Cameroun)
de notre envoyé spécial

C'est un palais royal comme nul autre en Afrique. Une grande bâtisse de brique rouge, sur trois niveaux, aux toits de tuile en pente douce, qui domine la ville de Foumban, à 400 kilomètres au nord-ouest de Yaoundé. C'est l'œuvre d'un prince africain, qui en dessina lui-même les plans, et le fit construire par son peuple peu de temps avant la colonisation de son pays par les Allemands. Son petit-fils El Hadj Njoya Ibrahim y vit et y règne depuis 1992, dix-huitième souverain d'une dynastie dont les origines remontent à la fin du XIVe siècle.

REPORTAGE
A la fin du meeting, un chanteur entonne les louanges du « docteur » Njoya

En cette fin de campagne présidentielle camerounaise, la cour du palais est décorée d'affiches appelant à voter pour Paul Biya, le président sortant. Un homme en boubou bleu devise avec deux femmes richement vêtues, c'est l'adjoint du sultan, qui fait savoir au journaliste qu'il ne peut un instant se distraire de la conversation qu'il tient avec les princesses du sang. « Il ne vous aime pas », explique son factotum avec un sourire désolé, sans que l'on sache si cette détestation vise la presse, l'Europe ou les importuns. Le sultan Njoya vit en fait des jours difficiles.

Théoriquement, l'autorité morale et traditionnelle du roi s'exerce sur le Noun, l'un des départements les plus riches du Cameroun, peuplé de plus de 600 000 Bamouns. Pendant deux siècles, ce sont les Bamouns qui ont arrêté l'avance de l'islam, en défaisant les cavaliers peuls qui ont fondé les royaumes féodaux du nord du Cameroun, les lamidats, qui survivent à ce jour. A la fin du XIXe siècle, le roi Njoya Ibrahim a amené son pays au bord de la modernité, encourageant l'invention d'un alphabet, construisant son palais, renforçant son administration et sa redoutable armée (la décollation des ennemis est l'un des thèmes d'élection de la statuaire bamoun).

A l'arrivée des Européens, en 1902, il a fait le choix de l'islam pour contenir l'influence missionnaire, et est également devenu chef religieux. Et, en 1931, son influence restait telle que les Français, qui avaient hérité le sud du Cameroun après la défaite allemande, l'ont exilé jusqu'à sa mort, ne trouvant d'accommodement qu'avec un successeur plus malléable.

Ces accommodements ont subsisté sous le régime de parti unique. De 1966 à 1992, la confusion entre pouvoir royal et pouvoir républicain allait de soi. L'un des fils du sultan était traditionnellement appelé au gouvernement et la loyauté des Bamouns à l'égard de leur souverain se reportait directement sur les régimes successifs de MM. Abidjo et Biya. D'autant plus que le grand policier du régime, Jean Fochivé, était originaire du Noun, tant et si bien que « les Camerounais considéraient tout Bamoun comme un indicateur », avoue aujourd'hui un natif de Foumban.

La transition mouvementée vers la démocratie a tout bouleversé. A la légalisation du multipartisme, un membre de la famille royale, Adamou Ndam Njoya – lui aussi ancien ministre, de l'éducation, qui s'était singularisé en luttant contre la corruption –, a fondé un parti politique. L'Union démocratique du Cameroun (UDC) a vite conquis les suffrages en pays bamoun, sans d'ailleurs réussir à s'implanter dans le reste du pays. Le docteur (les Camerounais ont gardé du colonisateur allemand l'usage extensif du mot) Ndam Njoya est une personnalité respectée dans le pays, adulée dans sa ville.

« QUERELLE DE FAMILLE »

Son arrivée à Foumban est attendue par une foule de plusieurs centaines de personnes, qui le saluent en se courbant en deux puis en s'accroupissant devant lui pour lui prendre la main. A la fin de cette réception-meeting, un chanteur entonne ses louanges. Le chef de l'UDC assure que « l'on ne ferait pas faire aux Bamouns ce dont ils n'ont pas envie » et que ces manifestations sont le signe d'une tradition librement acceptée. Mais il apparaît clairement qu'un roturier n'aurait pu réussir l'OPA du prince universitaire sur le Noun. En 1995 et 1997, le sultan, qui se présentait sous les couleurs du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), a deux fois été battu par son parent, aux municipales et aux législatives. Une situation embarrassante pour un monarque qui mène désormais la lutte avec les moyens du bord. Il vient de se souvenir qu'il était le propriétaire foncier de la moitié du terrain sur lequel se tient depuis des années le marché hebdomadaire, et a exigé des commerçants qu'ils lui versent directement la taxe municipale, ce qui priverait la mairie de revenus appréciables.

Représentant de l'autorité de l'Etat, le préfet estime que ce conflit est en fait « une querelle de famille ». Dans sa préfecture, dont les murs sont décorés des affiches du président-candidat (« Les gens font ce qu'ils veulent, je ne peux pas les empêcher », dit-il libéralement), M. le préfet assure que ses relations avec ses administrés sont excellentes, malgré leur propension à voter pour l'opposition. Pour lui, le sultan sait tenir sa place et ne se mêle pas d'administration. Une inquiétude le tenaille quand même. Si, après avoir élu des municipalités et des députés d'opposition, les Bamouns venaient à boycotter le scrutin présidentiel, « ils condamneraient le département pour sept ans ». Et il ajoute, sur le ton de la confidence : « Car, voyez-vous, la politique, c'est donnant donnant. »

Thomas Sotinel

La reine Elizabeth commence en Inde un délicat « pèlerinage »

AMRITSAR (Pendjab)
de notre envoyée spéciale

« Capitale » des sikhs, fondée autour de leur lieu le plus sacré, le Temple d'or, Amritsar entendait faire un accueil triomphal à la reine Elizabeth II, qui a entamé, lundi 13 octobre, son troisième voyage en Inde et était attendue, mardi en fin de matinée, au Pendjab. Le long des 17 kilomètres qui séparent l'aéroport du Temple d'or, la route a reçu une fraîche couche de goudron, quelques façades délabrées ont été repeintes et les étroites rues de la vieille ville ont été nettoyées. Des arches de bienvenue ont été édifiées ; les enfants des écoles avaient été convoqués sur le parcours royal.

La fierté de la communauté sikh – 2 % des 970 millions d'Indiens – de recevoir la reine est évidente. Evident aussi son désir de voir ainsi souligner, à travers la visite d'Elizabeth II à ses institutions – et en particulier au comité de gestion du Temple d'or, dont les attributions sont à la fois temporelles et spirituelles –, son identité politique et religieuse. « La reine est à la fois chef d'Etat et chef d'une Eglise, affirme M. Manjit Singh Calcutta, ministre de l'enseignement supérieur du Pendjab et l'une des trois personnalités qui accompagnera la souveraine lors de son séjour. Grâce à [sa] visite, tout le monde pourra voir que le Temple d'or est un lieu de paix et de discipline et non un repaire de terroristes comme certains voudraient le faire croire. » L'allusion vise le terrorisme séparatiste sikh, qui a secoué le Pendjab de 1981 à 1993, et qui a marqué l'image des sikhs, dont environ deux millions vivent à l'étranger.

« Minorité, les sikhs veulent rehausser leur image internationale, et la visite de la reine va y contribuer », se réjouit M. Dilbir Singh, un homme d'affaires. « 500 000 sikhs vivent en Grande-Bretagne, et nous savons qu'ils seront fiers que la reine ait visité le Temple d'or », ajoute-t-il. Cette importante présence sikh en Angleterre n'est sans doute pas non plus étrangère à la venue de la reine à Amritsar.

LA JOIE DES SIKHS

Cette joie des sikhs, qui, souligne M. Singh, « ont une relation historique avec l'Empire britannique » (beaucoup d'entre eux ont servi dans l'armée des Indes britanniques), a relégué au second plan la polémique créée autour de la visite de la reine au jardin de Jallianwalla Bagh, lieu de l'un des plus terribles massacres de population civile par l'armée britannique, en 1919. Jallianwalla Bagh, où le général Réginald Dyer fit, « pour l'exemple », tirer sur une foule désarmée, tuant 379 personnes et en blessant 1 200 autres, marque pour les Indiens le tournant de la lutte pour l'indépendance et reste dans tous les esprits le symbole de la brutalité des pouvoirs.

Visité quotidiennement par quelque 5 000 personnes, selon M. Sukumar Mukherji, secrétaire du Mémorial, ce lieu fait partie intégrante de l'histoire indienne et, dès l'annonce de la venue de la reine, certains avaient demandé des excuses publiques de la souveraine pour ce massacre. « C'est absurde et ridicule, affirme M. Singh Calcutta, pendant cinquante ans nous n'avons rien demandé, alors pourquoi maintenant ? »

Si la reine ne s'excusera pas publiquement, dans un « geste spécial », dit-on côté britannique, elle déposera une gerbe et marquera une minute de silence au Mémorial – une flamme de pierre ocre symbolisant la liberté édifié en mémoire des victimes. Le geste semble satisfaire la majorité des Indiens, qui estiment que, cinquante ans après l'indépendance, l'histoire a passé et qu'on ne peut pas éternellement vivre dans le souvenir. Cette opinion n'est pas partagée par le Comité de familles de victimes, qui a organisé plusieurs manifestations de protestation et dont les membres arboreront ce mardi à Amritsar des brassards noirs que la reine a bien peu de chances de voir, tant le gouvernement local est décidé à faire de cette visite de deux heures un énorme succès et n'est pas prêt à tolérer d'objection. « Nous avons pris toutes les précautions pour que rien ne vienne troubler les cérémonies », affirme un responsable de la sécurité, alors que 5 000 policiers seront déployés dans la ville.

DIVERGENCES SUR LE CACHEMIRE

Précédée par un voyage similaire au Pakistan, cette troisième visite de la reine, un « pèlerinage », pour reprendre l'expression du haut-commissaire britannique en Inde, à l'occasion des 50 ans d'indépendance, a toutefois débuté lundi dans un étrange ballet de démentis réciproques destinés à faire taire les divergences indo-britanniques sur le Cachemire.

Alors que le cabinet du chef du gouvernement indien démentait les propos attribués au premier ministre I. K. Gujral, qualifiant la Grande-Bretagne de « puissance de troisième ordre », le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, faisait savoir qu'il n'avait jamais, lors de la visite de la reine au Pakistan, proposé formellement la médiation britannique pour une solution au Cachemire – médiation totalement rejetée par l'Inde, qui récuse tout intermédiaire entre elle et le Pakistan sur ce problème.

Depuis le retour des travaillistes au pouvoir à Londres, ces derniers sont clairement soupçonnés par New Delhi de tendance interventionniste au Cachemire. La moindre allusion à cette question de la part de la Grande-Bretagne est examinée au microscope ici, et même la reine a été accusée « d'endosser les habits travaillistes » pour avoir osé dire dans un discours à Islamabad que l'Inde et le Pakistan « devaient résoudre leur dispute historique ». Depuis une semaine, les éditorialistes de la presse indienne multiplient les commentaires désobligeants à l'égard de l'ancienne puissance coloniale, allant même jusqu'à demander ce que la reine est venue faire en Inde. La semaine qu'elle passe ici permettra peut-être de dissiper les doutes, mais les susceptibilités indiennes à l'égard de Londres ne sont sans doute pas près de disparaître.

Françoise Chipaux

Le premier ministre norvégien a démissionné

OSLO. Le premier ministre travailliste norvégien Thorbjörn Jagland a présenté la démission de son gouvernement, lundi 13 octobre, un mois après l'échec de son parti aux élections législatives. Kjell Magne Bondevik (chrétien-populaire) a été chargé de former un nouveau gouvernement. Très largement minoritaire, celui-ci comprendra également des centristes et des libéraux. Juste avant de démissionner, les travaillistes ont, comme l'autorise la loi, présenté un projet de budget pour 1998, qui prévoit un excédent de 78 milliards de couronnes (64 milliards de francs), grâce aux recettes pétrolières, et une croissance de 3 %. – *(Corresp.)*

L'ONU prépare une force de maintien de la paix pour le Congo

NEW YORK. Les Nations unies ont préparé des plans pour la mise sur pied d'une force de maintien de la paix de 5 000 hommes en cas de cessez-le-feu effectif au Congo-Brazzaville. Le secrétaire général, Kofi Annan, attend cependant le rapport de son envoyé spécial, Mohamed Sahnoun, pour soumettre des propositions concrètes au Conseil de sécurité, qui doit donner son feu vert à l'opération, a précisé lundi 13 octobre le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. La mise en place d'une force de maintien de la paix à Brazzaville, sous commandement sénégalais, se déroulerait en plusieurs étapes, avec l'installation préalable d'un état-major à Libreville, la capitale du Gabon.

Dans une première phase, une soixantaine de conseillers militaires se rendraient de Libreville à Brazzaville pour aider les factions rivales dans la mise en œuvre du cessez-le-feu. La moitié de ces conseillers serait dépêchée près des partisans du président congolais Pascal Lissouba, l'autre irait conseiller son prédécesseur et rival, Denis Sassou-Nguesso. Dans un deuxième temps, des unités d'infanterie, d'artillerie et d'aviation seraient déployées à Brazzaville, puis dans tout le pays. – *(AFP.)*

La piste libyenne dans l'attentat de Lockerbie est remise en question

LA HAYE. La chaîne de télévision britannique BBC s'apprêtait à diffuser, mardi 14 octobre, en Ecosse, un reportage jetant des doutes sur la thèse américaine et britannique, selon laquelle deux Libyens auraient commis l'attentat contre un avion de la Panam, qui, le 21 décembre 1988, avait fait 270 morts, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Le correspondant de l'AFP à La Haye, qui a visionné ce reportage en marge des audiences de la Cour internationale de justice (CIJ) sur cette affaire, rapporte que, selon la BBC, des détonateurs identiques à celui retrouvé à Lockerbie, ont été livrés à la Libye mais aussi à la Stasi, les services secrets de l'ex-RDA, qui avaient des liens avec des groupes terroristes soutenus par la Syrie, tel le FPLP-CG.

La BBC rappelle aussi que deux mois avant l'attentat, seize membres d'un commando syrien en possession d'une bombe similaire avaient été arrêtés par la police allemande avant d'être relâchés. Mais un ancien membre de la CIA assure dans le reportage qu'une « énorme quantité de preuves » impliquant les Libyens n'ont pas encore été rendues publiques. – *(AFP.)*

Au Venezuela, M. Clinton plaide pour la libéralisation des échanges

CARACAS. Le président américain Bill Clinton a plaidé, lundi 13 octobre, à Caracas pour la transformation des Amériques en une zone de libre échange, avant de partir pour le Brésil. M. Clinton, qui effectue son premier voyage en Amérique du sud depuis son arrivée au pouvoir, a achevé sa visite au Venezuela par un discours sur la politique des Etats-Unis vis-à-vis du continent, dont l'objectif est « une famille des Amériques démocratique et prospère », unie autour de « valeurs partagées et buts communs » : la démocratie, l'économie de marché et le libre échange.

Son allocution a confirmé que cette tournée sud-américaine est d'abord destinée à « vendre » aux pays de la région, mais aussi à l'opinen publique américaine, l'idée d'une zone de libre échange qui engloberait l'ensemble des Amériques, « de l'Alaska à l'Argentine ». – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : *un policier a été blessé par balle***, lundi 13 octobre, alors qu'il tentait d'identifier les occupants d'un véhicule suspect devant le musée Guggenheim de Bilbao (Pays basque). José Maria Aguirre (35 ans) atteint au cœur et au poumon « se trouve dans un état critique », a annoncé le ministre basque de la santé, Inaki Azkuna. Les enquêteurs soupçonnent l'organisation armée basque ETA d'avoir eu le projet de s'attaquer de façon imminente au musée Guggenheim, qui doit être inauguré samedi par le roi Juan Carlos. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : la présidente de la Republika Srpska (RS)**, Biljana Plavsic et l'élu serbe à la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, Momcilo Krajisnik, se sont mis d'accord, lundi 13 octobre, pour que des élections législatives aient lieu le 23 novembre dans l'entité serbe de Bosnie. Cet accord a été obtenu au cours de discussions à Belgrade entre les deux dirigeants rivaux, sous les auspices du président yougoslave, Slobodan Milosevic. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***IRAK : les combats ont repris***, lundi 13 octobre, dans le nord de l'Irak, entre les deux principales formations kurdes irakiennes, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) après une trêve de près d'un an. Les personnels de l'ONU dans la zone ont dû restreindre leurs déplacements. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les Talibans ont exposé à Kaboul les cadavres de quatre de leurs soldats** exécutés pour trahison, en guise d'avertissement à leurs forces armées ont rapporté, lundi 13 octobre, des témoins. Les quatre hommes auraient accepté de tuer certains de leurs collègues contre une somme d'argent versée par le chef militaire de l'opposition afghane, le commandant Ahmad Shah Massoud. – *(Reuter.)*

هكذا من الإصل

remier ministre
égien a démissionné

prépare une force
intien de la paix pour le Congo

le libyenne dans l'attentat
hiobie est remise en question

nezuela, M. C... plaide
a libéralisation des échanges

ISTH · 1998

ISTH

(Publicité)

هكذا من الأصل

SOCIAL Jean Gandois, président du *Conseil national du* patronat français, a annoncé, lundi 13 octobre, sa démission de cette fonction. Le conseil *exécutif du CNPF a décidé* lui aussi de remettre son mandat à la disposition de l'assemblée générale annuelle qui doit se réunir le 16 décembre. M. Gandois a expliqué que *les décisions annoncées* au terme du sommet social du 10 octobre appellent la désignation d'un chef du CNPF plus apte que lui à combattre ces décisions. ● LE DÉPART de l'ancien patron de Pechiney, élu à la tête du CNPF en décembre 1994, met en question l'avenir de l'organisation patronale comme partenaire des pouvoirs publics et des syndicats. ● L'OFFENSIVE LIBÉRALE semble avoir pesé lourd dans la suite d'événements qui ont amené M. Gandois à se déclarer *« berné »* par le gouvernement, puis à annoncer sa démission. *(Lire notre éditorial page 20.)*

Jean Gandois abandonne la présidence du CNPF à un « tueur »

Elu en décembre 1994 à la tête de l'organisation patronale sur le thème de « l'entreprise citoyenne », l'ancien PDG de Pechiney estime qu'un autre que lui, moins « négociateur », sera plus qualifié pour mener le « combat » contre la loi sur les trente-cinq heures

C'EST un président du CNPF déterminé, quoique fatigué, qui a annoncé à la presse, lundi 13 octobre, *qu'il se démettait de sa charge afin* de laisser la place à un homme mieux fait que lui pour *« se battre de façon plus dure »* contre *« les solutions ringardes »* retenues par le gouvernement afin de parvenir à une réduction du temps de travail.

Jean Gandois expédiera les affaires courantes et participera à la mise sur pied d'*« états généraux des entreprises »* organisés, le 16 décembre, pour adopter *« un programme capable de faire reculer le chômage autrement que par la réduction autoritaire et générale de la durée du travail en France »*. Cela se fera à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Conseil national du patronat français. Les trente-cinq autres membres du conseil exécutif ont décidé, à l'unanimité, lundi, de remettre leurs mandats à la disposition de l'assemblée de décembre.

Pourquoi M. Gandois est-il devenu le premier « patron des patrons » à quitter son siège avant la fin de son mandat, qui devait intervenir en décembre 1999 ? *« J'ai décidé,* a-t-il expliqué, *devant ce qu'il faut bien appeler un échec, de remettre ma démission (...), car je ne me suis pas présenté à la présidence du CNPF pour avoir une place, mais parce que j'avais trois objectifs. »* Le premier, a-t-il rappelé, était, *« dans une époque capitale pour la construction européenne, d'essayer de renforcer la compétitivité des entreprises françaises »*. Le deuxième était de contribuer *« à diminuer le chômage et l'exclusion »*. Le troisième était *« d'installer un dialogue social plus intense et plus moderne que celui qui existe aujourd'hui »*.

« LE PROFIL NÉCESSAIRE »

Selon M. Gandois, *« quelques progrès »* ont été réalisés dans ce sens depuis son élection, fin 1994, mais la décision du gouvernement de réduire la durée hebdomadaire du travail en l'an 2000 *« change complètement le décor »*. Il estime qu'elle *« va altérer »* la compétitivité des entreprises. Il prédit qu'elle *« va créer du chômage »*. Quant au dialogue social, il a annoncé : *« Pour combattre cette décision, le patronat et les entreprises n'ont pas d'autre choix que de mener un combat très dur, qui va être sans pitié. »* Or M. Gandois se considère comme *« un négociateur »* plutôt que comme *« un tueur »*. Il en a conclu qu'il n'était plus l'homme de la situation. *« Je ne pense pas,* a-t-il dit, *avoir le profil qui va être nécessaire pour défendre les entreprises. »* Le président du CNPF est revenu sur les polémiques qui l'ont *opposé au gouvernement sur le déroulement de la conférence du* 10 octobre sur les salaires, l'emploi *et le temps de travail, réunion au* terme de laquelle il s'était déclaré *« berné »* par ses interlocuteurs. Il a répété qu'il était *« totalement faux »* qu'il ait été mis au courant à l'avance des décisions annoncées par Lionel Jospin à la fin de la conférence. *« J'ai espéré, jusqu'à ce que le premier ministre annonce ses conclusions, qu'il s'agirait d'une loi d'incitation, d'impulsion et sans date butoir,* a-t-il affirmé. *Le reste est mensonge (...). M. Jospin savait que s'il annonçait une loi avec les trente-cinq heures obligatoires je quittais la salle immédiatement. Il a jugé utile de ne faire cette annonce qu'à la fin de la journée, après avoir tenu, le matin, un discours qui parlait d'une sorte de loi de Robien à la sauce socialiste. »*

De l'avis de nombreux patrons, le président du CNPF a été blessé par la mise en échec de sa stratégie de bonne volonté. Il a ressenti cet échec comme le résultat d'une *« manipulation »* de la part d'hommes et de femmes qu'il estimait. Pour couper court à toute interprétation erronée, M. Gandois a *tenu à préciser que ses « relations »* avec Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, sont demeurées *« excellentes »* – qu'elle soit *« ministre ou en galère électorale »* – et qu'il n'a jamais mélangé amitié et convictions. De même, il a répété, à ceux qui lui demandaient en quoi il avait été « berné » par certains membres du gouvernement, que ces derniers lui avaient demandé le secret de leurs conversations. *« Et ce n'est pas parce que j'ai été trompé que je me sens délié du devoir de secret »*, a-t-il conclu.

Il semble que la décision de M. Gandois ait été prise sans pression extérieure. Des membres éminents du conseil exécutif avaient, dans la perspective de la réunion d'hier, réfléchi à un geste fort pour marquer, tant vis-à-vis du gouvernement *que de l'opinion, que les* entreprises avaient reçu un coup d'une gravité exceptionnelle. Dans *leur esprit, le président et son* conseil devaient donner leur démission, lundi, pour se faire réélire le 16 décembre par une assemblée générale unanime de 535 membres, avec un mandat de « combat » contre les trente-cinq heures obligatoires.

BASE TRÈS MOBILISÉE

M. Gandois a pris ses confrères à contre-pied. Pendant le déjeuner qui, avant la séance du conseil, réunit rituellement une vingtaine de patrons, il n'a été question que de la pluie, du beau temps et de la bonne température du vin servi. C'est donc avec stupeur que les membres du conseil ont dès l'ouverture de la réunion, vers 15 heures, appris de sa bouche que leur président donnait sa démission. *« Nous avons tous, sans exception, essayé de le faire revenir sur sa décision pendant deux heures, parce que ce n'était vraiment pas le moment de partir »*, raconte l'un de ceux qui ont souvent été partisans d'une ligne plus dure que celle adoptée par M. Gandois. Ce dernier *a refusé, selon plusieurs* sources, en disant qu'il n'était homme ni à *« faire du cinéma »* ni à se prêter à un plébiscite.

Une lourde tâche attend le président démissionnaire et les membres du CNPF pendant les deux mois qui précéderont les « états généraux » des entreprises annoncés pour le 16 décembre. Il leur faudra, d'abord, trouver un président que beaucoup veulent « d'union », pour témoigner de la cohérence patronale dans cette période critique. Plusieurs noms sont évoqués *(lire ci-contre)*.

Ensuite, les « états généraux » devront répondre à l'attente d'une base patronale très mobilisée, qui se souvient du succès de la précédente assemblée de ce genre. C'était à Villepinte (Seine-Saint-Denis), le 23 décembre 1982, que le CNPF avait réuni une première fois des « états généraux ». C'était, déjà, face à un gouvernement de gauche. En présence de vingt-cinq mille chefs et cadres dirigeants d'entreprises, Yvon Gattaz, alors président du CNPF, avait lancé ce jour-là la *« bataille des charges »*...

Alain Faujas

A la recherche d'un « chef de guerre »

Parmi les noms cités pour la présidence de l'organisation patronale, certains observateurs parient sur l'ancien patron de PSA, Jacques Calvet, mais celui-ci n'est pas bien implanté au CNPF. Des patrons réclament un président ayant une expérience de chef d'entreprise, ce qui diminuerait les chances de Denis Kessler, nouveau directeur général adjoint d'AXA. Parmi les membres du conseil du CNPF sont cités les noms de Georges Jollès, président des industries textiles, qui ferraille contre les syndicats au conseil d'administration de l'assurance-maladie ; de Martine Clément, présidente des industries mécaniques, chargée des PME ; d'Ernest-Antoine Seillière, PDG de la CGIP. Ceux qui cherchent un « chef de guerre » pensent à deux patrons *bientôt à la retraite : Pierre Bellon, PDG de la Sodexho, qui* traita de *« vaste connerie »* la loi Robien, et Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, qui avait annoncé que la délégation patronale à Matignon quitterait les négociations s'il était question d'une loi-cadre avec une date butoir.

L'avenir de l'organisation patronale est en jeu après trois ans d'efforts de son président

JEAN GANDOIS sera-t-il le dernier « vrai » président du CNPF, du moins d'un patronat *« acteur essentiel de la société »*, selon la formule de celui qui vient de donner sa démission ? Le patron de Cockerill

ANALYSE

La démission de M. Gandois évite la sortie des organismes paritaires, qu'il jugeait « irresponsable »

Sambre avait été élu, le 13 décembre 1994, avec une image de chevalier blanc, voulant redresser l'image des entreprises, durement atteinte par la montée du chômage et l'envolée des « affaires ». Celui qui avait claqué la porte de Rhône-Poulenc par hostilité à sa nationalisation, avait un profil d'anti-apparatchik. Présenté comme un nouveau François Ceyrac, président du CNPF qui avait symbolisé la politique contractuelle, il s'était aussi démarqué de la recherche permanente de consensus de son prédécesseur, François Perigot, dans laquelle il voyait *« une partie d'impuissance »*.

Les dissensions au sein d'un CNPF qui ne l'a jamais vraiment accepté ont marqué en permanence sa brève présidence, plus encore que sous Yvon Gattaz, opposé fréquemment à son vice-président Yvon Chotard. Elles ont débouché aussi sur des échecs et de l'impuissance. M. Gandois était porteur d'un message fort. Il croyait en l'« entreprise citoyenne », celle qui se reconnaît une responsabilité sociale face au chômage. C'est en ce sens qu'il voulait *« réhabiliter l'entreprise »*, celle qui produit d'abord des richesses, mais qui est aussi *« acteur de solidarité »*. Il se donnait *« une obligation morale de résultats »*, prêt à accepter, comme en mai 1995, des objectifs chiffrés d'embauches. Il avait cherché à réhabiliter la politique contractuelle, en y réinsérant la CGT.

Le péché originel de M. Gandois est qu'il n'a pas été élu en pour – sur son message – mais en contre face à son adversaire de 1994, Jean- Louis Giral. Aujourd'hui, sa démission est un mauvais coup pour M. Jospin car elle découle de la conférence du 10 octobre et donc de sa méthode. Elle est dangereuse si elle substitue à un *« négociateur »*, qui n'a pas pu s'imposer, un *« tueur »*, partisan de la politique de la chaise vide et de la terre brûlée. Mais elle résulte aussi d'un double malentendu : avec le gouvernement mais aussi avec ses mandants.

Avec le gouvernement, le CNPF était parvenu, sous la droite comme sous la gauche, à une forme de cogestion de la politique économique. De 1986 à 1994, François Perigot avait noué des relations de complicité avec Bercy et surtout, de 1988 à 1993, avec Pierre Bérégovoy. M. Gandois avait des atouts pour perpétuer un tel système : de bonnes relations avec Jacques Chirac, une *amitié avec Martine Aubry et avec* Dominique Strauss-Kahn qu'il côtoyait au Cercle de l'industrie. Le 26 septembre 1996, il avait même été le premier président du CNPF à être reçu au Parti socialiste.

MALENTENDU AVEC SES MANDANTS

Le malentendu qui s'était instauré avec M. Chirac se reproduit aujourd'hui avec M. Jospin. M. Gandois croyait sans doute que le premier ministre en resterait à une loi d'incitation sur les trente-cinq heures et qu'il résisterait à une loi-cadre avec date butoir. Or, M. Gandois avait le sentiment d'incarner l'unanimité du patronat sur le refus de toute réduction normative du temps de travail. A-t-il été « berné » ? Non seulement M. Jospin voulait tenir ses engagements face à sa majorité et aux syndicats, mais il reste convaincu, en s'appuyant sur l'histoire sociale, que les vraies avancées sont imposées au patronat. En jouant d'ici 1999 la négociation dans les entreprises – et non dans les branches –, M. Jospin piège le CNPF. Ce dernier n'a cessé de plaider pour la décentralisation des négociations dans les entreprises, pourtant très jalouses de leur autonomie.

Ce bras de fer se doublait pour M. Gandois d'un malentendu – le plus grave – avec ses mandants sur le rôle du CNPF. Très vite, ce chef d'entreprise, peu familier de l'appareil patronal, a mesuré le poids, paralysant, de fédérations se comportant en véritables baronnies. En permanence, il a dû composer avec son conseil exécutif, au point de paraître sous surveillance le 10 octobre, flanqué de deux « durs » : Didier Pineau-Valencienne et Denis Kessler. Il a même dû revoir à la baisse sa réforme du CNPF, dont la logique aurait dû conduire à en faire le « Conseil des entreprises françaises ».

N'ayant plus à défendre ses revendications originelles – liberté des prix, liberté de gestion des effectifs, liberté des changes –, entrées dans les faits, il lui restait à être un conseil des entreprises, un interlocuteur de l'Etat, un partenaire social des syndicats. Le premier rôle est en germes, le second est gravement en panne et le troisième est compromis. La démission de M. Gandois évite la sortie des organismes paritaires, qu'il jugeait *« irresponsable »*, mais si un *« tueur »* lui succède pour batailler contre les trente-cinq heures, les menaces d'hier peuvent devenir les réalités de demain. A moins que M. Jospin ne fasse la démonstration, grave pour les régimes paritaires, que le gouvernemnt peut se passer globalement du CNPF de la même manière qu'il le contourne pour les trente-cinq heures, en optant pour la négociation d'entreprise et la loi. C'est alors la survie du CNPF qui serait en jeu.

Michel Noblecourt

Les divergences patronales ont dominé la conférence sur les salaires, l'emploi et le temps de travail

LE PATRONAT tempête, la droite *fait de la surenchère, les syndicats* s'inquiètent et Martine Aubry se tait. Au lendemain de la conférence sur l'emploi, marqué par l'annonce des trente-cinq heures au 1er janvier 2000, le paysage social a été violemment secoué par l'annonce, lundi 13 octobre, de la démission de Jean Gandois de la présidence du CNPF. Depuis la déclaration de politique générale du premier ministre, le 19 juin, les patrons sont pourtant prévenus : *« Une loi-cadre ramenant la durée légale du travail à trente-cinq heures avant la fin de la législature (...) sera présentée à l'issue de cette conférence »* sur l'emploi, les salaires et le temps de travail. *M. Gandois n'en démord pas : il va* pouvoir convaincre Lionel Jospin qu'il fait fausse route. Dans les semaines qui suivent, il a plusieurs contacts informels avec l'hôtel Matignon. Jean-Pierre Jouyet, directeur-adjoint du cabinet du premier ministre, chargé des affaires économiques, a lui-même plusieurs contacts avec le « patron des patrons » et *« d'autres personnalités »* du CNPF. Mais pas Denis Kessler, le vice-président chargé des affaires économiques, qui ne cache pas son hostilité à la réduction du temps de travail et ne facilite pas le travail de M. Gandois.

Début septembre, M. Jospin dîne discrètement, au pavillon de musique situé au fond du parc de Matignon, avec une dizaine de grands patrons (Crédit lyonnais, Moulinex, etc.). La rencontre a été organisée par Pascal Lamy, numéro 2 du Crédit lyonnais. Tous le mettent en garde contre une mesure de réduction généralisée du temps de travail. Il les écoute attentivement, mais à aucun moment il ne leur donne le sentiment d'abonder dans leur sens. Dans les jours qui précèdent la conférence, M. Jospin voit *en tête à tête le président du CNPF.*

Pendant toute cette période, le patronat est en ébullition : faut-il *boycotter ce sommet ? Didier Pi*neau-Valencienne, président de la commission sociale du CNPF et patron de Schneider, menace publiquement de ne pas participer à ce sommet social si le gouvernement persiste dans sa volonté de passer aux trente-cinq heures par la voie législative. Martine Aubry dénonce alors *« ce chantage »* patronal. De son côté, M. Gandois s'oppose au boycottage et multiplie les réunions dans les instances patronales pour les convaincre de la nocivité de la politique de la chaise vide. *« Je vais dans la fosse aux lions »*, dit-il avant chacune de ses rencontres avec ses pairs.

Selon certains responsables gouvernementaux, il s'entend aussi avec la ministre de l'emploi pour sauver la conférence. Pour autant, elle indique à celui qui fut son patron chez Pechiney entre 1989 et 1991, que le gouvernement est déterminé à présenter une loi sur les trente-cinq heures. Le patronat compte encore exploiter les divergences qui opposent Mme Aubry à *Dominique Strauss-Kahn, ministre* de l'économie et des finances. Parallèlement, Matignon multiplie les déclarations apaisantes. L'entretien du premier ministre au *Monde*, publié le 16 septembre, est interprété *comme un signe d'ouverture. Il y* déclare que *« la réduction du temps de travail ne pourra se faire qu'avec les entreprises »* et que le *« slogan »* des trente-cinq heures payées trente-neuf est *« anti-économique »*.

L'essentiel des mesures est arbitré le 4 octobre par M. Jospin, au cours d'une réunion à Matignon en présence de Mme Aubry et de M. Strauss-Kahn, soit six jours avant la conférence. Dès le lundi, les principaux responsables patronaux et syndicaux sont mis dans la confidence : s'ils ne connaissent pas le détail de la réforme qui sera proposée, ils savent qu'il y a aura bien une loi, rappelle un conseiller du gouvernement. Pour éviter que la délégation patronale ne claque la porte à peine la conférence ouverte, M. Jospin décide qu'il ne dévoilera le détail du processus de réduction du temps de travail qu'au terme des débat entre les partenaires sociaux, le 10 octobre.

De fait, en annonçant, à l'ouverture de la conférence, qu'il y aura *bien une loi sur le temps de travail,* M. Jospin provoque des remous au sein de la délégation patronale. MM. Kessler et Pineau-Valencienne demande à M. Gandois de quitter la table. Le « patron des patrons » *s'y refuse. « Arrêtez vos conneries,* lance-t-il à M. Kessler. *Je suis quand même le patron, laissez-moi faire »*, dit-il à M. Pineau-Valencienne. A la fin du déjeuner, un petit groupe se forme autour de Jospin. C'est à ce moment-là que M. Gandois demande que la loi d'orientation, dont parlera quelques heures plus tard M. Jospin dans son discours final, soit également *« une loi d'incitation »*.

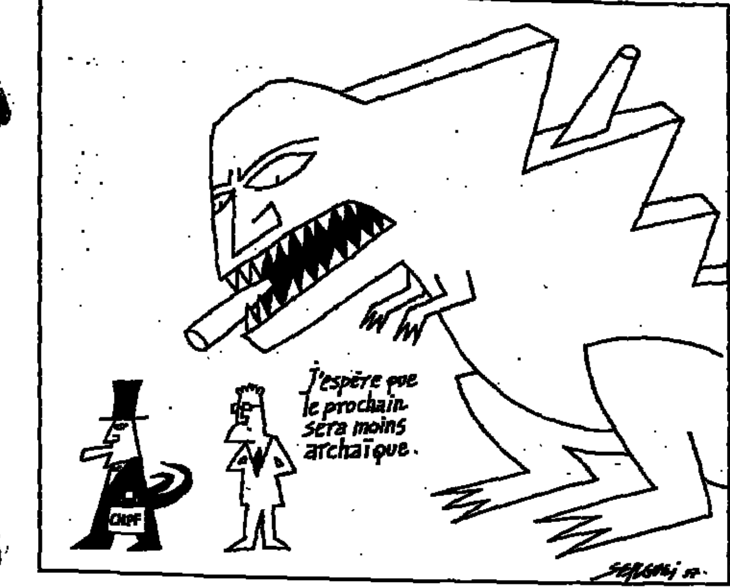
On affirme, dans les milieux gouvernementaux, que M. Gandois ne souhaite pas qu'une seconde loi soit évoquée dans ce discours, mais il incite le premier ministre à dire plutôt qu'il en tirera du bilan des négociations patronat-syndicats *« toutes les conséquences afin de proposer au Parlement les modalités concrètes de mise en œuvre et d'accompagnement de cet abaissement de la durée légale »*. Pour sa part, le président du CNPF affirme qu'on lui a caché jusqu'au dernier moment la phrase essentielle qui fixe la durée légale à trente-cinq heures *« au 1er janvier 2000 »*. Dans l'entourage de M. Jospin, on assure qu'il était impossible de lui cacher cette pièce essentielle du puzzle.

Selon un syndicaliste présent, l'annonce de la date butoir par M. Jospin ne provoque aucune *réaction dans la salle. Mais* quand la séance est levée, M. Gandois explose, pointant un doigt accusateur en direction de Mme Aubry : *« Tu m'as berné »*, lui lance-t-il, rageur. Ecarlate, la ministre de l'emploi nie catégoriquement, répondant par un vouvoyement au tutoyement du président du CNPF. C'est le terme qu'il reprend, quelques minutes plus tard, sur le perron de Matignon.

Le soir même, sur France 2, cependant, M. Gandois ne reprend pas le mot, se disant plutôt *« triste et déçu »*. Chacun l'interprète comme une manière de s'affranchir de la pression qu'ont exercée sur lui les deux « ultras » qui l'ont accompagné tout au long de la journée. Mais dès le lendemain, sur Europe 1, le président du CNPF fait de nouveau *remonter la pression : il* parle d'un *« complot »* ourdi contre lui par M. Jospin et les syndicats.

Comme pour montrer que la vie économique continue, Matignon a envoyé un message aux chefs d'entreprise dès la démission de M. Gandois en annonçant son choix pour Thomson.

Récit des services Entreprises et France



Les syndicats s'inquiètent du rôle du CNPF dans l'avenir

UN « GÂCHIS » : employé par Alain Deleu, le mot résume bien l'état d'esprit des principaux dirigeants syndicaux, après la démission de Jean Gandois, lundi soir. Les regrets et l'inquiétude sont les sentiments les plus partagés. Pour certains, cet acte était prévisible ; pour d'autres, il constitue une réelle surprise. *« Il y a une logique à cette décision, étant donné le refus par le patronat d'une loi sur les trente-cinq heures »*, estime le président de la CFTC, pour qui la situation *« est pire qu'en 1984 »*, après l'échec de la négociation sur la flexibilité. Dans le cas présent, M. Deleu déplore *« une conception des relations sociales où les rapports de forces tiennent une place excessive »*.

Aussitôt connue la démission de M. Gandois, Nicole Notat a rendu un hommage appuyé au président du CNPF, *« un homme de conviction, de parole, de caractère »*, un *« négociateur déterminé »* pour lequel elle avait *« du respect »*. *« Il était en désaccord profond avec la conclusion de la conférence, mais je n'imaginais pas que cela le conduirait à cette décision »*, a poursuivi, sur RTL, la secrétaire générale de la CFDT, qui veut *« croire que le CNPF saura rester l'interlocuteur qu'il doit être aujourd'hui »*.

Marc Blondel, qui avait été le contradicteur de M. Gandois, dimanche sur TF 1, estime que le président du CNPF a démissionné pour deux raisons : les déclarations de certains dirigeants de quitter les organismes paritaires, *« ce qui aboutirait à affaiblir la Caisse nationale d'assurance-maladie et à permettre à Axa de créer la "sécu" privée dont rêvent MM. Bébéar et Kessler »* et la volonté de certains de mener un combat très dur contre le gouvernement. Or *« il n'était pas l'homme pour faire cette politique »*. Le secrétaire général de FO ne cache pas qu'il regrettera l'homme. Même *« têtu comme une bourrique »*, celui-ci *« s'insérait dans un certain dialogue à la française. Or certains patrons n'en veulent plus. M. Gandois avait gelé les choses avec ses déclarations sur le perron de Matignon. Maintenant, c'est la glaciation »*.

Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a déclaré, lundi, que la démission du président du CNPF *« augurait très mal »* de l'avenir et *« ne pouvait que renforcer l'appel »* à la mobilisation des salariés. *« Il est à craindre que le poids des ultras dans le CNPF va maintenant influer très fort dans le positionnement »* de l'organisation patronale, a ajouté M. Viannet, sur France-Inter, en citant parmi les *« ultras »* Denis Kessler et Didier Pineau-Valencienne, respectivement président de la commission économique et de la commission sociale. Pour M. Viannet, *« les raisons de cette démission vont au-delà de la conférence »*. *« Jean Gandois avait engagé un débat au forceps pour la réforme du CNPF, réforme qui portait la volonté de desserrer l'étreinte des barons et des branches les plus rétrogrades, l'UIMM, les banques et assurances »*, a-t-il affirmé.

Marc Vilbenoît estime qu'*« il y a un vrai problème de radicalisation au CNPF »*. *« Ce serait une erreur majeure de la part du patronat de pratiquer la politique de la terre brûlée »*, prévient le président de la CFE-CGC, qui salue en Jean Gandois *« un interlocuteur rugueux »*, mais qui *« s'engageait et tenait parole »*.

Alain Beuve-Méry et Frédéric Lemaître

La droite met en cause la méthode de M. Jospin

● **Philippe Séguin** : tout en refusant de commenter *« un événement interne à une organisation professionnelle »*, le président du RPR revient dans un entretien publié mardi 14 octobre par *Le Parisien* sur la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, en assurant qu'*« il y a tromperie sur la marchandise »*. *« Il n'y a pas eu la moindre négociation, mais une simple mise en scène pour mieux orchestrer la notification par le gouvernement des décisions qu'il avait déjà prises »*, affirme M. Séguin.

● **Alain Madelin** : *« M. Jospin s'était engagé à ne pas faire les 35 heures contre les entreprises. (...) En démissionnant, M. Gandois prend acte du fait que le gouvernement n'a pas tenu son engagement. (...) Quelle triste conclusion que celle de cette conférence pour l'emploi qui s'achève par un coup de force de la part du gouvernement ! »*, a déclaré le président de Démocratie libérale.

● **François Bayrou** : pour le président de Force démocrate, la démission de M. Gandois est un triple *« mauvais signe : pour l'entreprise, pour la méthode du gouvernement et pour l'avenir des relations sociales »*. *« Chaque fois qu'elles seront en situation de concurrence avec nos voisins européens, [les entreprises] auront un handicap particulier. (...) C'est un très mauvais signe pour l'avenir parce que maintenant, on risque de trouver un patronat dur en face de syndicats durs »*, a affirmé M. Bayrou.

● **Philippe de Villiers** : pour le président du Mouvement pour la France, la démission de M. Gandois *« est la conséquence de la méthode Jospin : le mépris pour tout ce qui n'est pas socialiste. (...) Hier, il s'attaquait aux familles. Aujourd'hui, ce sont les entreprises qui font les frais de l'aveuglement dogmatique du gouvernement »*.

● **Jean-Marie Le Pen** : le président du Front national a dit comprendre la démission de M. Gandois, mardi 14 octobre sur Europe 1, car *« il y a incompatibilité totale entre les points de vue du patronat et les points de vue du gouvernement et des syndicats »*. M. Le Pen a souligné que les 40 heures avaient été *« instituées à un moment où il aurait mieux valu travailler plus longtemps, puisque c'était juste quatre ans avant 1940 »*. Il s'est également dit *« choqué »* du fait que M. Gandois ait suggéré que son successeur devrait avoir un tempérament de *« tueur »*, jugement qu'il qualifie d'*« un peu excessif dans le domaine de la négociation »*.

● **François Hollande** : le premier secrétaire délégué du Parti socialiste a regretté la démission de M. Gandois, en affirmant que *« l'heure est à la négociation, pas à la guerre »*. *« La lutte contre le chômage, c'est l'intérêt de tous et cela ne se fera pas contre les entreprises. Cela ne peut pas se faire non plus contre les salariés, c'est aussi ce que le CNPF doit entendre aujourd'hui »*, a ajouté M. Hollande.

Le projet de Mme Aubry sur les emplois-jeunes a été définitivement adopté par les députés

LES DÉPUTÉS ont applaudi l'adoption définitive, lundi 13 octobre, du projet de loi de Martine Aubry sur l'emploi des jeunes. Le texte a été approuvé par 170 députés, 10 ont voté contre et deux se sont abstenus lors du scrutin public réclamé par le groupe socialiste pour solenniser l'adoption de cette première loi emblématique de la nouvelle législature. Les groupes PS, PCF et RCV avaient appelé à voter *pour*, le RPR et l'UDF contre. Un seul député RPR, Frank Marlin (Essonne), a voté pour la loi Aubry, comme Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne). De son côté, Raymond Barre (UDF, Rhône) a fait savoir qu'il avait voulu s'abstenir, ainsi que Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme). Nicolas Dupont-Aignan (RPR, Essonne) et Pierre Cardo (UDF, Yvelines) ont répété la position de leurs groupes, favorables à l'objectif général du texte – *« une belle intention »* – mais opposés à ses modalités.

La loi – le volet pour les secteurs public et associatif du plan emploi-jeunes du gouvernement – peut désormais entrer en application. Le rapporteur du projet, Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), s'apprête à publier un rapport d'information destiné aux utilisateurs de ces emplois, estimant que le Parlement ne doit pas laisser le monopole de l'interprétation des textes au gouvernement. Voici les principales dispositions de la loi :

● **Objectif** : créer 350 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public, parapublic et associatif, en trois ans, dans les domaines des activités sportives, culturelles, éducatives, d'environnement et de proximité. Les contrats, de droit privé, sont d'une durée de cinq ans, non renouvelables. Ils comportent une période d'essai d'un mois, renouvelable une fois, et peuvent être rompus chaque année sous certaines conditions.

● **Bénéficiaires** : ils doivent avoir entre dix-huit et vingt-six ans, ou entre vingt-six et trente ans s'ils ne bénéficient pas des assurances-chômage. Un organisme peut recruter un chômeur, quel que soit son âge, dans le but d'encadrer des salariés sous le régime des emplois-jeunes. L'Unedic verse pendant quelques mois à l'organisme employeur les indemnités du chômeur concerné.

● **Financement** : les rémunérations des jeunes sont assurées, à hauteur de 80 % du SMIC, par l'Etat, les 20 % restant par l'employeur. Celui-ci peut toutefois verser une rémunération supérieure et recevoir des cofinancements. Un contrat coûte 92 000 francs par an à l'Etat. Deux milliards de francs sont mobilisés pour le lancement du dispositif dès 1997. Celui-ci coûtera 10 milliards de francs en 1998 et 35 milliards en année pleine, sans compter les crédits d'accompagnement. Les sommes consacrées au RMI peuvent être utilisées par le département pour financer un emploi-jeune occupé par un bénéficiaire du RMI.

● **Education nationale** : 40 000 recrutements doivent être opérés d'ici la fin de l'année (30 000 dans les écoles et 10 000 dans les collèges). Les établissements privés sous contrat avec l'Etat pourront en bénéficier. Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat, le niveau souhaité étant *« bac + 2 »*. Le salaire est de 6 663,37 francs brut par mois, soit le SMIC, pour 39 heures hebdomadaires (*Le Monde* du 12 septembre).

● **Sécurité** : 20 000 postes d'*« adjoints de sécurité »* vont être ouverts dans la police nationale, dont 8 250 d'ici à la fin de 1998, pour les jeunes âgés de dix-huit à vingt-six ans. Les 1 650 premiers recrutements auront lieu d'ici la fin de l'année, essentiellement dans les rangs des policiers auxiliaires. Ils correspondent à des contrats de droit public, entièrement financés par l'Etat (80 % des rémunérations sont assurées par le ministère de l'emploi, 20 % par le ministère de l'intérieur). Les jeunes suivront une formation de deux mois et pourront être, selon les missions, armés de pistolets calibre 7,65.

● **Médiation** : le ministère de l'intérieur a annoncé la création de 15 000 postes d'*« agents locaux de médiation »*, sur des contrats de droit privé et hors de la police nationale. Leur financement sera assuré à 80 % par l'Etat (ministère de l'emploi) et à 20 % par les collectivités locales, les associations ou les bailleurs de logements sociaux. Leur rôle contribuera à *« relever le niveau de la sécurité »* dans une commune, une agglomération urbaine, des offices HLM, des transports ou aux abords des établissements scolaires.

● **Création d'entreprise** : un dispositif d'encouragement à la création d'entreprise par un titulaire d'emploi-jeune prévoit une aide au démarrage, de 30 000 francs en moyenne, et le financement d'un suivi de trois ans.

● **Les préfets** : leur rôle consistera à donner leur accord ou à refuser les projets des élus locaux ou des associations désireuses de conclure une convention pour créer des emplois-jeunes. Les préfets devront susciter l'émergence de nouveaux projets et devront s'appuyer sur les agences de l'ANPE, les missions locales d'insertion et les comités de bassins d'emplois pour sélectionner les candidats (*Le Monde* du 27 septembre).

Fabien Roland-Lévy

هكذا من الإهمال

La majorité ne devrait pas compliquer la discussion budgétaire

L'Assemblée nationale commence l'examen de la loi de finances

Le projet de loi de finances pour 1998 commence à être débattu, en séance publique, mardi 14 octobre à l'Assemblée nationale. La majorité, qui ne devrait pas compliquer la tâche du gouvernement, est moins riche *en familiers des procédures budgétaires* que l'opposition, qui peut s'appuyer sur tous ses anciens ministres.

LES COMMISSAIRES aux finances sont sur le qui-vive. Ils sont quelque soixante-treize députés à constituer le rouage essentiel de la discussion budgétaire qui débute, mardi 14 octobre, en séance publique à l'Assemblée nationale. Soixante-treize élus, qui ont déjà planché, la semaine dernière, sur des amendements. Soixante-treize parlementaires qui vont animer le débat sur la première loi de finances présentée par le gouvernement de Lionel Jospin.

Les rangs sont formés. A première vue, le gouvernement peut aborder sereinement son marathon budgétaire. La commission des finances a un président à poigne, le socialiste Henri Emmanuelli, qui s'est montré extrêmement conciliant. Il a de lui-même freiné ceux des socialistes qui voulaient durcir le barème de l'impôt sur la fortune et renforcer la fiscalité de l'épargne. La majorité *« plurielle »* ne semble pas vouloir faire entendre sa diversité au-delà du raisonnable.

Certes les communistes, par la voix de leur président de groupe Alain Bocquet, ont pu estimer que le *« compte n'y était pas »*. Certes, les Verts auraient souhaité promouvoir davantage *« une fiscalité écologique »*. Mais lors des travaux en commission, ces critiques ou souhaits n'ont révélé aucune ligne de fracture.

L'inconnue de ce débat budgétaire vient d'ailleurs, d'un certain déséquilibre d'expérience au détriment de la majorité et en faveur de l'opposition. Au sein de la commission des finances, le RPR et l'UDF alignent un mélange de *« ténors »* et de vieux routiers des finances publiques. On y trouve, en effet, deux anciens ministres du budget, les députés RPR des Hauts-de-Seine et UDF de la Mayenne, Nicolas Sarkozy et François d'Aubert, actifs, férus de coups politiques, auxquels s'ajoutent le prédécesseur de M. Emmanuelli, le centriste Pierre Méhaignerie et l'ancien ministre de l'économie Alain Madelin. Derrière eux, se rangent une escouade de députés *« experts »*, souvent fiscalistes pointus, à l'image d'un Philippe Auberger (RPR, Yonne), d'un Charles-Amédée de Courson (UDF-FD, Marne), d'un Jean-Jacques Jegou (UDF-FD, Val-de-Marne), ou d'un Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne). L'opposition a par ailleurs prévu de réunir pour la première fois l'intergroupe RPR et UDF, mardi, à quelques heures du début de l'examen du budget dans l'hémicycle.

BAPTÊME DU FEU

Face aux vieux briscards des discussions budgétaires, la majorité, *« génération Jospin »* oblige, présente beaucoup de *« bleus »*, pas toujours rompus aux subtilités de procédure, et qui, dès la semaine dernière, s'attiraient les sarcasmes peu charitables des élus de l'opposition plus expérimentés.

Côté majorité, la ligne de front repose sur un trio composé de M. Emmanuelli, du rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS, Isère) et d'Augustin Bonrepaux (PS, Ariège). MM. Migaud et Bonrepaux ont été de toutes les batailles budgétaires depuis 1993, se relayant parfois seuls, des heures durant au micro. Ce trio peut compter sur deux orateurs familiers des débats de lois de finances : Julien Dray (PS, Essonne) et Jean-Pierre Brard (apparenté communiste, Seine-Saint-Denis). Pour de nombreux autres, c'est le baptême du feu.

Le groupe socialiste, qui n'avait pas tout de suite cadré la discussion, s'est résolu à donner des orientations politiques plus strictes mercredi 8 octobre, en peignant l'ensemble des amendements déposés par ses membres. La veille, un petit cafouillage s'était produit en commission sur l'amendement UDF maintenant la suppression de certains avantages fiscaux, voté avec l'appoint de quelques voix socialistes et communistes alors que le rapporteur général du budget avait demandé à M. Bonrepaux, avant la séance, de retirer son amendement sur le même thème.

Au total, une trentaine d'amendements seulement sur les 220 déposés sur la première partie du budget – les recettes – ont été adoptés par la commission des finances. Si le gouvernement les dispense d'un *« gage »* avec de nouvelles recettes, ils alourdiraient le déficit budgétaire de 610 millions de francs, le portant à 258,37 milliards de francs. Ces amendements ne seront pas examinés en séance publique avant mercredi. Le projet de loi de finances doit en effet être présenté mardi après-midi par le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn et le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter.

Interviendront ensuite le rapporteur général du budget et le président de la commission des finances. L'ancien rapporteur général du budget Philippe Auberger (RPR) défendra une exception d'irrecevabilité et le député UDF Marc Laffineur (Maine-et-Loire) posera la question préalable. Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne) défendra une motion de renvoi en commission. Les principaux orateurs de la discussion générale seront : Alain Bocquet pour le PCF, Pierre Méhaignerie pour l'UDF, Roland Carraz, membre du Mouvement des citoyens, pour le RCV, Augustin Bonrepaux pour le PS et Nicolas Sarkozy pour le RPR.

Caroline Monnot

Les armées vont passer des commandes pluriannuelles pour faire baisser les prix

En s'engageant fermement envers les fabricants de matériels militaires, l'Etat tente une expérience visant à obtenir une meilleure rentabilité. Mais ce ne sont pas les constructeurs du Rafale qui en profiteront

LE MINISTÈRE de la défense a été autorisé à expérimenter, en 1998, un système de commandes groupées pluriannuelles. De cette procédure, qui est nouvelle en France mais que pratiquent déjà notamment les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède ou l'Italie, le gouvernement espère une baisse sensible du coût des matériels. De leur côté, les industriels chargés des programmes attendent des engagements de l'Etat à long terme, en lieu et place de commandes annuelles ponctuelles qui n'aident pas à organiser et à rentabiliser la production en série.

Il est facile de comprendre, dit-on à la délégation générale pour l'armement, que, par exemple, *« le prix d'achat unitaire de dix radars n'est pas le même que celui de trois cents »* et que *« l'Etat est fondé, en signant une commande globale d'un seul coup, à obtenir du fournisseur un prix calculé sur l'ensemble de la série et non sur quelques unités »*. De même, pour le fabricant, ce type de commande est le *« gage d'une meilleure visibilité »* sur le long terme. Mais ce mécanisme se heurte à un principe fondamental du droit budgétaire français : l'annualité. Il impose le vote annuel du budget par le Parlement, afin d'éviter que l'Etat ne soit lié par la multiplication d'engagements de dépenses à long terme, qui obérerait la marge d'initiative financière des gouvernements. En matière de défense, il existe bien des lois de programmations militaires pluriannuelles, mais elles ne sont qu'indicatives et elles sont, pratiquement, remises en cause à chaque budget annuel.

En préparant la loi de programmation 1997-2002, le ministre de la défense, Charles Millon, avait imaginé de pouvoir user de la procédure des commandes groupées dans sa négociation avec Dassault-Aviation pour un contrat portant sur 48 avions de combat Rafale. En échange, ses constructeurs s'engagaient à diminuer leurs prix de 10 % environ. Les négociations ont été interrompues par la défaite de la droite aux législatives. A l'époque, néanmoins, la direction du budget avait fait valoir que le choix du programme Rafale, pour démontrer la validité de la nouvelle procédure, lui paraissait inadapté dans la mesure où une telle commande pluriannuelle – avoisinant les 17 milliards de francs – ne manquerait pas d'ôter toute souplesse à la gestion des crédits alloués, chaque année, aux deux clients de l'avion, l'armée de l'air et la marine.

Successeur de M. Millon, Alain Richard a donc repris le dossier. Avec l'accord du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, la procédure financière en question va être expérimentée sur des programmes de moindre importance pour éviter la *« rigidification »* des budgets. Quatre programmes ont, ainsi, été retenus pour ce début de mise en place, en France, de commandes militaires groupées. Il s'agit du missile air-air Mica et du missile air-sol Apache antipiste conçus par Matra, de la torpille légère MU-90 (associant des industriels français et italiens sous le contrôle de l'arsenal de Saint-Tropez) et du stato-réacteur Vesta du groupe Aerospatiale, qui devrait assurer la propulsion d'un nouveau missile aéroporté nucléaire (après l'ASMP actuel du Mirage 2000-N) et du futur missile antinavire destiné à prendre la succession de l'Exocet.

Ces commandes pluriannuelles ne dépasseront pas 1,5 % du montant total du budget d'équipement des armées, qui doit être de 81 milliards de francs en 1998. Cette procédure expérimentale pourrait être étendue à d'autres projets au vu de ses résultats. Le ministère de la défense estime qu'il peut accepter d'y consacrer entre 7 et 10 % de ses crédits d'équipement. Dans un premier temps, les économies attendues devraient atteindre 5 %. Mais l'objectif recherché est de l'ordre de 10 %, si les fournisseurs parviennent à maîtriser leur outil de production, à contenir leurs marges et à procéder à des approvisionnements réguliers. L'un des avantages de cette solution est aussi de favoriser l'exportation. Selon un responsable de Matra, en effet, *« ces commandes globales apportent aux programmes une crédibilité qui a fait défaut par le passé, dans la mesure où seule une assurance verbale pouvait être donnée au client quant à la mise en service effective d'un matériel dans les armées françaises »*.

Jacques Isnard

Vingt-six Mirage 2000 cloués au sol

Faute de crédits d'entretien suffisants pour 1998, l'armée de l'air va devoir immobiliser au sol vingt-six avions Mirage 2000, soit 8,2 % de la Force aérienne de combat. Le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, et le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, l'ont déploré, la semaine dernière, devant les députés de la commission de la défense. Le général Douin a qualifié ces réductions de crédits – environ 4,6 % par rapport à 1997 – de *« préoccupantes »*. En 1997, déjà, une vingtaine de Jaguar ont été bloqués au sol. Le ministre de la défense a estimé que les aviateurs devront étaler dans le temps leurs opérations de gros entretien et que la disponibilité de l'aviation de combat (soit 315 appareils) ne pourra pas être amoindrie longtemps *« sans dommages »*.

M. Delors conteste « l'opportunité » de la hausse des taux

JACQUES DELORS a critiqué, le 13 octobre, sur LCI, *« l'opportunité de la décision »* de la Banque de France, qui a relevé, jeudi 9 octobre, l'un de ses taux d'intérêt, *« à quelques mois d'une décision encore plus importante qui sera de fixer le démarrage de l'Union économique et monétaire »*. L'ancien président de la Commission européenne a estimé que *« les banquiers centraux doivent se méfier, car s'ils donnent l'impression qu'ils sont les maîtres de tout, l'Union économique et monétaire risque d'être rejetée par l'opinion publique. Il y avait opportunité de ne rien faire en ce moment »*. De son côté, le rapporteur général du budget (PS), Didier Migaud, a jugé que se posait *« le problème de la légitimité »* du Conseil de la politique monétaire et du gouverneur de la Banque de France, ajoutant : *« Si M. Trichet avait raison, cela se saurait quand même depuis longtemps. »*

DÉPÊCHES

■ **ÉLYSÉE : Les représentants des syndicats de médecins ont déjeuné**, lundi 13 octobre, avec Jacques Chirac. L'Elysée avait pris l'initiative de cette rencontre en conviant les responsables du Centre national des professions de santé (CNPS), présidé par Claude Maffioli, également président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Le chef de l'Etat a assuré qu'il veillerait *« au respect des principes de la médecine libérale »*, en soulignant que la maîtrise des dépenses d'assurance-maladie ne doit pas se faire *« au mépris des principes de la médecine libérale ni conduire à un quelconque rationnement des soins »*.

■ **IMMIGRATION : Philippe Séguin s'est « interrogé »**, le 14 octobre, dans un entretien au *Parisien*, *« sur le sort des sans-papiers recalés ». « S'il est vrai que le nombre de régularisations devait s'avérer modeste, comme l'annonce le gouvernement (...), que va-t-on faire* [des autres] *?* s'interroge le président du RPR. *Le premier ministre prétend qu'il va organiser le retour à leur pays d'origine. Mais, alors, ce ne seront plus des charters, qu'il faudra affréter, ce sont des lignes régulières, qu'il faudra ouvrir. »*

■ **SERVICE NATIONAL : les députés ont adopté, lundi 13 octobre**, en deuxième lecture, le projet de loi du ministre de la défense réformant le service national. Le PS a voté pour le texte, le PCF et le RCV se sont abstenus, l'opposition RPR-UDF a voté contre. Les députés ont annulé l'essentiel des modifications du texte adoptées par les sénateurs, rétablissant ainsi l'*« appel de préparation à la défense »* que les sénateurs avaient voulu baptiser *« rencontre armées-jeunesse »*.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen a déclaré**, mardi 14 octobre, sur Europe 1, qu'il serait candidat à la présidence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des élections de mars 1998.

■ **RÉGIONALES : deux délégations du PS et des Verts se sont rencontrées**, lundi 13 octobre, pour préparer les élections régionales. Un premier groupe de travail a été chargé d'élaborer un programme fixant les contours de plates-formes nationales discutées ensuite dans les régions. Un second doit étudier la création des listes communes. Les deux délégations se sont montrées *« optimistes »*, les Verts déclarant toutefois que *« tout peut encore basculer »*.

■ **CODIFICATION : Lionel Jospin a installé, lundi 13 octobre**, pour un troisième mandat de quatre ans, la Commission supérieure de codification, qui est présidée par le premier ministre. Il a renouvelé Guy Braibant au poste de vice-président. Parmi les vingt codes inscrits au programme de la commission, M. Jospin a cité *« le code des étrangers, dont l'utilité est évidente »*.



Attenti
risque de fa
votre r

هكذا من الإمل

SANTÉ PUBLIQUE La récente décision du gouvernement d'instaurer une nouvelle taxe de 2,5 % sur les cigarettes, dont les recettes seront affectées à l'assurance-maladie, a déclenché de vives réactions chez les industriels du tabac. Se référant à une directive européenne, ils estiment que le gouvernement n'a pas le droit d'instaurer un nouvel impôt. ● À L'INVERSE, le professeur Maurice Tubiana, président de l'Alliance française pour la santé, souhaite une réforme fiscale visant à augmenter d'environ 10 %, d'un coup, le prix des cigarettes. Il propose en outre d'imposer de manière identique tous les produits du tabac. ● UNE NOUVELLE CAMPAGNE sur le thème « La vie sans tabac, vous commencez quand ? » est lancée par le Comité français d'éducation pour la santé et la CNAM. Elle s'appuie sur une enquête de l'IFOP qui montre que 53 % des fumeurs ont déjà tenté de s'arrêter de fumer.

La nouvelle taxation du tabac risque de relancer la guerre des prix

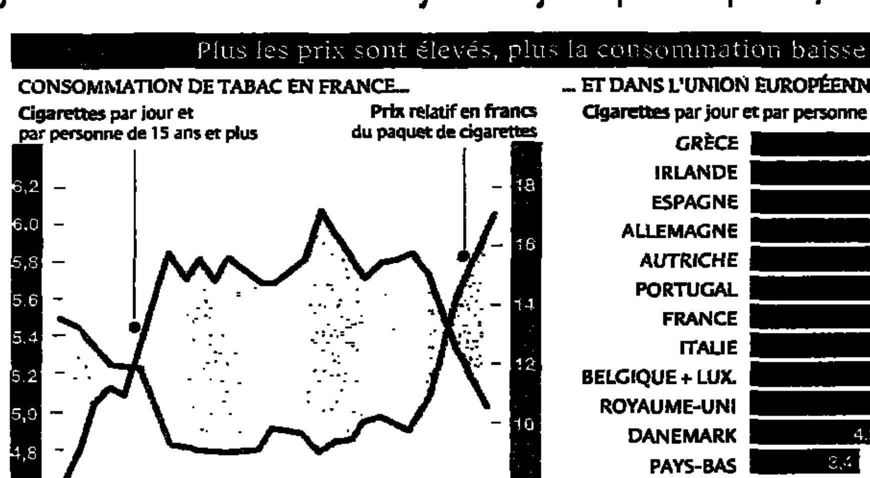
Les fabricants de cigarettes dénoncent l'illégalité de la taxe supplémentaire destinée à financer une partie du coût sanitaire du tabagisme. L'arrêté d'homologation des nouveaux tarifs n'ayant toujours pas été publié, R. J. Reynolds a déposé un recours pour « excès de pouvoir »

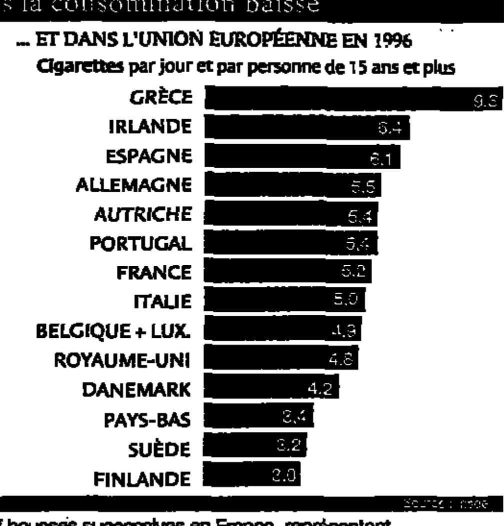
LA GUERRE du tabac aura-t-elle lieu ? L'instauration prochaine d'une nouvelle taxe de 2,5 % sur les cigarettes, dont les recettes (1,3 milliard de francs) seront affectées à l'assurance-maladie, pourrait donner aux fabricants l'occasion de relancer la guerre des prix. Confrontés, depuis plusieurs années, à une forte baisse de la consommation, les industriels du secteur tentent désespérément d'infléchir la tendance, avec pour seule arme la baisse des tarifs. Or ce combat est contrarié par la volonté exactement inverse du gouvernement. A la recherche de nouvelles rentrées fiscales et soucieux de préserver la santé publique, il n'entend pas abandonner sa stratégie de hausse régulière des prix, entamée après le vote, en 1991, de la loi Evin.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a ainsi précisé, devant la commission des comptes de la Sécurité sociale, vendredi 26 septembre, que cette recette nouvelle financerait *« des actions de santé publique menées dans le domaine de la prévention du tabagisme chez les jeunes et une partie du coût pour l'assurance-maladie que génère la consommation de tabac »*. L'Assemblée nationale en discutera le 27 octobre, lors de l'examen du projet de loi de finacement de la Sécurité sociale.

Cette annonce survient à un moment où, à en croire les cigarettiers, le marché est passablement *« désorganisé »*. Il faut remonter à novembre 1996 pour en trouver les prémices, avec le lancement par Rothmans de la Winfield, la blonde la moins chère du marché – le paquet de 30 cigarettes vaut 22 francs. En quelques mois, le nouveau produit a raflé des parts de marché importantes au détriment de toutes les autres marques. Lorsque intervient une hausse des taxes, le 20 décembre 1996, Rothmans préfère rogner sur ses marges plutôt que modifier le prix de son nouveau produit. Pour contrer cette offensive commerciale, la concurrence est obligée de se lancer dans une spirale à la baisse. Dès le mois de février, certains envoient au ministère de l'économie de nouvelles grilles affichant des tarifs en diminution (*Le Monde* du 3 avril).

Plus les prix sont élevés, plus la consommation baisse





Entre septembre 1991 et décembre 1996, le tabac a subi neuf hausses successives en France, représentant un doublement des prix, alors que, sur la même période, la consommation a chuté de 8,5 %. Le phénomène se retrouve dans tous les pays européens qui ont engagé la même politique. En revanche, en Grèce, le prix du tabac est deux fois moins élevé qu'au Danemark et la consommation y est double.

« SPIRALE PERVERSE »

Les pouvoirs publics ont, au maximum, onze semaines pour publier un arrêté d'homologation des nouveaux prix, comme la loi les y oblige. Car, si le gouvernement a toute latitude pour décider de nouvelles hausses des taxes, il ne peut légalement s'opposer à une baisse des tarifs réclamée par les fabricants. La réglementation stipule en effet que *« les fabricants déterminent librement les prix maxima de vente au détail de leurs produits »*. Près de sept mois plus tard, l'arrêté n'a toujours pas été publié. Pendant ce temps, la Winfield continue son bonhomme de chemin : de la dix-huitième place lors de son lancement, avec 1,1 % des ventes en volume, elle passe à la troisième place au mois d'août, avec 6,4 %, juste derrière la Marlboro et la Gauloise sans filtre. Alors que la consommation est en baisse de 4,91 % depuis janvier, Rothmans occupe désormais, grâce au succès commercial de la Winfield, 22,4 % des parts du marché de la cigarette blonde, contre 16 % en novembre 1996.

« Le gouvernement, et lui seul, avait les moyens d'arrêter cette spirale perverse en redéfinissant des règles qui préservent les recettes fiscales de l'Etat et garantissent la libre concurrence entre fabricants », écrit Jacques Leclerc, vice-président pour l'Europe du Sud de R. J. Reynolds International, dans un texte paru dans *La Tribune* du mardi 7 octobre. En refusant d'accéder aux demandes des fabricants, les pouvoirs publics auraient commis une *« infraction au principe de liberté de fixation des prix, et au principe de l'égalité devant la loi »*, a confirmé au *Monde* M. Leclerc. *« Nous n'avons pas la possibilité de baisser nos prix, ni même de lancer de nouveaux produits. De fait, le gouvernement a permis à une marque d'occuper artificiellement une part du marché, sans autoriser les autres à contre-attaquer »*, précise-t-il. Devant l'immobilisme du ministère de l'économie, la société R. J. Reynolds a déposé pendant l'été un recours au tribunal administratif pour *« excès de pouvoir »*, en vue d'obtenir *« réparation du préjudice financier subi »*.

Technique, le débat n'en est pas moins essentiel pour les fabricants de tabac, qui s'inquiètent désormais des effets néfastes sur les ventes de cigarettes, de la nouvelle taxe de 2,5 %. Se référant à une directive européenne d'octobre 1992, ils estiment que le gouvernement n'a pas le droit d'instaurer un nouvel impôt sur le tabac. Une position que ne partage pas la direction générale des douanes : la création d'une taxe de 0,74 % affectée au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) n'avait pas provoqué, en son temps, l'opposition des instances européennes. *« Et pour cause,* explique Jacques Leclerc, *nous n'avions pas porté plainte à l'époque. Mais, en 1984, l'Etat avait déjà été obligé, par une décision européenne, de renoncer à la vignette tabac après la mobilisation des fabricants. »*

RÉDUIRE LES MARGES

En attendant cette nouvelle ponction fiscale, et pour freiner la chute de la consommation, les fabricants rappellent qu'ils ont, malgré tout, les moyens de contrarier la volonté gouvernementale en décidant de ne pas répercuter la nouvelle taxe sur leurs prix de vente au détail, quitte à réduire leurs marges. Ils soulignent aussi qu'une répercussion intégrale menacerait de toute façon les objectifs fiscaux du gouvernement. C'est la quadrature du cercle : bénéfique en termes de santé publique, une nouvelle baisse de la consommation que ne manquera pas de provoquer la hausse des prix réduira automatiquement le montant des recettes fiscales.

Le moment est donc sans doute venu de remettre à plat l'ensemble du système, particulièrement complexe en France. Le Comité national contre le tabagisme (CNCT) propose notamment une harmonisation vers le haut des taxes. Le tabac à rouler et à pipe, par exemple, est moins taxé que les cigarettes. *Les fumeurs l'ont bien compris, qui* modifient leurs comportements et se tournent de plus en plus nombreux vers ce produit : de 1991 à 1996, la consommation de tabac en vrac a augmenté de 43 %, tandis que celle des cigarettes a baissé de 11,3 %. Le CNCT préconise aussi de revoir, à la hausse, les taxes sur les allumettes et les briquets, dont les fumeurs sont les principaux utilisateurs.

Le professeur Maurice Tubiana, président de l'Alliance française pour la santé-Coalition contre le tabagisme, plaide également pour une réforme fiscale qui permette *« de combattre efficacement le fléau de santé publique qu'est le tabagisme et de préserver les recettes de l'Etat »*. Son projet : augmenter *« d'environ 10 % d'un coup le prix des cigarettes »* et surtout modifier la structure des taxes afin *« d'imposer de manière identique tous les produits du tabac »*.

Les fabricants, on s'en doute, voient d'un mauvais œil une telle perspective. Selon Jean-Paul Truchot, délégué général du Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), il faut *« arrêter d'analyser le marché par l'offre »*. *« Désormais,* dit-il, *c'est le consommateur qui impose ses choix. Il privilégie les cigarettes à bas prix, le tabac à rouler, les cigarillos. Réclamer une augmentation inconsidérée des taxes, c'est imposer une prohibition par les prix et donc favoriser le marché de la contrebande. »*

A mots couverts, la direction des douanes n'est pas loin de reconnaître que la taxation du tabac a atteint un niveau susceptible d'engendrer à terme un développement du marché parallèle, qui représente actuellement 1 à 2 % des ventes totales de cigarettes. Reste que les fabricants semblent oublier un peu vite qu'une part de la baisse de la consommation peut être attribuée à des fumeurs qui ont tout simplement décider... d'arrêter de fumer.

Acacio Pereira

Le dispositif actuel de taxation

Les cigarettes sont actuellement soumises à trois types de taxes : une TVA de 20,6 % sur le prix de vente au détail ; une taxe de 0,74 % affectée au budget annexe des prestations sociales agricoles (Bapsa), également calculée sur le prix de vente au détail ; enfin, un droit de consommation de 58,3 %, comportant une part proportionnelle et une part spécifique égale à 36,6651 francs par 1 000 cigarettes. En 1996, les taxes sur le tabac ont rapporté à l'Etat 54,4 milliards de francs.

La forme que prendra la nouvelle taxe de 2,5 %, qui doit rapporter 1,3 milliard de francs au budget de l'assurance-maladie, n'est pas encore connue. Il s'agira soit d'une taxe supplémentaire, soit d'un prélèvement sur les taxes existantes. En 1996, Jacques Barrot avait déjà affecté 0,7 % des recettes fiscales du tabac à l'assurance-maladie. L'Etat pourrait donc décider d'augmenter cette affectation de 1,8 point, ce qui lui permettrait d'atteindre les 2,5 % escomptés.

Plus de la moitié des fumeurs ont déjà tenté un sevrage

« LA VIE SANS TABAC, vous commencez quand ? » Le Comité français d'éducation pour la santé (CFES) et la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ont rendu publique, mardi 7 octobre, une nouvelle campagne de lutte contre le tabagisme, destinée cette fois à inciter les 13,5 millions de fumeurs à en finir avec leur dépendance. Le message a été conçu sur la base d'une enquête, menée en septembre 1997 par l'IFOP auprès de 1000 personnes, qui révèle qu'une large majorité de fumeurs souhaite se libérer du tabac.

Selon l'IFOP, 53 % des fumeurs déclarent avoir déjà tenté d'arrêter de fumer. Cette tentative est directement corrélée au nombre de cigarettes consommées : si 47 % des fumeurs de moins d'un demi-paquet par jour ont déjà essayé d'arrêter, la proportion passe à 67 % chez les fumeurs de plus d'un paquet par jour. *La décision est aussi liée à l'âge : deux tiers des* personnes ayant tenté d'arrêter avaient entre 35 ans et 50 ans.

Les jeunes restent la cible privilégiée de cette campagne de prévention. S'ils semblent sensibles aux ravages du tabagisme, six fumeurs sur dix, chez les 15-24 ans, n'ont jamais tenté d'arrêter de fumer. Néammoins, l'évolution de leur consommation traduit une tendance à la baisse. *Chez les adolescents de 12 à 18 ans, le* tabagisme est en régression. 46 % d'entre eux s'adonnaient au tabac en 1977, contre 34 % en 1996 (*Le Monde* du 29 mai). Ce phénomène reflète, selon l'IFOP, l'essoufflement progressif du mythe du fumeur chez les jeunes, dont *« la plupart conçoivent l'arrêt comme l'accès au stade d'adulte »* et considèrent désormais le sevrage tabagique comme *« la véritable initiation »*.

SE LIBÉRER D'UNE DÉPENDANCE

Les motivations des fumeurs repentants interrogés par l'IFOP sont de plusieurs natures. Elles traduisent d'abord la prise de conscience des conséquences de la consommation de tabac sur la santé : 37 % expliquent leur décision par une grossesse, 36 % par l'annonce d'une maladie grave. Ensuite, la hausse du prix du tabac est un élément incitatif non négligeable, cité par 26 % des sondés et 45 % des 15-24 ans. Enfin, le désir de se libérer d'une dépendance a été une motivation importante pour 28 % des fumeurs qui ont essayé d'arrêter.

Les personnes interrogées insistent sur la difficulté qu'il y a à sortir du tabagisme. « Pour s'arrêter de fumer, il n'y a que la volonté qui compte », déclarent la majorité des personnes interrogées. 85 % d'entre elles disent n'avoir eu recours à aucune aide extérieure et 70 % avoir choisi d'arrêter *« du jour au lendemain »*.

L'entourage familial, personnel et professionnel joue un rôle essentiel. Pour plus d'un tiers des adeptes du tabac ayant échoué dans leur tentative, la présence de fumeurs dans l'entourage amical a été vécu comme *« un obstacle important »*. Le stress professionnel semble également un frein, ainsi que le risque de prise de poids, surtout chez les femmes.

K. N.

Les évêques rejettent la « fausse alternative » entre répression et libéralisation des drogues

POUR LA PREMIÈRE fois, l'épiscopat français se prononce sur les drogues. Il le fait à travers une déclaration publiée, mardi 14 octobre, par sa commission sociale, que préside Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers. Celle-ci a consulté quelques-uns des meilleurs spécialistes (Anne Coppel, Alain Ehrenberg, Jean-Paul Jean), ainsi que de nombreux médecins, juges, éducateurs et anciens toxicomanes, dont les rapports figurent dans le document final. Son approche nuancée pour traiter un débat aussi passionné exprime d'abord un souci de prudence et de respect des personnes. L'épiscopat s'adresse aux différentes associations de prise en charge, mais également à l'ensemble des autorités.

C'est le « ni-ni » qui résume le mieux sa position. De même qu'ils distinguent entre les drogues « dures » et « douces » et refusent tout discours globalisant sur les *« drogués »* ou la *« toxicomanie »*, les évêques rejettent la *« fausse alternative »* qui domine le débat entre répression et libéralisation. *« Durcir la législation ne garantit nullement une meilleure efficacité »*, notent les auteurs du texte et, pour s'en convaincre, il suffit de mesurer les taux de récidive à la sortie des prisons. *« L'enfermement convient moins aux toxicomanes qu'à l'opinion publique »*, note même Mgr Rouet.

« UNE RUPTURE SOCIALE »

Pour les évêques de France, la répression aveugle est surtout condamnable parce qu'elle aboutit au désengagement social : *« On laisse aux polices, à la justice, le soin de gérer une rupture sociale dont les autres parties de la société ne s'estimeraient plus responsables. »* C'est le même désinvestissement qui est au bout de la libéralisation de la circulation des stupéfiants, écrivent-ils. La consommation de la drogue serait laissée au libre choix individuel *« de ceux qui, déjà, ne sont pas convenablement insérés »*.

On est là au cœur d'une démarche qui entend mettre la société en face de ses responsabilités et des conséquences d'une insécurité et d'une précarité, tenues pour principaux facteurs de la consommation de drogue. Aussi, les évêques rejettent-ils tout autant l'autre alternative entre répression et médicalisation : *« Ni la peine ni les médicaments ne répondent vraiment au drame fondamental de la rupture des relations sociales (...). Tout prouve même que c'est l'inverse qui est exact : la réintégration sociale provoque une libre demande de soins et de travail. »* Aussi le document souhaite-t-il que les toxicomanes puissent conserver leurs droits au logement, à la santé, à l'activité, etc.

Sans nier qu'elle soit de plus en plus agressive, c'est moins sur l'*« offre »* de stupéfiants qu'il est le plus urgent d'agir, estime la commission sociale de l'épiscopat, que sur la *« demande »* de drogue. *« La demande porte sur une réinsertion sociale. Cette exigence constitue la clé de tout véritable progrès »*, souligne t-elle. Un coup de chapeau est donné en particulier à l'action des centres d'accueil, d'accompagnement, de cure et de logement des toxicomanes et les évêques protestent contre l'intolérance visant des centres de réinsertion dont les voisins ne veulent plus : *« L'égoïsme anonyme est assassin »*, écrivent-ils.

Ils se prononcent enfin sur l'éventuelle dépénalisation du commerce et de l'usage des stupéfiants. Ils sont très réservés sur la dépénalisation du trafic qui n'aurait de sens, affirment-ils, que si les Etats avaient une politique commune. Quant à la dépénalisation de la consommation, elle ne pourrait, à la rigueur, être débattue qu'à l'intérieur d'une politique de réinsertion sociale et apparaître alors comme l'*« alternative à l'opposition répression-libéralisation »*. C'est une orientation *« décisive »*, conclut l'épiscopat. *« Elle n'est pas pour autant un automatisme qui délivrerait de la drogue, mais c'est en elle que les traitements et les soins indispensables trouveraient une meilleure efficacité. »*

Henri Tincq

★ *Drogues, Eglise et société.* **Déclaration de la commission sociale de l'épiscopat, avec les analyses des spécialistes. Centurion et Cerf. 337 p., 95 F.**

Le professeur Henrion salue une position « courageuse et objective »

Le professeur Roger Henrion, qui présida la commission de réflexion sur les problèmes de drogue installée par Simone Veil lorsqu'elle était en charge de la santé, nous a confié, mardi matin 14 octobre, qu'il était *« agréablement surpris »* par la déclaration de l'épiscopat, car *« il existe peu de prises de position des grandes religions sur ce phénomène »*. Jugeant *« assez remarquable, courageuse et objective »* la déclaration, le professeur Henrion s'est dit *« très honoré »* qu'elle *« se rapproche des conclusions de la commission »* qu'il dirigea.

Contrairement au pape, qui a fait sur le sujet *« une déclaration beaucoup plus politique, en parlant de la modification de la législation comme le font nos hommes politiques français »*, a ajouté M. Henrion, *« les évêques sont restés à leur place »*. Saluant notamment le fait que l'alcoolisme soit évoqué et que l'on parle du toxicomane comme d'*« une personne »*, Roger Henrion s'est félicité que l'Eglise renvoie à *« la prise de conscience de chaque citoyen »*, quand *« la tendance est à s'abriter derrière la loi et à ne s'en remettre qu'à la police et à la justice »*.



هكذا من الأصل

La vente du livre « L'Affaire Yann Piat » est suspendue en attendant d'éventuelles preuves

François Léotard demandait au tribunal de Paris l'occultation d'une vingtaine de pages

Le tribunal de grande instance de Paris a ordonné, lundi 13 octobre, la suspension de la vente de l'ouvrage *L'Affaire Yann Piat* jusqu'au 24 octobre. A cette date se tiendra une nouvelle audience destinée à *« l'examen de preuves susceptibles d'être [produites] »* par les auteurs, André Rougeot et Jean-Michel Verne, afin de démontrer la véracité de ce qu'ils allèguent concernant l'assassinat de la députée Yann Piat, en février 1994.

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris, présidé par Jean-Marie Coulon, a ordonné, lundi 13 octobre, en référé, la suspension de la vente de l'ouvrage *L'Affaire Yann Piat*, paru aux éditions Flammarion sous la signature d'André Rougeot et de Jean-Michel Verne. Cette *« mesure conservatoire »* restera en vigueur jusqu'à la décision qui interviendra après une nouvelle audience, fixée au 24 octobre, et destinée à *« l'examen des éléments de preuves susceptibles d'être produits »* par les auteurs et l'éditeur.

A l'audience du 10 octobre, Me Patrick Devedjian, conseil de François Léotard, avait demandé l'occultation d'une vingtaine de pages de l'ouvrage en considérant que, même sous le pseudonyme de *« l'Encornet »*, l'ancien ministre de la défense était parfaitement reconnaissable. C'est aussi l'avis du tribunal qui analyse les éléments descriptifs contenus dans le livre pour en déduire : *« François Léotard est, à l'évidence, le seul homme politique qui réunit toutes ces caractéristiques. (...) Il était identifiable dans le personnage de « l'Encornet » indépendamment des interprétations, déductions et commentaires ultérieurement parus dans la presse. »*

Les juges examinent ensuite les propos litigieux pour constater qu'*« il ressort de ces passages, sans la moindre ambiguïté, que François Léotard, dit « l'Encornet », a commandité l'assassinat de Yann Piat et même celui des frères Saincené ; une telle imputation, d'une gravité extrême, est à l'évidence diffamatoire »*.

En d'autres temps, cette circonstance aurait suffi pour ordonner la suppression des passages litigieux. Mais le tribunal a pris en compte une jurisprudence récente : les exigences de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme sur la liberté d'expression et celles de la loi du 29 juillet 1881 *« offrent au diffamateur la possibilité de se justifier en apportant la preuve de la vérité des faits diffamatoires ou de s'exonérer de sa responsabilité en prouvant sa bonne foi »*.

Le jugement observe qu'*« en l'état, il n'est produit aucun élément de nature à établir, au moins en apparence, que les auteurs du livre détiennent la preuve de la vérité de leurs assertions »*. Mais les magistrats ajoutent : *« Il est vrai que la célérité de la procédure de référé ne favorise pas la préparation d'une défense complète sur ces questions. Il convient pour assurer un nécessaire équilibre du procès et permettre aux défenseurs d'exercer leurs droits dans des conditions normales, de renvoyer l'affaire à une audience ultérieure afin que soient produits les éléments dont ils entendent se prévaloir au titre de l'administration de la preuve et de la bonne foi »*.

En termes clairs, le tribunal offre aux auteurs et à l'éditeur une chance ultime de se justifier, tout en précisant que *« l'exceptionnelle gravité du fait imputé (...) nécessite une mesure immédiate pour limiter les effets du trouble causé »*. Aussi, le jugement *« fait injonction à l'éditeur de prendre immédiatement toutes mesures pour informer ses distributeurs de la nécessité de suspendre la mise en vente du livre »*.

Cette décision va au-delà du litige soumis au tribunal. En effet, l'application d'une jurisprudence imposant aux juges de respecter un délai de dix jours avant de se prononcer dans les affaires de presse avait fait craindre une disparition de la procédure de référé. Avec ce jugement, le référé conserve sa force dans l'urgence tout en respectant les droits de la défense.

Maurice Peyrot



Une procédure en diffamation à Marseille

Me José Allegrini, avocat de Jean-Claude Gaudin, a annoncé, lundi 13 octobre, avoir délivré *« une citation directe devant le tribunal correctionnel de Marseille, en vue de la comparution pour diffamation »* d'André Rougeot et de Jean-Michel Verne, auteurs de *L'Affaire Yann Piat*. Les dates de comparution devaient être fixées le 14 ou le 15 octobre.

Par ailleurs, après la décision du tribunal de Paris, l'éditeur Flammarion a demandé aux 2 423 librairies qui vendaient l'ouvrage d'en interrompre la mise en vente. Interrogé par l'Agence France-Presse, Henri Bourget, directeur des affaires sociales et juridiques de l'éditeur, n'a pas voulu préciser si Flammarion avait procédé à un nouveau tirage depuis le 8 octobre, date à laquelle le tirage global atteignait 60 000 exemplaires.

Les frères Poivre d'Arvor affrontent un paparazzo devant la justice

360 000 francs requis contre le journaliste

LA QUINZIÈME chambre correctionnelle du tribunal de Créteil (Val-de-Marne) était comble, lundi 13 octobre, quand commencèrent les auditions de Patrick Poivre d'Arvor et de son frère Olivier, diplomate, et de Frank Skorupan, paparazzo de l'agence Angeli. Le photographe les accusait de coups, destruction de matériel et séquestration sur l'île de Skyros, en Grèce, le 27 juillet 1996, lui-même étant poursuivi pour violation de la vie privée.

De nombreux couples de retraités étaient venus soutenir le présentateur de TF 1 et les journalistes avaient pris place, faute de mieux, sur les bancs des avocats qui, eux, s'étaient installés dans l'espace réservé habituellement aux prévenus détenus. La présidente du tribunal, Blandine Froment, sut avec autorité mener le débat contradictoire entre les prévenus. C'est que l'affaire n'était pas des plus simples, faute de témoins, et en raison *« des points de contradiction »* multiples entre les versions exposées à la barre.

Le 27 juillet 1996, Olivier Poivre d'Arvor et son épouse, Patrick Poivre d'Arvor et la journaliste Claire Chazal, séjournaient à l'île de Skyros, quand leur attention fut attirée par la présence d'un baigneur nu à proximité de leur maison, ainsi que par celle d'un autre homme sur un bateau cabotant à une cinquantaine de mètres du rivage. En l'occurrence, Frank Skorupan, paparazzo, et le collègue qui l'avait fait venir en renfort de Draguignan, où M. Skorupan *« pistait Lady Di et Sarah Ferguson, alors en vacances sur la Côte »*.

COLÈRES ET MENSONGES

Ce prologue est un des rares points non contestés à la barre. Frank Skorupan accuse ensuite les frères Poivre de l'avoir frappé. « PPDA » lui aurait ainsi asséné un coup sur le crâne à l'aide d'un téléobjectif, avant de le prendre en photo. Olivier Poivre aurait alors déclaré : *« Cette photo est un trophée pour nous. »* Mais les deux frères dénoncent ces *« mensonges »*. Selon eux, le photographe s'est blessé lui-même à la portière de sa voiture en voulant les empêcher de saisir les clichés représentant « PPDA » en compagnie de Claire Chazal sur la plage.

« Récupérer ces pellicules était notre seul objectif », affirme Patrick Poivre d'Arvor, niant le reste des accusations, avant de s'en prendre plus généralement aux paparazzi. A la barre, il ne nie pas son *« acrimonie »* au moment des faits : *« Ce sont des gens comme Skorupan qui ont poussé ma fille au suicide. »* D'ailleurs, ajoute-t-il, parmi les photographes entendus comme témoins au cours de l'enquête, *« deux sont poursuivis dans l'affaire du pont de l'Alma »*.

C'est ensuite au tour du paparazzo de venir à la barre. Il évoque un incident antérieur, remontant à mai 1996, l'ayant déjà opposé à « PPDA ». Pour se justifier, il cite deux autres noms de célébrités, dont un artiste infidèle. Patrick Poivre d'Arvor proteste avec indignation contre cette façon de *« balancer en pâture des noms de gens qui ne sont pas présents pour se défendre »*. La présidente entend bien, et passe à un dernier épisode, tout aussi controversé, celui d'un marchandage supposé. Un émissaire proche d'un dirigeant de TF 1 aurait proposé au photographe, via son conseil, de retirer sa plainte contre les frères Poivre en échange d'une somme de 500 000 francs. « PPDA » nie farouchement *« cette histoire inventée de toutes pièces »*.

Aussi, dans son bref réquisitoire, le substitut Bernard Thouvenot avoue *« manquer de certitudes dans cette affaire qui se résume à deux versions contradictoires... »*. Cependant, ajoute-t-il, *« certaines parties des faits sont reconnues »*. Ainsi Patrick Poivre d'Arvor a-t-il déchiré la carte de presse de M. Skorupan. *« Un acte grave »*, insiste le procureur. Le matériel professionnel a lui aussi été bel et bien endommagé. M. Thouvenot évoque enfin *« les résultats de coups portés en réunion avec une arme »* contre Frank Skorupan, emmené *« contre son gré et forcé de quitter l'île* manu militari *»*. Hospitalisé à la Salpêtrière deux jours après les faits, le photographe avait subi une invalidation de plus de huit jours.

Tous coupables, mais à des degrés divers... c'est en substance la conclusion du substitut. Il demande la plus forte peine pour Patrick Poivre d'Arvor : 360 000 francs d'amende, sous forme de 180 *« journées-amendes »* susceptibles de se transformer pour moitié en jours de prison, si l'amende n'est pas acquittée. Pour Olivier Poivre, 18 000 francs, sous la même forme. Pour Frank Skorupan, 10 000 francs d'amende.

Jugement le 27 octobre.

Danielle Rouard

La DPSD enquête dans le milieu des officiers de renseignement

La situation d'anciens collaborateurs de la DGSE affectés à la DRM est examinée

SUR LA LANCÉE de ses investigations antérieures menées l'an dernier, lors de la publication des premiers articles dans *Le Canard enchaîné*, les enquêtes de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) à propos des « informateurs » de Jean-Michel Verne et André Rougeot tournent – sans pour autant avoir réuni des preuves déterminantes à ce jour – autour de la corporation des officiers de renseignement, qu'ils soient en activité ou qu'ils ne le soient plus.

Plus spécialement, si l'on en croit des sources compétentes au ministère de la défense, la DPSD s'intéresse à certains de ces officiers qui ont été amenés, durant leur carrière, à servir successivement à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et à la direction du renseignement militaire (DRM). La DGSE a remplacé l'ex-service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece) en 1982. La DRM a été portée sur ses fonts baptismaux, en 1992, après la guerre du Golfe.

Une partie des cadres militaires de la DGSE l'a quittée quand son numéro deux, le général Jean Heinrich, chargé alors de la direction des opérations spéciales, dont le bras séculier est le service « action », en son sein, a été appelé par Pierre Joxe, le ministre de la défense de l'époque, à fonder de toutes pièces et à diriger la DRM. Des officiers de la DGSE reconnus pour leur expertise et leurs parcours antérieurs dans le métier militaire ont été invités à suivre le général Heinrich à la DRM.

Ce passage ne se fit pas sans heurts avec leur « maison » d'origine, voire, plus tard, avec les personnels venus d'ailleurs et rencontrés dans leur nouvelle affectation. Certains, parmi les plus qualifiés, y furent assez remuants. L'un d'entre eux, par exemple, admis jeune aux trois concours d'entrée à Saint-Cyr, à l'Ecole de l'air et à Navale, à la fois, a connu une carrière agitée, au point d'être congédié après moins de deux années passées à la DRM. D'autres, dont les activités les conduisirent dans le sud-est de la France, ont manifesté par la suite un fort ressentiment à l'encontre du maire de Fréjus, devenu ministre de la défense et suspecté – sans preuves – de n'avoir pas su, de leur point de vue, maîtriser la spéculation immobilière dans l'ensemble de la région.

UNE MACHINATION

Dans leur livre, MM. Rougeot et Verne mettent en cause la DRM, et ils l'impliquent, à en juger par le témoignage d'officiers qui sont présentés comme d'anciens collaborateurs de la DGSE, puis de la DRM, dans des activités d'espionnage qui ne sont pas de son ressort et pour lesquelles cette institution n'est pas véritablement « outillée » dans la pratique.

La DPSD examine la situation de ces anciens collaborateurs de la DGSE et de la DRM, qu'elle a repérés dans le Var et qui pourraient avoir contribué à monter une machination de toutes pièces. Le livre sur l'affaire Yann Piat aurait, en quelque sorte, servi de relais à leur amertume. Cette thèse est sérieusement étudiée par les enquêteurs. Toutefois, au ministère de la défense, on s'avoue sceptique sur la capacité de la DPSD, qui n'a aucun pouvoir judiciaire, à démêler les fils de cette intrigue.

Jacques Isnard

Le « beau parcours » de Jean-Claude Gaudin, décoré à l'Elysée

CE FUT LISSE et poli, avec juste ce qu'il convenait de mots. Après avoir décoré, devant un parterre de personnalités réunies, lundi 13 octobre, dans les salons de l'Elysée, le compositeur Marcel Landowski, les deux anciens ministres Olivier Guichard et Raymond Marcellin, ainsi que Marguerite Saunier, déportée et résistante, Jacques Chirac a épinglé la Légion d'honneur au revers de la veste de Jean-Claude Gaudin. Un hommage du président de la République à *« l'excellent travail »* accompli par l'ancien ministre de l'équipement du territoire, de l'intégration et de la ville, au sein du gouvernement d'Alain Juppé, et au *« beau parcours politique »* d'un élu *« qui a servi l'Etat »* dans *« la fidélité à ses idées et à ses amis »* et la *« passion pour sa ville et pour sa région »*.

Sourire, accolade et au suivant. Les mots, ensuite, ont paru plus légers pour honorer l'ex-député RPR Henriette Martinez, battue aux élections législatives de juin, un ancien conseiller RPR du 13e arrondissement de Paris, Claude Avisse, ou encore l'animateur de télévision Nicolas Hulot et Christian Boyer, qui fut le photographe officiel de Jacques Chirac à Matignon puis à l'Hôtel de Ville de Paris.

De l'« affaire », il n'a donc pas été question. Le chef de l'Etat, qui était intervenu, jeudi 9 octobre, pour appeler au respect des règles de la démocratie et de *« l'Etat de droit »* et souligner que *« nul ne doit pouvoir porter atteinte impunément à nos libertés et à la dignité des personnes »*, n'a pas souhaité ajouter un nouveau commentaire à l'actualité empoisonnée qui touche Jean-Claude Gaudin et François Léotard. Tout au plus soulignait-on, à l'Elysée, que cette cérémonie collective de remise de décorations était inscrite de longue date à l'agenda présidentiel.

Alors que M. Chirac s'était rapidement éclipsé dans son bureau au premier étage du palais de l'Elysée, « l'affaire » s'est glissée dans les conversations autour du buffet. *« Dans la vie politique, qui est une vie difficile, on n'a pas le droit de dire n'importe quoi, n'importe comment »*, commentait M. Gaudin, visiblement réconforté par le décompte des mains qui se tendaient sur son passage.

Tout en confirmant son dépôt de plainte à Marseille pour diffamation à l'encontre des deux auteurs du livre *L'Affaire Yann Piat. Des assassins au cœur du pouvoir*, le maire de Marseille répétait volontiers qu'il ne comprenait pas pourquoi son nom était *« rattaché »* à toute cette histoire varoise. Dans son sillage, le président du conseil général du Var, Hubert Falco (UDF), confiait discrètement sa *« tristesse »*. *« C'est dur, et ça va l'être plus encore, pour les régionales... »*, soufflait-il.

Pascale Robert-Diard

L'audience a repris après les manifestations de colère des parties civiles

Les avocats des victimes ont longuement expliqué l'émotion causée par l'arrêt de mise en liberté de Maurice Papon. Le parquet général de Bordeaux a formé un pourvoi en cassation contre cette décision

BORDEAUX
de nos envoyés spéciaux

Personne ne l'a vu entrer. Comme un courant d'air, Maurice Papon a ouvert la porte du box des accusés, s'est glissé vers son fauteuil, a ouvert son journal. Puis il a attendu.

Lundi 13 octobre, après l'émotion causée par la mise en liberté de l'accusé, le président Jean-Louis Castagnède a abandonné la rigueur de son emploi du temps. Une demi-heure a été accordée en tout début d'après-midi pour laisser s'exprimer, sur les marches du palais, la colère et l'indignation. Réunies à l'initiative de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, environ 500 personnes scandent : *« Papon ! en prison ! »*, avant d'écouter Mᵉ Serge Klarsfeld lancer une violente diatribe contre la décision du président Castagnède et l'*« inconcevable coalition qui a permis à Maurice Papon de recouvrer la liberté »*.

« Pour arriver à l'âge de Maurice Papon, lance Serge Klarsfeld, *il a fallu additionner l'âge de nombreux enfants qu'il n'a pas laissés vivre. »* Tenant une banderole : *« Papon libéré, mémoire bafouée »*, un manifestant s'écrie : *« Vichy continue en Gironde ; être juif, c'est toujours un crime. » « Papon a encore des amis haut placés »*, estime un autre.

Mᵉ Klarsfeld, accompagné de sa femme, Beate, et de son fils, Arno, vient d'apprendre que le parquet général annonce un pourvoi en cassation contre l'arrêt de mise en liberté de l'accusé. *« Le parquet montre qu'il approuve notre réaction d'indignation, le procès retrouve son intensité dramatique »*, explique Serge Klarsfeld. Il annonce, sous les applaudissements, qu'Arno reprendra, dans le prétoire, la place qu'il a quittée vendredi. A 14 heures, les jurés se sont installés, la sonnerie a retenti, Maurice Papon a plié son journal. Solennel, Mᵉ Gérard Boulanger, avocat des premiers plaignants, s'adresse à la cour. *« Vous avez pris une décision par laquelle vous avez remis en liberté Maurice Papon accusé de crimes contre l'humanité. La distance entre l'insigne gravité des faits et l'apparente mansuétude de votre décision a causé un émoi considérable. »* Muet depuis l'ouverture du procès, il lâche, cette fois, un cri du cœur, qui est celui, pour les victimes, de l'incompréhension.

Lecture de l'acte d'accusation par deux greffières.

Si l'émotion fut si grande, explique-t-il, c'est que *« le traumatisme de Vichy n'est pas guéri »*. L'émotion hache les mots de l'avocat. Il rappelle les blessures faites aux victimes : *« la longueur de la procédure »*, leur *« solitude »* dans le combat judiciaire, les inculpations pour dénonciation calomnieuse que certaines d'entre elles se sont vu infliger sur plainte de Maurice Papon. *« Mesdames et messieurs les jurés, comprenez l'intensité de leur émoi lorsque cette décision* [de mise en liberté] *a été rendue. »*

« PROCESSUS DE RÉPARATION »

Mais la douleur des victimes ne saurait se confondre avec le rôle de l'avocat, fait aussi valoir le plaideur. *« Il me faut rappeler les exigences de la raison. »* Mᵉ Boulanger veut *« dire* [sa] *confiance dans la justice républicaine »*. Pour lui, *« l'arrêt de la cour n'est pas un préjugement»*.

Conseil de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, Mᵉ Michel Zaoui, poursuit : *« Il faut comprendre les survivants. Ils demandent que soit reconnu leur statut de victimes. Aujourd'hui s'ouvre un processus de réparation. » « Le procès ne perd pas son sens »*, renchérit Mᵉ Alain Lévy, conseil de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), prenant le contrepoint des déclarations d'Arno et de Serge Klarsfeld.

Mᵉ Arno Klarsfeld, précisément, sort de sa réserve. Dira-t-il un mot sur son éphémère sortie ? Le jeune avocat se contente, sur un point d'histoire, de reprendre Mᵉ Boulanger : *« S'il est vrai qu'un quart des juifs de France doivent leur perte à* [l'action] *de hauts fonctionnaires comme M. Papon, les Français n'ont pas été silencieux. C'est grâce à leur protestation que les trois quarts d'entre eux ont été sauvés. »*

Le président Castagnède intervient : *« Si vous êtes là, c'est que vous avez repris votre banc, n'est-ce pas ? »* Mèche en bataille, Mᵉ Klarsfeld opine. *« Je vais vous dire une chose, Mᵉ Klarsfeld... »* Et forçant la voix : *« Il ne m'échappe pas que se trouvent devant moi ceux qui ont souffert et échappé à l'ignominie. Il ne m'échappe pas que le souvenir du malheur est encore le malheur. Il ne m'échappe pas que les cris de la douleur sont encore difficiles à étouffer. C'est pour ses raisons que je n'ai pas donné acte de ce que vous aviez souhaité, vendredi, quitter l'audience, ne laissant à votre sortie que des conséquences médiatiques, sans que cela se traduise sur le terrain de la procédure. » « Je vous laisse le terrain de la procédure »*, lâche, toujours aussi abrupt, son interlocuteur.

« AUCUNE DIVISION »

Les avocats des parties civiles n'en ont pas encore fini. Mᵉ Alain Jakubowicz, pour le Consistoire central, dénonce *« la chronique d'une mort annoncée »*, suivie de la *« résurrection-provocation »* de Maurice Papon. Et l'avocat de jeter un regard lucide : *« Vous avez peut-être le sentiment de parties civiles divisées, mais sachez qu'il n'y a aucune division sur le sens profond de ce procès. »*

Pourtant, dans la salle des pas perdus, Michel Slitinsky continue à égrener ses reproches à l'égard de Mᵉ Boulanger. *« Il faut avoir du respect pour ses clients*, dit-il. *Quand les client ne sont pas contents, ils en tirent les conséquences. » « Il manque un chef d'orchestre à tous les avocats des parties civiles, un ténor qui pourrait organiser leur stratégie »*, ajoute Michel Slitinsky.

Dans la salle, l'audience se poursuit. Curieusement, le ministère public décline l'invitation à prendre la parole. Dans la matinée, il a pourtant formé un pourvoi contre l'arrêt de mise en liberté et distribué une note explicative à la presse... L'argumentaire n'est pas soutenu à l'audience.

Le président Castagnède est plus disert. Il rappelle incidemment qu'il existe, d'une part, un texte indiquant que tout condamné doit se constituer prisonnier la veille de l'examen de son pourvoi en cassation s'il souhaite que son pourvoi soit recevable. Et, d'autre part, que, lorsqu'il s'est agi, par exemple, d'examiner le pourvoi formé par Maurice Papon contre l'arrêt qui le renvoya en septembre 1996 devant les assises, la Cour de cassation n'eut besoin que de quatre mois.

Puis Mᵉ Jean-Marc Varaut, en défense, répond. Il assure : *« Le pays ne veut pas de ce procès* [mais] *il veut la vérité sur le passé. »* Concernant l'état de santé de son client, il se défend d'avoir menti, rappelle l'avis des experts médicaux nommés par la cour d'assises, qui concluaient à *« l'indéniable état de gravité cardiaque »* de Maurice Papon. Il assure qu'il n'y avait pas de provocation dans le choix d'un relais-château, seul à avoir accepter l'accusé le soir de sa mise en liberté. Des préliminaires tout semble dit. Le procès s'engouffre enfin vers le fond du dossier. Avec un léger accent chantant, les deux greffières, entament, en se relayant, l'imposante lecture des cent soixante-neuf pages de l'arrêt de renvoi. Sept heures ont été prévues, en deux séances, pour énumérer les terribles charges qui pèsent sur l'accusé.

Jean-Michel Dumay et José-Alain Fralon
Dessin : Noëlle Herrenschmidt.

Manifestation devant l'hôtel de M. Papon

Une centaine de personnes ont manifesté, lundi 13 octobre dans la soirée, devant l'hôtel La Réserve à Pessac, près de Bordeaux, où Maurice Papon avait élu domicile pour la deuxième nuit consécutive. Regroupés devant l'établissement alors que M. Papon s'était absenté pour aller dîner dans un restaurant de luxe, les manifestants ont exprimé leur colère aux cris de *« Papon assassin »*, et *« Papon en prison »*, avant de se disperser dans le calme.

Hôtel trois étoiles situé à proximité des grands axes routiers et de l'aéroport de Mérignac, La Réserve accueille, contre son gré, Maurice Papon depuis le dimanche 12 octobre. *« J'ai demandé à M. Papon, par l'intermédiaire de ses avocats, de partir car sa présence est encombrante et nuit à l'image de notre hôtel »*, a affirmé le directeur, Christophe Lacroix, qui a précisé avoir reçu des coups de téléphone anonymes le traitant de *« collabo, fasciste ou nazi »*.

La mise en liberté de l'accusé provoque deux initiatives

Des avocats du Val-de-Marne, réunis au sein de l'Observatoire de l'égalité et des libertés, diffusent depuis lundi 13 octobre auprès de leurs confrères un formulaire-type de demande de mise en liberté, qui s'inspire de l'arrêt de remise en liberté de Maurice Papon. Reprenant le principe retenu par la cour d'assises de Bordeaux, – *« la liberté demeure la règle et la détention l'exception »* –, le formulaire comprend la mention : *« M. X entend bénéficier d'un traitement égal à celui accordé au justiciable sus-évoqué »*, en l'occurrence M. Papon.

Par ailleurs, Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur de Belfort et vice-président du Sénat, a présenté, lundi, au nom du groupe socialiste, une proposition de loi visant à ouvrir la possibilité d'incarcérer Maurice Papon à la fin du procès. Il s'agit de permettre à une cour d'assises de délivrer un mandat de dépôt à l'issue d'un procès à l'encontre d'un accusé comparaissant libre, ce que ne prévoit pas aujourd'hui le code de procédure pénale.

Le « pourvoi de principe » du parquet général suscite nombre d'interrogations

LA DÉCISION du parquet général de Bordeaux de former un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde ordonnant, vendredi 10 octobre, la mise en liberté de Maurice Papon a plongé de nombreux juristes et plusieurs hauts magistrats dans la perplexité. Si les mises en liberté à l'audience des cours d'assises sont extrêmement rares, il est pratiquement certain qu'un pourvoi contre une telle libération n'a jamais été formé. Sur le plan pratique, ce recours ne modifie en rien la situation actuelle de Maurice Papon qui, pour le moment, reste libre.

En principe, la chambre criminelle de la Cour de cassation est tenue de rendre son arrêt dans un délai de trois mois quand il s'agit de se prononcer sur la détention. Mais cette obligation d'urgence s'applique au cas le plus courant, c'est-à-dire le pourvoi formé contre une mise en détention. Or, le pourvoi du parquet général de Bordeaux s'attaque à une mise en liberté et, dans ce cas, la cour n'est tenue à aucun délai.

Ce n'est pas la seule difficulté présentée par ce pourvoi juridiquement insolite. Un arrêt de 1915 et une pratique constante précisent que *« l'appréciation de fait des juges du fond sur le point de savoir s'il y a lieu d'accorder ou de refuser la mise en liberté est souveraine »*. Il n'est donc pas certain que ce pourvoi soit recevable, mais ce sera à la chambre criminelle d'en décider.

MARQUER SA DÉSAPPROBATION

S'il est recevable, l'arrêt décidant de la mise en liberté ne pourrait être cassé que si la Cour de cassation relevait une violation de la loi dans la décision attaquée. Or l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde semble extrêmement solide car ses motifs s'appuient très précisément sur les exigences énumérées dans l'article 144 du code de procédure pénale, qui recense les conditions dans lesquelles la détention peut être ordonnée.

Enfin, si la chambre criminelle estimait néanmoins qu'une violation de la loi a été commise, la cassation de l'arrêt conduirait à une situation étrange. En effet, la procédure impose que la chambre criminelle, après cassation, renvoie l'affaire à une juridiction du même ordre que celle qui a rédigé l'arrêt cassé. Faudrait-il qu'une autre cour d'assises se prononce à nouveau sur la liberté de Maurice Papon ? Cette situation est difficile à envisager car elle soulève une foule de difficultés, notamment par le caractère spécifique de la cour d'assises, qui n'est pas une juridiction permanente.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que le parquet général de Bordeaux a employé la formule, inconnue du code de procédure pénale : *« pourvoi de principe »*. Au-delà de l'espoir d'obtenir matériellement une cassation, il s'agissait, pour le ministère public, de marquer fermement et publiquement sa désapprobation face à une mise en liberté à laquelle il s'était vigoureusement opposé.

Maurice Peyrot

Bordeaux sous l'Occupation : la mauvaise réputation de la « capitale de la défaite »

LA MÉMOIRE de la deuxième guerre mondiale n'a pas été tendre avec le chef-lieu de la Gironde. Accueillant, en juin 1940, un Etat français en déroute, la métropole du Sud-Ouest, peuplée de deux cent mille habitants, voit en quelques jours, avec l'afflux de réfugiés et les services ministériels, sa population frôler le million d'âmes. A nouveau, elle se retrouve « capitale de la défaite ».

La personnalité de son maire, Adrien Marquet, est sans doute pour beaucoup dans l'histoire particulière de l'Occupation à Bordeaux. Marquet avait conquis ce fief conservateur pour la SFIO dès 1925. Passé au néo-socialisme, puis devenu l'un des fidèles de Laval, il sera l'une des rares personnalités à forte épaisseur politique demeurée à son poste dans la zone occupée tout au long du conflit. Il sera aussi, pendant deux mois, le ministre de l'intérieur du gouvernement Pétain en 1940. Sa ville y gagnera la réputation d'avoir été la plus maréchaliste de France.

L'armistice signé, Bordeaux devient, après Paris, la deuxième agglomération en importance de l'entité au statut bizarre qu'on appelle la « zone occupée ». Bordeaux se retrouve « capitale » d'un des quatre districts de la zone nord, à la fois siège d'un *Bezirkschef* (chef de circonscription) et de la *Feldkommandantur*, placée dans tous les chefs-lieux importants. Cette situation géopolitique ne sera pas sans conséquences, notamment pour la population juive. A Bordeaux, contrairement à ce qui se passe dans la zone sud, les juifs seront ainsi astreints au port de l'étoile jaune à partir du 7 juin 1942.

Les Allemands sauront mettre en œuvre à Bordeaux séduction et répression féroce. Pour la séduction, on envoie comme premier commandant allemand de la place, de juin 1940 à 1942, le général von Faber du Faur, dont l'arbre généalogique remonte à une famille huguenote des Landes. Le traditionnel marché du vin favorise d'utiles connivences. Certains négociants bordelais n'ont-ils pas quelques racines germaniques ?

Pour ce qui est de la répression, les Allemands feront aussi bien les choses. C'est à Bordeaux, où il demeure jusqu'en juin 1942, que le SS Herbert Hagen, l'un des spécialistes de la « question juive », commence sa sinistre carrière française à la tête des *Kommandos der Sicherheitspolizei* (KDS). Dans la lutte contre la Résistance, deux stratégies policières allemandes vont se succéder. La première, celle du manipulateur Friedrich Wilhelm Dohse, qui appartient au service régional de la police installé au Bouscat, s'efforce avec un certain succès de semer une mortelle zizanie dans les réseaux par des retournements spectaculaires.

La deuxième stratégie, celle du successeur de Dohse, Rudolf Kunesh, se résume à une répression brutale. D'un bout à l'autre de la période, le cycle attentats/exécutions d'otages frappe durement Bordeaux : 285 victimes sont ainsi fusillées au camp de Souge. D'une manière ou d'une autre, la police allemande décime l'« armée des ombres » de la région bordelaise. A la Libération, ses effectifs sont étiques et son crédit entamé. De ce vide politique, profiteront bien entendu les ralliés de la onzième heure.

A Bordeaux comme ailleurs, l'appareil répressif allemand dispose, tout au long de l'Occupation, d'auxiliaires français : le commissaire Pierre-Napoléon Poinsot, par exemple, que son zèle meurtrier dans la chasse aux communistes finit par promouvoir, en mai 1944, au rang de sous-directeur des renseignements généraux à Vichy, ou l'inspecteur Lucien Dehan, qui seconde les activités de la section antijuive du KDS.

La vie politique bordelaise officielle, quant à elle, épouse le cours des soubresauts du régime né de la défaite. Un régime qui tient par-dessus tout à assurer la continuité administrative et policière dans la zone occupée que lui a concédée l'armistice, d'où, à Bordeaux, la participation de la police française aux rafles aussi tard qu'en janvier 1944. Outre l'activité des groupes collaborationnistes (environ 5 000 personnes tous mouvements confondus), ce sont les nominations de hauts fonctionnaires et les chamailleries opposant le clan Marquet à la préfecture qui en constituent l'essentiel.

> A la Libération, les effectifs [de la Résistance] sont étiques. De ce vide politique profiteront les ralliés de la onzième heure

La préfecture est occupée, tout d'abord par un ultra-maréchaliste, François Pierre-Alype. Le retour de Laval aux affaires, en avril 1942, finit par donner satisfaction au maire. Avec la nomination, en mai 1942, de Maurice Sabatier comme préfet régional, l'idéologie réactionnaire et maurrassienne du premier Vichy cède, à Bordeaux comme ailleurs, la place à la pure efficacité administrative. Celle-ci se traduit, entre autres, par la chasse aux réfractaires du service du travail obligatoire, le fameux STO, institué le 17 février 1943. Le nombre de travailleurs expédiés en Allemagne pour le département est de l'ordre de 15 000. C'est Sabatier qui fait venir Maurice Papon à Bordeaux, avec le titre de secrétaire général de préfecture.

Vie politique, donc, mais vie politique atone, sans élection, où la presse est sévèrement contrôlée par la censure ainsi que par les services allemands de propagande. Dès le 27 août 1940, le grand quotidien bordelais *La Petite Gironde* se réjouit, par exemple, de l'abrogation du décret Marchandeau d'avril 1939 contre la propagande antisémite en ces termes : « [Ce décret] *visait à réduire légalement au silence tous les Français résolus à dénoncer le rôle actif et pernicieux de divers clans juifs dans la politique intérieure et extérieure de notre pays. »*

De même, la spoliation des entreprises *« à influence prépondérante juive »* – l'« aryanisation » – est présentée par les journaux locaux comme une *« expropriation d'utilité publique »*, *« au moment où les juifs campés sur la terre de France vont quitter ce pays »*.

La libération de Bordeaux sera à l'image des ambiguïtés d'une Occupation dominée, semble-t-il, par l'accommodation puis l'attentisme. Il n'y a pas eu, comme à Paris, d'« insurrection » bordelaise. La libération de Bordeaux résulta de l'évacuation progressive de la place par les Allemands, du 19 au 28 août 1944. Certes, les Allemands ont proclamé leur intention de défendre la ville, au besoin en assortissant cette défense d'une destruction massive. Mais Bordeaux ne brûlera pas.

Le nouveau commissaire de la République nommé par Charles de Gaulle, Gaston Cusin, sort de la clandestinité. Il a besoin d'un personnage bien placé pour lui livrer la police. Cet homme, il le trouve en la personne de Maurice Papon. L'Occupation de Bordeaux se termine. Commence l'épuration, avec ses multiples « ratés » et oublis. Les assises de Bordeaux en seront-elles le dernier acte ?

Nicolas Weill

DISPARITIONS

■ **SVEN FOLLIN**, qui est mort vendredi 10 octobre à l'âge de quatre-vingt-six ans, a été une des figures marquantes de la psychiatrie française de ce siècle. Né en 1911 à Tunis, de famille suédoise, Sven Follin a fait ses études secondaires à Nice, où il se passionne pour Bergson, Gide, Valéry, Pirandello, les surréalistes et Alain ; il « monte » ensuite à Paris, où il se plonge dans Proust, commence une licence de philosophie, puis rencontre la psychiatrie avec Georges Dumas à l'hôpital Sainte-Anne et Pierre Janet au Collège de France. Ces débuts expliquent son abord philosophique de la psychiatrie, et la phénoménologie de Husserl colorera plus tard l'originalité de sa démarche comme celle de la génération précédente. Nommé médecin des hôpitaux psychiatriques, après avoir été auprès de maîtres comme Sivadon et Daumezon, et avoir partagé les idées de ses amis Le Guillant et Bonnafé, tous des grands noms de la psychiatrie des années 40 à 70, Sven Follin a été un grand maître en psychiatrie clinique, ne serait-ce que pour avoir été l'un des premiers à avoir supprimé l'internement à vie des grands aliénés, responsable de milliers de morts par dénutrition pendant l'Occupation. Le professeur Alexandre Minkowski souligne que, parmi les nombreuses œuvres de Sven Follin, écrites entre autres sur la classification des psychoses, sur la schizophrénie, sur le test de Rorschach, émerge *Vivre en délirant* (Synthélabo, Paris, 1982), *« dont la lecture est une obligation pour toute la jeune psychiatrie d'aujourd'hui, un peu trop réduite à la psychanalyse et à la psycho-pharmacologie »*.

■ **MARY MORGAN**, comédienne et directrice de théâtre, est morte le 7 octobre à Paris à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Née le 2 août 1906 à Paris, Mary Morgan, de son vrai nom Mary Fossorier, avait étudié le droit et l'art dramatique avant de devenir comédienne. Pensionnaire de la Comédie-Française de juillet 1931 à juillet 1937, elle se porta acquéreur du Théâtre Saint-Georges en 1943, avec une associée, Marie-Rose Belin, qui se retira en 1948. A partir de cette date, Mary Morgan dirigea seule le théâtre, consacrant l'essentiel de sa programmation à des auteurs de boulevard. Ses plus gros succès furent *Patate*, de Marcel Achard, avec Pierre Dux, *Croque-Monsieur*, de Marcel Mithois, avec Jacqueline Maillan. Mary Morgan appartenait à cette génération de femmes qui jouèrent un rôle de premier ordre dans la marche des théâtres privés parisiens de l'après-guerre : Marie Bell, Yvonne Printemps, Simone Berriau – bien qu'elle fût moins connue que ces dernières. Elle avait cédé le Théâtre Saint-Georges en 1978, après trente-cinq ans de direction.

■ **JOHN DENVER**, musicien folk américain, a trouvé la mort, dimanche 12 octobre, à l'âge de cinquante-trois ans, dans un accident d'avion. Le monomoteur qu'il pilotait s'est abîmé en mer au large de Monterey (Californie). Né à Roswell (Nouveau-Mexique) le 31 décembre 1943, John Denver, de son vrai nom Henry John Deutschendorf Jr., s'était lancé dans la musique après avoir commencé des études d'architecture. En 1967, recruté parmi deux cent cinquante candidats, il avait pris la tête du Chad Mitchell Trio, avant de s'essayer en 1969 à une carrière solo. Dans les années 70, il allait devenir une vedette très populaire de la chanson américaine. Des tubes comme *Take me Home Country Roads*, *Sunshine on my Shoulders* ou *Thank God I'm a Country Boy*, aux mélodies naïves et sucrées, allaient lui permettre de collectionner les Disques d'or et de platine. En 1975, il fut sacré « artiste country de l'année ». L'album *John Denver's Greatest Hits*, vendu à plus de dix millions d'exemplaires, reste un des disques les plus vendus du catalogue RCA. Militant écologiste et pacifiste, il avait enregistré *What Are we Making Weapons for ?* avec le chanteur soviétique Alexandre Gradsky. Il se proclamait *« citoyen du monde »* et avait fait des tournées en Union soviétique en 1985, en Chine en 1992 et au Vietnam en 1994. John Denver avait aussi enregistré des duos avec Placido Domingo et Sylvie Vartan.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Armelle CRESSARD
a le grand bonheur de faire part de la naissance de son petit-fils,

Benjamin,

chez ses enfants,

Gwenola LORSIGNOL
et
Franck MAIRINE,
Salomé et Aurélia

Paris, le 10 octobre.

Mariages

Rosemary FUJII
et
Pierre CAMASSES

ont le plaisir de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi 18 octobre 1997, à 14 heures, à Cotia, Etat de Sao Paulo (Brésil).

Adresse du jour :
Rua dos Agrimenfores - 461,
Cotia Cep 06700000
Sao Paulo (Brésil).

Michel et Michèle SIVIGNON
ont la joie d'annoncer le mariage de

Pierre-Nicolas
avec
Karina AZZOUG,

le 4 octobre 1997, à Marseille.

17, rue Saint-Antoine,
13002 Marseille.

Décès

– Ezanville (Val-d'Oise).

Mme Marie Bard,
son épouse,
Les familles Thiebaut, Juillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre BARD,

survenu le samedi 4 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 8 octobre, au cimetière de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans la plus stricte intimité.

– Sophie, Valérie, Nathalie, Patricia et Anne,
ses filles,
Amadeus, Vincent, Eric, Batiste, Chloé, Stéphane, Julien, Jonathan, Boris, Johann et Antonin,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Armand Aaron COHEN,
neuro-psychiatre,

survenu le deuxième jour du Nouvel An Juif, le vendredi 3 octobre 1997, à 19 h 30, à l'âge de soixante-neuf ans.

Il a rejoint les siens à Jérusalem.

Un hommage lui sera rendu le *dimanche 19 octobre (18 Tichri 5758)*, à 18 h 30, en la synagogue de la Victoire, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.

Famille Cohen,
43, rue Haute,
92500 Rueil-Malmaison.

– Aix-en-Provence.

M. et Mme Jacques Colliot
et leurs enfants,
M. et Mme Alfred Colliot
et leurs enfants,
Les familles Florin, Renard, Jubel, Hecht,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Henri COLLIOT,
avocat honoraire
à la cour d'Aix-en-Provence.

Ils demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'assister ou de s'associer à la messe qui sera célébrée le jeudi *16 octobre* 1997, à 15 heures, en l'église de la Madeleine à Aix-en-Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Et le bureau de la Société des hispanistes français de l'enseignement supérieur
ont le regret de faire part du décès de leur collègue,

Albert DÉROZIER,
professeur honoraire
à l'université de Franche-Comté,
ancien secrétaire général
de la SHF.

– Le recteur de l'Académie de Besançon, chancelier de l'Université,
Le président de l'université de Franche-Comté,
Le doyen et le personnel de la faculté des lettres,
La section d'espagnol-portugais,
Le laboratoire de littérature et d'histoire des pays de langues européennes,
ont le regret d'annoncer le décès de

Albert DÉROZIER,
professeur honoraire
de l'université de Franche-Comté,

et s'associent à la peine de sa famille.

– Hasparren (Pyrénées-Atlantiques).

M. et Mme Raphaël Ducos
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Marie DUCOS,
née COLET.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 13 octobre 1997, à Hasparren.

– Gérard Follin
Et Lise Déramond Follin,
Dominique et Gilbert Diatkine,
Michel Follin,
ses enfants,
Anne,
Manuel,
Elise,
ses petits-enfants,
Solal,
son arrière-petit-fils,
Sa famille en Suède,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Sven FOLLIN,

survenue à *Paris*, le *10 octobre 1997*, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'incinération, selon sa volonté, aura lieu le jeudi 16 octobre, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

5, rue Ravignan,
75018 Paris.
48, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.
76, boulevard de Clichy,
75018 Paris.

– La *Société* internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse a le regret de faire part du décès d'un de *ses membres fondateurs*, le

docteur Sven FOLLIN,
psychiatre *des hôpitaux*,
ancien chef de service
à l'hôpital Sainte-Anne,

survenu à Paris, le 10 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

(Lire ci-contre.)

– Mme Joseph Klein,
Alain, Jean, Eliane,
ses enfants,
Sylvie, Olivier, Christophe, Véronique et Barbara,
ses petits-enfants,
Oscar et Thomas,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 11 octobre 1997, de

M. Joseph KLEIN,
officier de la *Légion* d'honneur,
professeur honoraire
de mathématiques à l'université
Grenoble-I.

Un office religieux aura lieu le vendredi 17 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris-5e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– Le 12 octobre 1997,

Madeleine LI-KŒCHLIN

s'est éteinte chez elle, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De la part de
Anne-Marie, Pierre, Claude, Mireille, Antoine, Etienne,
ses enfants, et leurs familles,
Yves,
son frère,
Hélène,
sa sœur.

Elle a consacré les trente dernières années de sa vie à mettre en valeur et faire connaître l'œuvre de son père, le *compositeur* Charles Kœchlin.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité.

121, rue de Chalais,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

– Bordeaux.

Jacques, Adrien, Simon Horrenberger ont la douleur de faire part du décès de

Andrée LOUIT,
née JAUX,

leur maman et mamia chérie,
survenu le 11 octobre 1997.

« Dieu est amour. »

– Le docteur Daniel Bartoli et son épouse, Annick Bartoli,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Angèle NARBEY,

survenu à Nice, le 12 octobre 1997.

Anniversaires de décès

– Nous n'oublierons jamais notre adorée

Madeleine LEIBA

qui nous quittait il y a dix ans.

– Il y a vingt-cinq ans, le 12 octobre 1972, à Nancy,

Annette RENAUD

nous quittait, laissant derrière elle une vie ébauchée et l'empreinte de sa générosité fraternelle.

Sa sœur,

Françoise,

et son père,

Pierre RENAUD,

l'ont rejointe depuis, réunis pour toujours dans notre attachement.

– Juliette Bonnafé,
sa fille,
Ses proches,
Et tous ceux *qui l'ont aimé*,
se souviennent qu'il y a un an disparaissait

Pierre BONNAFÉ.

« Ce n'est pas une femme,
c'est une apparition. »
Jean-Pierre Léaud.

Il y a sept ans, disparaissait

Delphine SEYRIG.

Pasquale Gerico garde toujours présent son doux et cher souvenir. Son sourire, sa voix magique, sa sincérité, son engagement nous manquent.

« Je suis auprès de vous...,
mais moi je marche
dans les vents du monde. »
Rainer Maria Rilke.

« Et le gros bloc de chagrin
semblait s'amollir,
se fendre, couler par mes yeux. »
Maupassant *(Fort comme la mort).*

– Le 15 octobre 1996

Simon WEBERMANN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Conférences

UNIVERSITÉ BOUDDHIQUE EUROPÉENNE

Mercredi 15 octobre, à 20 h 30

Comment les Européens ont-ils découvert et interprété le bouddhisme ?, *par* **Roger-Pol DROIT.**

Le Forum, 102 *bis*, rue de Vaugirard, *Paris-6e*.
Renseignements au : 01-45-84-39-20.

Centre d'études d'histoire de la défense
Séance de dédicaces d'ouvrages

C. d'Abzac-Epezy, E. Chadeau, J. Chagniot, P. Contamine, A. Corvisier, J.-L. Dufour, A. Erlande-Brandenburg, P. Facon, F. Guelton, P. Querel, P. Masson, P. Reysset, M. Vaïsse, F. Valentin, T. Widemann.

Lundi 20 octobre 1997, de 18 h 45 à 20 heures, palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

Colloques

LE BUND A CENT ANS
Colloque

A la Fondation nationale des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, Paris-7e.

Samedi 18 octobre 1997, de 9 h 30 à 17 heures.

Histoire, culture, actualité du Bund.

Exposition permanente, programme, renseignements :
Cercle amical Arbetor-Ring,
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.
Tél. : 01-42-02-17-08.

Séminaire

– A l'Institut Camoes à Paris, ambassade du Portugal, **Séminaire** « Le Portugal et le XXe siècle », première partie : « L'Histoire et l'état des choses » par Pierre Léglise, Costa, tous les mercredis, du 15 octobre 1997 au 12 novembre 1997, de 19 heures à 21 heures. Entrée libre.

Inscriptions : 01-53-92-01-00.

Signature

– L'AECEF (Association des écrivains croyants d'expression française) vous invite à sa traditionnelle séance de vente-signature de livres qui aura lieu

le samedi 18 octobre 1997
de 14 heures à 19 heures,
dans la crypte de l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

Métro : Ternes, Etoile, Argentine, Porte-Maillot.

Bus : 43 (arrêt Saint-Ferdinand), 92 ou 93 (arrêt FNAC-Ternes).

Communications diverses

Actualisation du Guide pratique des logements-foyers et CHRS

L'association CETAF annonce la *sortie de l'actualisation du second semestre 1997*. Cette actualisation et les ajouts, plus de quatre-vingt-quinze pages, *portent sur :*

L'agrément qualité, l'agrément simple des organismes d'aides aux personnes, la nouvelle aide personnalisée au logement, les nouvelles allocations logement, la prestation spécifique dépendance pour les personnes âgées, la convention Etat/UESL, etc.

CETAF, 74, rue Balard, Paris-15e.

TAICHI
MÉTHODE FELDENKRAIS
Stage à Paris, 18-19 octobre,
animé par Valérie LE HUCHE
Tél. : 01-42-74-45-32

Des potagers et des chèvres pour protéger Marseille contre le feu

Après l'incendie qui a détruit cet été plus d'un million d'arbres, forestiers et élus envisagent la réhabilitation des sites sinistrés. Mais, plutôt que de reboiser , on s'oriente vers l'installation d'une ligne Maginot agricole et pastorale

MARSEILLE
de notre correspondant

L'incendie qui a ravagé les 25, 26 et 27 juillet 1997 les collines du massif de l'Etoile, au nord de Marseille, a détruit 2 000 hectares de garrigue méditerranéenne et 1 450 hectares de pinède. L'Office national des forêts (ONF) estime *que plus d'un million d'arbres ont* brûlé, en grande majorité des pins d'Alep. Deux mois plus tard, les paysages sont toujours noircis. Ce feu est toujours ressenti comme un traumatisme par un grand nombre de Marseillais ; il avait mobilisé durant plusieurs jours 1 800 pompiers venus de dix-huit départements, 400 véhicules et 1 354 largages aériens avaient été opérés.

Les élus des six communes sinistrées et les spécialistes de la forêt réfléchissent aux mesures à prendre pour réhabiliter les sites incendiés. A peine les braises *étaient-elles éteintes que le préfet* de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Paul Proust, relançait un vieux débat engagé au lendemain de chaque feu de forêt : *« Il faudrait peut-être planter des arbres moins inflammables, comme les oliviers, qui brûlent moins que les pins »*, disait-il. En réplique, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, soulignait que *« la forêt provençale ne se replante pas* ipso facto *comme la forêt vosgienne »*. Dans le massif de l'Etoile, le moment n'est pas encore venu de choisir les essences à replanter. Tout l'hiver, et vraisemblablement au-delà, les communes sur lesquelles le feu est passé vont devoir nettoyer les zones brûlées en abattant les *arbres morts pour les revendre* à des papetiers, en coupant les feuillus à ras de terre pour favoriser les rejets. Afin de contenir l'érosion des sols par les pluies, des fascines sont mises en place à flanc de collines. Il s'agit de branches tressées entre deux piquets pour éviter les ruissellements, retenir la terre ou des blocs de pierre qui auraient pu être descellés sous l'effet de la chaleur. La structure intercommunale Marseille Provence Métropole a chiffré à 17 millions de francs le coût de ces travaux urgents.

« LA NATURE EST SOLIDE »

A l'inverse d'une opinion publique qui réclame de grandes manœuvres de reboisement, les spécialistes de la forêt préconisent d'attendre trois à quatre ans avant de replanter des arbres. *« De toute façon, on ne va pas reboiser 3 500 hectares »*, tranche Olivier Soulères, chef du service départemental des Bouches-du-Rhône de l'ONF. *« On a parlé de catastrophe écologique*, explique celui-ci, *mais il faut relativiser, parlons plutôt de catastrophe paysagère. La nature est solide, elle va panser ses plaies, se régénérer elle-même. »* Pendant ce temps, les communes sinistrées, dans le cadre d'un plan intercommunal d'action forestière (Pidaf) pour le massif de l'Etoile, vont réaliser différentes études : climatiques, aérologiques, et d'autres portant sur la nature des sols et les essences pouvant y prospérer. Ce choix d'accompagner la régénération de la forêt plutôt que de foncer tête baissée dans des opérations coûteuses de reboisement a porté ses fruits dans la réhabilitation des flancs de la montagne Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône), ravagée en août 1989. Sur les 3 500 hectares brûlés, seulement 50 hectares ont été reboisés sur les sites paysagers les plus prestigieux, comme le barrage Zola. *« Aujourd'hui, la Sainte-Victoire est plus déforestée qu'avant le feu, bien sûr, mais il y a une couverture verte »*, constate Olivier Soulères.

Les élus se rangent à cette idée. En juillet, dans le feu de Marseille, le village de Plan-de-Cuques a vu partir en fumée la totalité de sa zone naturelle, soit 500 hectares de forêt. *« Ce n'est pas la peine de dépenser des millions dans le reboisement pour que cela rebrûle dans vingt ans »*, analyse le maire de Plan-de-Cuques, Jean-Pierre Bertrand.

Politiques, pompiers et forestiers, tous sont d'accord sur l'idée de mettre en place une *« bande de protection agricole »* entre la périphérie urbaine et le secteur forestier. Une ligne Maginot plantée d'oliviers, de vignes, d'amandiers, de figuiers, ou bien des champs pâturés par des chèvres. *« En juillet*, rapporte un responsable des secours, *on ne pouvait pas faire passer nos véhicules entre le front du feu et les habitations à protéger. »* Le maire de Marseille l'a déjà annoncé : *« Bientôt on pourra voir sur le massif de l'Etoile des cultures, des productions agricoles, mais aussi des espaces pastoraux. »*

L'idée traîne depuis des années, mais elle a prouvé son efficacité. A Lançon-Provence (Bouches-du-Rhône), une commune régulièrement menacée par les incendies dévalant les collines, une bande arborée a été plantée. En 1995, les flammes sont venues mourir dans l'oliveraie.

MOTIVER DES CULTIVATEURS

A Marseille, ce serait un bouclier naturel d'une longueur de 18 kilomètres qu'il conviendrait de mettre en place. En dehors des corrections à apporter au plan d'occupation des sols pour réserver ces terres à des usages agricoles, la tâche la plus ardue semble être de motiver des cultivateurs. *« Dans le contexte actuel de l'agriculture méditerranéenne, qui connaît des difficultés, les gens ne rentabiliseront pas leurs activités »*, observe le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt des Bouches-du-Rhône, Jean-Paul Legroux. Sans aides à l'installation, sans les travaux nécessaires à l'irrigation et sans revenus compensatoires, ce retour de l'agriculture à la frange de Marseille apparaît compromis. *« Ce sera donc fatalement un choix politique »*, considère M. Legroux.

Dans la lutte contre des feux attisés pendant des jours par le vent, ces zones-tampons apparaissent indispensables aux services de secours. En juillet, les moyens ont été concentrés sur la protection des habitations menacées par les flammes. *« Il faut admettre d'investir là où il y a un risque »*, estime le commandant Mossé, chef des opérations du service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône. Le préfet de région a annoncé l'ouverture prochaine d'un grand chantier de réflexion sur la restauration du massif de l'Etoile.

Luc Leroux

Les surfaces brûlées annuellement en France

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE – Surfaces brûlées en hectares (région méditerranéenne ; reste de la France)

Année	1982	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96
Hectares	55 146	53 729	27 203	57 368	51 860	14 109	6 702	75 566	72 625	9 100	18 280	17 114	24 225	19 581	11 200

ORIGINES – en pourcentage

Origine	%
IMPRUDENCES	55
MISES À FEU VOLONTAIRES	20
FOUDRE	5
DÉCHARGES	5
ORIGINES TECHNIQUES (trains, lignes électriques)	6
AUTRES	

La mobilisation des pompiers fait reculer le gouvernement

LES ULTIMES CONCESSIONS de Jean-Pierre Chevènement n'y ont rien changé. La CGT et les autonomes de la Fnaspp appellent toujours les pompiers à défiler mercredi 15 octobre dans les rues de Paris *« afin de maintenir le rapport de forces »* sur le dossier bien compliqué – et à rebondissements – de la loi du 3 mai 1996, qui met en œuvre une organisation départementale des services d'incendie et de secours, jusque-là dévolue aux communes.

La date de la manifestation n'a pas été choisie au hasard. Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) examine ce jour-là les modalités d'application du texte législatif élaboré par Jean-Louis Debré et repris par Jean-Pierre Chevènement, son successeur au ministère de l'intérieur. Trois décrets étaient jusqu'à lundi soir à l'ordre du jour : le premier touche à l'organisation des services d'incendie. Il est maintenu. Le deuxième, concernant la révision statutaire des fonctionnaires territoriaux que sont les 26 800 pompiers professionnels, est renvoyé à la négociation. Pour le troisième, le plus polémique, le ministère a coupé la poire en deux : la partie qui propose un nouveau système indemnitaire est *maintenue* : l'autre, qui s'attaquait au régime de travail, donc aux horaires, est abandonnée.

Une victoire pour la CGT et la Fnaspp ? Assurément. Mais la reculade du ministère de l'intérieur, désireux de ne pas voir se développer un conflit populaire, ne règle en rien le dossier. Personne, pas même la CGT, ne conteste l'esprit de la loi de mai 1996. Elle vise à mettre fin à toute une série de disparités locales. Certains pompiers sont actuellement largement mieux traités que d'autres : *c'est ainsi que le nombre annuel* de gardes de vingt-quatre heures varie selon les villes de 85 à 160 ! Beaucoup d'éléments expliquent ce camaïeu : par exemple, la volonté de récompenser les pompiers les plus exposés dans des communes à forte densité démographique ou à risques particuliers ; mais aussi, tout bonnement, la démagogie d'élus locaux désireux de dorloter un corps de fonctionnaires très populaire. *« La surenchère existe*, reconnaît-on à l'Association des maires de France. *Un élu peut bien se faire imposer un matériel sophistiqué qui ne correspond pas aux besoins de la commune. »*

RATIONALISATION ET ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Dans ces conditions, les coûts de gestion varient largement. La « départementalisation » vise à rationaliser l'ensemble des pratiques existantes et, donc, à permettre des économies d'échelle. *« Tout cet amateurisme qui pouvait être sympathique dans les années 60 est à l'opposé de l'idée qu'on se fait d'une véritable politique publique de secours, désormais nécessaire. Des risques comme le nucléaire et l'industrie chimique sont apparus »*, argumente-t-on à la direction de la sécurité civile, inspiratrice de la loi de 1996.

Les dispositions préservées par Jean-Pierre Chevènement et qui vont être discutées mercredi proposent donc de nouvelles règles du jeu. Par exemple de ne plus raisonner pour l'organisation des services en termes de « moyens » mais de « missions ». La gravité de l'intervention *guiderait le nombre de véhicules* à *lancer* dans l'action ainsi que les effectifs affectés. Alors que, jusqu'à maintenant, le décret du 6 mai 1988, très rigide, indique automatiquement, véhicule par véhicule, le nombre d'hommes nécessaires. Le décret, lui aussi maintenu, sur le régime des indemnités a pour but de mettre fin à la multiplication des dispositifs existants. Dans ce domaine, l'article 41 de la loi évite toute remise en cause des avantages acquis, puisqu'un pompier a la possibilité de conserver l'ancien régime s'il se révèle plus favorable que le nouveau.

Mais ces petites avancées ne doivent pas faire oublier que le gros du sujet touchait au temps de travail, chantier de loin le plus sensible. Fixer légalement un plafond de gardes annuelles inférieur à celui pratiqué actuellement dans certaines communes revenait à... augmenter les effectifs. Les organisations syndicales y étaient largement favorables, alors que les élus, maires et conseillers généraux, voyaient là matière à alourdir leurs budgets, donc les impôts locaux. Le sujet est pour le moment enterré. Et donc avec lui une bonne partie de la philosophie de la loi de 1996.

Marie-Béatrice Baudet

Incendies d'origine criminelle en Haute-Corse

Après une saison estivale exceptionnellement calme sur le front des incendies, la Haute-Corse a été la proie d'une soixantaine de feux d'origine criminelle. Ces incendies, attisés par des vents violents, ont dévasté près d'un demi-millier d'hectares, en particulier autour de Calvi. Dans le cap Corse et à proximité de Corte, également, plusieurs dizaines d'hectares sont partis en fumée.

Profitant de la sécheresse qui règne depuis l'été et de la tempête soufflant avec des rafales de vent de 130 kilomètres/heure, des pyromanes, selon les services de sécurité, ont allumé plusieurs foyers qui ont rapidement pris de l'ampleur. Les incendies, qui n'ont pas fait de blessés ni occasionné de dégâts matériels importants, ont été maîtrisés dans la journée de dimanche.

Une usine révolutionnaire pour le traitement de l'eau en Essonne

ÉVRY
de notre correspondante

Le procédé, « révolutionnaire » selon la Lyonnaise des eaux, permet de produire une eau de robinet d'une qualité comparable à celle de l'eau minérale en bouteille. Expérimenté dans une trentaine de petites stations en France, il vient d'être mis en application à très grande échelle dans l'usine de traitement d'eau potable de Vigneux-sur-Seine, dans l'Essonne. Cette nouvelle technologie, baptisée « Cristal » (combinaison de réacteurs intégrant séparation par membranes et absorption des liquides), a été inaugurée lundi 13 octobre à Vigneux par Dominique Voynet, ministre de l'environnement.

Depuis le début de la semaine, 200 000 habitants du secteur de Vigneux-sur-Seine, Valenton et Créteil consomment une eau qui a gagné en transparence et perdu en odeur. Est injectée sous pression dans une membrane d'ultrafiltration trouée de micro-pores (0,01 micron). Les bactéries et les virus sont filtrés. Seuls les pesticides parviennent à passer, à travers les micro-pores. Mélangés à des charbons activés en poudre, ils sont absorbés par les particules de charbon puis piégés par la membrane. Le procédé repose sur des principes physiques qui nécessitent une quantité de chlore dix fois inférieure aux méthodes chimiques classiques. Il permet aussi de préserver les sels minéraux de l'eau. La Lyonnaise des eaux estime le surcoût de « Cristal » de 10 à 20 francs de plus par personne et par an. La société annonce l'ouverture d'une seconde station – dans l'arrière-pays cannois avant la fin de l'année.

Anne Rohoux

■ **HAUTE-NORMANDIE : le préfet de région, François Lépine, a annoncé lundi 13 octobre que le gouvernement avait décidé de répondre favorablement à la Commission de Bruxelles, qui demande avec insistance la création d'une « zone de protection spéciale » dans l'estuaire de la Seine. Dans le but de protéger la faune et la flore dans cette région où le port du Havre envisage de s'étendre, plus de 17 000 hectares (contre 2 700 actuellement) seront classés et les implantations industrielles y seront interdites. Le versement des aides européennes au développement économique était conditionné à l'instauration de ces zones.**

HORIZONS

ENQUÊTE

Les moineaux d'Howrah Station



Perdus ou en fugue, des centaines d'enfants vivent dans la gare principale de Calcutta. Ils sautent d'un quai à l'autre, d'un train à l'autre, d'une ville à l'autre. Ils font les poubelles ou balaient les compartiments jusqu'à Bombay ou Delhi

LES phares du Rajadhani Express trouent la nuit. A l'approche des quais d'Howrah station, dans l'enchevêtrement des rails et des aiguillages, se joue un étrange ballet aux règles connues des seuls initiés. Foulard ou mouchoir rouge noué à l'épaule ou à la taille, à l'affût de l'express à décharger et de quelques roupies à gagner, les coolies courent jusqu'au ballast, se faufilent entre les voyageurs et les trains de banlieue qui arrivent et repartent bondés. Des grappes humaines sont accrochées au marche-pied. Au dessus du vide, les corps sont suspendus aux portières, sur les soufflets des wagons et jusque sur la motrice. A l'intérieur, après les folles bousculades, les hommes et les femmes, dans leurs compartiments séparés, réajustent leur costume, leur sari et tentent de retrouver un semblant de dignité.

Sur les quais noirs de monde de la gare principale de Calcutta, les ballots de courrier du Rajadhani Express roulent à terre. Des vendeurs à la sauvette proposent leurs *muri*, ces paquets de riz soufflé, mélangé à des lentilles, des oignons et des épices. Pour attirer le client, les cireurs de chaussures font cogner leur baguette sur l'établi. Des familles entières campent sur le quai avec, entre les genoux, des nourrissons et des montagnes de vaisselle de fer blanc. Des pèlerins en partance pour Delhi font cuire une maigre pitance.

Entre les voyageurs pressés qui montent et descendent, des hommes errent, le regard vide. Deux femmes mutilées, un moignon à la place du poignet, jettent un regard suppliant. Des prêtres mendiants traversent le flot, un grelot à la main, des bénédictions à l'autre, en versant sur la tête d'enfants des gouttes de l'eau sacrée du Gange. Au dessus de cette cour des miracles, un panneau affiche les mots : *« Cleanliness is next to godliness. »* (La propreté mène à la sainteté)

~~La gare, symbole de liberté et de mouvement, ivresse des foules~~ sans visage et sans nom. Aucun autre lieu n'attire autant les enfants de la rue – 100 000 à Calcutta – qui ont élu domicile à Howrah Station. Il en arrive une centaine par jour, perdus ou en fugue. Dans la gare, tout le monde les voit, mais personne ne les regarde.

Ils ont chacun leur portion de quai préférée qu'ils défendent comme leur territoire, mais sont détestés et chassés par les policiers, les contrôleurs et les voyageurs qu'ils bousculent. Dès qu'un adulte cherche à leur parler, ils sont sur leurs gardes. Les plus petits exhibent des traces de coups de *lathi* (le bâton du policier) reçus au genou, aux côtes, à la plante des pieds. Ils évitent les bouts de quai, lieu favori des violences, des viols, des descentes de police.

Il y a là Bijoy, regard mutin, une douzaine d'années, dont la jambe droite a été amputée à la suite d'une chute sur l'une des vingt-quatre voies qui mènent à Howrah. Puis Djamal, quatorze ans, qui a déjà fait deux séjours en maison de détention. Ce soir, ils dorment dans l'un des endroits les plus recherchés de la gare, car les moins infestés de moustiques : près de l'*aquarium*, que les enfants appellent la *« chambre-moustiquaire »*, au fond d'un couloir sordide.

Entre les dents, Djamal mâchonne un mégot allumé ramassé par terre. Il y a là aussi Debasis, perdu lors des *puja*, ces fêtes qui attirent en octobre à Calcutta plusieurs millions de fidèles. Au moment de reprendre le train, sa mère pensait qu'il était avec son père. Son père le croyait avec sa mère dans le wagon réservé aux femmes. Debasis avait environ sept ans. Quand on l'a trouvé, il ne connaissait que son prénom et sa religion.

TOUS les soirs, la télé indienne fait défiler des photos d'enfants égarés à la suite de mouvements de foule. A Howrah Station, on raconte l'histoire de Poresh, perdu à huit ans. A dix-huit, il commence des recherches qui n'aboutissent que six ans plus tard. Et encore sa mère hésitante n'accepte-t-elle de le reconnaître que grâce à une cicatrice dans le dos. Ou celle de Rajesh qui, après une errance de deux mille kilomètres dans les trains, échoue à l'âge de six ans à Calcutta. Après trois mois de solitude à Howrah Station, il est recueilli par Ashalayam, une association d'enfants de la rue, qui mènera pendant plusieurs années des recherches pour retrouver sa famille. Vaines. Un jour, de retour de Bombay, il dit, résolu : *« Ashalayam, c'est ma famille. »*

A Howrah Station, on rencontre aussi Niranjan, quatorze ans. Lui n'est pas perdu, mais il a fui sa ville de Burdwan, à trois heures de Calcutta, dans l'Etat du Bihar. Un beau jour, il en a eu assez de mal manger et de recevoir des coups. Il a sauté dans le premier train venu, a débarqué à la gare de Calcutta où il réside depuis dix-huit mois. Il balaie le train pour vingt roupies par jour (3 francs), de quoi lui permettre de manger une fois dans la journée. Le reste, il le donne aux policiers pour qu'ils lui fichent la paix. *« J'aimerais bien monter un petit commerce,* dit-il d'un petit air pincé, *mais sans argent, que pourrais-je faire ? »*

Bipul, quinze ans, a une histoire plus chaotique encore. Un jour, il s'enfuit de sa maison de peur de prendre des gifles après avoir raté un examen. Il prend le train pour Bombay, où il vit d'expédients pendant deux mois. Puis change de direction et se rend à Delhi. Après deux semaines, il revient à Calcutta, trouve une petite activité dans une usine, travaille pendant deux mois, s'en va parce que c'est trop dur, retourne à Howrah Station, rencontre un homme qui lui offre quelques menus travaux dans une ferme. A nouveau, il s'enfuit, revient à la gare, acceptant enfin d'aller à l'« école de la rue » d'Ashalayam, située Park Street, en plein centre-ville.

> Ils ont chacun leur portion de quai préférée qu'ils défendent comme leur territoire, mais sont détestés et chassés par les policiers, les contrôleurs et les voyageurs qu'ils bousculent

A la gare, les enfants s'épient et se reconnaissent, se bagarrent et s'aiment. Bharat est mort, il y a quelques mois, d'un coup de couteau reçu dans le ventre. Ses copains se sont cotisés pour payer les frais de sa crémation. Comme leurs histoires, leurs va-et-vient entre la famille, la gare, un petit « job », une association d'accueil se ressemblent. Ils sont orphelins. Ou abandonnés. Ou sont partis de chez eux, victimes de toutes les misères du pays, de l'alcoolisme ou de la violence d'un père, de la prostitution d'une mère. A Howrah Station, les filles sont moins nombreuses que les garçons. Elles rompent plus difficilement avec la famille, survivent moins bien au régime de la rue, craignent les réseaux de prostitution qui alimentent les bordels des coolies, au marché aux poissons, ou des hôtels de passe plus chers. Les enfants d'Howrah Station n'ont pas d'âge, ni d'identité, mais ils ont leur style. Ils parlent l'argot des coolies, portent le plus souvent, au-dessus de guenilles, des vêtements amples comme des châles, dans lesquels ils aiment flotter, de couleur marron ou grise de préférence, pour cacher la crasse, mais aussi comme signe de reconnaissance et de liberté. *« Mon toit, c'est le ciel et je ne veux rien d'autre »*, disent-ils en substance. Ils vont d'un quai à l'autre, d'un train à l'autre, d'une gare à l'autre, mangent n'importe quoi, n'importe comment, n'importe où. *« Ils vivent comme des moineaux »*, dit Frédéric Boisset, jeune éducateur français de l'association Ashalayam.

Ils n'ont pas leur pareil pour se faufiler entre les voyageurs qui les chassent comme des mouches. Sourient sans méchanceté à la vue d'un homme amputé au niveau du bassin qui geint sur le quai. Se battent pour ramasser une brosse à dent dénichée par terre. Traînent jusque tard le soir à la sortie des restaurants, dans l'espoir qu'un serveur compatissant leur abandonnera quelques restes, avant de remplir les poubelles.

La déprime ne vient que tard la nuit, quand les voyageurs, les mendiants, les policiers, les cheminots désertent la gare et que ces garçons se retrouvent seuls, avant de s'écraser, morts de sommeil, au pied d'un pilier ou sur leur portion de quai.

De quoi vivent-ils ? Ils fouillent les ordures dans Pilkhana, le célèbre bidonville voisin d'Howrah (*la Cité de la Joie*). Ou chapardent, jetant ce qu'ils trouvent ou prennent dans le sac de jute qu'ils portent le long du bras. Ou cirent des chaussures. Ou font la manche dans les rues, les trains, les échoppes.

Ou se louent à la journée pour pousser les chariots du marché aux poissons, donner un coup de main dans les restaurants les jours de mariage ou de fête. Ou servent le thé et font la vaisselle dans les gargotes des bords de gare.

ON les voit sauter sur les trains, encore en marche, pour être les premiers à se glisser à l'intérieur et récupérer *tout ce qu'ils peuvent trouver*. Se jeter jusque sous les roues pour ramasser une mie de pain perdue, une banane, une bouteille d'eau plastique qu'ils revendent une roupie l'unité. Avec cinq roupies dans la journée, ils peuvent s'offrir un bol de riz. Le reste d'un sandwich pour eux n'a pas de prix. A la manière d'une bosse, certains portent dans le dos une balayette qui leur sert à nettoyer les compartiments et gagner quelques pièces. Très jeunes, ils peuvent faire, dans le train, des milliers de kilomètres au départ de Calcutta, pour Delhi ou Bombay et retour.

Quand ils sont désœuvrés, ils passent leur journée, affalés sous les écrans vidéo d'Howrah Station. Ou vont se faufiler dans les queues de cinéma du quartier pour resquiller. Certains assistent à trois, quatre films par jour, selon ceux qui les connaissent bien. *Ou, encore, ils vont se baigner* dans le Hoogly, l'affluent du Gange qui traverse Calcutta, juste aux pieds de la gare, là où les ferries débarquent chaque heure des milliers de voyageurs. Ils courent presque nus, grimpent à l'assaut des piliers métalliques des ponts, rougis par la rouille, et ils se jettent à l'eau, éclaboussant en riant les hommes en *dothi* qui *font leur toilette dans une eau* boueuse. Entre le quai et la gare, des locaux servent aux réunions syndicales de coolies, près du temple d'où s'échappent des volutes d'encens et le bruit d'un gong, où les divinités, aux reliefs énormes et aux couleurs criardes forment un décor de foire du trône.

Assis sur un trottoir, les éducateurs de l'association Ashalayam tentent d'entrer en contact avec ces enfants de la gare. Pour eux, le plus délicat est de rompre la glace, née de la méfiance naturelle, instinctive, surtout des plus petits. Ils offrent un peu d'écoute, d'amitié, de soins, racontent des histoires, organisent des « écoles du trottoir ». Chaque mois, à Howrah Station, ils organisent une *mela*, à la fois kermesse et portes ouvertes sur les activités de l'association, avec jeux, vidéos ou mini-théâtre. Les résultats ne sont pas minces. Ils sont plus de trois-cent-cinquante enfants, répartis dans dix-sept centres d'accueil, gérés par des religieux salésiens.

« Tous nos foyers sont pleins, mais nous ne les obligeons jamais à venir. Pour un rien, une petite remarque, une rixe avec un copain, ils retournent à la gare, mais beaucoup reviennent chez nous », dit Father George, l'un des fondateurs indiens d'Ashalayam. Certains vont pour la première fois à l'école ; d'autres sont employés dans des petits ateliers artisanaux (reliure de livres, imprimerie, etc). Le produit de leur travail est épargné sur des comptes individuels, ouverts dans une banque, qu'ils pourront faire fructifier et, plus tard, acquérir un petit lopin de terre ou un logement.

Une goutte d'eau dans la mer ? Sans doute, mais connaissant trop bien le goût de la liberté des enfants de la rue de Calcutta, l'association leur propose comme unique contrat : *« Nous sommes là pour être avec vous. Mais c'est à vous de préparer votre avenir. »*

Henri Tincq

Dessin : Emmanuel Pierre

Le calvaire de Maurice Papon

par Viviane Forrester

LE laisser en liberté n'est que justice : après tout Maurice Papon n'a jamais volé d'autoradio ni connu d'ennuis avec le fisc. Il a seulement fait déporter près de deux mille hommes, femmes, enfants, vieillards vers des camps de concentration. Un peu par inadvertance, consent-il aujourd'hui, prétendant avoir ignoré que ces *camps étaient ceux de la mort.*

Est-ce sa faute à lui si ces bébés, vieillards, hommes, femmes, enfants, ont eu le mauvais goût d'y être assassinés ? Les persécuter, les faire arrêter, déporter, n'était-ce pas tout naturel ? La moindre des choses ? La marque d'un civisme de bon aloi, en accord avec les ordres d'un Etat vertueux, avec les belles âmes sûres de leur bon droit, et qui proclamaient qu'être juif revenait à être délinquant ?

Ne nous y trompons pas, cependant. Maurice Papon n'est pas antisémite. Il trouvait normal d'arrêter, de déporter des bébés, des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants parce qu'ils étaient juifs, mais ce ne fut chez lui ni une passion ni un hobby. Il s'en foutait, pour tout dire. Ces petits « détails » ne lui importaient guère.

Pas antisémite, Maurice Papon, mais, surtout, pas sectaire. La preuve ? N'a-t-il pas, quelques années plus tard, toujours haut (mais plus haut) fonctionnaire, été responsable de l'assassinat, d'Algériens cette fois ? Un homme d'une telle largeur d'idées liée à une telle fidélité idéologique mérite-t-il d'être persécuté par la justice ?

Il se demande pourquoi il passe en justice, mais il aura l'amabilité, chaque jour, entre une tasse de thé et un repas fin, de faire *un tour à son procès*

Les marques de vieillesse, les rides sur son visage démontrent combien les années furent nombreuses au cours desquelles, non seulement il ne fut pas poursuivi ni aucun de ses congénères, mais au cours desquelles lui furent rendus les honneurs, les récompenses qui lui étaient dus. Ces années raisonnables, consensuelles au cours desquelles on ne s'inquiétait pas du passé (alors si récent) des gens de bonnes manières. Ces années au cours desquelles, tout au moins, le genre de passé vécu par Maurice Papon ne semblait pas inquiéter, ni choquer.

Un passé facile à connaître pourtant car, après tout, l'Occupation, Maurice Papon ne l'a pas vécue dans la clandestinité, mais le plus officiellement du monde. Hélas ! il n'a fallu, après la fin de la guerre, que cinquante-trois ans pour que Maurice Papon passe (ou du moins apparaisse) en justice. Il se demande bien pourquoi, mais il aura néanmoins l'amabilité, chaque jour, entre une tasse de thé et un repas fin, de faire un tour à son procès.

Face à ce vieillard ainsi persécuté, ne serait-il pas décent de prévoir dès aujourd'hui (pourquoi *attendre cinquante-trois ans ?)* de faire acte de repentance pour avoir ainsi, même légèrement, troublé le cours d'une vie pourtant si longtemps et par tous honorée. Hélas ! les vrais responsables – les bébés, les enfants, les femmes, les hommes, les vieillards que Maurice Papon fit déporter – ne seront pas en état de se repentir : ils sont morts à Auschwitz. Excusez-les.

***Viviane Forrester** est écrivain.*

Un procès pour pleurer

par Charles Korman

A dix années d'intervalle et à la distance d'une brève oblique géographique traversant d'est en ouest, de Lyon à Bordeaux, notre pays, voici la même scène judiciaire... A Lyon, en 1987, la cour d'assises était appelée à juger des crimes contre l'humanité commis par le nazi Klaus Barbie à Lyon, lequel avait été appréhendé et ramené *par force* de Bolivie. Klaus Barbie refusait de comparaître à l'audience. La cour s'inclina.

Alors qu'elle avait le pouvoir de décider d'user de la force pour s'assurer de la présence à l'audience de celui qui, par la force, avait été ramené en France pour être jugé, la cour d'assises du Rhône renonçait. Nous assistâmes à un procès tronqué, au procès d'un homme hors la présence de *celui-ci. Des esprits forts et bien* intentionnés faisaient valoir que la République ne saurait user des moyens de celui qu'elle jugeait ce jour-là ! Un moyen inscrit dans le code de procédure pénale.

A Bordeaux, aujourd'hui, la cour d'assises de la Gironde est appelée à juger des crimes contre l'humanité commis par le collaborateur des nazis Maurice Papon afin de décider si la sanction de l'emprisonnement devra – par force ! – lui être infligée.

Cette cour d'assises vient cependant de juger d'ores et déjà qu'il n'en sera pas fait usage : Maurice Papon comparaît libre, et à l'issue du procès, même s'il est condamné à l'emprisonnement, son pourvoi en cassation, devenu d'autant plus obligé, lui garantira pour un temps certain un surcroît de liberté.

Aurait-on voulu lui permettre – à défaut de le lui assurer... – de finir ses jours en liberté qu'on ne s'y serait pas pris autrement. Nous assistons à un procès tronqué, à un procès où la sanction serait une sanction « pour rire » si elle n'était une sanction à faire pleurer.

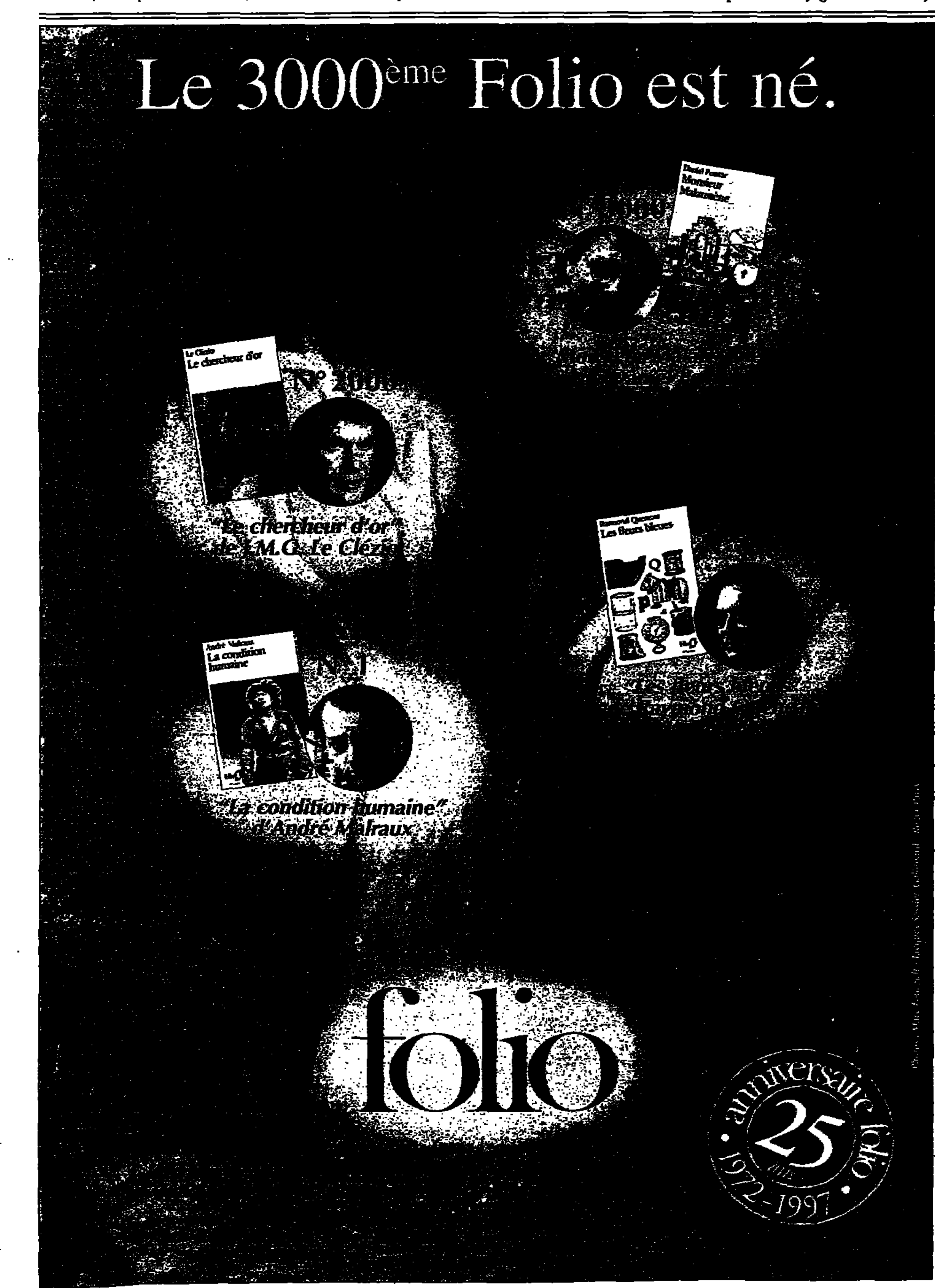
La main de la *Justice* retient sa force au moment de s'exercer à l'encontre du crime, révélant sa secrète fêlure aux victimes : pusillanimité et comme un remords d'exister

Des esprits forts et bien intentionnés ont néanmoins, à leur tour, vu dans cet arrêt un progrès décisif du droit et de l'humanité. Or, oui le procès de Maurice Papon se révèle, comme autrefois le procès de Klaus Barbie, un procès pour pleurer. Ici comme là, en effet, l'on voit la main de la Justice dans le moment de s'exercer à l'encontre du crime le plus grave, retenir sa force, révélant aux victimes du crime sa secrète fêlure : pusillanimité et comme un remords d'exister.

Qu'est-ce donc que le procès d'un homme si la juridiction qui doit en juger s'interdit d'avance la capacité de le sanctionner ? Ce *n'est plus* un procès. Et personne ne saurait se consoler de ses substituts-alibis depuis longtemps proclamés : *« Le procès de Vichy et la pédagogie de nos enfants. »*

C'est bien pourquoi il ne reste plus aux victimes que leurs yeux pour pleurer et dire avec un écœurement infini leur détresse de voir qu'il est statué d'avance que le bourreau échappera au châtiment. Peut-on éviter en cet instant de s'interroger à nouveau sur cette coïncidence qui fait qu'une mesure inédite est prise dans cette procédure qui a déjà connu des délais eux-mêmes exceptionnels ?

***Charles Korman** est avocat au barreau de Paris.*



Responsable de rien

par Théo Klein

SUBITEMENT remis, au début de la soirée du vendredi 10 octobre, de ses opportuns malaises carcéraux, Maurice Papon, muni de son imperméable et accompagné de membres de sa famille, quittait un relais-château pour aller dîner dans l'un des fameux restaurants du Bordelais. C'était un affectueux pied de nez aux magistrats de la cour d'assises de la Gironde. C'était aussi une marque de son arrogant mépris *à l'encontre de la* communauté juive de Bordeaux qui, à la même heure et comme toutes celles du monde, se rassemblait *pour son annuel rendez-vous* avec Kippour, le Grand Pardon.

Pendant plus de 25 heures et, pour beaucoup, dans un jeûne total, nous étions convoqués à un examen de conscience, à un rappel récurrent aux fondements d'une *morale de la dignité de l'homme* et sommés, chacun, de faire face à notre responsabilité envers les autres.

La cour d'assises jugera. Mais, au-delà de son arrêt, les morts, eux, ne vous lâcheront pas, Maurice Papon. Ils vous escortent en un tragique cortège que vous seul feignez de ne pas voir

Pendant que Maurice Papon dînait, les juifs jeûnaient. Pendant qu'il se réjouissait de ce que la justice demeurait sensible aux titres et charges de ceux qu'elle jugeait, les juifs lisaient le récit du prophète Jonas dont l'âme se révoltait contre Dieu lui-même parce qu'il refusait de condamner Ninive la coupable.

Seulement, voilà, Maurice Papon n'a pas d'états d'âme. Il n'a que des états de services. Tout au long d'une carrière attentive aux pièges de l'engagement personnel, il a servi trois Républiques ainsi que l'Etat français qui était, cependant, l'ennemi de la République. Servir, pour lui, *c'était, à n'en pas douter,* gravir, au gré d'appuis, de gauche comme de droite, les échelons de la fonction publique, avec pour objectif d'inscrire sa carrière dans les événements porteurs, sans jamais s'y compromettre.

Maurice Papon n'est responsable de rien. Les responsables, ce sont ceux dont il exécute les ordres, ou ceux qui exécutent les siens : lui, jamais. D'ailleurs, est-ce lui qui est allé réveiller, à l'aube, les juifs de Bordeaux pour les jeter dans les trains de la déportation et de l'extermination ? Est-ce lui qui serait *responsable des noyés algériens* dans la Seine ou des morts de Charonne ?

Sa carrière, seule, répond de son honneur, car son honneur c'est sa réussite. C'est elle qui doit le mettre à l'abri de toute responsabilité à l'égard de ceux dont il a aidé à briser la vie.

Mais les morts sont là. Ils ne parlent pas. Impassibles, ils bordent les chemins de votre hautaine ascension, Maurice Papon. Ce ne sont pas des chiffres ; c'est l'inépuisable cortège des hommes, des femmes et des enfants assassinés par la haine, le mépris ou la simple et criminelle indifférence de ceux qui ont abdiqué toute solidarité humaine. Ils attendent, infatigablement, sans faiblesse et sans *rémission, le moindre signe* d'une sensibilité enfin réveillée.

La cour d'assises jugera. Mais, au-delà de son arrêt, les morts, eux, ne vous lâcheront pas, Maurice Papon. Ils sont des milliers, ces morts, accompagnés, pour les plus jeunes, par leurs descendances perdues. Ils vous escortent en un tragique cortège que vous seul feignez de ne pas voir.

Ils guettent une parole, un soupir. Ils attendent que vous preniez avec humilité conscience de ce qui est advenu d'eux au lendemain de votre signature, un jour de 1942 à Bordeaux, de l'ordre qui les a *conduits via* Drancy à Auschwitz, de la liberté à l'extermination.

Vous n'avez pas manifesté de remords, pas même un regret. Enfermé dans l'orgueil de vos titres de préfet et de ministre, vous êtes incapable de repentance et même d'un sentiment de compassion.

Mais les morts sont là. Ils ont l'éternité devant eux. Ils vous suivront jusqu'à votre dernier souffle pour enseigner aux générations futures la honte de ceux qui auront *préféré la gloire d'une* carrière au courage d'une conscience. Un sage de l'Antiquité a dit : *« Là où il n'y a pas d'homme, efforce-toi d'être un homme. »* Un homme, vous, Maurice Papon ? Non, une âme morte.

***Théo Klein** est avocat, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).*

Fin de siècle

par Daniel Bensaïd et Philippe Corcuff

UN siècle chasse l'autre. Les enjeux de ce passage périlleux sont rarement appréhendés dans leur épaisseur, tant le discours politico-médiatique est dominé par le temps court de la tactique électorale et la frivolité des petites phrases dominicales. Dans un dernier texte à valeur de testament, *L'énigme française* (*Le Monde* du 23 septembre), François Furet prend de l'altitude par rapport aux péripéties de la dissolution et des élections législatives en les situant dans une perspective historique plus vaste. Il touche alors du doigt le tragique de l'action politique au seuil du XXIe siècle : tragique de l'impuissance politique face à la domination de l'économisme et tragique de l'intellectuel hésitant entre la figure dominatrice du philosophe-roi et le retrait désabusé des affaires de la cité. Ce texte sombre, plongeant ses racines dans les déchirements de notre histoire collective et dans les blessures d'un projet individuel, doit être lu comme l'expression d'un profond malaise fin de siècle.

Il y a dans ces pages de l'amertume et une profonde tristesse à devoir constater que le *« socialisme »*, au sens le plus vague et le plus confus du terme, a tout de même survécu à l'effondrement des régimes bureaucratiques qui prétendaient l'incarner. En rappelant la gauche au gouvernement, les électeurs français auraient ainsi réfuté l'hypothèse d'une victoire définitive du capitalisme.

> Ceux et celles qui font profession intellectuelle ont autre chose à faire que de se retirer dans leur for intérieur ou de s'ériger en avant-garde éclairée. Ils ont à tenir leur place, à fournir des ressources aux luttes et aux débats, sans prétention à diriger ou à trancher

C'est accorder aux bulletins de vote une portée excessive. Il était prévisible, en revanche, que la disparition de son double bureaucratique laisserait à nu un système capitaliste sans alibi ni prétexte d'une grande menace : *« Plus il est triomphant, plus il est détesté »*, note Furet. Il ne paraît donc plus aussi sûr que nous soyons condamnés, comme il l'affirmait dans les dernières lignes de son livre *Le Passé d'une illusion*, *« à vivre dans le monde où nous vivons »*.

Avec lucidité mais à regret, il admet que *« la critique des méfaits du capitalisme a gagné une virulence supplémentaire, à la fois parce qu'elle dénonce un mal dont la visibilité est universelle et parce qu'elle est libérée du devoir complémentaire de célébrer un socialisme policier »*. C'est parfaitement exact. Au lieu de suivre la logique des contradictions et des conflits qui en résultent, François Furet fait comme si les résistances, les révoltes, les luttes relevaient d'un pur théâtre d'ombres idéologiques et de la manipulation de l'opinion.

Enfermée dans l'espace mental délimité par la confrontation obsessionnelle avec le communisme stalinien, sa lucidité d'historien se brise sur un présupposé fataliste qui immobilise l'histoire dans l'*éternité* marchande : la critique socialiste s'efforcerait en vain de *« séparer démocratie et capitalisme,* [de] *garder l'une et chasser l'autre, alors qu'ils forment ensemble une même histoire »*, une unité indissoluble, l'horizon indépassable de notre temps.

Tout ce qui contredit cette vérité révélée procéderait par conséquent de l'aveuglement ou de l'étroitesse des intérêts particuliers. Ainsi, les événements de décembre 1995 se réduisent à *« une addition de mouvement sociaux corporatifs, indifférents dans les faits aux ravages du chômage »* : sentence définitive sourde aux nouvelles solidarités alors en germe et à l'exploration d'autres possibles.

L'apologie de l'ordre existant mobilise le florilège ordinaire de la *« pensée confisquée »* par le prêt-à-penser libéral : dénonciation du corporatisme archaïque des grèves, évidence assénée sans argument que la solution du chômage *« passe avant tout par une diminution du coût du travail »*, exaspération devant une France pleine *« d'ignorance narcissique de l'économie »*.

Au terme d'un itinéraire individuel qui l'avait conduit du communisme stalinien au libéralisme économique, l'intellectuel se cadenasse dans la tour d'ivoire d'un savoir désabusé. Le libéral manifeste alors une défiance paradoxale envers la démocratie dont il se voulait le champion. Il s'agace de voir des politiques obligés de tenir compte d'électeurs obtus, au lieu de se fier seulement à *« l'intelligence technique »*. Il s'impatiente devant *« une scène politique envahie par la démagogie »* et fait une leçon professorale à ces Français *« si intoxiqués de démagogie qu'il n'entendent plus d'autre langage »*.

Entre le fantasme platonicien du philosophe-roi et la dictature de l'expertise technocratique, le rêve saint-simonien d'une technique neutre et toute-puissante, à l'écart des passions, des intérêts sociaux, des antagonismes politiques, n'est pas loin. En attendant que *« les élites »* saint-simoniennes soient débarrassées de ce peuple têtu, qui ne se rend pas à la première sommation éclairée, l'intellectuel en proie à la blessure narcissique se retire pour lécher ses plaies sur l'Aventin *d'hier et de toujours*, à l'abri des parasitages populaires. Ce retrait signe l'abdication devant les incertitudes *inhérentes* à une *délibération* démocratique, à l'invention fragile d'espaces communs et de liens *d'égalité à partir d'une société* hétérogène et inégale, sans garantie définitive ni fondement absolu.

Derrière les *maximes du* libéralisme militant, on retrouve ainsi, en guise de pensée, les idées reçues du moment, adossées à une *ontologie*, une anthropologie, et une philosophie de l'histoire assez pauvres. Une ontologie : une vision exclusive du réel, sourde à la diversité des réalités vécues et subies par des gens trop ordinaires, à ce qui n'est pas seulement contrainte mais aussi *« part non fatale du devenir »*.

Une anthropologie : une représentation tronquée de la *« nature humaine »* réduite par la vulgate libérale au calcul et à l'intérêt. Une philosophie déterministe de l'histoire dont le cours a la forme du destin (baptisé selon le cas modernisation, mondialisation, ou globalisation), indifférente à l'intervention des hommes. *Il* y a pourtant longtemps, au coeur des tourments du siècle, que Walter Benjamin ou *Maurice Merleau-Ponty* ont mis l'accent – contre l'évolutionnisme économiste d'un marxisme vulgaire ! – *sur les sinuosités et* les fractures du développement historique, sur les logiques contradictoires qui y sont à l'oeuvre, sur la *pluralité de sens* et *de* possibles *qui* s'y jouent.

Attachés à une vision du monde *ouverte à la pluralité, au mouvement* et aux conflits, nous ne parions pas quant à nous sur moins de démocratie, *mais sur* davantage, par un travail incessant contre les monopoles du pouvoir et du savoir, contre la professionnalisation de la politique, contre les exclusions qui minent les maigres acquis des démocraties réellement existantes.

> Contrairement à ce que semblait penser François Furet, l'histoire passée de la libération sociale n'est pas porteuse de catastrophes totalitaires inéluctables. De la lutte des opprimé(e)s affleurent des images d'une émancipation qui peut devenir effective dans de nouveaux contextes

Au terme d'un siècle si chargé de désastres, on ne peut certes plus parler d'un avènement de la Raison et d'une marche du Progrès comme avant. L'un sans l'autre, le pessimisme de la raison et l'optimisme de la volonté sont également aveugles : le premier devant les potentialités *émancipatrices qui* émergent d'un ordre asservi, le second devant les possibles triomphes *de barbaries toujours* renouvelées.

La froide brutalité de l'universalisation marchande qui travaille à se *soumettre la planète*, le déchaînement fanatique des appartenances de clochers et de chapelles, la propagation des réflexes racistes et xénophobes, gagnent bien chaque jour du terrain. Mais où trouver les ressources et la force de s'arracher cette tunique de Nessus qui nous brûle la peau ?

Contrairement à ce que semblait penser François Furet, l'histoire passée de la libération sociale n'est pas porteuse de catastrophes totalitaires inéluctables. De la lutte des opprimé(e)s, des si souvent vaincu(e)s, *affleurent des images d'une* émancipation qui peut devenir effective dans de nouveaux contextes. *« Dans le passé, nous trouverons des chemins pour l'avenir »*, risque le sous-commandant Marcos. A condition, toutefois, de décrasser nos esprits, de défaire les mauvais plis, de secouer les habitudes paresseuses qui nous écartent des sentiers impromptus ouverts à la traversée de situations inédites.

En France, la politique de la gauche officielle reste empêtrée dans l'hégémonie du social-libéralisme. Francois Furet le dit fort bien à sa manière : elle *« n'a jamais tant parlé d'un choix de société que depuis que ce choix n'existe plus »*, et Lionel Jospin serait *« condamné au même vide d'idées »* que François Mitterrand, qu'il n'effacerait que pour mieux *« s'installer dans ses traces »*. Ce vide apparent à pourtant un contenu : celui, précisément, de la soumission à la norme libérale, aux diktats du fétiche monétaire, aux lois implacables de la compétitivité, aux impératifs de la flexibilité, dont François Furet se fait lui-même le chantre.

Les mouvements sociaux de ces dernières années (renouveau syndical, mobilisations contre le chômage et l'exclusion, diffusion de la critique écologique, luttes des femmes, mouvements antiracistes et antifascistes, pour le droit au logement, contre le sida) ont enrayé cette rhétorique de la résignation. *Peuvent-ils faire force de leurs particularités* et de leurs limites respectives en travaillant à l'invention *d'un nouvel outil politique ?*

A l'échelle internationale, les zapatistes de tous les pays, qui relèvent la tête et entrent en résistance, peuvent-ils converger dans leur diversité et entrouvrir la porte d'un avenir différent ? La capacité à conjurer les périls qui obscurcissent l'horizon dépend pour une large part d'une réponse positive à ces deux questions : une réponse en forme de pari, qui n'ignore pas le tragique divorce entre le probable et le possible, mais s'attache à le surmonter.

Dans une telle perspective, ceux et celles qui font profession intellectuelle ont autre chose à faire que de se retirer dans leur for intérieur ou de s'ériger en avant-garde éclairée. Ils ont à tenir simplement leur place, à fournir des ressources aux luttes et aux débats, sans prétention à diriger ou à trancher, en s'inscrivant dans *« les misères du présent »* où se joue la possibilité sans certitude de la transformation sociale.

Daniel Bensaïd *est maître de conférences de philosophie à l'université Paris-VIII.*
Philippe Corcuff *est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon.*

AU COURRIER DU « MONDE »

EN JUIN 1943

En juin 1943, collégien en classe philo à Villeneuve-sur-Lot, je « bachotais » chez un ami, juif comme moi. Un jour, son oncle, grand rabbin, *arriva bouleversé*, et nous expliqua qu'un train rempli de juifs étrangers allait partir de Bordeaux pour l'Allemagne en passant par Villeneuve. Il fallait tenter de le ravitailler : *« Francis,* me dit le rabbin, *vous avez, paraît-il, un vélo avec une remorque. Pourriez-vous essayer de trouver de la nourriture ? Je n'ai évidemment pas de tickets de rationnement, mais je peux vous remettre de l'argent. »* Pendant une journée, j'ai battu la campagne. J'ai été dans des épiceries, des fermes, expliquant aux gens de quoi il s'agissait : des juifs étrangers arrêtés pour être livrés aux Allemands. Je suis revenu le soir à Villeneuve avec plus de 100 kilos de nourritures diverses. Personne n'avait refusé de donner quelque chose. Personne n'avait demandé de ticket. Personne, je dis bien personne, n'avait accepté d'argent.

Francis Vormese
Lourmarin (Vaucluse)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

« Tuer » M. Jospin ?

LA démission de Jean Gandois de la présidence du Conseil national du patronat français est le premier revers que subit la « méthode Jospin ». Voilà mise en échec le concertation jusqu'alors pratiquée avec succès et profit par le premier ministre. Au moment où Lionel Jospin tentait de passer du dialogue politique – dans sa majorité – au dialogue social – avec les syndicats et le patronat –, la machine semble s'enrayer. Plus encore : elle devient suspecte, le président démissionnaire du CNPF ayant crié pendant trois jours qu'il avait été *« berné »*, *« déçu »*, puis *« manipulé »*.

Tout a été fait pour que le départ du président du CNPF, péripétie interne à cette organisation, porte le préjudice maximum au gouvernement et à son chef. Les dirigeants de la droite ont été prompts à s'emparer de sa décision pour y puiser la démonstration de l'inefficacité de l'approche de M. Jospin et, même, de la duplicité du premier ministre. *« Il y a tromperie sur la marchandise »*, résume Philippe Séguin. Quittant son poste après trois ans d'efforts pour faire admettre aux patrons la nécessité d'un dialogue social renouvelé, Jean Gandois a livré la clé de l'épisode lorsqu'il a indiqué qu'un autre que lui, un *« tueur »*, sera mieux qualifié pour faire la guerre aux trente-cinq heures.

Car il s'agit bien de ressouder l'opposition, politique et sociale, face à un gouvernement dont une des caractéristiques gênantes pour la droite était d'être mieux considéré que son prédécesseur, non seulement par les salariés, ce qui était naturel, mais même par les patrons ! C'est à cette réputation que les charges menées de l'intérieur du CNPF contre Jean Gandois avaient pour but de mettre fin. L'appareil patronal peut maintenant être repris en main par des « chefs de guerre » partageant les objectifs de reconquête des battus de juin.

Le gouvernement se trouve face à un défi. Non seulement l'« authenticité » de sa pratique du dialogue est mise en doute, mais sa capacité à concilier réponse aux attentes sociales et soutien de la compétition économique est contestée. En jetant l'éponge, Jean Gandois semble signifier que, derrière le « réalisme » du gouvernement, se cache en fait une raideur ou une myopie néfastes pour la bonne santé de l'économie. Le refus de la réduction du temps de travail par la voie législative est largement partagé chez les chefs d'entreprise. Le gouvernement a bien prévu un processus très progressif, négocié et révisable, pour l'évolution vers les trente-cinq heures ; mais la « date-butoir » a éclipsé ce pragmatisme et permis aux adversaires ou rivaux de M. Gandois d'imposer leur vision négative de la négociation du 10 octobre. Au gouvernement de retourner le reproche en démontrant que *« l'idéologie »* est du côté de la droite et du patronat.

Pour l'heure, les citoyens s'étonneront que, dans une démocratie vivante, des responsables emploient un langage de guerre civile pour exprimer des divergences politiques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Ni métro ni autobus à Paris

LA NOUVELLE avait été confirmée tard dans la nuit et, dans ce matin froid d'octobre, les Parisiens en ouvrant leur journal ont découvert sans surprise le titre fâcheux : pas de métro, pas d'autobus. La coutume est si bien prise de ces arrêts de travail décidés sans aucun souci de la gêne imposée aux voisins que la résignation souvent l'emportait sur l'indignation.

Dans les rues humides de brouillard, ce fut partout le même spectacle. Devant les stations, les ateliers et les dépôts, les délégués syndicaux avaient trouvé bien avant l'aube des cordons d'agents et de gardes mobiles. Grilles et portes closes, discussions, puis les « piquets » et le personnel venus occuper les lieux se retirèrent pour tenir conseil de grève dans le bistro voisin ou sur le bitume.

Ensuite se présentèrent les usagers, pressés comme tous les jours. Dès 6 heures, ils discutaient devant les plans de Paris du meilleur itinéraire possible pour rejoindre leur lieu de travail. Et, par groupes, ils partaient aussitôt à pied, silhouettes confuses. Au bord des trottoirs, les poubelles posaient encore leurs masses pleines : les employés de la voirie n'avaient pu être à l'heure eux non plus.

Maintenant, dans le jour qui se lève, de toutes les portes de Paris la foule afflue. Les rues les plus tranquilles connaissent une animation exceptionnelle, à sens unique. On marche sur la chaussée. Les propriétaires de bicyclettes roulent en rangs serrés et en longue file. Des camionnettes passent, pleines d'ouvriers et d'employés. Et les voitures particulières qui ont une place libre sont rares.

(15 octobre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Insu-portable *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LE TÉLÉPHONE CELLULAIRE n'a pas que des inconvénients. Dans les lieux publics, les conversations des voisins forcent à en apprendre plus, sur l'état des esprits, que les sondages ou les écoutes illégales. Les secrets de naguère s'affichent à haute voix. L'insu devient portable. Insu-portable ? Le jeu de mots s'imposait, lundi 13 octobre, à entendre malgré soi les propos du TGV Paris-Bordeaux.

Premier appel. La destinataire – coiffure style vieille fillette, d'un jaune PTT – a le poignet encombré de gourmettes haut de gamme et la voix pleine de dentales châtelaines (adjectivation sur le modèle récent de *citoyen, enne*). Je cite :

– *Ouf ! Pas si gauchiste que ça, notre magistrature ! Les « autres » n'ont pas réussi à maintenir ce pauv' vieux en prison... Note, je n'ai rien contre « ces gens-là », mais qu'est-ce qu'« ils » ont à vouloir refaire le procès des Français jusqu'à la fin des temps ?... La France est pourtant bonne fille, pour ce qui est des fortunes faciles comme « ils » les aiment... Et les médias, tu as vu comment « ils » les tiennent, les médias, pour mieux nous salir et nous humilier ? A sa place, le pauv' vieux, j'en pourrais plus de « les » avoir en face de moi, à nous réclamer des pardons... D'accord, c'était plus facile de « les » cacher en Lozère qu'à Anvers, mais on « en » a quand même sauvé pas mal... à voir ce qu'il « en » reste ! Les médecins, maintenant, qui se battent la coulpe !... A quand les concierges ?*

... Il a eu bien raison, le pauv' vieux, d'aller à l'hôtel X... Pas si fameux, d'ailleurs, le X... Surfait. Il est présumé innocent, après tout. S'« ils » l'obligeaient à coucher dans un deux-étoiles avec douche sur le palier, c'est pour le coup qu'il paraîtrait condamné d'avance. Son avocat – brillant, très proche de nos idées, un ami de F... –, son avocat a beau jurer que le pauv' vieux viendra aux audiences, je parierais qu'il filera aux Bahamas à la première vexation... Il aura bien raison de « leur » échapper. Légitime défense. Et merde pour « leur » besoin de nos repentances ! « Ils » n'aiment pas la France, ou quoi ?

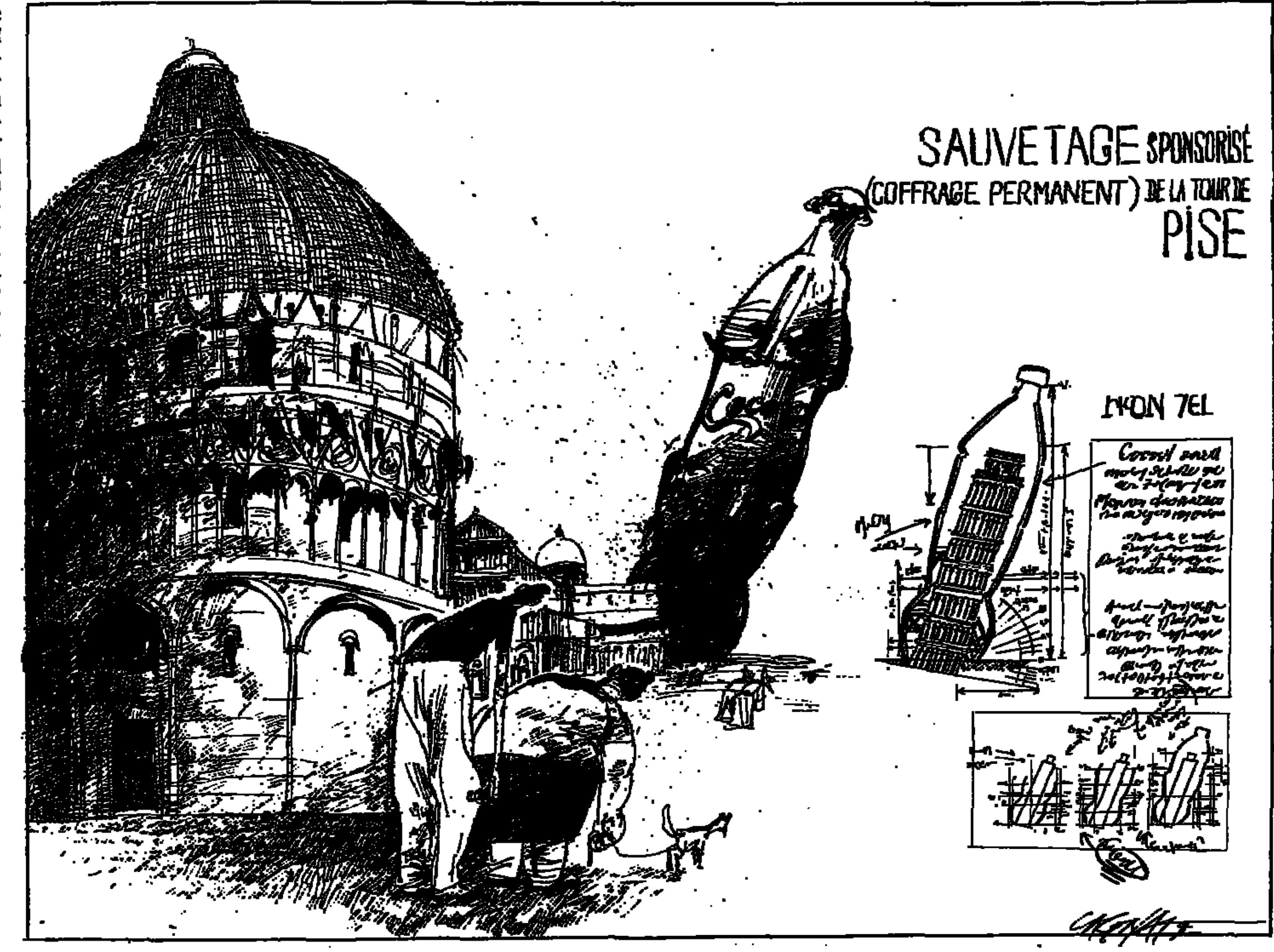
Le croisement d'une rame a coupé la communication, dans un grondement de bombe. Nouveau tintement. Cette fois, l'appelé porte col et voix pincés de cambiste bridgeur. Je cite :

– *Assommant, ce dîner chez les... Elle : en forme, malgré son* [main en cornet] *lifting ; lui fait trop d'haltères, on dirait un* bodyguard. *Toute la soirée sur la suppression des alloc'. C'est bien simple, Clémence et moi allons être obligés de payer notre Ivoirienne au noir* [Rire]... *« Ils » veulent la mort de la famille ? Trop Vichy, la famille ? Trop catho ?... Et les 35 heures ? Idéologie ! Démagogie ! Anti-économique, archaïque ! Le dos tourné à la mondialisation, au troisième millénaire !... C'est « leurs » 40 heures. « Ils » l'oublient, qui nous ont valu la dérouillée de juin 40 ! Et Pétain, qui a voté pour Pétain, la trouille au bide ?... Je sais : Jospin ne « l »'est pas, il est protestant, on ne peut pas avoir tous les défauts, mais il « en » a pris encore plus que Blum dans son gouvernement. On « les » a comptés, l'autre soir, à table. Au moins quatre ou cinq ministres. Sans parler des conseillers, des inavoués... X..., par exemple, tu savais ? Et les frères du tablier ?... Ceux-là !... Même ce pauv' vieux en serait, à ce qu'il paraît. Obligé, dans la préfectorale... Et dans la magistrature, donc ! La mise en liberté, hum, suivez mon regard !...*

Un tunnel long comme l'occupation allemande a mis fin à cette réédition de *Je suis partout*, cru 1938. La bête immonde reprendrait-elle du poil, après soixante ans ? On me jure que le TGV 8507, même matinal et en seconde, ne contient pas un échantillon représentatif de notre belle France sauveuse de juifs. Croisons les doigts.

No pasaran ?

Projet de célébration de l'an 2000 *par Jean-Pierre Cagnat*



Le jour où le Nobel a basculé

Suite de la première page

Le prix Nobel de littérature se donnait ouvertement pour but d'être le couronnement d'une œuvre, de donner à un écrivain un prestige durable, une postérité définitive. Cela n'est plus le cas, de l'aveu même de ceux qui s'en réjouissent, comme le quotidien suédois de gauche *Dagens Nyheter*, qui estime que *« le prix devient plus rigolo »* et que *« s'élargit le cadre des auteurs susceptibles d'être récompensés »*, incluant *« des réalisateurs de cinéma et des chanteurs, un Ingmar Bergman comme un Bob Dylan »*.

Mais il serait faux de croire que c'est le choix de Dario Fo qui change la donne. Elle avait changé avant. Le jour où le Nobel a basculé, c'est sans doute, paradoxalement, le jour où l'académie suédoise a refusé un geste, en prétextant qu'il serait trop *manifestement politique*. C'est ce jour d'octobre 1989 où Salman Rushdie, condamné à mort en février de la même année pour avoir écrit *Les Versets sataniques*, n'a pas obtenu le prix Nobel de littérature (deux des jurés avaient démissionné dès mars, l'académie refusant de prendre position en faveur de Rushdie). Car Salman Rushdie n'est pas menacé de mort, aujourd'hui encore, parce qu'il aurait pris, en marge de son œuvre d'écrivain, des positions politiques déplaisant aux islamistes. Ni même parce qu'il aurait écrit un essai philosophico-religieux contre les intégristes musulmans. Il est condamné pour avoir publié *« un roman comique »*, comme il ne cesse de le rappeler. Il est *condamné parce que l'on n'admet plus*, comme l'a magnifiquement démontré Milan Kundera dans *Les Testaments trahis* (Gallimard), que le roman est *« un territoire où le jugement moral est suspendu » : « Suspendre le jugement moral, ce n'est pas l'immoralité du roman, c'est sa* morale. *La morale qui s'oppose à l'indéracinable pratique humaine de juger tout de suite, sans cesse et tout le monde, de juger avant et sans comprendre. »* Donner le Nobel à Rushdie, en 1989, c'eût été réaffirmer que l'œuvre littéraire, et non son auteur, était le fondement du prix Nobel. L'académie suédoise n'a pas seulement manqué une occasion ce jour-là, elle a définitivement renoncé à penser la notion d'œuvre comme essentielle dans l'attribution de son prix.

Le Nobel de Salman Rushdie aurait été, vraiment, un Nobel de littérature, une prise de position sur la littérature. Y renoncer, c'était, au bout du compte, se condamner à être plus politique dans ses choix. Ce qui a été le cas, avec Nadine Gordimer ou Toni Morrison, comme avec Dario Fo ou même avec l'Irlandais Seamus Heaney. Mais finalement, loin d'être un abandon, ne serait-ce pas le signe que l'académie suédoise a gagné en modestie ?

Las d'entendre faire le compte des génies qu'ils ont manqués, Joyce, Proust, Borges et quelques autres, les jurés Nobel pourraient avoir décidé de ne plus prendre ce risque et d'affirmer – ou du moins d'exhiber par leurs choix – qu'ils jugeaient un moment, une époque et une personne dans cette époque. Ce serait une plaisante manière de dissiper un malentendu, celui qui tendait à faire croire que la littérature était soluble dans le collectif et qu'une académie pouvait décerner des brevets de postérité.

Josyane Savigneau

RECTIFICATIFS

LIAISONS ET CEP

Le groupe Liaisons, qui appartient à Wolters Kluwer, édite notamment *Liaisons sociales* et lance *Hygiène en milieu hospitalier*, tandis que CEP-Communication possède *La France agricole* et *LSA*. Une erreur faisait confondre les titres de l'un et de l'autre groupe dans l'article consacré à la fusion entre Reed Elsevier et Wolters Kluwer *(Le Monde* du 14 octobre).

VISIONAUTE

Le numéro vert mis à la disposition du public par Médiamobile, qui commercialise le système d'information-trafic Visionaute (*Le Monde* daté du 5-6 octobre) est le 0800 088 088.

VITRY

Dans un article sur les déchets en Ile-de-France (*Le Monde* du 30 septembre), nous avons attribué à Paul Merciéca la qualité de maire de Vitry. Depuis le 26 octobre 1996, Alain Audoubert lui a succédé. C'est donc M. Audoubert qui s'est adressé à ses administrés pour les appeler à se prononcer contre le projet d'incinérateur à Vitry.

PRÉCISIONS

PLEINE-FOUGÈRES

L'enquête publiée dans *Le Monde* du vendredi 10 octobre et titrée « Pleine-Fougères résignée aux tests génétiques » avait pour auteur Cécile Prieur, dont la signature a malencontreusement disparu dans notre première édition.

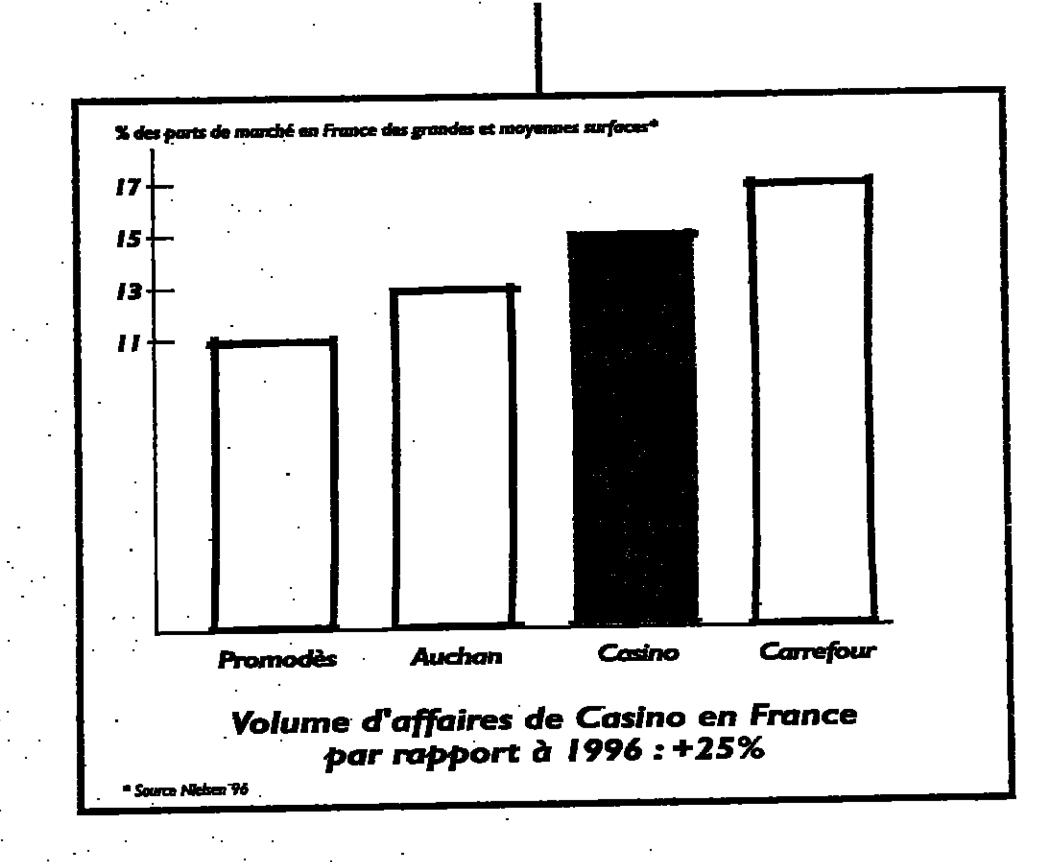
LE BUDGET DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Interrogé par *Le Monde* (nos éditions du 29 septembre) sur la composition et le montant du budget de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Jean-Pierre Angremy, président de cet établissement, avait déclaré qu'un tiers de ses moyens était issu du ministère de l'éducation nationale. Il nous précise aujourd'hui que *« si le tiers environ des moyens de la BNF représente le traitement des personnels appartenant à des corps (personnels de bibliothèque) gérés par le ministère de l'éducation nationale, les sommes afférentes à ces traitements sont inscrites au budget du ministère de la culture et de la communication »*.

(Publicité)



Regardez.
Ça commence juste à monter.



Notre graphique est simple. Il rétablit une vérité des chiffres quelque peu malmenée ces jours-ci.

Casino est le deuxième distributeur intégré en France, avec un volume d'affaires de 128 milliards de francs, depuis le rachat de Franprix et de Leader Price, et le rapprochement avec le nouveau groupe Monoprix - Prisunic.

Et l'on nous parle de taille critique ?

Qu'est-ce que la taille critique ? C'est le volume d'affaires qui permet de regrouper les achats, et donc d'être plus rentable.

Le groupe Casino achète pour Casino, pour Franprix, pour Leader Price, pour Monoprix et maintenant pour Prisunic...

Chacun peut se demander qui a vraiment besoin d'atteindre la fameuse taille critique.

Voilà pourquoi nous vous invitons à opter pour l'offre Rallye, la seule qui vous associe à la croissance des résultats de Casino.

Rallyez-vous à une offre de croissance.

Rallye est l'actionnaire de référence de Casino

N° Vert 0800 42 0800

Pour toute information, appelez notre n° vert. Une notice d'information portant le visa COB 87.541 du 1er octobre 1997 est à votre disposition sur simple demande chez les intermédiaires financiers.

DÉFENSE Lundi 13 octobre, le gouvernement a choisi *d'adosser Thomson-CSF au groupe Alcatel Alsthom.* Le groupe de télécommunications et son allié Dassault apporteront à Thomson-CSF des activités industrielles en *échange desquelles ils détiendront 20 % à 25 % du nouvel ensemble.* ● LE GROUPE PUBLIC Aerospatiale apportera ses satellites à une nouvelle société contrôlée par Alcatel et deviendra lui *aussi actionnaire de Thomson-CSF.* ● LAGARDÈRE et sa filiale Matra, candidat éconduit, apparaît comme le grand perdant. Son titre chutait de 6,8 % à l'ouverture de la Bourse, mardi 14 octobre. ● LA *RESTRUCTURATION* dans les missiles n'est pas concernée par cet accord. Ce sera l'un des prochains chantiers du gouvernement. ● SERGE TCHURUK, PDG d'Alcatel Alsthom, déclare au *Monde* qu'il compte engager immédiatement des discussions avec les industriels européens afin d'élargir la restructuration en cours.

Le gouvernement choisit Alcatel comme partenaire de Thomson-CSF

La filiale d'électronique de défense du groupe public Thomson SA est privatisée par apports d'actifs. Le groupe de Serge Tchuruk, Dassault et Aerospatiale deviennent actionnaires aux côtés de l'Etat, qui conservera environ 30 % du capital

LE GOUVERNEMENT a annoncé, lundi 13 octobre, le choix du groupe Alcatel-Alsthom comme *« partenaire stratégique »* du groupe public Thomson-CSF pour constituer un *« grand pôle d'électronique professionnelle et de défense »*. Ce pôle sera constitué par apport d'actifs à Thomson-CSF, filiale à 58 % du groupe public Thomson SA. Il sera renforcé par l'électronique spatiale et de défense et les communications militaires d'Alcatel-Alsthom, l'électronique professionnelle et de défense de Dassault Electronique et les satellites d'Aerospatiale.

L'autre prétendant à une alliance avec Thomson-CSF, le groupe Lagardère (Matra-Hachette) est le grand perdant de cette décision. Il est pour le moment *exclu de la restructuration* du secteur de la défense français.

Dans un premier temps, Thomson-CSF rémunèrera les apports de ses partenaires (environ 12 milliards de francs de chiffre d'affaires sans l'activité satellites d'Alcatel) par une émission d'actions en faveur de ses nouveaux actionnaires. Le nouveau Thomson-CSF, avec un chiffre d'affaires d'environ 48 milliards de francs (et environ 53 milliards avec les satellites d'Alcatel), sera le premier groupe européen et le troisième groupe mondial d'électronique de défense. *Numéro un européen dans* les communications militaires, les radars et les contre-mesures, et les satellites de télécommunications, il sera respectivement numéro un, numéro trois et numéro quatre mondial dans ces trois secteurs. Il sera doté d'un *« actionnariat public déterminant »*, à hauteur de 35 % à 40 %, dont environ 10 % pour le groupe public Aerospatiale. Thomson-CSF est *de facto* privatisé.

Alcatel-Alsthom et Dassault détiendront entre 20 % et 25 % du nouvel ensemble. Ils regrouperont leurs participations au sein d'une holding contrôlée majoritairement (sans doute aux deux tiers) par Alcatel-Alsthom. La part du capital cotée en Bourse sera d'environ 30 %, celle des salariés de Thomson-CSF d'environ 5 %.

Dans un second temps, dans le domaine des satellites, une société commune Alcatel-Thomson sera créée pour constituer le numéro un européen du secteur avec 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, devant Matra-Marconi-DASA-Dornier. Alcatel-Alsthom, qui sera majoritaire, apportera ses activités d'électronique spatiale (*la charge-utile des satellites militaires et des satellites de télécommunications*). Thomson-CSF y placera ses activités de stations au sol et l'activité de construction de plate-formes satellitaires (principalement l'usine de Cannes), qu'elle vient de recevoir d'Aerospatiale.

En termes de procédure, le gouvernement a modifié, par un décret du 13 octobre, le décret d'application de la loi du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations. Ce nouveau texte permet d'utiliser la procédure prévue par *la loi de 1986*, pour un transfert au secteur privé de la majorité du capital d'une entreprise publique *« lorsque l'accord de coopération emporte restructuration d'une ou plusieurs entreprises intéressant directement la défense nationale »*. La Commission de privatisation, qui avait refusé le 2 décembre 1996 d'avaliser le choix du gouvernement Juppé en faveur de la candidature Lagardère-Daewoo, reste compétente pour valider les évaluations d'actifs. Ces évaluations devraient être terminées avant la fin de l'année, mais l'ensemble des procédures juridiques pourrait prendre quelques semaines supplémentaires. Du côté d'Alcatel, les activités apportées ne sont pas toutes filialisées. Il y a donc tout un travail de découpage du périmètre de l'entreprise à réaliser.

Vingt mois après l'annonce du président de la République, Jacques Chirac, de sa volonté de restructurer l'industrie aéronautique et de défense française, et après deux tentatives infructueuses du gouvernement d'Alain Juppé, le gouvernement de Lionel Jospin a choisi de régler rapidement le dossier Thomson-CSF. Il avait décidé de mettre fin, le 11 juillet, à *la procédure de privatisation de Thomson-CSF, affirmant* qu'elle *« ne permettait pas de préserver dans de bonnes conditions les intérêts de l'Etat, de l'entreprise et de ses salariés »*.

BON ACCUEIL EUROPÉEN

« Beaucoup de schémas ont été étudiés », explique un conseiller gouvernemental. La tentative de mettre d'accord les différents protagonistes du dossier, notamment Alcatel et Lagardère, a finalement échoué. *« Il est apparu que cette solution n'était pas gérable. Le gouvernement a préféré un schéma certes moins global mais plus pragmatique »*, confie ce conseiller. La solution proposée par Alcatel est apparue plus à même *« de faire jouer la complémentarité entre les activités civiles et militaires et de profiter des technologies duales »*, explique-t-il. La candidature d'Alcatel-Alsthom permettait également *« d'adosser Thomson-CSF à un groupe privé puissant, avec 130 milliards de francs de capitalisation boursière et d'additionner les capacités de recherche et de développement des deux groupes, soit 8 milliards de francs par an pour Thomson et 17 milliards pour Alcatel »*, ajoute-t-il.

Se pose d'ores et déjà la question des étapes ultérieures. Côté français, le jeu reste ouvert, notamment dans le domaine des missiles, exclu du périmètre de consolidation. La porte n'est pas fermée pour d'autres acteurs tels Sagem, Sfim ou Compagnie des signaux.

Côté européen, le rapprochement des groupes français Thomson-CSF, Alcatel, Dassault et Aerospatiale ne manque pas de relancer les accusations de constitution d'une *« forteresse France »*. Dans son communiqué, le gouvernement a donc pris soin de préciser que l'objectif de sa démarche est *« de construire un groupe ouvert à des alliances ultérieures, française et européenne »*. *« Il s'agit d'un chantier européen pour les prochains mois »*, indique-t-on au ministère de la défense. Dans le domaine de l'électronique, le ministre de la défense a prévenu ses homologues européens *« qui ont bien accueilli la décision française, d'autant qu'elle fait passer la part de l'Etat sous la barre des 50 % »*.

Christophe Jakubyszyn

Le nouveau pôle électronique

ALCATEL-ALSTHOM 66 % — DASSAULT-ÉLECTRONIQUE 34 % — AEROSPATIALE 10 % — ÉTAT 30 %

HOLDING

INDUSTRIELS PRIVÉS 25 % — PÔLE PUBLIC 40 % — BOURSE 30 % — SALARIÉS

THOMSON CSF — 49 %

NOUVEAU CAPITAL

CHIFFRE D'AFFAIRES DE THOMSON CSF

50 — 40 — 30 — 20

34,2 — 36 — 48

1992 — 94 — 96 — 97*

CHIFFRES PROVISOIRES SOUS RÉSERVE DES ÉVALUATIONS

Une décision accueillie favorablement

● **APAT.** L'Association du personnel actionnaire de Thomson-CSF (APAT) s'est félicitée que le groupe, *« qui est depuis longtemps numéro un européen de l'électronique de défense, soit confirmé dans son rôle d'opérateur d'un pôle industriel élargi »* dans le cadre des restructurations de l'industrie française. L'APAT, qui plaidait pour une solution fédérative, réunissant l'ensemble des acteurs français du secteur autour de Thomson-CSF, *« souhaite la réussite de cette opération et y apportera son soutien vigilant »*.

L'Association considère que Thomson-CSF « devra conserver sa capacité à parler avec tout le monde, y compris Matra ». Estimant qu'il faudra *« veiller à l'intégrité du périmètre »* de Thomson-CSF et au maintien du rôle d'assembleur de systèmes de défense du groupe, l'APAT entend être associée à l'appréciation des actifs qui seront apportés à Thomson-CSF et veut relancer les négociations avec le gouvernement sur l'ouverture du capital aux salariés.

● **René Galy-Dejean (RPR).** Le député RPR de Paris, rapporteur de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a approuvé *« la solution retenue par le gouvernement »* pour la privatisation de Thomson-CSF. Il estime que *« se trouve ainsi réalisé le regroupement national des industries de défense qu'avait souhaité le président de la République, avant que ne soient opérés les rapprochements européens désormais souhaitables dans de bonnes conditions »*.

● **Paul Quilès (PS).** Le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale a estimé que les décisions du gouvernement *« amorcent le regroupement de l'électronique de défense française »* et *« conservent à Thomson-CSF un rôle important »*. Relevant que ces décisions sont *« cohérentes avec les propositions du récent rapport parlementaire sur l'industrie de défense »* qu'il a rédigé et *« permettent de sortir de dix-huit mois d'incertitude »*, M. Quilès considère que *« le nouveau groupe français aura une taille respectable et permettra d'envisager un regroupement encore plus large au niveau français puis européen »*.

Serge Tchuruk, président-directeur général d'Alcatel Alsthom

« Le groupe renforcé devient un acteur incontournable de la restructuration européenne »

« Alcatel Alsthom a été choisi par le gouvernement comme partenaire stratégique de Thomson-CSF, après avoir été candidat au rachat de ce groupe dans le cadre d'une privatisation. Qu'est-ce que cela a changé dans votre offre industrielle ?

– Sur le fond, nous arrivons à un résultat très proche du dossier d'origine. Il s'agit d'une concentration de l'électronique de défense et professionnelle autour de Thomson-CSF, à qui Alcatel apporte ses télécommunications militaires, Dassault Electronique ses radars et contre-mesures, Alcatel et Aerospatiale leurs activités spatiales. La nuance par rapport au projet d'origine est que l'activité satellites sera logée dans une filiale de Thomson-CSF et d'Alcatel, que nous contrôlerons.

– Pour quelle raison ?

– Nous avions initialement l'ambition d'être l'actionnaire le plus important de Thomson-CSF. Le gouvernement a préféré un autre schéma. Or, en intégrant directement les satellites, notre participation dans Thomson-CSF aurait été supérieure aux 20 % à 25 % que *nous devrions détenir* avec Dassault Industries.

– Le gouvernement souhaitait un regroupement le plus large possible autour de Thomson-CSF, mais le schéma retenu ne prévoit pas d'autres partenaires. Pourquoi ?

– Des discussions seront certainement engagées, dans un deuxième temps, avec d'autres industriels, comme Sagem, la Compagnie des signaux et d'autres. Pour l'instant, nous réunissons déjà autour de la table quatre sociétés, Thomson-CSF, Alcatel, Dassault Electronique et Aerospatiale, qui représentent 90 % à 95 % de l'électronique de défense française, c'est-à-dire l'essentiel du paysage.

Concernant l'Europe, je suis foncièrement d'accord avec le gouvernement. Négocier séparément, avant de procéder aux restructurations nationales, c'était se mettre en position de faiblesse

» En ce qui concerne l'Europe, je suis foncièrement d'accord avec le gouvernement. Négocier séparément, avant de procéder aux restructurations nationales, c'était se mettre en position de faiblesse. Avec la démarche qu'il a adoptée, on revient à la plus élémentaire des logiques. Nous allons ouvrir maintenant des négociations avec des partenaires. C'était aussi le désir des Européens que la situation s'éclaircisse en France. Thomson-CSF, surtout renforcée, devient un acteur incontournable de la restructuration européenne.

– Quel poids aura Thomson-CSF après la restructuration que vous allez engager ?

– Dans les communications militaires, l'apport d'Alcatel fera de Thomson-CSF le numéro un européen et mondial. Cet apport comportera des activités internationales, notamment en Allemagne, où Alcatel est fortement implanté. Thomson-CSF renforcera sa dimension européenne.

» Dans les radars, les contre-mesures et la guerre électronique, la contribution de Dassault, qui transfère à Thomson-CSF la participation majoritaire dans sa filiale Dassault Electronique, est considérable. Les deux sociétés envisagent un rapprochement depuis plus de dix ans. Il entre dans les faits pour donner naissance au premier industriel européen et troisième mondial.

» Dans les satellites, il y a aussi très longtemps qu'Alcatel et Aerospatiale discutent d'une fusion de leurs activités, qui sont complémentaires puisque Alcatel est tourné vers la conception et la fabrication de la charge utile et Aerospatiale vers la production de plates-formes. Avec un chiffre d'affaires de près de 10 milliards de francs, le nouvel ensemble sera troisième ou quatrième mondial, derrière des concurrents exclusivement américains.

» Thomson-CSF se renforce également dans les systèmes de commandement, contrôle, communication et intelligence,



SERGE TCHURUK

ainsi que dans le contrôle du trafic aérien. Le seul domaine où rien ne change est celui des missiles, que le gouvernement se réserve de régler ultérieurement. Au total, les activités qui seront apportées à Thomson-CSF représenteront 17 milliards de francs de chiffre d'affaires. Il s'agit de la plus grosse recomposition industrielle jamais faite en France.

– Au-delà du strict apport d'activités, quel est l'intérêt de ce rapprochement ?

– C'est d'abord une façon efficace de pouvoir faire jouer la dualité civil-militaire, qui est la clé de l'avenir. Les technologies utilisées dans le civil et le militaire se ressemblent de plus en plus. Dès lors que l'on peut tirer parti de ces technologies des deux côtés, on peut faire des gains importants, gagner du temps.

» Il y a également beaucoup à gagner dans la mise en commun des efforts de recherche-développement des deux groupes, qui s'élèvent à 25 milliards de francs par an. J'ai le désir d'établir une fluidité entre les deux entreprises pour qu'elles bénéficient mutuellement de ces efforts.

» Enfin, à l'heure des recompositions de l'industrie de défense en Europe, Thomson-CSF va bénéficier d'un soutien capitalistique fort, essentiel pour l'évolution à long terme.

– Prévoyez-vous de nommer un nouveau président à la tête de Thomson-CSF ?

– Le patron de Thomson-CSF est Marcel Roulet. Il ira au bout de sa mission. C'est avec lui que nous allons traiter. Après, nous verrons. L'Etat et le partenaire industriel que nous sommes auront des droits importants. Je ne m'attends pas à des problèmes particuliers.

– Vous avez souvent déclaré ne pas apprécier les sociétés communes où les responsabilités sont diluées, comme c'est le cas dans GEC-Alsthom ou Framatome. Pourquoi avoir accepté une participation si faible dans Thomson-CSF ?

– A ce niveau de participation, nous pouvons faire beaucoup de choses. Nous aurons un statut de partenaire industriel reconnu. Ce qui ne m'intéressait pas, c'était d'être uniquement un partenaire financier.

– Thomson-CSF est candidat au rachat des activités de défense de Siemens. La prochaine entrée au capital de Thomson-CSF d'Alcatel, qui est concurrent de Siemens dans les télécommunications, ne risque-t-elle pas de jouer contre le groupe ?

– Non. C'est le statut public de Thomson-CSF qui gênait les Allemands. Thomson-CSF pourrait bénéficier du fait qu'il va devenir un industriel allemand à part entière avec l'apport que nous devrions lui faire des activités de défense de notre filiale SEL. Cela étant, avec le dispositif dans les télécommunications militaires dont hérite Thomson-CSF, il faut voir la pertinence de l'opération Siemens.

– L'opération Thomson-CSF n'intervient-elle pas un peu tôt pour Alcatel Alsthom, dont le cœur de métier, les télécommunications, commence tout juste à donner des signes de redressement ?

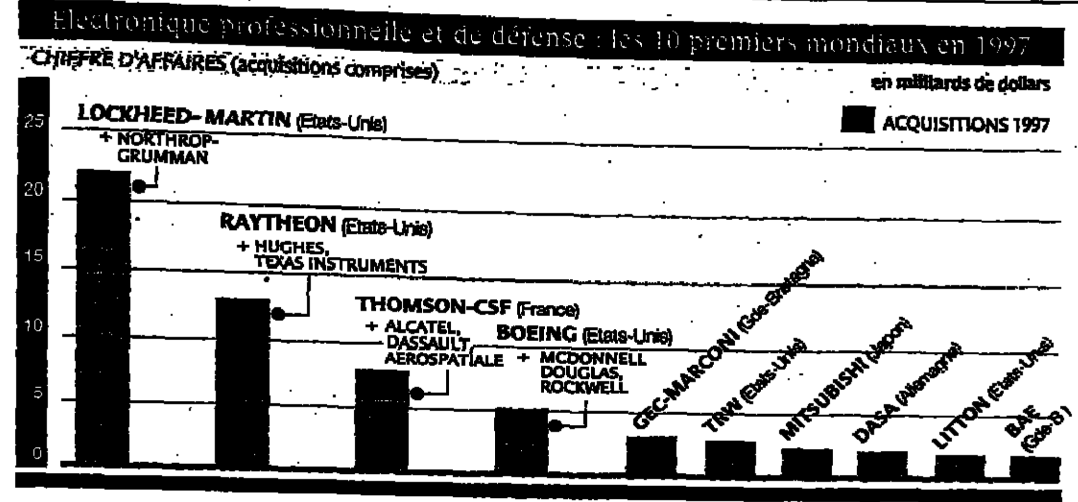
– Les télécommunications restent le cœur de notre activité. Je veux continuer à être un bon gestionnaire de cette activité, complétée par des secteurs défense et énergie à la gestion autonome. Nous devenons le partenaire industriel d'une grande société de défense, renforcée par nos actifs. Nous avions une taille sous-critique dans la défense. Même si, en valeur absolue, les chiffres étaient importants, il fallait faire quelque chose et le faire bien. C'est ce que nous faisons.

– Prévoyez-vous aussi, dans l'énergie, d'opérer un désengagement de la société GEC-Alsthom ?

– Les discussions avec GEC continuent. Nous essayons de faire évoluer cette société actuellement à 50/50. Nous ne souhaitons pas nous désengager. Peut-être nous alléger. La mise en Bourse d'une part du capital de GEC-Alsthom est une éventualité sérieuse. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur et Anne-Marie Rocco

هكذا من الإصل



La méthode Jospin appliquée à l'industrie

La décision marque la fin d'un vaudeville de vingt mois

RÉCIT

Il aura fallu trois tentatives pour que la privatisation aboutisse

QUAND il reçoit Marcel Roulet, *nommé président de Thomson-CSF* après le limogeage d'Alain Gomez, en février 1996, Jacques Chirac est clair. La restructuration de la défense passe par l'adossement du fleuron public de l'électronique militaire française à un groupe privé disposant de gros moyens financiers. Et ce groupe s'appelle Alcatel Alsthom. Car si elle veut participer aux grandes manœuvres européennes, l'industrie française doit pouvoir parler d'égal à égal avec Daimler-Benz Aerospace (DASA), qui bénéficie de l'appui du tout premier groupe industriel allemand, *ou avec le richissime britannique General Electric Company (GEC).*

Vingt mois plus tard, le vœu du président devient enfin réalité. *Mais entre-temps, la France a* donné au reste de l'Europe le spectacle d'un vaudeville politico-industriel d'assez mauvais goût. Une première tentative de privatisation échoue *lamentablement.* La deuxième n'aboutira jamais, balayée par la dissolution de l'Assemblée nationale. Aussi, ce 2 juin 1997, au lendemain du scrutin qui ramène la gauche au pouvoir, les protagonistes du *« feuilleton »* Thomson-CSF ont-ils l'impression que le cauchemar ne finira jamais.

Au panier, le carton d'invitation adressé par le ministre de la défense Charles Millon et son *épouse, pour une garden-party* prévue le 16 juin à l'hôtel de Brienne. *« Le temps de les convaincre qu'il faut privatiser, il faudra six mois »*, hasarde un des *protagonistes. Mais les intentions* du nouveau gouvernement restent mystérieuses. Il n'a rien préparé de particulier sur ce sujet. Et ses experts industriels, à peine installés, sont happés par la tourmente de l'affaire Vilvorde. Officiellement, les deux candidats ne pipent pas mot. En privé, pourtant, Jean-Luc Lagardère assure *d'un air détendu qu'il a déjà tourné* la page, et qu'avec ou sans privatisation de Thomson, il continuera d'avancer : son groupe n'a-t-il pas, au cours de ce mois *de mai si particulier, conclu un* vaste accord avec l'allemand DASA (filiale de défense du groupe Daimler-Benz), qui le place d'emblée sur le terrain européen ?

*Serge Tchuruk, le PDG d'Alca*tel Alsthom, qui a fait de son combat contre Lagardère une affaire personnelle, parle encore moins qu'à son habitude. Mais *certains de ses lieutenants se* voient déjà en favoris de la nouvelle majorité. Après tout, si le nouveau gouvernement décidait de poursuivre la restructuration *des industries de défense*, ne serait-il pas logique qu'il écarte Lagardère, pour lequel Alain Juppé avait marqué sa préférence ?

SUR-PLACE

Chez Thomson-CSF, on fait le dos rond. Son président, Marcel Roulet, a été placé là pour privatiser. Un an et demi plus tard, il a le désagréable sentiment d'avoir fait du sur-place. En coulisse, le groupe active *ses cadres étiquetés « de gauche »* – anciens compagnons de route d'Alain Gomez – pour tenter de convaincre le gouvernement de faire basculer l'en*treprise dans le secteur privé.* L'argument qui doit faire mouche est vite trouvé : le groupe public est candidat au rachat des activités militaires de l'allemand Siemens. *Mais Heinrich von Pierer*, le président de Siemens, et ses autorités de tutelle accepteront-ils de voir cette société filer sous le contrôle d'une entreprise étatique étrangère ?

Début juillet, Lionel Jospin tranche. *Tel Salomon, il met fin à* la procédure de privatisation lancée par Alain Juppé mais laisse la porte ouverte à tous les scénarios. Y compris celui d'une réduction de la part de l'Etat au-dessous du seuil de contrôle. Une petite poignée de directeurs de cabinet et de conseillers techniques, à Matignon, au ministère de la défense et à Bercy, sont investis de la délicate mission consistant à trouver une troisième voie, qui ne soit ni le maintien du statut actuel de Thomson-CSF, ni une privatisation pure et simple, que le gouvernement vient de rejeter. *« On ne se situe pas dans les traces de nos prédécesseurs »*, proteste un proche du dossier.

Définir d'abord une méthode, puis des objectifs et dégager enfin *la solution : tel est l'ordre de* marche, cartésien, fixé par le premier ministre. Dès la deuxième quinzaine de juillet, le premier point est clarifié : plus question de mettre en vente *les actions détenues* par l'Etat. C'est en apportant des activités à Thomson que les industriels intéressés pourront entrer à son capital. L'idée est séduisante. Elle permet de restructurer l'industrie tout en gardant la main à l'Etat. Les deux candidats déjà en lice peuvent postuler selon ce nouveau schéma, mais ils devront se contenter d'une participation minoritaire. Au gouvernement, on rêve même d'asseoir tout le monde autour de la même table. *Bis repetita...*

Chez Thomson-CSF, on se frotte les mains : le panneau *« à vendre »* n'est plus accroché à la porte. Déjà un progrès, aux yeux de Marcel Roulet et de sa direction, *qui se gardent pourtant bien* de pavoiser. Arrivent septembre puis octobre, et malgré les promesses du ministre de la défense, Alain Richard, d'apporter une so*lution rapide, rien ne vient. « Trouver une méthode, c'est bien, mais ça ne donne pas une solution »* raille un industriel du secteur.

L'appel à *constituer une grande* fédération franco-française autour de Thomson-CSF – qu'Alain Juppé avait déjà vainement appelé de ses vœux – n'est pas plus *simple à réaliser sous prétexte* qu'une nouvelle majorité a été élue. *« Aux Etats-Unis*, remarque un patron, *c'est l'Etat qui a donné le signal de départ des grandes fusions. Quand il a voulu voir McDonnell Douglas se rapprocher de Boeing, il l'a tout simplement écarté des grands programmes aéronautiques. En France, rien de tel ».*

Si aucune information ne filtre – l'équipe en place saura dans cette affaire se montrer plus discrète que la précédente – les rendez-vous se succèdent. Serge Tchuruk, Jean-Luc Lagardère et leurs lieutenants se rendent souvent au ministère de la Défense ou à Bercy puis, à partir de fin septembre, à Matignon. Mais, même aiguillonnés par la candidature surprise de Pierre Faurre, le PDG de Sagem, qui se verrait bien incarner la *« troisième voie »*, Alcatel Alsthom et Lagardère se font tirer l'oreille. Dix-huit mois de lutte au *couteau, avec embus*cades parfois inavouables, ont à jamais brouillé les deux ex-candidats à la privatisation de Thomson-CSF.

DILUTION

La question du niveau de participation dans Thomson-CSF est un autre casse-tête. Chez Alcatel Alsthom, Serge Tchuruk admet que *« le contrôle n'est pas le fond de l'affaire »*. Mais il hésite à accepter de descendre au-dessous du seuil de 40 %. Du côté de Lagardère, la situation est plus complexe. Bien entendu, son Gascon de patron n'a, en réalité, jamais tourné la page, pas plus que le responsable de la branche défense, Noël Forgeard, auquel il a confié la conduite du dossier. Mais une bonne partie de ses activités de défense sont logées au sein de filiales dans lesquelles ses partenaires étrangers – les britanniques BAe et GEC, l'allemand DASA – détiennent 49 % ou 50 %. Descendre trop bas serait risqué. *« Il y a un seuil de dilution en-dessous duquel on ne peut pas aller »*, confie-t-on au siège du groupe.

Ces alliances, Lagardère espérait qu'elles jouent en sa faveur. *Ce sera le contraire.* Ayant abandonné tout espoir de réconcilier les frères ennemis, le gouvernement opte pour la solution qui lui permet de restructurer l'industrie *française avant de passer à l'étape* européenne, et choisit celui des deux candidats dont les poches paraissent les plus profondes. Il aura fallu la nomination d'un premier *ministre socialiste* pour valider le choix du président gaulliste.

Anne-Marie Rocco

Selon Matra, la France tourne le dos à l'Europe

LE GOUVERNEMENT a choisi de donner la priorité à *« une forteresse franco-française »*, au lieu de contribuer à jeter les bases d'une future alliance européenne. *« Ce sont deux stratégies radicalement opposées »*, dit-on chez Matra, la branche défense-espace-télécommunications du groupe Lagardère retenue, en 1996, par le gouvernement Juppé dans le schéma – abandonné depuis – d'une privatisation de Thomson-CSF. Aujourd'hui, le groupe Lagardère apparaît comme le grand perdant de l'opération.

« Il est clair, a estimé le groupe Lagardère dans un communiqué publié après l'annonce gouvernementale que les conditions de *« partenariat stratégique »* et les poids respectifs de l'Etat et des *« partenaires »* précisés dans le communiqué du gouvernement ne correspondent pas à la *« stratégie européenne de Matra défense-espace et télécommunications »*. Considérant que *« les prévisions d'activités et de résultats, pour les années à venir, n'ont jamais pris en compte l'éventualité de la fusion Thomson-CSF-Matra »*, le groupe rappelle que *« ses objectifs de développement international dans le domaine de la défense et de la haute technologie ne sont en rien affectés »* par la décision de créer une entité industrielle d'électronique de défense autour de Thomson-CSF, sans la participation de Matra.

Le groupe Lagardère a joué la carte européenne en fondant deux partenariats : l'un, dans le domaine de l'espace, avec le britannique GEC et l'allemand Daimler-Benz (détenteur de DASA-Dornier), et le second, dans le domaine des missiles, avec le britannique BAe et la filiale LFK de DASA, déjà engagée dans des coopérations européennes et transatlantiques. Du même coup, Matra a supplanté Aerospatiale dans ces alliances européennes : le groupe public, mandaté par le gouvernement pour s'entendre avec DASA, *dans les missiles* et les satellites, a échoué en 1996.

Aux yeux d'Aerospatiale, mais aussi du groupe Dassault, Matra, par ses rapprochements avec British Aerospace et GEC outre-Manche et avec DASA outre-Rhin, serait devenu le *« cheval de Troie »* d'un axe germano-britannique en Europe, où les intérêts industriels de la France seraient négligés.

En privé, les responsables de Matra se montrent sévères à l'encontre de la procédure retenue par le gouvernement Jospin. Selon eux, elle imposait *« des conditions incompatibles »* avec leur propre stratégie. Ils demandaient que soit élaboré, avec un maximum de transparence, un pacte d'actionnaires avec l'Etat pour déterminer le rôle de chacun avec précision. Ils souhaitaient que leur soit reconnu un droit de préemption au cas où l'Etat – et ses éventuels associés publics – déciderait de se séparer de ses actions et, à terme, de privatiser.

Mais, *surtout*, le groupe Lagardère a estimé que le gouvernement attendait de lui qu'il apporte tous ses actifs de défense à une entité industrielle dont l'Etat serait resté l'actionnaire *majoritaire. Dans ce cas, dit-on dans* l'entourage de M. Lagardère, il y aurait eu *« une cassure nette »*, préjudiciable à l'unité et à la cohérence des activités du groupe, entre, d'une part, le domaine des missiles, de l'espace et des hautes technologies, et, de l'autre, les activités qui ont un lien avec les médias, le transport et l'automobile.

Jacques Isnard

Une redistribution des cartes en Europe

EN QUELQUES MINUTES, la décision du gouvernement français d'adosser Thomson-CSF à Alcatel-Alsthom a redistribué les cartes dans l'industrie européenne de la défense. L'anglais British Aerospace et l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) avaient clairement joué la candidature du groupe Lagardère en lui apportant un soutien *« total et exclusif »*. A l'inverse, le groupe d'électronique britannique GEC avait choisi de rester neutre sur le dossier Thomson-CSF.

« Quand un changement aussi radical se produit, on ne sait jamais ce qu'il se passera ensuite », confie un porte-parole de British Aerospace qui s'avoue *« déçu »*. *« L'offre de Lagardère semblait d'emblée la plus européenne. Il faut désormais attendre pour savoir si ce qui apparaît aujourd'hui comme une restructuration franco-française s'ouvre à l'Europe »*, ajoute-t-il.

Coté allemand, on insiste beaucoup plus clairement sur le respect des accords signés avec le groupe Lagardère. *« Nous avons finalisé, vendredi 10 octobre, notre accord avec Matra-BAe Dynamics dans les missiles pour devenir le numéro deux mondial. Nous finaliserons avant la fin de l'année, ou, au plus tard, au premier trimestre 1998, notre alliance dans les satellites »*, affirme-t-on au siège du groupe, à Munich. En revanche, l'alliance envisagée dans l'électronique de défense entre DASA et le groupe Lagardère, conditionnée par la perspective de la reprise de Thomson-CSF, semble avoir du plomb dans l'aile.

DÉCISIONS IMMINENTES

« On va savoir très rapidement, si on s'inscrit dans une logique de coopération ou de confrontation », estime-t-on chez DASA. D'un côté, British Aerospace, DASA et Matra ont tissé des liens bilatéraux et trilatéraux dans de nombreux domaines : les avions de combat (Eurofighter), les missiles (Matra Bae Dynamics), les satellites (Matra-Marconi-Dasa). De l'autre, l'alliance Thomson-Alcatel-Dassault-Aerospatiale rapproche les principaux acteurs français dans l'électronique et les satellites.

DASA rappelle qu'en dépit de la société conjointe avec Matra-BAe Dynamics dans les missiles, les ponts ne sont pas rompus avec Aerospatiale, grâce à la société commune Euromissiles. Et dans d'autres domaines, comme les avions civils (Airbus) ou les hélicoptères (Eurocopter), Aerospatiale, Dasa ou BAe sont alliés.

Des décisions imminentes achèveront de dessiner le nouveau paysage européen. L'allemand Siemens a choisi, lundi 13 octobre, de reporter de 48 heures le choix du repreneur – Thomson-CSF ou l'alliance de British Aerospace et de DASA – pour son activité d'électronique de défense. Quant au groupe d'électronique britannique GEC, partenaire d'Alcatel dans l'énergie et les transports, et qui a affiché, le 8 juillet, une *« stratégie ambitieuse sur la scène internationale de l'électronique de défense »*, il peut choisir, dans les prochains mois, de s'allier à Thomson-CSF ou de se rapprocher de British Aerospace.

C. J.

Statu quo pour les constructeurs français de missiles

LA DÉCISION du gouvernement maintient le statu quo en matière de missiles, balistiques et tactiques. Au ministère de la défense, on indique que la restructuration de l'industrie des missiles en France, où les groupes Aerospatiale, Matra et Thomson-CSF déploient des activités chacun pour soi, n'est pas *« un sujet à l'ordre du jour »*.

A l'origine de cette décision de laisser en l'état le domaine industriel des missiles, il y a la constatation qu'il existe, en France, deux stratégies difficiles à départager. *D'un côté, il y a ceux qui sont partisans* de la cohabitation – conflictuelle, au besoin, et, donc, profitable à une compétition technique et commerciale qui permet de serrer les coûts – *de deux fournisseurs* différents de missiles. De l'autre, il y a ceux que la perspective n'effraie pas de s'en remettre finalement à un seul producteur de missiles, en situation de monopole. *A ce jour*, le gouvernement n'a pas fait sa religion en la matière.

De même, le gouvernement n'a pas encore tranché sur le fait de savoir si l'électronique de défense et le métier de « missilier » vont de pair ou s'il faut établir des cloisons entre les deux activités. Les exemples à l'étranger plaident, en réalité, pour l'une ou l'autre option.

Si bien que toutes les solutions restent possibles : deux « missiliers » qui se font face (Matra allié au groupe allemand DASA et à British Aerospace, d'une part, et, de l'autre, un rapprochement entre Thomson-CSF et Aerospatiale) ou un producteur unique de missiles ; dans cette hypothèse, il faudrait déterminer lequel serait sauvegardé et sous quelle forme.

En revanche, dans le domaine de l'espace, le gouvernement a choisi de se prononcer en faveur de l'existence de deux groupes différents et en compétition. Il y a, d'un côté, la perspective de *constituer une filiale* commune, spécialisée dans les satellites, de la nouvelle entité industrielle centrée désormais autour de Thomson-CSF, avec le regroupement *des activités systèmes de télé*communications et charges utiles des satellites de la société Alcatel, celles des segments-sol de Thomson-CSF et les activités plates-formes de satellites du groupe Aerospatiale. Il y a, en face, l'alliance de principe, intervenue en mai, entre Matra-Marconi Space (MMS), filiale commune au groupe de Jean-Luc Lagardère et au groupe britannique GEC, et le secteur *satellites* de l'allemand DASA-Dornier.

Au ministère de la défense, on considère qu'il y a place pour deux groupes dans l'espace et les satellites, *compte tenu de* la synergie – profitable à un marché en expansion – qui existe entre les domaines militaire et civil. Mais on ajoute que cette situation de concurrence est viable si chacun des deux groupes concernés est en mesure de couvrir l'ensemble de la gamme des dispositifs spatiaux et s'il est capable aussi de s'orienter vers les activités de services, appelées à se développer.

J. I.

Le laborieux retour au privé du groupe d'électronique de défense

ACTE I

● **21 février 1996** : Jacques Chirac annonce la privatisation du groupe public Thomson SA, constitué de la société d'électronique de défense Thomson-CSF (filiale à 58 % de *Thomson SA) et de* la société d'électronique grand public Thomson Multimédia (TMM) (publique à 100 %). Alain Gomez est remplacé par Marcel Roulet à la tête de Thomson SA.

● **Mai** : deux candidats se déclarent intéressés par la reprise du groupe : Alcatel et Matra. Ce dernier précise qu'il n'est pas intéressé par TMM.

● **2 août** : le gouvernement lance officiellement la privatisation de Thomson.

● **16 septembre** : Alcatel et Matra, conjointement avec le coréen Daewoo, remettent une offre ferme.

● ***17 octobre*** : le gouvernement indique sa préférence pour Matra. Thomson SA doit être vendu pour un franc symbolique tandis que l'Etat déboursera 11 milliards de francs pour recapitaliser Thomson Multimédia, endetté à hauteur de 25 milliards de francs fin 1995.

● **2 décembre** : la commission de privatisation se déclare dans l'impossibilité d'émettre un avis favorable sur le choix du gouvernement.

● **4 décembre** : la privatisation est suspendue.

ACTE II

● ***11 décembre*** : *le gouvernement* décide d'engager, selon deux procédures distinctes, la privatisation de Thomson-CSF et de TMM.

● **3 février 1997** : les groupes Alcatel, Aerospatiale et Dassault annoncent leur intention de s'allier pour acquérir Thomson-CSF. Mais pour ne pas risquer d'être juge et partie, le gouvernement interdit au groupe public Aerospatiale de s'allier avec l'un ou l'autre des candidats.

● **18 février** : le gouvernement annonce sa décision de privatiser Thomson-CSF par une cession de gré à gré avec un cahier des charges avant l'été 1997.

● **28 mars** : Lagardère, Alcatel allié à *Dassault, et le groupe britannique* GEC annoncent leurs candidatures.

● **4 avril** : le gouvernement exclut la candidature de GEC.

● **22 avril** : le ministère de l'économie et des finances maintient le calendrier de la privatisation malgré l'annonce d'élections *législatives* anticipées.

● **7 mai** : Lagardère et le tandem Alcatel-Dassault déposent leur offre détaillée de rachat. Le groupe allemand DASA (Daimler-Benz Aerospace) conclut avec Lagardère un accord *« stratégique »* dans les domaines de l'espace et des missiles. British Aerospace et DASA apportent leur soutien total et exclusif à *Lagardère dans son offre de reprise* de Thomson-CSF. Le groupe d'électronique britannique GEC choisit de rester neutre.

ACTE III

● **11 juillet** : le nouveau gouvernement socialiste de *Lionel Jospin* met fin à la procédure de privatisation de Thomson-CSF, affirmant qu'elle ne *« permet pas de préserver dans de bonnes conditions les intérêts de l'Etat, de l'entreprise et de ses salariés »*. Il souhaite *« définir une solution industrielle visant à la constitution, avec Thomson-CSF, d'un pôle français d'électronique professionnelle et de défense doté d'un actionnariat public déterminant (...) dans la perspective de rapprochements destinés à renforcer l'industrie de défense en Europe »*.

● **16 juillet** : le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, affirme que l'Etat va abandonner sa majorité dans le capital de Thomson-CSF (58 %) pour y permettre l'entrée d'autres acteurs industriels.

● **13 octobre** : le gouvernement retient le groupe Alcatel comme *« partenaire stratégique »* de Thomson-CSF en préconisant un partenariat avec Dassault électronique et les activités satellite d'Aerospatiale.

La réduction de la durée du travail inquiète la Bourse qui y voit une menace pour la rentabilité des entreprises

Les valeurs moyennes ont perdu du terrain lundi

La signature du pacte de stabilité budgétaire à Amsterdam, la reprise des privatisations et le resserrement fiscal destiné à réduire les déficits publics avaient convaincu les analystes de l'orthodoxie de la politique économique du gouvernement. Ils ont été pris à contre-pied par la décision sur la réduction du temps de travail et craignent que cette mesure n'entame la compétitivité des entreprises.

DE NOMBREUX analystes financiers craignaient que la décision du gouvernement de ramener la durée hebdomadaire du travail à 35 heures au 1er janvier 2000 – annoncée vendredi 10 octobre en début de soirée alors que le marché était déjà fermé – ne provoque de fortes turbulences, lundi, sur la place boursière parisienne. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a pourtant terminé la première séance de la semaine en hausse de 1,55 %.

Les experts relativisent toutefois cette performance. *Ils soulignent* que l'annonce, lundi, d'une série d'opérations industrielles et financières concernant plusieurs grands groupes français (offres publiques d'achat de Generali sur AGF et de Lafarge sur Redland) a dopé le CAC 40, qui regroupe comme son nom l'indique les 40 plus grosses valeurs de la cote. En revanche, l'indice Midcac, composé de 100 valeurs de taille moyenne et donc davantage représentatif du tissu industriel français, a perdu 0,01 %, tandis que l'indice des valeurs du second marché, qui accueille des petites et moyennes entreprises, a reflué de 0,05 %.

Depuis la signature du pacte de stabilité budgétaire à Amsterdam, la reprise des privatisations et le resserrement fiscal destiné à réduire les déficits publics, les analystes étaient convaincus de l'orthodoxie de la politique économique du gouvernement. Mais ils ont été pris à contre-pied par la décision sur le temps de travail et craignent que la Bourse de Paris se trouve durablement pénalisée. *Cette mesure risque selon eux* d'entamer la compétitivité des entreprises, d'affecter leurs résultats et de réduire leurs bénéfices.

Les experts de la société de Bourse Aurel évaluent le coût pour les entreprises, en fonction de l'évolution des gains de productivité et de la modification de la durée d'utilisation des capacités de production, entre 50 et 120 milliards de francs. Cette charge nouvelle vient s'ajouter à la majoration de l'impôt sur les sociétés et au renchérissement du coût du crédit annoncé, jeudi dernier, par la Banque de France. Au-delà des effets directement négatifs pour les comptes des entreprises, les opérateurs redoutent les conséquences néfastes, pour l'économie française, et donc pour la Bourse, de la mise en place de la semaine des 35 heures. Les économistes anglo-saxons, qui ont une influence très grande sur l'opinion des marchés, rejettent en bloc l'idée selon laquelle la réduction du chômage passe par un partage de la quantité de travail. Ils pensent au contraire que c'est *l'augmentation de cette dernière et* la hausse de la production de richesses qui feront reculer le nombre de demandeurs d'emploi.

INCERTITUDES BUDGÉTAIRES

La semaine de 35 heures s'accompagne aussi d'incertitudes budgétaires : les aides financières que compte accorder l'Etat pourraient grever lourdement les finances publiques. De surcroît, la réduction du temps de travail impliquera une modération salariale durable : au lieu d'une progression de 2 % annuelle du pouvoir d'achat au cours des prochaines années, celui-ci ne croîtrait que de 0,8 % selon des experts gouvernementaux. Une telle faiblesse pourrait, de l'avis des économistes, rapidement peser sur la consommation.

Les marchés craignent enfin que la décision gouvernementale ne provoque l'attentisme des agents économiques. *Les ménages ne* croient pas, d'une part, si l'on se fie aux enquêtes d'opinion, que la semaine de 35 heures permettra de ré*duire le chômage, et ils risquent* d'autre part d'anticiper une diminution de leurs salaires : il pourrait en résulter une hausse du taux d'épargne par un comportement de précaution. Les entreprises, de leur côté, prévoyant une hausse de leurs coûts, pourraient être tentées de réduire leurs programmes d'investissements. Si tel est le cas, l'objectif de croissance de 3 % pour 1998 que s'est fixé le gouvernement se trouvera compromis.

Pierre-Antoine Delhommais

Generali vise la troisième place européenne

« ON NE PEUT pas passer sa vie à regarder passer les trains. » Antoine Bernheim, président de Generali, s'est donc décidé, lundi 13 octobre à monter en marche dans celui de la recomposition du secteur financier français (*Le Monde* du 14 octobre). L'offre publique d'achat qu'il a lancée sur le deuxième assureur français, les AGF, devrait lui coûter, en cash, 55 milliards de francs. Le groupe a indiqué que *« la couverture du coût effectif de l'opération sera décidée au cours d'une prochaine réunion du conseil d'administration qui sera appelée à définir, entre autres, une hypothèse d'augmentation de capital pour une valeur pouvant être estimée à environ à 15 milliards de francs »*. *Pour Generali, cette opération « permettrait au groupe AGF de prendre part à la constitution d'un ensemble véritablement international »*.

A destination du personnel des AGF, Generali a pris soin de rappeler que dans chaque pays où il est implanté il a toujours respecté le caractère national et les spécificités des sociétés qui font partie de son groupe. *« Le rapprochement avec AGF s'inscrira dans la même perspective. »* Une pétition qui ne devrait pas dissuader la direction de l'assureur français d'organiser sa défense. Lundi 13 octobre, la Suisse de Re a annoncé avoir franchi le seuil de 5 % dans le capital des AGF. De son côté, la holding financière italienne Ifil, qui gère les intérêts de la famille Agnelli, a confirmé son intérêt pour le groupe Worms et Cie et le maintien de son offre sur les titres du groupe dirigé par Nicholas Clive-Worms.

L'intérêt manifesté par les compagnies d'assurance françaises a provoqué, lundi 13 octobre, une hausse des valeurs financières dont le capital n'est pas contrôlé. Worms et Cie, le GAN, la Scor, le CCF et la BNP ont progressé respectivement de 5,7 %, 6,5 %, 9,1 %, 6,3 % et 3,23 %.

Ba. S.

La banque suédoise Nordbanken et la finlandaise Merita fusionnent

LES BANQUES suédoise Nordbanken et finlandaise Merita ont annoncé, lundi 13 octobre, leur fusion l'an prochain, pour former l'un des tout premiers groupes financiers nordiques. Nordbanken, troisième banque suédoise, détiendra 60 % du capital et la moitié des droits de vote de la nouvelle entité, le reste revenant au leader finlandais. Comptant 6,5 millions de clients pour 760 agences, le nouveau-né, baptisé Meritanordbanken, aura un total du bilan de près de 800 milliards de couronnes suédoises (625 milliards de francs). Grâce à cette opération, les établissements comptent effectuer des économies de 970 millions de couronnes en trois ans.

La fusion impliquera des coûts de restructuration estimés à 850 millions de couronnes et 600 suppressions d'emplois sur 21 000. La nouvelle entité a l'intention de se développer en Europe du Nord et de prendre pied dans les pays baltes. Cette opération constitue une nouvelle étape dans le processus de concentration en cours dans le secteur bancaire nordique. Le 2 octobre, la banque suédoise S-E-Banken avait absorbé l'assureur suédois Trygg-Hansa. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT AGRICOLE : la caisse de Pyrénées-Gascogne a pris le contrôle** de la banque basque espagnole Bankoa, qui compte 34 agences, à l'issue d'une OPA. Cette opération *« donne naissance à la première banque régionale transfrontalière du sud-ouest de la France »*, a indiqué la direction dans un communiqué.

■ ***USINOR : le groupe sidérurgique** a conclu, lundi 13 octobre*, un accord pour racheter 50,74 % du capital de la Fabrique de fer de Charleroi (Fafer), valorisée 1,6 milliard de francs. La Fafer (2,4 milliards de francs français de chiffre d'affaires) est complémentaire de *Creusot-Loire Industrie, filiale spécialisée dans les aciers spéciaux*.

■ **REDLAND : le conseil d'administration du groupe britannique** a repoussé, lundi 13 octobre, l'offre publique d'achat de Lafarge. A la Bourse de Londres, l'action Redland a terminé, lundi, à 336,50 pence, alors que Lafarge a proposé 320 pence. *Les milieux* boursiers parient sur un relèvement de l'offre du groupe français.

■ **PROMODÈS : le groupe de distribution** a annoncé avoir déposé, lundi 13 octobre, un recours en justice auprès de la cour d'appel de Paris contre la décision de recevabilité des autorités boursières de l'OPA de Rallye sur Casino, estimant *« qu'il est indispensable que soit respectée la règle fondamentale de surenchère en matière d'offre publique et que le marché puisse disposer d'une information claire et complète »*.

■ **CARREFOUR : le numéro un des hypermarchés** a annoncé, mardi 14 octobre, son intention de transformer les statuts de l'entreprise, actuellement dirigée par un conseil de surveillance et un directoire, en société anonyme à conseil d'administration. Christian Blanc, ex-PDG d'Air France, devrait entrer au conseil.

■ **BOUYGUES : le groupe français** a indiqué, lundi 13 octobre, *qu'il mettra en place « progressivement » un réseau national* pour devenir opérateur téléphonique sur des segments très ciblés de clientèles.

■ **COMPAGNIE DES SIGNAUX : le groupe français** a annoncé, lundi 13 octobre, une perte nette part du groupe de 55 millions de francs au premier semestre pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard, contre un bénéfice de 276 millions un an plus tôt.

■ **KINGFISHER : le groupe de distribution britannique**, qui contrôle Darty, a décidé de reporter sa prise de contrôle de But (ameublement). Kingfisher en détient actuellement 26 % du capital aux côtés de la famille fondatrice, Venturini (30 %).

L'imprimerie entrevoit la fin des années de crise

Le chiffre d'affaires du secteur n'a cessé de baisser depuis dix ans, mais la sévère restructuration commence à porter ses fruits. Le volume d'activité progresse à nouveau depuis 1994 et les entreprises qui ont survécu guettent la reprise

SECTEUR en crise et en pleine restructuration, l'imprimerie a été touchée par la récession publicitaire, puis par la hausse du prix du papier. Tributaires du cours de la pâte à papier, comme de la situation économique de ses clients, les imprimeurs ont une marge de manœuvre d'autant plus faible que la situation des entreprises est fragile. Les investissements en matériel sont très importants et la plupart des sociétés manquent de capitaux. Aussi le secteur vit-il depuis quelques années un tremblement de terre, qui a permis au groupe canadien Quebecor de devenir, en moins de deux ans, le premier imprimeur français. Notamment par le rachat de Jean Didier, Jacques Lopes et Del Duca.

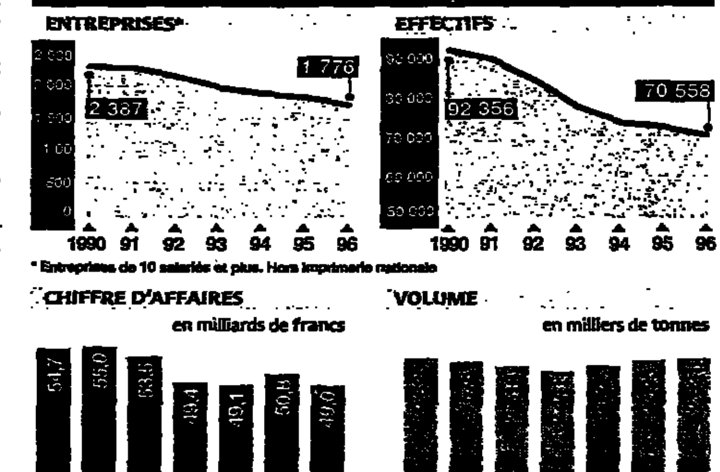
En 1996, le chiffre d'affaires du secteur – qui va des imprimés administratifs aux périodiques, en passant par l'édition et la publicité, mais ne comprend pas l'impression des journaux – a continué de baisser. Avec 49 milliards de francs, il est à son plus bas niveau depuis 1990, alors que 1995 avait marqué une légère reprise. Depuis 1990, la chute atteint 10 %. Dans la même période, le nombre d'entreprises et les effectifs ont diminué d'un quart. La purge est sévère. Elle n'est pas finie. Aujourd'hui, sur 1776 entreprises, les 70 sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs représentent la moitié du secteur. A lui seul, Quebecor pèse aujourd'hui plus de 3 milliards de francs. Les quinze premières entreprises représentent 27,7 % du chiffre d'affaires total.

HAUSSE DE LA PRODUCTIVITÉ

Sept entreprises dépassent le milliard de francs, mais on assiste à une consolidation d'entreprises de taille moyenne qui affichent un chiffre d'affaires de 400 à 700 millions de francs. Les défaillances de petites entreprises permettent de renforcer celles qui ont une taille moyenne. Confrontées à la baisse des tarifs et de leurs marges de rentabilité, les entreprises doivent également affronter l'arrivée du multimédia, qui nécessite de nouveaux investissements.

Pourtant l'atmosphère n'est plus au pessimisme noir. Si le chiffre d'affaires a baissé, le volume d'activité reprend depuis 1994. Pour Henri Mjaïlhe, PDG de Maulde et Renou, il y a *« une hausse de la productivité »* des imprimeries et *« le noyau dur des entreprises montre de bonnes capacités de résistance »*. Si les volumes augmentent et pas le chiffre d'affaires, cela signifie que les prix baissent, ce qui est plus facilement supportable pour les structures plus solides que par les petites entreprises, et ce qui contribue à la restructuration du secteur.

Selon le président de la Fédération internationale des industries de la communication graphique (FICG), Jacques Schor, *« on sent un frémissement au troisième trimestre. Il est trop tôt pour dire si c'est un signe de reprise »*. Pierre-Karl Peladeau, PDG de la filiale française de Quebécor, a le même diagnostic.



Pour lui, *« le premier semestre a été mou, mais on sent qu'il y a une reprise cet automne »*. Après deux années d'acquisitions voraces, l'imprimeur canadien a marqué le pas en 1997, pour consolider, restructurer et moderniser ses entreprises.

Dans le même temps, Hachette a semblé davantage occuper le terrain de l'imprimerie, en reprenant 50 % du capital de l'italien Rotocalco Grafica et en commandant de nouvelles rotatives en France, sans parler de la réorganisation de tous les secteurs du brochage et du routage, en lien avec la réorganisation des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP).

Jeudi 9 octobre, le PDG d'Hachette Filipacchi médias, Gérald de Roquemaurel, a justifié la stratégie d'Hachette pour qui l'imprimerie a représenté, en 1996, un chiffre d'affaires de 860 millions de francs : *« Il y a deux traditions, celle des éditeurs anglo-saxons qui ne sont pas imprimeurs et celle de l'Europe continentale où les éditeurs sont aussi imprimeurs, comme en Italie et surtout en Allemagne. En 1981, on était tenté de céder nos activités industrielles. Bertelsmann était candidat. Si nous lui avions vendu, il nous aurait sortis du marché. »*

Alain Salles

Cornelis Brackel, président de Wolters Kluwer
« Nous sommes très intéressés par des branches de CEP Communication »

APRÈS l'annonce par Reed Elsevier et Wolters Kluwer de leur intention de fusionner (*Le Monde* du 14 octobre), Cor Brakel, président de Wolters Kluwer, qui prendra les commandes de la nouvelle société jusqu'en 2001, trace, dans un entretien au *Monde*, les grandes lignes de la future stratégie de ce nouveau géant de l'édition mondiale (39 milliards de francs de chiffre d'afffaires).

« La fusion entre Reed Elsevier et Wolters Kluwer donne l'impression d'être l'addition de deux forces sans créer de véritable "plus", autre qu'une puissance financière accrue pour des acquisitions.

– C'est vrai à court terme. Mais sur le long terme, vous verrez qu'en la matière, un plus un font trois. La combinaison des deux portefeuilles d'activités nous renforce énormément en Europe et aux Etats-Unis. Nous allons pouvoir continuer à nous y développer sans surveiller sans arrêt qui nous guette par-dessus l'épaule.

» Je suis convaincu que l'édition va vivre une époque rappelant ce que les compagnies pétrolières ont connu dans les années 20. Il va y avoir des rapprochements pour ne laisser, dans une dizaine d'années, que quatre ou cinq acteurs de poids sur le marché. Je pense entre autres à Thomson Publisher, McGraw Hill, Reuters, Pearson. Notre fusion est offensive. Mais si nous avions attendu quelques années, elle serait devenue défensive. C'est donc une action préventive.

– Vous ditez vous-même que les Néerlandais sont nationalistes. Pourquoi alors ne pas intégrer l'autre grand éditeur du pays, VNU ?

– Le cas de VNU est différent. Ce groupe, qui réalise environ le tiers de son chiffre d'affaires dans l'édition professionnelle, est présent dans la télévision, notamment. VNU doit d'abord clarifier sa situation.

– Quelles seront vos priorités une fois la fusion achevée, au premier trimestre 1998 ?

– La période de consolidation sera relativement courte, du fait de l'excellente complémentarité entre Reed Elsevier et Wolters Kluwer. Nous allons poursuivre notre stratégie de croissance autonome et par acquisitions. J'ai déjà indiqué que la nouvelle société maintiendra le pronostic que j'avais fait pour Wolters d'une croissance de 15 % du bénéfice. Mais je ne peux en dire plus du fait des règlements boursiers.

» Tant Reed Elsevier que Wolters Kluwer réalisent à ce jour quelque 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'information en ligne et au CD-ROM. Nous pensons atteindre les 30 % au début du siècle prochain. Il faut vous représenter la nouvelle société comme une armada. Le navire amiral donne les grandes orientations, et les bateaux qui forment les activités au niveau des marchés nationaux voguent à la recherche de clients.

– Seriez-vous intéressé par des acquisitions en France ?

– De mémoire, 40 % des activités de CEP Communication concernent des secteurs sur lesquels nous nous concentrons, à savoir la presse professionnelle. Nous sommes donc très intéressés par ces branches du groupe. »

Propos recueillis par
Alain Franco

Michèle Bleustein-Blanchet demande la dissolution de la Somarel

LA BATAILLE QUI OPPOSE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉTÉ les héritiers de Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur du groupe Publicis, est portée devant le tribunal de grande instance par Michèle Bleustein-Blanchet, la fille cadette du publicitaire décédé en avril 1996. Celle-ci a assigné, mardi 7 octobre, les différents actionnaires de la Somarel – dont sa sœur Elisabeth Badinter – devant la justice afin d'obtenir *« la dissolution de la société civile Somarel, holding familiale qui détient 45 % des droits de vote de Publicis SA »*.

Michèle Bleustein-Blanchet, qui souhaite vendre ses parts (29,67 %) au sein de la Somarel, reproche à sa soeur, présidente du conseil de surveillance du groupe, d'avoir obtenu *« un pouvoir absolu sur le patrimoine familial »* – avec 52 % des droits de vote de Publicis SA – grâce à *« un montage complexe et opaque élaboré de 1981 à 1987 à l'insu des autres héritiers »*. La Somarel possède 38 % du capital de Publicis SA, groupe coté en Bourse.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : la nouvelle formule des journaux de France 2,** inaugurée lundi 13 octobre, n'a pas provoqué une envolée de l'audience. Avec 11,6 % d'audience auprès des quatre ans et plus et 25,6 % de parts de marché (PDM), le « 20 heures » de France 2 a légèrement progressé par rapport à l'édition du vendredi 10 octobre : 9,3 % d'audience et 24 % de PDM. Lundi, TF 1 a rassemblé 16,3 % d'audience et 35,7 % de PDM contre 14,7 % et 37,9 % de PDM vendredi. A 13 heures, France 2 a réuni 5,6 % d'audience et 23,1 % de PDM contre 14 % d'audience et 57,9 % de PDM pour TF 1.

■ ***RADIO : Le Mouv'a été réorganisé.*** Avant le comité central d'entreprise et le conseil d'administration consacrés au budget, Michel Boyon, PDG de Radio-France, a procédé à une discrète réorganisation de sa radio pour les jeunes, lancée en juin. Elle a notamment abouti au départ de Joël Pons, un des quatre « pères » du projet. Par ailleurs, faute de fréquences libres sur la capitale, Le Mouv' s'installe, depuis le 10 octobre, sur les réseaux câblés numériques de la région parisienne. Autant de manières de préparer la discussion avec Francis Brun-Buisson, chef du secrétariat juridique et technique de l'information (SJTI), que Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a chargé d'une évaluation du Mouv'.

■ **PUBLICITÉ : Catherine Trautmann ministre de la culture et de la communication,** a estimé que l'amendement Le Guen à la loi de finances, visant à ponctionner une partie des recettes du hors-média en faveur de la presse écrite, *« pourrait [être] une contribution au développement de la presse, qui supporte des charges particulières, alors que son rôle pour la démocratie est essentiel »*. *« Si ce dispositif devait voir le jour,* a-t-elle expliqué, lundi 13 octobre lors de l'ouverture de la semaine de la publicité, *il impliquerait que s'organise une large concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. »*

■ **AUDIOVISUEL : ABSat et CanalSatellite ont conclu un accord pour la reprise de la chaîne AB Sport** (basket, football américain, baseball, hockey, sports « fun et extrêmes », football, etc.), dans le service de base du bouquet de programmes du groupe Canal Plus. Par ailleurs, ABSat a été mis en demeure par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, de respecter la grille de programmation sur les différentes chaînes de cinéma qui entrent dans la composition de son bouquet numérique.

■ **Christopher Baldelli rejoint la direction générale du groupe Lagardère.** L'ancien conseiller d'Alain Juppé à Matignon chargé des questions audiovisuelles et de presse écrite doit être nommé à la direction générale du groupe Lagardère auprès de Jacques Lehn, directeur général du secteur média, selon le quotidien professionnel *La Correspondance de la presse*. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay, M. Baldelli, âgé de trente-deux ans, a été administrateur du Sénat, puis conseiller aux cabinets de MM. Sarkozy et Douste-Blazy.

Le futur titre de la presse suisse romande s'appellera « Le Temps »

LAUSANNE
de notre correspondant

Le Temps, tel est le titre finalement retenu pour la future publication issue de la fusion entre *Le Journal* de Genève et *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne. La décision a été annoncée, lundi 13 octobre, par la direction du nouveau journal, à l'issue d'une consultation des lecteurs des deux quotidiens.

Soucieux d'apaiser les craintes que cette fusion a pu susciter, les responsables des deux titres appelés à disparaître avaient pris l'initiative de demander l'avis des lecteurs pour les associer davantage au lancement de la future publication. Aussi, par le biais de bulletins-réponses encartés dans les deux quotidiens, les lecteurs ont été appelés à choisir entre trois titres qui leur étaient proposés : *Le Temps*, *Le Journal* et *Le Nouveau Journal*.

Sur 90 000 cartes distribuées, un peu plus de 16 000 ont été renvoyées dans les délais impartis, ce qui représente un taux de participation de 18 %. *Le Temps*, qui l'a emporté, a recueilli 37,9 % des préférences contre 35,9 % pour *Le Nouveau Journal*, qui avait auparavant servi de titre provisoire au projet de fusion. Arrivé en dernière position, *Le Journal* n'a obtenu que 26,2 % des suffrages.

Selon ces organisateurs, les lecteurs des deux quotidiens auraient participé à parts presque égales à la consultation. Néanmoins, les fidèles du *Journal* de Genève, plus réticents à la fusion, ont fait pencher la balance en faveur du *Temps*, alors que les lecteurs du *Nouveau Quotidien* se sont montrés plus favorables à l'appellation de *Nouveau Journal*.

PROTESTATIONS

Avec pour sous-titre « quotidien suisse édité à Genève », *Le Temps* devrait paraître dès le printemps 1998, soit quelques mois plus tard qu'initialement prévu. Ses promoteurs assurent qu'il occupera quatre-vingt-dix journalistes à plein temps et tablent sur un tirage de 45 000 à 48 000 exemplaires dans un premier temps. Alors que *Le Journal* de Genève et *Le Nouveau Quotidien* tirent chacun à un peu plus de 30 000 exemplaires, *Le Temps* espère parvenir à 50 000 pour pouvoir garantir son équilibre financier.

Selon l'accord de fusion présenté le 24 juin, le groupe Edipresse, de loin le principal éditeur de Suisse romande, et la Société du Journal de Genève détiendront chacun 47 % du capital de la nouvelle publication, le reste étant réservé à la rédaction. Le projet de fusion sera encore soumis à l'approbation de la Commission fédérale de la concurrence et doit être ratifié, mercredi 15 octobre, par une assemblée extraordinaire des actionnaires du *Journal de Genève*. Le feu vert de la majorité des actionnaires du plus ancien quotidien de Suisse romande, fondé en 1826, semble maintenant acquis depuis la dissolution, au début du mois, d'une fondation constituée par deux importants détenteurs de parts du journal. Pour tenter de sauvegarder l'indépendance du titre, ceux-ci avaient envisagé un rapprochement avec des groupes de presse de Zurich, mais se sont heurtés à l'opposition du conseil d'administration.

Inquiets pour l'emploi, après l'annonce de la suppression d'une quinzaine de postes pour les deux rédactions, les journalistes du *Journal de Genève* avaient pendant plusieurs semaines renoncé à signer individuellement leurs articles en guise de protestation. Autre signe de malaise : une centaine d'intellectuels avaient publiquement déploré la *« perte »* que représenterait la disparition du quotidien genevois *« pour la culture et le pluralisme »* en Suisse romande. Enfin, une Association des amis du *Journal de Genève*, animée par un ancien professeur de droit, n'entend pas baisser les bras. Mais le conseil d'administration persiste, à croire que *« la mise en commun des ressources financières, rédactionnelles et culturelles »* des deux quotidiens s'imposait.

Jean-Claude Buhrer

هكذا من الأصل

■ **TOKYO a terminé en hausse, le 14 octobre. Après être tombé au plus bas depuis 26 mois en cours de séance (16 973 points), le Nikkei a gagné 0,59 % à 17 306,39 points.**

■ **LES ACHATS par les étrangers de titres japonais ont affiché une nette baisse en août, passant de 7,4 milliards de dollars en juillet à 4,3 milliards de dollars.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi 14 octobre, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 328,60-328,90 dollars contre 329,30-329,60 dollars la veille en clôture.**

■ **LES VALEURS britanniques ont terminé en forte hausse lundi, repassant la barre des 5 300 points. L'indice Footsie a gagné 72,8 points, soit 1,39 %, à 5 300,10 points.**

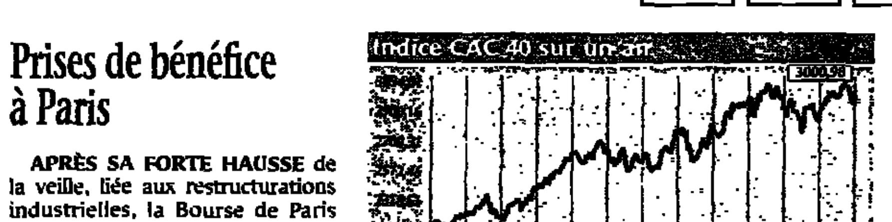
■ **FRANCE TÉLÉCOM a indiqué que plus de 3 millions de particuliers avait souscrit à l'OPV et que les institutionnels auraient souscrit pour plus de 400 milliards de francs.**

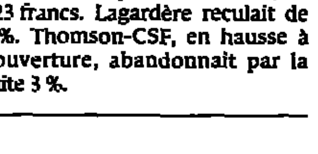
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris





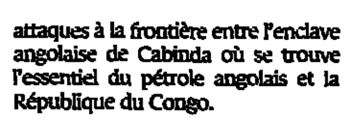
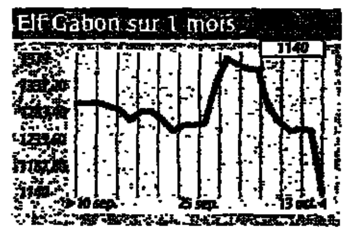
APRÈS SA FORTE HAUSSE de la veille, liée aux restructurations industrielles, la Bourse de Paris *baissait, mardi, dans un climat nettement* moins optimiste après la démission surprise du président du patronat français, Jean Gandois. En recul de 0,22 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure un quart plus tard, une perte de 0,84 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises ne perdaient plus que 0,38 %, à 2 999,69 points. Le marché était actif, avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 3,04 milliards de francs, dont 2,3 milliards sur les quarante valeurs de l'indice vedette.

La Bourse bénéficie, en revanche, de la multiplication des opérations financières de ces derniers jours, qui provoquent des surenchères *dans le monde de l'assurance ou de* la grande distribution. Les opérateurs ont ressorti leurs listes de valeurs « opéables ».

La décision du gouvernement de réaliser la privatisation de Thomson-CSF avec Alcatel Alsthom et Dassault Electronique, aux dépens de Lagardère, provoque des réactions. Cette opération est favorable pour Dassault Electronique, estiment les analystes. Le titre est en hausse de près de 10 %, à 623 francs. Lagardère reculait de 5 %. Thomson-CSF, en hausse à l'ouverture, abandonnait par la suite 3 %.

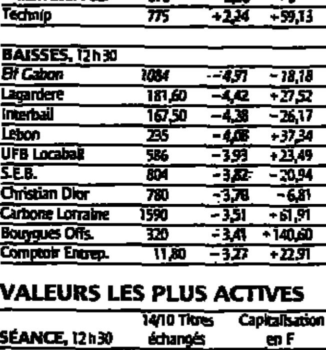
Elf Gabon, valeur du jour

L'ACTION Elf Gabon a accusé une forte baisse, lundi 13 octobre, de crainte d'une extension de la guerre civile congolaise. Le titre de la filiale d'Elf Aquitaine (à 58 %) a perdu 8,8 % à 1 140 francs avec 11 000 titres échangés. Les opérateurs relevaient que l'absence de liquidité du titre provoquait des mouvements importants, la sortie de quelques investisseurs se traduisant par une nette chute de la valeur. Les gouvernements angolais et congolais s'accusent mutuellement de lancer des attaques à la frontière entre l'enclave angolaise de Cabinda où se trouve l'essentiel du pétrole angolais et la République du Congo.

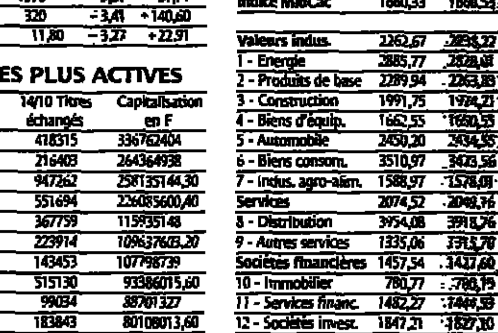
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 14/10	Var. % 13/10	Var. % 31/12
Dassault Electro	612	+7,93	+37,52
SFIM	1080	+7,46	+4,85
Finextel	111	+3,15	+38,40
C.C.F.	371	+3,05	+54,58
Rochette (La)	30,80	+3,01	+19,14
Rhone Poulenc A	272,50	+2,89	+54,04
Cap Gemini	439	+2,57	+74,97
Hachette Fill.Med.	1090	+2,34	−5,62
Union Assur.Fdal	672	+2,28	+5
Technip	775	+2,24	+59,13
BAISSES, 12 h 30			
Elf Gabon	1084	−4,97	−18,18
Lagardere	181,60	−4,42	+27,52
Interbail	167,50	−4,38	−26,17
Lebon	235	−4,08	+37,34
UFB Locabail	586	−3,93	+23,49
S.E.B.	804	−3,82	−20,94
Christian Dior	780	−3,78	−6,81
Carbone Lorraine	1590	−3,51	+61,91
Bouygues Offs.	320	−3,41	+140,60
Comptoir Entrep.	11,80	−3,27	+22,91



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	14/10 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	418315	336762404
LVMH Moet Hen.	216403	264364938
Rhone Poulenc A	947262	258135144,30
Axa	551694	226085600,40
B.N.P.	367759	115935148
Worms & Cie	223914	109637603,20
Elf Aquitaine	143453	107798739
Lagardere	515130	93386015,60
Societe Generale	99034	88701327
Paribas	183843	80108013,60

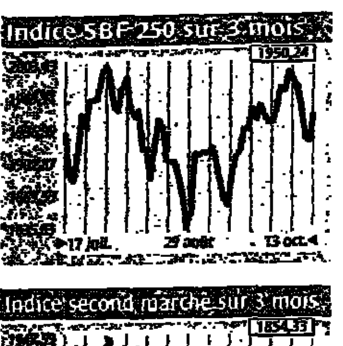


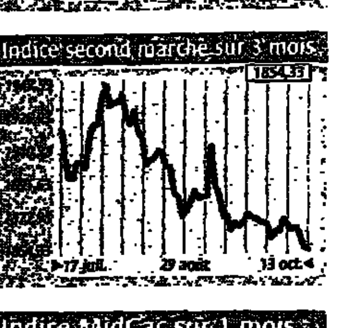
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 14/10	Var. % 13/10	Var. % 31/12
Berthet Bondet	119,80	+10,92	−36,94
Gel 2000	44,90	+7,38	−34,16
Moneyline #	70	+6,06	−13,58
CFPI #	400	+5,26	+13,63
GEA #	274	+4,98	+6,65
BAISSES, 12 h 30			
Maxi-Livres/Profr#	31	−14,12	−81,88
Gravograph	53,35	−8,17	+13,51
Synchrony#	295	−7,28	...
B I M P	106,50	−4,91	+63,84
Bijoux Altesses Ly	57	−4,76	−34,40

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	13/10	10/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	3042,28	3012,23	+1,49
Ind. gén. SBF 250	1950,24	1924,40	+1,34
Ind. Second Marché	1854,33	1855,32	−0,05
Indice MidCac	1660,33	1660,53	−0,01
Valeurs indus.	2262,67	2238,22	+1,09
1 - Energie	2885,77	2828,01	+2,04
2 - Produits de base	2289,94	2263,83	+1,15
3 - Construction	1991,75	1974,21	+0,89
4 - Biens d'équip.	1662,55	1650,55	+0,73
5 - Automobile	2450,20	2434,55	+0,64
6 - Biens consom.	3510,97	3473,56	+1,08
7 - Indus. agro-alim.	1588,97	1578,01	+0,70
Services	2074,52	2048,76	+1,24
8 - Distribution	3954,08	3918,76	+0,90
9 - Autres services	1335,06	1315,78	+1,47
Sociétés financières	1457,54	1427,60	+2,10
10 - Immobilier	780,77	780,15	+0,08
11 - Services financ.	1482,27	1444,53	+2,61
12 - Sociétés invest.	1847,21	1827,10	+1,10







Reprise à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE japonaise a terminé en légère hausse, mardi 14 octobre, une vague d'achats réalisés en fin de journée ayant permis à l'indice Nikkei de repasser la barre des 17 000 points, en dessous de laquelle il était tombé en début de séance pour la première fois depuis deux ans. L'indice a terminé sur un gain de 101,69 points, soit 0,59 %, à 17 306,39 points.

La veille, Wall Street avait également gagné du terrain, son principal indicateur affichant un gain de 27,01 points à 8 072,22 points (+ 0,34 %) à la clôture, à l'issue d'une séance calme, de nombreux opérateurs ayant pris un jour de congé pour commémorer le Columbus Day.

En Europe, les valeurs britanniques ont clôturé en forte hausse lundi, repassant la barre des 5 300 points, dopées par l'importante activité sur les sociétés. L'indice Footsie a terminé en hausse de 72,8 points, soit 1,39 %, à 5 300,10 points, son plus haut de la séance. La place francfortoise est repassée au-dessus des 4 200 points, à *4 231,40* points en clôture de séance officielle (+ 1,02 %), recevant l'appui d'un marché obligataire ferme et d'un dollar haussier.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/10	Cours au 10/10	Var. en %
Paris CAC 40	3002,33	2955,11	+1,57
New-York/DJ indus.	8098,50	8045,21	+0,66
Tokyo/Nikkei	17204,70	17376,90	−1
Londres/FT100	5295,90	5227,30	+1,30
Francfort/Dax 30	4231,40	4188,52	+1,01
Frankfort/Commer.	1406,34	1393,03	+0,95
Bruxelles/Bel 20	2968,38	2968,38	...
Bruxelles/Général	2454,21	2428,80	+1,04
Milan/MIB 30	1192	1192	...
Amsterdam/Gé. Cbs	638,50	625,70	+2
Madrid/Ibex 35	604,89	599,95	+0,82
Stockholm/Affarsal	2571,63	2571,63	...
Londres FT30	3392,40	3342,70	+1,47
Hong Kong/Hang S.	14072,90	14273,10	−1,42
Singapour/Strait t	1877,69	1901,24	−1,25

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

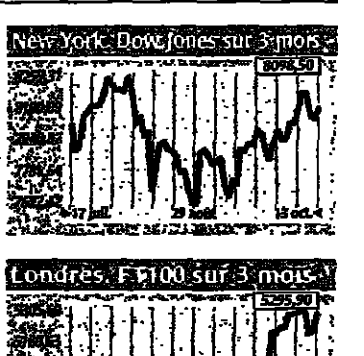
	13/10	10/10
Alcoa	80,56	79,68
Allied Signal	41,18	41,25
American Express	82,93	82,81
AT & T	45,62	45,81
Boeing Co	54,68	54,31
Caterpillar Inc.	59,81	58,62
Chevron Corp.	85,50	85,81
Coca-Cola Co	61,50	61,68
Disney Corp.	84,62	83,68
Du Pont Nemours&Co	60,75	61,56
Eastman Kodak Co	63,62	63,37
Exxon Corp.	64,43	64,56
Gén. Motors Corp.H	71,43	70
Gén. Electric Co	69,31	69,87
Goodyear T & Rubbe	70,25	69,75
Hewlett-Packard	68,43	68,12
IBM	104,56	104,93
Intl Paper	57,43	56,81
J.P. Morgan Co	120,37	118,68
Johnson & Johnson	60,50	60,06
Mc Donalds Corp.	46,12	46,81
Merck & Co.Inc.	99,87	99,12
Minnesota Mng.&Mfg	96,43	95,87
Philip Moris	41,43	41,56
Procter & Gamble C	72,75	72,62
Sears Roebuck & Co	54,50	54,93
Travelers	75,31	74,50
Union Carb.	46,75	47,06
Utd Technol	78	77,75
Wal-Mart Stores	35,68	35,87

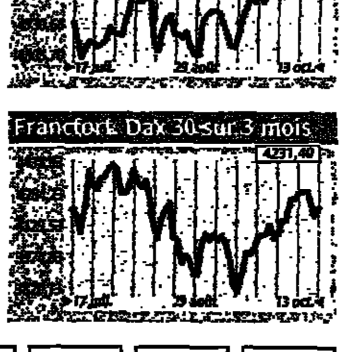
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	13/10	10/10
Allied Lyons	5,08	4,96
Barclays Bank	16,19	16,25
B.A.T. industries	6,11	5,51
British Aerospace	17,26	16,99
British Airways	6,52	6,27
British Petroleum	9,22	9,17
British Telecom	4,45	4,43
B.T.R.	2,44	2,41
Cadbury Schweppes	6,20	6,14
Eurotunnel	0,67	0,66
Forte	...	...
Glaxo Wellcome	13,69	13,63
Granada Group Plc	9,05	8,95
Grand Metropolitan	6,04	5,83
Guinness	6,05	5,76
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,18	7,08
H.S.B.C.	19,31	19,54
Imperial Chemical	9,87	9,85
Legal & Gen. Grp	5,04	4,92
Lloyds TSB	8,03	7,91
Marks and Spencer	6,54	6,36
National Westminst	9,42	9,30
Peninsular Orienta	7,40	7,18
Reuters	7,55	7,48
Saatchi and Saatch	1,29	1,29
Shell Transport	4,68	4,68
Tate and Lyle	4,67	4,60
Zeneca	21,04	21,02

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	13/10	10/10
Allianz Holding N	453,50	440
Basf AG	64,32	64,20
Bayer AG	70,35	70,10
Bay hyp&Wechselbk	82,40	82
Bayer Vereinsbank	107,60	105,80
BMW	1449	1420
Commerzbank	64,85	64,10
Daimler-Benz AG	138,50	136,30
Degussa	91,20	91,20
Deutsche Bank AG	126,55	123
Deutsche Telekom	33,90	33,20
Dresdner BK AG FR	81,50	81,30
Henkel VZ	108,60	106
Hoechst AG	78,20	77,30
Karstadt AG	618	605
Linde AG	1232	1235
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	540	543
Mannesmann AG	828	836,50
Metro	84,25	84,80
Muench Rue N	600	605,50
Preussag AG	520	514,75
Rwe	89,65	88,60
Sap VZ	509,60	500,50
Schering AG	183,65	181,70
Siemens AG	122,50	120,30
Thyssen	421	420,50
Veba AG	103,50	104,60
Viag	840,25	829
Volkswagen VZ	900	912





LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

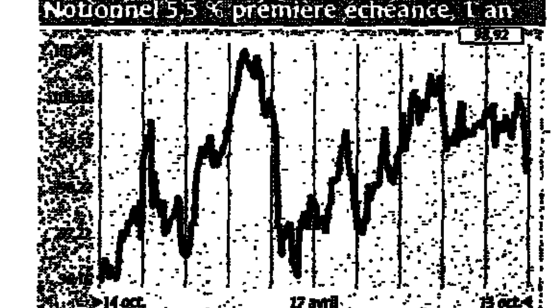
Hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, mardi 14 octobre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 14 centièmes, à 99,08 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,60 %, et il repassait – de 0,04 % – *au-dessus du rendement du titre allemand de même* échéance. La détérioration relative des emprunts français vis-à-vis de leurs homologues allemands reflète le mouvement de défiance des investisseurs à l'égard de la politique économique menée par le gouvernement.

Le marché obligataire américain était fermé, lundi, en raison du *Columbus Day*.

La Banque de France a fixé à 3,38 %, mardi, le taux de *l'argent au jour le jour*.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,32	5,63	6,14	1,70
Allemagne	3,33	5,62	6,15	3,80
Grande-Bretagne	6,94	6,50	NC	2,80
Italie	7,06	6,32	6,84	2,60
Japon	0,47	2	NC	0,50
États-Unis	5,37	6,15	6,43	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/10	Taux au 10/10	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,16	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 13/10	Vente 13/10	Achat 10/10	Vente 10/10
Jour le jour	3,3750	...	3,2500	...
1 mois	3,25	3,50	3,41	3,51
3 mois	3,50	3,60	3,48	3,61
6 mois	3,64	3,74	3,64	3,74
1 an	3,95	4,07	3,93	4,08
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5117	...	3,5117	...
Pibor Francs 3 mois	3,6328	...	3,6328	...
Pibor Francs 6 mois	3,7637	...	3,7637	...
Pibor Francs 9 mois	3,9219	...	3,9219	...
Pibor Francs 12 mois	4,0977	...	4,0977	...
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5677	...	4,5677	...
Pibor Ecu 6 mois	4,6458	...	4,6458	...
Pibor Ecu 12 mois	4,7969	...	4,7969	...

MATIF

Échéances 13/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	77837	98,92	99,02	98,72	98,80
Mars 98	12	98,36	98,36	98,34	98,34
Juin 98	2	97,90	97,90	97,90	97,90
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	17284	96,24	96,27	96,23	96,25
Mars 98	16094	95,91	95,94	95,89	95,91
Juin 98	10954	95,66	95,69	95,58	95,58
Sept. 98	5315	95,46	95,50	95,45	95,48
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	181	97,92	97,98	97,70	97,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 13/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 97	12290	3022	3026	2981	2985
Nov. 97	1630	3029	3029	2993	2993
Déc. 97	198	3037	3040	3001	3001
Mars 98	75	3058	3058	3058	3058

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8860 | US/DM ↗ 1,7500 | US/Y ↗ 120,7000 | DM/F ↘ 3,3567 | £/F ↗ 9,5500

Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, mardi matin 14 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7525 deutschemark et à 5,8795 francs.

Le franc était ferme par rapport à la monnaie allemande, à 3,3550 francs pour 1 deutschemark. Il n'était pas affecté par la polémique déclenchée par la décision de la Banque de France de relever ses taux directeurs. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, a jugé *« regrettable »*, lundi, le choix fait par l'institut d'émission français. Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, a pour sa part estimé que *« l'opportunité de cette décision n'est pas bonne »*. La lire italienne gagnait du terrain, mardi, avec l'apaisement de la crise politique à Rome. Elle cotait 979 lires pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/10	% 10/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,6700	−0,10	324	348
Ecu	6,5875	+0,10	...	
Etats-Unis (1 usd)	5,8860	+0,39	5,5500	6,1500
Belgique (100 F)	16,2665	−0,08	15,7300	16,8300
Pays-Bas (100 fl)	298,0100	−0,10	...	
Italie (1000 lir.)	3,4180	+0,32	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,1400	−0,10	82	92
Irlande (1 iep)	8,5825	−0,07	8,1600	9
Gde-Bretagne (1 L)	9,5500	+0,46	9,1300	9,9800
Grèce (100 drach.)	2,1310	+0,14	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,7100	−0,01	72	82
Suisse (100 F)	401,9100	−0,34	389	413
Norvège (100 k)	83,9100	+0,08	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,6910	−0,10	46,2500	49,3500
Espagne (100 pes.)	3,9785	−0,10	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3000	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2671	+0,10	3,9500	4,5500
Japon (100 yens)	4,8633	−0,32	4,6700	5,0200
Finlande (mark)	111,9700	−0,15	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	14/10	13/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7500	1,7498	+0,01
TOKYO : USD/Yens	120,7000	119,8600	+0,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8997	5,8922	5,8582	5,8572
Yen (100)	4,8911	4,8828	4,8793	4,8748
Deutschemark	3,3578	3,3573	3,3612	3,3607
Franc Suisse	4,0263	4,0184	4,0364	4,0516
Lire ital. (1000)	3,4149	3,4137	3,4102	3,4055
Livre sterling	9,5788	9,5637	9,5186	9,5078
Peseta (100)	3,9882	3,9772	3,9886	3,9758
Franc Belge (100)	16,290	16,251	16,299	16,286

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,32	3,59	3,70
Eurodollar	5,59	5,72	5,78
Eurolivre	7,12	7,31	7,36
Eurodeutschemark	3,38	3,56	3,69

L'OR

	cours 13/10	cours 10/10
Or fin (k. barre)	62000	61900
Or fin (en lingot)	62300	62750
Once d'Or Londres	328,90	...
Pièce française(20f)	354	359
Pièce suisse (20f)	356	360
Pièce Union lat(20f)	357	359
Pièce 20 dollars us	2300	2400
Pièce 10 dollars us	1327,50	1327,50
Pièce 50 pesos mex.	2295	2330

LE PÉTROLE

En dollars	cours 14/10	cours 13/10
Brent (Londres)	20,71	20,14
WTI (New York)	22,02	21,33
Light Sweet Crude	22	21,29

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	14/10	13/10
Dow-Jones comptant	139,59	...
Dow-Jones à terme	147,16	147,37
CRB	246,75	246,54
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2073,50	2065,50
Cuivre à 3 mois	2082,50	2083,50
Aluminium comptant	1631,50	1631,50
Aluminium à 3 mois	1643	1642
Plomb comptant	606	604,50
Plomb à 3 mois	617,50	617
Etain comptant	5607,50	5617,50
Etain à 3 mois	5637,50	5655
Zinc comptant	1308,25	1300,50
Zinc à 3 mois	1313,50	1312,50
Nickel comptant	6482,50	6850
Nickel à 3 mois	6510	6605

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	516	514
Platine à terme	429,40	434,40
Palladium	205	205,35
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	365,25	371,25
Maïs (Chicago)	288,25	291
Grain. soja (Chicago)	700,25	719,50
Tourt. soja (Chicago)	231,60	240,70
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	...	...
Orge (Londres)	79,25	79,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1671	1676
Cafe (Londres)	1609	1582
Sucre blanc (Paris)	305	303,50
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	69,02	71,35
Jus d'orange (New-York)	66,80	66,50

هكذا من الإمل

MATIÈRES PREMIÈRES

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 14 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,41 %
CAC 40 : 2988,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	992	988	− 0,40	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	961	961	—	51,99
Renault (T.P.)	1873	1858	− 0,80	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2218	2218	—	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1310	1297	− 0,99	74,43
Thomson S.A (T.P)	958	...	—	44,45
Accor	1137	1123	− 1,23	20
AGF-Ass.Gen.France	235	...	—	5
Air Liquide	992	975	− 1,71	14
CPR	473	472,10	− 0,19	22
Cred.Fon.France	63,90	64,20	+ 0,46	28
Credit Lyonnais CI	344,80	347,90	+ 0,89	10
Cred.Nat.Natexis	374	377,50	+ 0,93	10
CS Signaux(CSEE)	220	218	− 0,90	5,50
Damart	3750	3795	+ 1,20	65
Danone	931	931	—	17
Dassault-Aviation	1314	1300	− 1,06	31,50
Dassault Electro	567	612	+ 7,93	6,40
Dassault Systemes ●	188,60	191,90	+ 1,74	1,70
De Dietrich	270	270	—	5,30
Degremont	500	500	—	9
Deveaux(Ly)#	666	658	− 1,20	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	48,85	48,80	− 0,10	...
Dexia France	616	615	− 0,16	15,70
DMC (Dollfus Mi)	92	93,30	+ 1,41	4
Dynaction	169,50	172	+ 1,47	3
Eaux (Gle des)	714	709	− 0,70	12
Eiffage	286	283	− 1,04	28,20
Elf Aquitaine	757	749	− 1,05	14
Eramet	283	280	− 1,06	6,60
Eridania Beghin	874	856	− 2,05	33
Essilor Intl	1595	1596	+ 0,06	14,50
Essilor Intl.ADP	1510	1482	− 1,85	15,90
Esso	525	525	...	4
Eurafrance	2460	2475	+ 0,60	22
Christian Dior	810	780	− 3,70	9,80
Ciments Francais	253	252,50	− 0,19	3,25
Cipe France Ly #	190	191,80	+ 0,94	2,50
Clarins	526	524	− 0,38	7,20
Club Mediterranee	473,50	473,90	+ 0,08	4,50
Coflexip	701	685	− 2,28	1
Colas	905	906	+ 0,11	25
Comptoir Entrep.	12,20	11,80	− 3,27	7,50
Comptoirs Mod.	2603	2650	+ 1,80	24

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
Vaal Reefs #	348	341,50	− 1,86	9,66
Volkswagen A.G #	4050	4050	—	22,14
Volvo (act.B) #	177,60	177	− 0,33	2,25
Western Deep #	151,70	150,10	− 1,05	3,77
Yamanouchi #	145,30	143,90	− 0,96	0,38
Zambia Copper	17,10	17,20	+ 0,58	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 14 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	...	8,556 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	107,88	1,455 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	121,65	2,860
CFD 9,7% 90-03 CB	120,92	6,750
CFD 8,6% 92-05 CB	118,60	5,867
CFF 10% 88-98 CA#	105,46	9,863 o
CFF 10,25%90-01CB#	115,45	6,066 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,02	3,462 d
CLF 9%88-93/98 CA#	101,47	6,362 d
CNA 9% 4/92-07	124,10	4,093 o
CRH 8,6% 92/94-03	115,56	2,592 d
CRH 8,5% 10/87-88#	105,53	5,263 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,60	5,749
EDF 8,6% 92-04 #	117,43	4,500
Finansder 9%91-06#	123,25	8,014
Finansd.8,6%92-02#	113,30	6,197
Floral9,75% 90-99#	...	2,271
OAT 88-98 TME CA#	100,40	3,560

ACTIONS ÉTRANGÈRES

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	350	350
Commerzbank AG ●	215,20	205
Fiat Ord	20,95	21
Gold Fields South	124,10	124,10
Kubota Corp.	19,60	19,60
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	39,50	39,50
Robeco	575	578
Rodamco N.V.	180,20	180,20
Rolinco	572	579
Sema Group Plc	135	136
Solvay SA	360	368

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 14 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51,25	51,25
AFE #	515	510
Aigle #	322	323
Albert S.A (Ns) ◆	162	162
Altran Techno. #	1500	1490
Arkopharma#	314,90	311
Montaignes P.Gest. ◆	2900	2900
Assystem #	277	277
Bque Picardie (Li)	750	760
Bque Tarneaud(B)#	349,90	351
Bque Vernes	178	180
Beneteau #	910	909
B I M P	112	106,50
Boiron (Ly)	339,80	329
Boisset (Ly) #	700	710
But S.A.	277	273

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sechilienne (Ly) ◆	1121	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3351	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	280	[illegible]
Teleflex L. Dupont	116,90	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	230	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 14 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	39	[illegible]
Belvedere	680	780
BVRP	203,90	[illegible]
Coil	238,90	[illegible]
Electronique D2	864	[illegible]
FDM Pharma n.	227,10	227
Genset ◆	405,10	[illegible]
Guyanor action B ◆	12,15	12,25
High Co. ◆	180	180
Infonie	100,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 14 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	783	783
Crédit Gén.Ind. ◆	9,55	9,55
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	130	145
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 13 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	146,51	139,53
Agipi Actions (Axa)	124,20	118,29
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2449,81	2413,81

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Kaleis Dynamisme	1134,59	[illegible]
Kaleis Équilibre	1088,33	[illegible]
Kaleis Sérénité	1050,36	[illegible]
Latitude C	149,55	[illegible]
Latitude D	136,24	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SCIENCES Saturne devrait recevoir, en juillet 2004, la visite de la sonde internationale Cassini-Huygens, dont le lancement, prévu initialement lundi 13 octobre, a été reporté à mercredi 15 en raison, selon la NASA, de problèmes techniques et météorologiques. ● APRÈS UN PÉRIPLE de 3,5 milliards de kilomètres, au cours duquel elle frôlera Vénus, la Terre à nouveau, puis Jupiter, la sonde doit explorer les anneaux de Saturne, découverts par Christiaan Huygens (1629-1695), et dont la séparation avait été observée pour la première fois par son collègue Jean-Dominique Cassini (1625-1712). ● ELLE LARGUERA l'atterrisseur Huygens sur Titan, l'une des dix-huit lunes connues de cette planète. ● IMAGINÉ EN 1982, d'un coût total de 20 milliards de francs, le tandem Cassini-Huygens est le dernier représentant d'une série de grosses sondes d'exploration du système solaire.

La mission Cassini-Huygens à l'assaut de Saturne et de sa lune Titan

Au bout d'un voyage de sept ans, une sonde devrait atteindre, en juillet 2004, l'astre aux mystérieux anneaux, puis son satellite majeur dont l'atmosphère glacée pourrait, selon les scientifiques, ressembler à celle de notre planète il y a plusieurs milliards d'années

L'ASTRONOMIE est fille de patience : quinze ans après la première ébauche du projet Cassini-Huygens, ses concepteurs européens et américains vont peut-être avoir, enfin, la satisfaction de voir leurs protégés s'envoler vers leur double objectif, Saturne et sa lune principale, Titan.

Le suspense aura duré jusqu'au bout. Le lancement, prévu lundi 13 octobre en fin de matinée, a été d'abord repoussé d'une heure en raison d'un retard dans l'ouverture de la tour mobile qui maintient l'ensemble sur le pas de tir. Au dernier moment, il a été reporté à nouveau à cause d'un problème d'ordinateur sur la sonde, de difficultés avec un équipement au sol et des vents soufflant en altitude au-dessus du centre spatial Kennedy de Cap Canaveral (Floride). Un nouvel essai derait avoir lieu mercredi 15 octobre à 10 h 45 (heure française).

Un tandem entre lunes et anneaux

La mission comprend deux engins distincts, l'orbiteur Cassini, satellisé autour de Saturne, et l'atterrisseur Huygens, qui doit se poser sur Titan. Le tandem pèse au décollage 5577 kg, ce qui en fait le plus gros engin interplanétaire jamais lancé depuis les Etats-Unis. Le carburant représente la moitié de la masse au décollage. Cassini comprend au total douze instruments de mesure et d'observation, principalement des spectromètres, des caméras, des magnétomètres et des radars. Huygens (320 kg) dispose de six instruments scientifiques. Un bouclier de 2,7 m de diamètre le protégera lors de son entrée, à 20 000 km/h, dans l'atmosphère de Titan.

COURSE EN SPIRALE

Si tout se passe bien, les astronomes devront patienter sept ans avant d'être assurés du succès de cette mission, car la sonde Cassini *ne devrait atteindre son but que* le 1er juillet 2004 et elle ne larguera le petit atterrisseur Huygens qu'au mois de novembre de la même année. Un nouveau report serait tolérable jusqu'au 15 novembre. La prochaine fenêtre de tir favorable ne s'ouvrirait ensuite qu'en juin 1999, et la sonde n'arriverait en vue des mystérieux anneaux de Saturne qu'en 2008 ! C'est qu'avant toute chose la mission est un formidable périple interplanétaire, avec rendez-vous et effets *de fronde obligés*.

Dans sa course en spirale, longue de 3,5 milliards de kilomètres, Cassini passera deux fois à 300 kilomètres seulement de Vénus, en avril 1998 puis en juin 1999, avant de revenir frôler la Terre (à 800 kilomètres) en août de la même année. Elle passera ensuite à 10 millions de kilomètres au large de Jupiter, en décembre 2000. Ensuite, la voie sera libre jusqu'à Saturne : quatre années d'isolement durant lesquelles la *sonde ne sera réveillée que tous* les six mois environ, histoire de s'assurer que ses circuits sont encore opérationnels.

BALISTIQUE CÉLESTE

Ce mode de transport est lent, mais c'est le plus économique. Un système de propulsion classique nécessiterait beaucoup de carburant, une masse au décollage plus importante et donc, pour compenser, moins d'instruments scientifiques. Le recours à la balistique *céleste s'est donc naturellement* imposé, comme pour *nombre de missions précédentes*. Pour l'alimentation électrique, les concepteurs ont aussi choisi la compacité, négligeant les panneaux solaires – trop volumineux et pas assez efficaces à cette distance de la Terre – au profit des générateurs thermoélectriques à radio-isotopes (RTG), très compacts.

Ces RTG ont suscité l'effroi d'associations écologistes pour lesquelles un accident, lors du décollage ou du passage de la sonde près de la Terre, le 17 août 1999, pourrait entraîner une grave pollution radioactive (*Le Monde* du 14 octobre). Les RTG utilisent en effet la chaleur produite par la décroissance radioactive du plutonium 238 qui est également utilisé dans 117 petites unités de chauffage radio-isotopique afin de préserver les composants électroniques.

MOMENT CRITIQUE

Ces dispositifs sont utilisés depuis les années 60 . Ils équipaient les vaisseaux des *missions Apollo* et les sondes Viking, Galileo, Ulysse. Pionner 11 – qui, en septembre 1979, avait déjà survolé Saturne – puis Voyager 1 et 2 en étaient également dotés.

Ces trois précurseurs ont permis d'affiner notre connaissance des anneaux, dont la structure s'est révélée beaucoup plus complexe que prévu. Doté de douze instruments (*spectromètres*, radars, caméras, analyseurs de poussière, *magnétomètres*), Cassini approfondira ces observations. L'influence gravitationnelle des dix-huit lunes connues de Saturne est aussi au centre des investigations : on les soupçonne d'être responsables des torsions et ondulations des anneaux, dont certaines parties pourraient s'agréger temporairement pour *former de petits* astres fugaces bientôt détruits par un effet de marée.

La magnétosphère et le cœur de Saturne font aussi partie des cibles de Cassini. La sonde étudiera la composition de cette planète gazeuse et les échanges thermiques qui sont à l'origine de *vents d'une violence effroyable* pouvant atteindre des vitesses de plus de 1 500 kilomètres/heure.

Ces observations seront séquentielles, car l'énergie disponible n'est pas suffisante pour faire fonctionner simultanément tous les instruments. Pour des raisons de budget, ceux-ci sont d'ailleurs fixes et ne peuvent pas être pointés à volonté sur tel ou tel objectif.

Au total, pendant ses quatre ans de vie, Cassini doit effectuer soixante-dix orbites autour de Saturne. Mais le moment le plus critique de la mission est prévu pour le 6 novembre 2004 : le petit atterrisseur Huygens sera alors largué vers Titan par un système complexe d'écrous explosifs et de ressorts hélicoïdaux qui doivent le propulser avec une précision d'un degré d'angle vers sa cible.

Si la manœuvre est réussie, *Huygens atteindra Titan trois* semaines plus tard, pour une mission-suicide de deux heures environ. Il sera alors le premier engin à se poser sur un corps aussi distant de la Terre.

Hervé Morin

Titan, un modèle pour la Terre primitive dans un monde d'hydrocarbures

TANT PIS pour le poète. Titan est orange comme une orange. Une vraie lune rousse entourée d'une mince couche d'un beau bleu canard. En dépit de ce tableau chatoyant, Titan, l'une des dix-huit lunes connues et confirmées de Saturne, n'a rien d'un paradis. Au sol, *la température flirte avec les 177* degrés au-dessous de zéro. Pour trouver *un peu de chaleur*, il faut monter dans la stratosphère, vers 250 kilomètres, là où les brumes épaisses qui voilent la petite planète se maintiennent à la température de moins 98 degrés.

Comment un tel monde de glace peut-il encore passionner les planétologues ? Leur enthousiasme tient en un mot : atmosphère. De tous les satellites du système solaire, Titan est le seul à posséder une enveloppe gazeuse importante, plus dense que celle de la Terre. Quelle est sa composition ? Est-elle chimiquement inerte ou, au contraire, active malgré le froid intense qui y règne ? Ressemble-t-elle à celle de la Terre il y a plusieurs milliards d'années, à un de ces « laboratoires froids » où, suggère Jean-Loup Bertaux, du service d'aéronomie de Verrières-le-Buisson (CNRS), pourraient se fabriquer *« des précurseurs »*, c'est-à-dire des « briques » chimiques à partir desquelles la vie pourrait se construire ?

Dans ce cas, espère Jean-Pierre Lebreton, responsable du programme Huygens à l'Agence spatiale européenne (ESA), *« Titan ne serait qu'un gigantesque ice-cream primordial »*. Ne rêvons pas trop. Si de telles molécules sont découvertes, cela ne suffira pas à prouver *que des formes de vie existent sur* Titan. Et cela pour au moins deux raisons. D'abord, parce qu'il fait trop froid. Ensuite parce que l'eau liquide, l'un des éléments essentiels à la vie, ne semble pas être présent. Sauf peut-être en profondeur, mais cela reste à prouver.

Pourtant, tout est en place pour un tel scénario. A commencer par les ingrédients de cette atmosphère composée à 90 % – à l'instar de la Terre – *d'azote. S'y ajoutent* des hydrocarbures (essentiellement du méthane, 6 %) *et de l'ar*gon, un gaz rare dont les proportions, *revues à la baisse, sont* nécessaires à la compréhension *des origines* de cette lune.

Sans le méthane, pas d'atmo*sphère orangée sur* Titan, mais surtout pas de chimie prébiotique. *C'est en effet* la dissociation, puis la recomposition de ces molécules *qui permet* la formation de nouveaux hydrocarbures (propane, *éthane, acétylène*) et de composés organiques azotés (acide cyanhy*drique, cyanogène* et cyanoacétylène) matière première des molécules prébiotiques. D'autres, au contraire, sont là pour le spectacle, car elles donnent lieu à la production de polyacétylènes dont la condensation en fines particules donne sa couleur rouge-orange à ces brumes.

De l'existence ou non de ces scé*narios, les six instruments de la* petite sonde Huygens devront témoigner. Mais ils ne disposeront pour cela que de deux heures. Le temps d'une descente à vitesse réduite dans l'atmosphère de Titan. C'est dire toute l'angoisse de Marcello Fulchignoni (observatoire de Meudon) et de Guy Israel (service d'aéronomie de Verrières-le-Buisson), responsables d'une grande partie de ces mesures qui ne seront faites que le 27 novembre 2004.

UN CONTINENT GLACÉ

D'autres instruments s'interrogeront sur la violence des vents qui agitent les brumes de Titan, les éclairs qui les transpercent, les pluies ou les averses de neige qui les lessivent, ainsi que sur les phénomènes qui réalimentent de façon permanente l'atmosphère en méthane. Pour que cet élément *chimique ne disparaisse pas en* quelques millions d'années, il faut donc qu'il existe sur Titan de gigantesques réserves liquides de cet hydrocarbure. Mais pas au point d'en faire un océan de pétrole sur lequel flotteraient des blocs de glace durs comme de la roche.

Des clichés pris par le télescope spatial Hubble, des images – *d'une* rare netteté – obtenues au sol par *une équipe de Meudon, ainsi que* des relevés radar effectués par les *Américains ont montré qu'il* existait vraisemblablement à la surface de cette lune un continent plutôt brillant et glacé de la taille de l'Australie. Le reste ne serait que lacs, mers et banquises chaotiques. A Huygens de nous donner des détails sur ce « sol ». Ce qu'elle ne pourra faire qu'en se posant, après sa périlleuse descente, ni sur un continent ni sur une mer mais, comme le souhaite Roger Bonnet, directeur des programmes scientifiques à l'ESA, *« sur une plage »*.

Jean-François Augereau

Volcanisme, éclairs et ultraviolets

Sans énergie, pas de réaction chimique : Titan ne serait plus qu'un *désert stérile. Ce n'est pas le cas. En dépit de la distance qui la sé*pare du Soleil, la lune de Saturne reçoit suffisamment d'ultraviolets de notre étoile pour qu'une photochimie s'organise. A cela s'ajoutent les effets de ces particules qui baignent l'Univers, les rayons cosmiques, les électrons de la magnétosphère de Saturne dans laquelle Titan baigne la plus grande partie du temps et les éclairs probables des orages qui animent son atmosphère. Si Titan s'anime dans les hauts, elle « vit » aussi dans les bas, où des effets de marée produits par l'attraction gravitationnelle de Saturne pourraient créer des points chauds et favoriser ainsi un volcanisme… très froid avec fontaines et geysers de méthane ou d'éthane liquide. Ce volcanisme, fort *différent de celui qui a en partie sculpté* la Terre avec ses roches en fusion, serait à rapprocher de celui de Triton, une *lune de Neptune* qui crache des panaches gelés d'ammoniac ou d'hydrocarbures, ou de celui encore du satellite jovien Io avec ses éruptions d'oxyde de soufre.

Rue Lagopède

A Paris, grouse d'Ecosse rôtie à la carte du Bertie's



C'EST à la cornemuse, en kilt et au whisky que le Bertie's, restaurant anglais de Paris, célébrait la semaine dernière la chasse à la grouse, animal libre, insolent et futé, *ici symboliquement dévoré*, en partie par plaisir, en partie pour faire oublier la regrettable absence de l'angus beef d'Aberdeen.

Il fallait se souvenir de la visite faite dans l'endroit, en avril 1996, au moment où tombait la funeste nouvelle de proscrire dorénavant le service de toutes sortes de tranches saignantes ou saisies à point de grosse bêtes à cornes en provenance d'outre-Manche. Coup dur pour ce restaurant, qui commençait à voir sa cote monter, soudain freiné dans son élan par la pénible affaire que l'on sait. Aujourd'hui, le moral est meilleur, mais la malédiction rôde encore, et le bœuf irlandais, qui sur la carte s'offre en cousin proche, n'aura jamais la même classe que celle du banni. Souvent dénoncée, à tort, comme un outrage aux bonnes mœurs, la cuisine anglaise n'avait sans doute pas besoin de ce genre de promotion. Mais, redisons-le, cette nation en a vu d'autres, et a plus d'un tour dans sa gibecière.

Revanchons-nous avec la grouse, donc, et montrons à ces *Gaulois craintifs et sournois* tout l'esprit de combat dont dispose cet oiseau, fort heureusement inconnu chez eux. Lagopède d'Ecosse, déclare le *Larousse gastronomique*, de la famille des gallinacés, proche de la gélinotte, légèrement plus gros que la perdrix. Nourriture : bourgeons de bouleau, baies de genièvre et d'airelle. Le « glorieux douze » – 12 août, jour officiel de l'ouverture de la chasse – est au Royaume-Uni, il faut le savoir, un événement de portée nationale.

En le faisant partir des landes tourbeuses des Highlands pour venir le poser rue Léo-Delibes, *dans le 16e arrondissement*, le Bertie's propose en ce moment un menu chasse très couleur locale : Macnab quiche, grouse « old England », stilton. Sobre. Macnab quiche, qu'est-ce à dire ? C'était un lord, ce M.Macnab, un furieux, dont on ne cesse, depuis la fin du XIXe siècle, de vouloir renouveler l'exploit : s'approprier, dans la même journée, les trophées d'un cerf rouge, *le* plumage d'une grouse et la prise d'un saumon. On donne la performance pour ardue. Tuante.

Au Bertie's, la tourte qui porte le nom de ce chasseur fou n'est pas composée de sa cervelle en *fin de parcours, mais de ce qui* pourrait lui ressembler : du *haggis*, de la panse de brebis farcie.

À LA TRADITIONNELLE

Plat sauveur et soutien inconditionnel du peuple écossais, il est ici très finaudement, très remarquablement réalisé ; très acceptable, malgré nos préventions raisonnablement françaises. Il est accompagné d'une tranche fumée du fameux cerf et d'une autre de ce salmonidé de là-bas, décidément à juger hors concours.

Et la grouse ? Un animal, paraît-il, peu commode à positionner dans la ligne de mire. Chasse dangereuse ; autant de chances de voir le copain d'affût prendre le chemin de l'ambulance que le bel oiseau celui de la broche. Non qu'il soit agressif ; rapide plutôt et filant droit sur le fusil, à ras de terre, d'un *vol glissé et oscillant*, en ronflant de l'aile, avec un très guttural « kohwa-khok-ok », qui, selon les plus braves, impressionne toujours beaucoup.

Malgré cet armement défensif, certains n'arrivent pas forcément *à passer à travers le feu, héros* descendus au champ d'honneur, dont les meilleurs représentants étaient préparés ce soir-là à la traditionnelle et plumés en sifflant aux cuisines, selon la coutume, un coup d'alcool du pays après chaque volatile mis à nu.

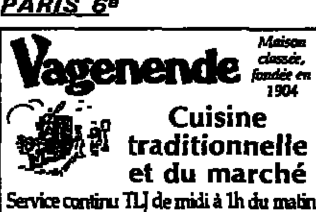
L'endroit est connu pour l'amabilité qu'on y dispense, mais confirmons, elle est des plus sûres. *Français et confortablement* anglophiles tous les deux, le maître de la place autant que le sommelier, connaissent l'essentiel de ce qu'il faut deviner de la Grande-Bretagne, cette île dont Alphonse Allais prétendait que l'on ne pouvait s'en débarrasser qu'en la faisant prendre par les glaces, avant de la découper selon le pointillé et de la laisser filer vers le large. Alors, pour eux, servants d'une maison encore montrée du doigt, le temps de la grouse est exactement le moment qui convient pour en rajouter juste ce qu'il faut et redonner un peu de vigueur à l'Union Jack du quartier.

Tranché devant son mangeur, ce gibier a cela de particulier qu'il ne tolère pas le faisandage, ôtant toute appréhension aux rebelles de la mortification. Il est servi rôti et dodu, flambé au whisky le *plus sérieux et nappé d'une* sauce où il faut reconnaître un déglaçage au porto. On le marie d'une compote d'airelles, d'une barquette de son foie et d'une piquante et très exotique sauce au pain. Stilton grand cru en dessert et larme de Glen Moray de derrière les tourbières pour faire taire la fusillade, et oublier qu'on a voulu un moment vous embarquer *avec du tweed sur le dos, un* Holland & Holland encore fumant sous le bras, de la bruyère sous la botte.

Jean-Pierre Quélin

★ **Bertie's, 1, rue Léo-Delibes 75016 Paris. Tél. : 01-44-34-54-34. Menu chasse : 300 F.**





Elixir balsamique

Passées au rouleau compresseur de la mode du terroir, toutes les étiquettes alimentaires prétendent désormais vendre des *produits « authentiques »* ou à *« l'ancienne »*. Cette surenchère, aussi galvaudée qu'une invitation à aller danser chez Eddie Barclay, mérite parfois que l'on s'y arrête. Le simple mot *« traditionnel »* peut changer certains produits du tout au tout : selon qu'il est ou pas imprimé sur un flacon de vinaigre balsamique, la bouteille contient deux produits radicalement différents. Pour preuve, les tarifs auxquels on les vend respectivement. L'*aceto balsamico di Modena*, celui *que l'on trouve dans les supermarchés*, se négocie entre 30 et 50 F le litre, tandis que l'*aceto balsamico tradizionale di Modena*, produit quasi introuvable, se vend, lui, plus de 5 500 F le litre !

Anna Luisa Chierici, l'une des rares à commercialiser en France ce luxueux produit, explique cet écart de prix : *« Le* tradizionale *n'est pas un vinaigre. Il est préparé uniquement à partir du moût du raisin. Ce jus fraîchement pressé provient du trebbiano, un cépage blanc local que l'on vendange tardivement et dont le sucre se concentre encore à la cuisson. »* Le liquide est cuit à feu direct dans des *bassines où il réduit déjà de 30 à 70 %. Puis*, au cours des douze années au moins où s'opère la lente acétification de ce *tradizionale*, il va encore perdre un tiers de son volume. Placé dans les greniers de Modène, où il vit au rythme du froid et des chaleurs saisonnières, ce nectar est transvasé successivement dans des tonnelets de bois aux essences différentes, il débute son parcours dans du chêne, le poursuit dans du châtaignier, puis dans du cerisier, du frêne et enfin du mûrier. A l'*issue de ce parcours où il s'est* chargé d'arômes, le liquide est devenu un véritable baume *(balsamico)* que l'on utilise goutte à goutte. Vendu uniquement dans des flacons de 10 cl dessinés par Giugiaro, un designer italien qui a aussi carrossé la Fiat Panda, on l'ajoute au dernier moment sur un poisson grillé, une omelette ou des tranches d'ananas rôti. Certains vont jusqu'à le boire au verre comme une vénérable liqueur.

Et le vinaigre balsamique ? Cet *aceto balsamico*, qui n'a pas droit au terme *« tradizionale »*, profite en fait de la notoriété de l'autre. Celui-ci est un mélange de vinaigre vieux et de moût de raisin. Ici pas de vieillissement obligatoire. Comme tous les *vinaigres industriels, il suffit de 48 heures* pour le fabriquer, et certains d'entre eux contiennent des conservateurs, ou du caramel comme colorant.

Souvent sucrés à l'excès, ils peuvent aussi avoir une franche agressivité à l'attaque en bouche (la marque Del Duca notamment). Privilégiez ceux qui ne contiennent pas d'additifs et affichent clairement leurs ingrédients. Mais ne vous leurrez pas, l'engouement pour le mot balsamique est tel *qu'en mars la direction des fraudes a* découvert un fabricant de vinaigre *« de Modène »* qui travaillait en fait sur notre territoire. Les escrocs ont flairé le lion.

Guillaume Crouzet

★ *Aceto balsamico tradizionale di Modena*, 10 cl de la maison Biancardi (25 ans d'âge), 553 F chez Qualitalia. Tél. : 01-47-07-11-44.

BOUTEILLE

AOC Alsace riesling côtes de Barr

DOMAINE KLIPFEL

En Alsace, les cigognes montrent la route des vins ! Les crus d'Alsace, où dominent les blancs, à la différence d'autres régions viticoles, se caractérisent par *les cépages plus que par* les terroirs : le riesling, sec et fruité au bouquet délicat, le pinot blanc, plus charpenté, mais frais et souple, et le gewurztraminer, qui donne des vins puissants, à la rondeur veloutée, représentent chacun une part égale de l'encépagement. Exception parmi les blancs, le pinot noir, le *grand cépage bourguignon, donne ici quelques vins rouges comme* le rouge de Barr, de la maison Klipfel (50 F, 1995). C'est aussi le tokay d'Alsace, aux raisins bleutés, issu de pinot gris, un cépage que l'on trouve en Bourgogne et en Savoie, le muscat d'Alsace, qui produit un vin léger, sec et rafraîchissant, et le sylvaner, souvent fruité et utilisé en assemblage. Ce vignoble s'étend, *au pied* des Vosges, à l'abri des vents et des précipitations d'ouest, sur de petits coteaux calcaires. Le riesling côtes de Barr, dans sa robe aux reflets verts et jaunes, possède une dominante florale, tout en conservant une certaine nervosité. C'est une bouteille emblématique du cépage et de ce grand vigneron, d'un prix très sage, comme les autres vins du domaine Klipfel. A boire avec quelques oursins ou les huîtres très douces de Gillardeau.

★ **La bouteille de *riesling côtes de Barr 1996* : 39 F. André Lorentz-Klipfel et fils. 6, avenue de la Gare, 67140 Barr. Tél. : 03-88-58-59-00. Télécopie : 03-88-08-53-18.**

TOQUES EN POINTE

Brasserie

LA TAVERNE KRONENBOURG

Ancien Café de Paris jusqu'en 1850, le décor rénové de bois clair, et une collection d'horloges, carillons et enseignes, donnent un certain charme à ce lieu bruissant et de bon accueil. C'est *le menu de l'écailler*, avec trente pièces d'huîtres nº 5 de Saint-Vaast, tarte, vin et café. Voilà qui tient la route. Une aubaine pour un amateur d'huîtres raisonnables. Sinon, la belon, ou la plate de Bretagne pour les grandes occasions. Et encore le grand plateau qui n'en finit pas de faire rêver : huîtres, moules, amandes, crevettes, clams, étrilles, vignots, bulots, tourteaux. Pour une petite faim, le morceau du boucher, ici, c'est le boeuf de Coutancie (Périgord), élevé à la bière. Le patron est un ancien boucher, qui héberge *l'académie de la viande, c'est tout dire*. Bières de tradition et vins d'Alsace, petites bouteilles de bonnes régions. Menu de l'écailler, 139 F. Plateau de fruits de mer : 180F.

★ **Paris, 24 boulevard des Italiens (75009), tél. : 01-47-70-16-64. Ouvert tous les jours, jusqu'à 2 heures du matin.**

Gastronomie

AMPHYCLÈS

Amphyclès, cuisinier légendaire, se défendait de l'abus des épices et de la complication des apprêts. *Philippe Groult* est à la bonne enseigne avec sa carte d'automne. Les premières saint-jacques, simplement poêlées, seront servies sur une émulsion de cèpes, dont la consistance veloutée est donnée par l'emploi du « paco-jet », une petite turbine révolutionnaire, rehaussée d'un mince filet de jus de gibier. Le marcassin, qui dévale les pentes du Petit Lubéron, est abondant cette année. Il finira, chez *Philippe Groult*, en marinade, avec quelques baies aromatiques. Le fond de cuisson, à base de réduction de gibier et d'un vin rouge puissant, est dégraissé, dépouillé, puis concentré, et servi tel quel avec quelques baies de genièvre. Il est lié au sang. C'est la perfection de la sauce « au miroir », lisse, brillante et si savoureuse avec un morceau de « haut du carré » cuit au four. Un blanc puissant et délicat du domaine des *Pierres Plantées à Vauvert sur le* premier plat ; un costières de Nîmes, généreux, sur le second. Voilà, chez le bouillant Philippe Groult, l'un des plus intéressants repas de la rentrée parisienne, en attendant sa brochette de trois gibiers. C'est une cuisine de fête, pavée de bonnes intentions, sensuelle, à l'opposé du minimalisme culinaire qui, pourtant, gagne du terrain. Fête Menus : 260 F (déjeuner), 680 F (dégustation). A la carte compter 700 F.

★ **Paris, 78 avenue des Ternes (75017), tél. : 01-40-68-01-01. Fermé samedi *midi et dimanche*.**

Jean-Claude Ribaut

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Michel Brunet

A la suite de la publication, dans Le Monde *du 20 août, d'un article intitulé « Deux jugements qui devraient mettre un terme au n'importe quoi dans le petit monde du foie gras », nous avons reçu de Jean-Michel Brunet la lettre suivante :*

L'article relatant deux jugements concernant le « petit monde du foie gras » a prétendu que j'aurais trompé mes clients en leur vendant des foies garantis comme provenant exclusivement du Gers et des Landes alors qu'ils n'auraient été que des foies d'importation.

Cette assertion inexacte est de nature à me causer un préjudice d'autant plus grave que j'ai fait appel du jugement rendu par le tribunal d'Auch et que je n'ai jamais importé de foie gras de l'étranger, les foies que j'ai travaillés ayant toujours été acquis par mes propres soins auprès de producteurs du Sud-Ouest.



Paris, capitale de la mode, sous l'empreinte des années Saint Laurent

Après Londres et Milan, une centaine de défilés pour le prêt-à-porter de l'été 1998 sont présentés jusqu'au 21 octobre dans la capitale, au Carrousel du Louvre ou ailleurs, affirmant la vitalité d'une inspiration et d'un art du luxe, vitrine pour les acheteurs internationaux

DEUX MILLE JOURNALISTES de quarante-trois pays, cent télévisions, quatre cents radios, cent un défilés : le marathon de l'été 1998 a commencé à Paris. En Reebok ou en Manolo (les escarpins que les rédactrices de mode s'acharnent à porter jambes nues), avec besace façon DJ en trekking ou sac à chaînette, la faune internationale envahit boutiques, hôtels, salles de concerts (Elysée Montmartre, La Cigale), garages, passages et bars, pour suivre les tendances d'une saison concentrée en une semaine d'apparitions, du 13 au 21 octobre.

« J'en ai marre », lance Jacques Mouclier, président de la Chambre syndicale, maudissant *« la morosité générale »*. On ne compte que vingt-quatre défilés au Carrousel du Louvre : *« Il m'en faudrait dix de plus pour être dans une situation de rentabilité... »* Chez Yves Saint Laurent, Pierre Bergé, le président, annonce que la maison sera désormais le mécène de la National Gallery : *« Il est plus facile de travailler avec les musées anglais... »* Atmosphère étrange, partagée entre l'amour d'une capitale, de tout ce qu'elle offre et représente encore, et ce sentiment que tout s'y enlise, projets, envies, comme si elle était devenue à elle seule un gigantesque 16e arrondissement, claquemurée sous ses lambris, exerçant de manière honorifique un pouvoir qui lui échappe.

Beaucoup de vêtements sont fabriqués en Italie. Beaucoup de photographes, d'agents, qui ont suivi les mannequins et l'argent, vivent aujourd'hui à Londres ou à New York. Mais c'est à Paris que les filles qu'on a vu arpenter les podiums de Londres ou de Milan semblent les plus belles, comme si le luxe ici était d'abord celui d'un art de plaire, tout en nuances, corps flexibles moins liés aux tabous du sexe, et du pouvoir, qu'à une histoire : celle d'une femme qui rappelle une autre femme qui rappelle celle que l'on aurait tant aimée...

La nostalgie est là, à fleur de peau, découvrant sous les sahariennes, jupes fendues et autre *jumpsuits* d'Eric Bergère le chic sport des années rive gauche, ou, derrière l'hommage d'Isabel Marant à Serge Gainsbourg avec de vraies-fausses Birkin et des Melody Nelson de Barbès, un Paris mythique, village international des égéries et des belles étrangères.

« Des robes non doublées, comme des mouchoirs. Des vestes comme des cardigans structurées aux épaules », dit Eric Bergère, trente-sept ans, qui se tourne vers Rio et Sao Paulo, pour réactualiser ses réferences et fêter ses *latin lovers*. Et qui se souvient : *« J'avais douze ans. J'habitas à la campagne, j'étais enfermé avec la télé. Je me souviens de Mireille Darc, de Nathalie Delon, et de ces années 70-73, qui voulaient dire la vie facile... Les femmes sud-américaines ont gardé cette aura, cette allure. »*

Laurence Benaïm



Photographies de Stephen Dupont

Le maître de la ligne fluide

YVES SAINT LAURENT, qui fêtera ses *quarante* ans de création en 1998, a présenté lundi 13 octobre, dans le silence crème et or de son salon de couture de l'avenue Marceau, ses belles de jour, dont la stricte allure effleure un secret, quelque chose d'inavouable. Une colonne de crêpe marine, des pantalons à pont pour des élégantes de Lartigue et une robe rose plissée à la Marilyn dans *Sept ans de réflexion*, évanescences rayées, fleuries, mouvantes, longues chemises de mousseline changeante... Loin du vacarme, la fameuse *« See through blouse »* qui fit scandale aux Etats-Unis en 1968 revient, douce comme un repos, une caresse.

CONTACT PRESS IMAGES





Dans les coulisses du défilé Yves Saint Laurent (à gauche). Les « Melody Nelson » d'Isabel Marant (ci-dessus).

Une semaine en beauté

Le néo-punk Jeremy Scott a t-il signé avec la maison Versace pour créer le prêt-à-porter maison ? Son défilé, organisé le mercredi 15 octobre à *la Galerie Paradis*, est l'un des *plus* attendus, sans oublier ceux d'Alexander McQueen pour Givenchy, de John Galliano pour Dior (mercredi à 20 heures) ou de Jean-Paul Gaultier (à 20 heures vendredi 17). La créatrice Rei Kawakubo (Comme des garçons) a choisi, elle, de défiler en duo avec Martin Margiela (nouveau directeur *artistique d'Hermès*) à la Conciergerie. Tandis que Dior dévoile son temple rénové avenue Montaigne, les grands magasins se mettent sur leur trente et un : un nouveau « Printemps de la mode » est inauguré et les Galeries Lafayette ont fait appel à Jérôme Savary pour leur Festival avec rideau rouge, labyrinthe de boîtes magiques et public sur le podium. Le *Musée Galliera* présente *« De la mode et des jardins »* à partir du 16 octobre, de nouvelles images sont accrochées chez Colette (213, rue Saint-Honoré, dans le 1er arrondissement), et une exposition Roger Vivier à l'Espace Carole de Bona (9, place des Petits-Pères, dans le 2e arrondissement, jusqu'au 21 octobre) fête les quatre-vingt-dix printemps du créateur de souliers de Christian Dior.

هكذا من الأصل

Nuages et pluies faibles

UN SYSTÈME perturbé venu de l'Atlantique traversera le pays d'ouest en est mardi. Les nuages et les précipitations concerneront une grande partie du pays. Dans un champ de pression relativement élevé, les pluies seront souvent faibles et le soleil brillera près de la Méditerranée. Les températures seront en hausse sur les régions proches de l'Atlantique, ailleurs elles seront stationnaires.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront fortement présents et souvent accompagnés de pluies faibles. Toutefois quelques éclaircies se développeront sur la Bretagne en fin d'après-midi. Les températures seront en hausse avec 18 à 20 degrés.

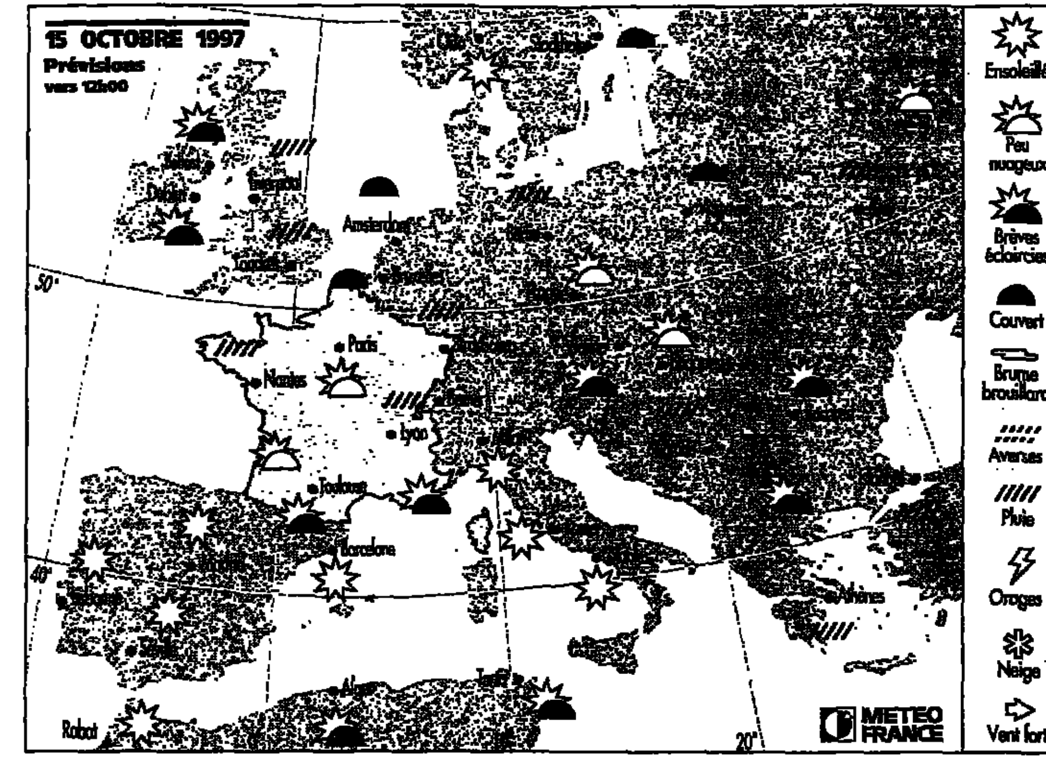
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – *Le ciel restera couvert et* faiblement pluvieux tout au long de la journée. L'après-midi les pluies prendront un caractère discontinu. Il fera de 11 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront nombreux toute la journée. Les pluies, faibles le matin, s'atténueront l'après-midi. Les températures resteront fraîches, avec 11 ou 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au lever du jour, le ciel sera très nuageux par nuages élevés. Au fil des heures, des pluies faibles gagneront l'ensemble des régions. Les températures maximales atteindront 17 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera très chargé tout au long de la journée et les nuages seront parfois accompagnés de pluies faibles. Les températures, parfois proches de 0 degré le matin, atteindront 11 ou 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – *Malgré quelques passages de* nuages élevés, le soleil dominera. Le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à 60 km/h en rafales. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 17 et 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PROCHE-ORIENT.** Air Afrique prolongera jusqu'à Abou Dhabi sa ligne Dakar-Djeddah, *via* Niamey et N'Djamena, à partir du 29 octobre. Le vol quitte Dakar le mercredi et arrive à Abou Dhabi dans la nuit du jeudi.

■ **ROYAUME-UNI.** Air France et Jersey European Airways étendent leur accord de franchise, ouvrant, le 26 octobre, trois nouvelles dessertes : Paris-Birmingham, Paris-Glasgow et Birmingham-Glasgow, chacune avec plusieurs vols quotidiens. Cet accord porte également sur les programmes de fidélisation des deux compagnies.

■ **JAPON.** Japan Airlines équipera progressivement sa première classe d'une cabine reconfigurée avec siège inclinable à 180 °, futon et pyjama. Ces installations entreront en service en décembre sur les vols partant de Tokyo vers Paris, Londres, Francfort et les principales villes nord-américaines.

PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 P	KIEV	6/8 P	VENISE	8/16 N	LE CAIRE	21/37 S
				POINTE-A-PIT.	26/30 C	LISBONNE	15/23 S	VIENNE	4/9 N	MARRAKECH	19/29 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 C	LIVERPOOL	13/15 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/24 C
				EUROPE		LONDRES	9/16 P	BRASILIA	22/35 S	PRETORIA	15/26 P
				AMSTERDAM	7/11 C	LUXEMBOURG	5/9 P	BUENOS AIR.	13/21 N	RABAT	13/24 S
FRANCE métropole		NANCY	3/8 P	ATHENES	17/23 P	MADRID	6/20 S	CARACAS	26/31 C	TUNIS	13/20 N
AJACCIO	8/18 N	NANTES	7/17 C	BARCELONE	10/18 S	MILAN	6/19 S	CHICAGO	4/12 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/16 P	NICE	12/18 N	BELFAST	10/14 N	MOSCOU	2/8 N	LIMA	16/24 N	BANGKOK	26/35 S
BORDEAUX	6/16 C	PARIS	6/13 C	BELGRADE	4/9 P	MUNICH	2/8 P	LOS ANGELES	19/27 S	BOMBAY	26/35 S
BOURGES	5/12 P	PAU	5/14 P	BERLIN	4/8 P	NAPLES	10/15 S	MEXICO	9/18 N	DJAKARTA	25/32 N
BREST	8/16 P	PERPIGNAN	9/16 N	BERNE	2/8 P	OSLO	-2/4 S	MONTREAL	8/13 S	DUBAI	26/35 S
CAEN	7/15 C	RENNES	7/18 C	BRUXELLES	6/10 C	PALMA DE M.	9/18 N	NEW YORK	18/19 P	HANOI	25/29 P
CHERBOURG	6/18 C	ST-ETIENNE	4/10 N	BUCAREST	8/18 N	PRAGUE	2/7 N	SAN FRANCIS.	13/23 S	HONGKONG	23/28 S
CLERMONT-F.	3/12 N	STRASBOURG	5/9 P	BUDAPEST	5/12 S	ROME	6/18 S	SANTIAGO/CHI	8/16 S	JERUSALEM	25/37 S
DIJON	4/9 P	TOULOUSE	6/14 C	COPENHAGUE	3/7 N	SEVILLE	14/26 S	TORONTO	5/13 C	NEW DEHLI	20/30 S
GRENOBLE	3/10 N	TOURS	5/13 N	DUBLIN	10/14 N	SOFIA	4/14 N	WASHINGTON	15/18 P	PEKIN	13/23 S
LILLE	6/12 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/10 C	ST-PETERSB.	3/5 C	**AFRIQUE**		SEOUL	10/18 N
LIMOGES	5/13 P	CAYENNE	23/33 S	GENEVE	4/9 P	STOCKHOLM	-1/5 C	ALGER	10/22 N	SINGAPOUR	27/31 N
LYON	4/10 N	FORT-DE-FR.	25/30 C	HELSINKI	0/4 P	TENERIFE	16/22 N	DAKAR	26/32 N	SYDNEY	14/21 S
MARSEILLE	9/15 N	NOUMEA	19/24 N	ISTANBUL	17/23 P	VARSOVIE	2/6 C	KINSHASA	23/30 P	TOKYO	17/23 S

Situation le 14 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 16 octobre à 0 heure TU

SPORTS

La Whitbread en panne de vent et de vivres

LA PREMIÈRE ÉTAPE de la course autour du monde à la voile en équipage et avec escales qu'est la Whitbread peut parfois sembler longue. Surtout lorsque le vent se mêle de jouer avec les nerfs des marins, offrant successivement coopération et absence. Ce dernier cas est presque le plus éprouvant. On cogite un moyen de « grignoter » quelques milles nautiques qu'on peut reperdre aussitôt. On hisse, puis on affale tous les jeux de voiles possibles. On charrie d'un bord à l'autre le lourd matériel qui encombre la cabine pour obtenir *la meilleur glisse* sur l'eau.

Ces deux dernières semaines, les dix bateaux de la Whitbread partis de Southampton vers Le Cap le 21 septembre ont connu des fortunes atlantiques diverses (*Le Monde* du 23 septembre). Pour être le moins bien loti, l'équipage du navire néerlandais *Brunel-Sunergy*, qui a dû faire escale à Recife (Brésil), dimanche 12 octobre, pour réparer son gouvernail brisé sur 50 centimètres, n'en a pas perdu son sens de l'humour. Quelques jours après avoir narré sur un ton badin la rencontre avec deux baleines – *« L'une était marron et l'autre, grise. Elles portaient sur le dos un panneau avec l'inscription United Colors of Benetton »* –, le skipper Hans Bouscholte rapportait au PC course, dimanche 5 octobre, une collision avec une sœur maladroite des deux mammifères marins fort dommageable pour l'embarcation.

À LA PORTION CONGRUE

Si la réparation n'a pris que trois heures trente, le détour forcé semble avoir définitivement garantit la place de « serre-file » à *Brunel-Sunergy* sur cette étape. Une situation préférable pour l'estomac des membres de son équipage. Car, sur ce voilier, comme sur les autres, la nourriture est soigneusement comptée. Pour alléger le navire au maximum, la plupart des équipages ont embarqué des rations minimales pour une étape de la durée idéale de trente jours. Une semaine après le départ, Hans Bouscholte, inquiet de la petite allure de son bateau, rationnait déjà ses marins. *« Ce sont les Irish coffees qui manquent le plus »*, écrivait-il au PC course dès lundi 29 septembre.

La faim peut susciter les réactions les plus inattendues de la part des marins, même rompus au grand large. Ainsi, Joao Cabecadas, le navigateur portugais de *Brunel-Sunergy*, officier de marine marchande dans le civil, n'a pas voulu attendre qu'on tire à la courte paille pour savoir qui serait mangé. La semaine passée, il a dévoré toute crue la moitié d'un poisson volant suicidaire, échoué sur le pont, avant d'en offrir l'autre au cuisinier du bord *« qui l'a soigneusement grillée »*.

Profitant des malheurs de *Brunel-Sunergy*, l'équipage entièrement féminin du bateau suédois *EF-Education* s'est glissé à la neuvième place et scrute désespérément l'horizon *« à la recherche d'une baleine avec une bosse sur la tête »*. Certaines des équipières de la skipper française Christine Guillou ont traversé l'équateur pour la première fois, jeudi 9 octobre. La rituelle cérémonie initiatique a eu lieu *« dans les règles de l'art »*. Lynnath Beckley, la Sud-Africaine dans le rôle du roi Neptune, la Néo-Zélandaise Leah Newbold dans le rôle de son épouse et leurs assistantes, la Néerlandaise Marleen Cleyndert et la Suissesse Kiny Parade ont délivré aux novices des *« certificats »*.

« Chaque réponse fausse aux questions posées signifiait une louche de cochonneries versée sur la tête, raconte Christine Guillou, qui n'a pas été épargnée. *Tous les restes de nourriture de ces derniers jours avaient été gardés pour préparer la mixture. S'en est suivi une heure de nettoyage du bateau et de tout l'équipage. »*

« L'HEURE DE VÉRITÉ »

Le milieu de la flotte semble un peu plus tendue et frustrée par la paresse et l'imprévisibilité des vents. L'endurance et la patience que requiert la Whitbread sont sans limite. *« Certains ont dit que cette course est faite à 75 % d'ennui et à 25 % de terreur*, déclarait-on sur *America's-Challenge*, vendredi 10 octobre, *nous sommes en plein dans les 75 %. Les sujets de conversation vont de la vie conjugale à la contruction de maisons. »* Mais il semble qu'à bord on ne polémique pas sur les mille et une façons d'accommoder le poisson volant.

Après avoir doublé le premier passage obligatoire de l'île de Fernando de Noronha au large du Brésil en fin de semaine dernière, huit des dix bateaux ont laissé à bâbord le deuxième passage obligatoire – l'Ilha da Trindade – à quelques centaines de milles au large de Rio de Janeiro, au matin du mardi 14 octobre, pour piquer le plus droit possible sur Le Cap.

En tête de course, on discute stratégie. Samedi 11 octobre, le bateau suédois *EF-Language* skippé par le Franco-Américain Paul Cayard a repris la direction des opérations qu'il avait abandonnée au navire norvégien *Innovation-Kvaerner* pendant quatorze jours. Il est allé cherché le vent un peu plus au sud, suivi du bateau néo-zélandais *Merit-Cup* et d'*Innovation-Kvaerner*, dont le skipper Knut Frostad s'est blessé à l'œil droit. *« C'est maintenant l'heure de vérité*, écrit Mark Rudiger, navigateur américain de *EF-Language*. *Jusqu'ici, le passage obligé des deux îles et les vents nous ont obligés, nous, les trois bateaux de tête, à nous traîner. »* Et voilà pourquoi, les premiers ne sont pas attendus en Afrique du Sud avant le 22 octobre.

Patricia Jolly

DÉPÊCHES

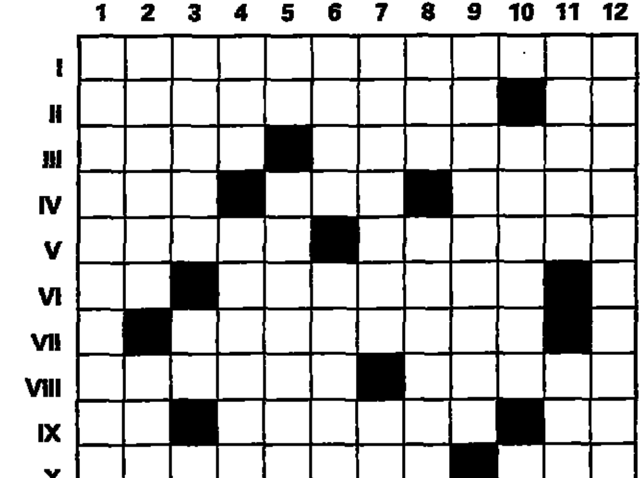
■ **RUGBY : les présidents des clubs du groupe A1 du Championnat de France ont décidé,** lundi 13 octobre, de proposer à la Fédération française de rugby (FFR) un projet sportif avec *« une compétition rassemblant seize clubs dans une poule unique »* à partir de la saison prochaine et se sont déclarés *« fermement opposés à une compétition des provinces »*, projet envisagé il y a quelques semaines par le président de la FFR, Bernard Lapasset. Ils ont également décidé la création d'un groupement des clubs à vocation professionnelle et demandé à la FFR *« d'officialiser avant la fin de l'année 1997 une Ligue, chargée notamment de négocier en toute autonomie les droits TV et commerciaux des compétitions nationales »*.

■ **FOOTBALL : le match Russie-Italie constituera la tête d'affiche des barrages européens qualificatifs pour le Mondial 1998,** dont le tirage au sort a eu lieu lundi 13 octobre, à Zurich (Suisse). Les Italiens, finalistes du Mondial 94, auront l'avantage de disputer le retour à domicile. La Croatie, elle, sera opposée à l'Ukraine, l'Eire à la Belgique et la Hongrie à la Yougoslavie. Les matchs aller auront lieu le 29 octobre sur le terrain du premier cité et le retour le 15 ou le 16 novembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97226

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Fréquentations douteuses mais souvent utiles. – II. Trace noire sur la robe. Interjection. – III. Jeté pour nuire. Clone de papier. – IV. Petit boulot hors d'usage. Bâtisseur de pyramide. Difficile à *mener jusqu'au bout.* – V. Facilite l'évacuation. Fait tourner la terre. – VI. Arrivé à bon port. Chasseresse, jumelle d'Apollon. – VII. Présentée par petites touches. – VIII. Communauté humaine. Epreuves pour l'homme, protections pour les crustacés. – IX. Petite galette qui peut rapporter gros. Remarquables dans leur genre. L'américium. – X. Bien entourés. Pièce maîtresse de la charrue.

VERTICALEMENT

1. Privation volontaire. – 2. Si l'on y monte, ce sera derrière. Agent de transmission. – 3. Avec elle, les compagnons d'Ulysse devinrent de vrais cochons. L'astate. – 4. Vient d'avoir. Chef suprême après Mahomet. – 5. En ligne. Espace de liberté surveillée. – 6. Punaise carnassière. Maillon de la chaîne. – 7. Bulbeuses et bataves. Note. – 8. Bavard emplumé. Passâtes sous silence. – 9. Qui n'ont jamais rien à proposer. – 10. Beaux comme des arcs. – 11. A *préféré* la liberté. Décoration urbaine pas toujours du meilleur goût. – 12. Lourde maladie professionnelle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97225

HORIZONTALEMENT

I. Résurrection. – II. Alose. Coupla. – III. Pela. Parisis. – IV. Evincer. Loge. – V. Tante. Toisa. – VI. At. Entête. Ra. – VII. Son. Sa. Arecs. – VIII. Siège. Bs. Phi. – IX. Ere. Une. Rail. – X. Restructurée.

VERTICALEMENT

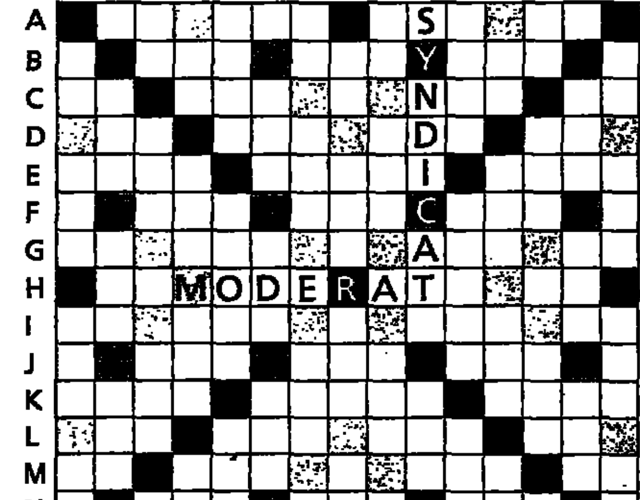
1. Rapetasser. – 2. Elévatoire. – 3. Solin. Nées. – 4. Usante. – 5. Ré. Censeur. – 6. Pe. Ta. Nu. – 7. Ecarté. Bec. – 8. Cor. Otas. – 9. Tullier. Ru. – 10. Ipsos. Epar. – 11. *Oligarchie.* – 12. Nase. Asile.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 39

A la recherche du troisième mot



1. Vous avez tiré E N O P S T U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez huit mots de huit lettres en le complétant avec huit lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : A E F G I P U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : B C D E E I L. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 22 octobre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 8 octobre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) HANTISE, 14 D, 81.

b) ANTHEMIS, *plante*, 3 C, 78 – ABSINTHE, 4 G, 76, ou l'anagramme THEBAINS – HAITIENS, 10 G, 65 – ASTHENIE, 11 E, 94 – HESITANT, 12 E, 74, ou l'anagramme THEATINS.

c) MODERAT, MOTARDE ou DERMATO.

d) SYNDICAT.

Michel Charlemagne



THÉÂTRE Lorsque Harold Pinter présenta *La lune se couche*, en 1993, à l'Almeida, son théâtre favori de Londres, la presse britannique considéra que c'était une véritable résurrection de l'auteur, après quinze ans de silence, plus volontiers consacrés à son engagement politique. ● *HAROLD PINTER* répliqua immédiatement et rendit ses comptes : il avait écrit durant ce temps six pièces de théâtre, brèves certes, « *mais des pièces* » (son *théâtre politique*), *et sept scripts* de films, dont *La Maîtresse du lieutenant français*, réalisé par Karel Reisz. Ce dernier met en scène *La lune se couche* au Théâtre du Rond-Point, à Paris. L'an dernier, Harold Pinter livrait *Ashes to Ashes*, qu'il mettra lui-même en scène au Rond-Point au printemps. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, *il s'explique sur ses travaux des* dernières années.

Harold Pinter mobilise ses tyrans contre la tyrannie

L'auteur, acteur et metteur en scène anglais est reçu à Paris, au Théâtre du Rond-Point, où Karel Reisz met en scène sa pièce, « La lune se couche », le cauchemar d'un homme autoritaire au crépuscule de sa vie. Dans un entretien au « Monde », il revient sur ses travaux les plus récents

LONDRES
de notre envoyé spécial

« Vous venez de donner pour une soirée à Londres une pièce de Ghazi Rabihavi, *Look Europe!*, inspirée par la répression en Iran. Quel est le sens de cet engagement ?

– J'ai rencontré Rabihavi au cours d'une lecture au profit de la revue *Index on Censorship*, qui traite de la censure. *Look Europe!* va bien au-delà de l'Iran, ce n'est pas une pièce documentaire, elle touche à la répression et à la torture dans le monde, des réalités présentes également ici *[en Angleterre]* et évidemment aux Etats-Unis. Alors qu'on ne *nous dise* pas que cela ne nous concerne pas, mais uniquement les populations lointaines. Mon engagement contre l'injustice, la répression, la censure est au cœur de ma vie. *Je n'ai cessé de lui consacrer* mon temps.

– Le théâtre a-t-il un rôle politique à jouer ?

– Mes premières pièces étaient des métaphores politiques. Je ne revendique pas pour autant ce rôle au théâtre, bien qu'on ait souvent tenté de me persuader du contraire. J'étais en Grèce récemment pour présenter mon œuvre cinématographique. Pour les Grecs, elle avait une résonance politique. Cela m'a fait plaisir. En Angleterre, fondamentalement conservatrice, s'embourgeoisant un peu plus chaque jour, l'idée de l'écrivain comme animal politique – prise très au sérieux *ailleurs* – est traitée comme un non-sens.

– Pensez-vous que le théâtre serve à communiquer ?

– En France, mon œuvre a déjà une longue histoire. Depuis 1961. Mais j'ai écrit deux pièces brèves dans les années 80 : *Mountain Language* et *Party Time* qui n'ont jamais été jouées. Cela m'a surpris, désappointé. Ces deux pièces portent sur des faits. Sur la vérité. *Mountain Language* est une pièce très crue.

– Quelles sont les propositions qui vous motivent comme acteur ?

– Il m'est difficile de répondre à cette question, parce que je ne me la pose jamais. J'ai commencé par *être acteur il y a quarante-sept ans* et je n'ai jamais totalement cessé. J'aime ça. Il faut du coffre. C'est une immense tension que de jouer chaque soir. Je vais reprendre prochainement à Londres *La Collection*, qui avait été montée avec *L'Amant* en 1963 à Paris.

– Quand vous écrivez, pensez-vous à un rôle spécifique pour vous ?

– Non, je ne pense ni à moi ni à aucun autre acteur, je ne pense *qu'aux personnages, à la pièce.*

– Et lorsque vous mettez en scène ?

– J'ai mis vingt-six pièces en scène depuis 1962. J'aime ça aussi. *Je répète actuellement* à Londres *Ashes to Ashes* en italien, pour Palerme. Je ne sais pas pourquoi j'ai voulu mettre en scène *Ashes to Ashes*. Mais je l'ai fait à Londres, à Barcelone, à Dublin, à Palerme et bientôt à Paris en français. Peut-être parce que la pièce ne se termine jamais pour moi. *Ashes to Ashes* n'a pas de fin.

– Trouvez-vous d'autres dimensions à vos pièces lors de la mise en scène ?

– *Je suis fasciné par la contrainte* de la scène. Par son aspect physique, visuel. La relation entre le mot et l'image. Où sont les gens lorsqu'ils parlent ? Assis ou debout ? Cette économie théâtrale est de plus en plus importante pour moi. La recherche du moment vrai où chaque chose, chaque personnage est à sa place. Où il y a une sorte d'harmonie, d'intégrité. C'est un défi permanent.

– Quand vous écrivez, est-ce que ce *sont* les mots qui vous guident ?

– Je vois aussi quand j'écris. Je ne cesse pas de voir. Bien sûr, il y a les mots, mais il n'y a pas qu'eux. Je *sens intuitivement* quand les personnages se déplacent, dans quel espace ils se trouvent. Ils ont déjà une silhouette.

– Vos deux dernières pièces abandonnent le terrain politique des années 80.

– Je ne pense effectivement pas que *La Lune se couche* puisse être vue comme une pièce politique. Elle porte sur la mort et l'aliénation, la séparation, etc. *Ashes to Ashes* est d'une autre espèce, que je trouverais très difficile à décrire.

– On ne peut s'empêcher de faire un parallèle entre cet autocrate d'Andy, le personnage principal de *La Lune se couche*, et le bourreau de *Un pour la route*.

– C'est vrai, c'est une grande brute, un tyran. Dans *Le Retour*, que Jean-Pierre Marielle jouait récemment, j'ai décrit une autre sorte de tyran. J'ai créé une véritable ligne de tyrans. Mais chez chacun de ces tyrans, qu'il soit politique ou domestique, j'ai cherché le lieu de ses faiblesses, l'homme faible en lui. D'une manière ou d'une autre, j'ai beaucoup écrit sur le pouvoir. Mais je ne cherche pas particulièrement à analyser mes pièces. Elles demeurent un mystère pour moi. C'est à cette condition que je peux écrire.

– Comment défendre ce refus de retour sur votre écriture ?

– *Ecrire pour moi, c'est* chaque fois comme ouvrir la porte d'une maison inconnue. Je ne sais pas qui est dans la maison. Je ne sais pas qui va entrer par l'autre porte. Je ne sais pas ce qui va arriver. Je ne fais jamais de plan d'une pièce. Un jour, j'ai commencé à écrire *Ashes to Ashes*, et un jour j'ai su que c'était terminé. Sur la page. Car cela continue à vivre dans mon esprit. En fait, il y a la combinaison de deux choses. La meilleure écriture vient de l'inconscient. Je lui donne une forme. Mais, après l'impulsion originale, j'observe ce qui est arrivé, la forme que cela peut prendre. Je coupe, je reformule, je travaille beaucoup. Au final, c'est aussi un acte conscient. Vous savez beaucoup de choses sur ce que vous êtes *en train de faire. Pas sur la pièce,* mais sur la manière de la construire, qui est aussi une chose instinctive. Cela se sent quand c'est bon et quand ce n'est pas bon. Ecrire, *c'est* être sur une corde raide.

– Quel est votre pouvoir sur vos personnages ?

– Je n'ai pas beaucoup de pouvoir sur eux. Si vous avez du pouvoir, vous avez *tendance à manipuler*, à utiliser votre pouvoir. En tant qu'écrivain, pour autant que je sache, je ne suis pas un manipulateur. J'ai de l'attirance envers mes personnages, je prends plaisir à leur compagnie, y compris les pires salauds. J'aime les comprendre, leur offrir le droit de s'exprimer.

– Les morts et les vivants communiquent dans *La Lune se couche*. Votre vision devient-elle plus mystique ?

– La *fille est morte, elle se déplace* dans la vie de ses parents. C'est un fantôme, un esprit. Mais son incarnation est sur la scène. Et son désir d'être avec eux est toujours présent en eux. D'une manière générale, j'éprouve un très vif intérêt pour les morts. Je parle ici *des morts politiques. J'ai écrit* un article qui a été publié un peu partout dans le monde – sauf en France, hélas ! – sur les Etats-Unis, sur ce qu'ils ont fait, sur le nombre *de morts dont ils ont été la cause* dans le monde et qui se chiffre par millions. Et c'est toujours le président des Etats-Unis, souriant, impeccable, qui vient disserter sur son grand amour de la liberté et de la démocratie. Mais je connais les faits. Et je sais que les propos du président américain sont du vent. A la fin de cet article, j'écrivais quelque chose comme : *"Mais les morts nous regardent toujours, fermement, attendant de nous que nous reconnaissions notre rôle dans leur meurtre. Nous, c'est-à-dire tous ceux qui souscrivent au discours impérialiste et incroyablement arrogant de ces gens qui prétendent parler pour nous."* »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

★ *La lune se couche* (Moonlight), de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz. Théâtre du Rond-Point-Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30; le mercredi, à 19 h 30; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée: 1 h 20. De 80 F à 180 F. Jusqu'au 11 janvier.



BARRY RYAN/JUDY DAISH ASSOCIATES LTD

Harold Pinter.

Quarante pièces et vingt scénarios

● **Théâtre.** Harold Pinter est né le 10 octobre 1930 à Londres, d'une famille juive émigrée de Russie. Il est l'auteur de plus de quarante pièces parmi lesquelles : *L'Anniversaire* (1958), qui sera un échec total ; *Le Gardien* (1960), qui sera un succès retentissant ; *La Collection* (1962) ; *L'Amant* (1963) ; *Le Retour* (1965) ; *Paysage* (1969) ; *C'était hier* (1971) ; *No Man's Land* (1975) ; *Trahisons* (1978) ; *Un pour la route* (1984) ; *La Lune se couche* (1993) ; *Ashes to Ashes* (1996).

● **Cinéma.** Harold Pinter a également écrit plus de vingt scénarios. *Les plus fameux d'entre eux, The Servant* (1963), *Accident* (1967), *Le Messager* (1971), ont été réalisés par Joseph Losey, pour qui il avait préparé une importante adaptation de *A la recherche du temps perdu* qui ne put être tournée. Il est l'auteur notamment d'une adaptation du *Dernier Nabab* (1976), d'après Francis Scott Fitzgerald, pour Elia Kazan, et de *La Maîtresse du lieutenant français* (1981), pour Karel Reisz.

Karel Reisz, un cinéaste passé à la scène

PORTRAIT
Ce représentant du « free cinema » s'est toujours considéré comme un directeur d'acteurs, plus que comme un homme d'images

KAREL REISZ, *metteur en scène de La lune se lève*, est connu en France pour sa carrière de cinéaste. Après avoir été critique dans les années 50 (*Sight and Sound*) et théoricien du montage, il fut l'un des chefs de file du *free cinema* anglais, avec *Samedi soir et dimanche matin* (1960), où il révéla Albert Finney. Après *Isadora* (1968), avec Vanessa Redgrave, il passe à des productions hollywoodiennes, de plus en plus importantes, comme *Les Guerriers de l'enfer* (1978), avec Nick Nolte ; *La Maîtresse du lieutenant français* (1981), avec Meryl Streep – film qui scelle son amitié avec Harold Pinter, auteur de l'adaptation du roman de John Fowles – ; *Sweet Dreams* (1986), avec Jessica Lange ; et enfin, *Chacun sa chance* (1990) avec Nick Nolte, dont le scénario est l'œuvre d'un autre dramaturge, Arthur Miller. Mais Karel Reisz insiste : il ne faisait aux Etats-Unis que les tournages et revenait à Londres pour le montage. *Il est anglais* (né en Tchécoslovaquie) et l'Angleterre est sa « *base* ».

Aujourd'hui, à soixante et onze ans, il estime n'avoir plus l'énergie nécessaire pour ce cinéma-là. Ce qui ne l'empêche pas de penser tourner l'an prochain « *un simple dialogue* ». Mais l'idée de devoir investir deux ou trois années de sa vie dans un projet qui risquerait de ne pas aboutir lui est devenue insupportable. La pression de « *l'énorme machine cinéma* » est trop intense. Il a « *perdu l'appétit* ».

Alors, il est passé au théâtre. Il le reconnaît, il est un grand commençant. Mais à bien y regarder, il s'est *toujours considéré* comme un directeur d'acteurs plus que comme un homme d'images au cinéma. Il n'a pas fini de comparer l'un et l'autre : « *Au cinéma, la spontanéité est tout, au théâtre, c'est le commencement.* » En six ans, il a réalisé huit mises en scène, dont un Beckett (*Oh les beaux jours*), un Ibsen (*Maison de poupée*) et bientôt un O'Neill (*Long voyage vers la nuit*). Mais c'est à Pinter qu'il s'est essentiellement attaché, avec *Une sorte d'Alaska* et *La lune se couche*, mise en scène à Dublin (Gate Theater), puis à Broadway (Roundabout Theater) il y a deux ans. C'est ce dernier travail sur lequel il s'est appuyé pour le spectacle parisien. Avec le décorateur Tony Walton, il a redéveloppé l'idée du décor new-yorkais, à une échelle différente, compte tenu de la largeur de scène. Ce qui modifie la pièce, c'est la personnalité des acteurs. En premier lieu, celle d'Andy, le père sévère, cet agonisant exigeant. Rien de commun entre la raideur de Jason Robards, qui jouait Andy après avoir été Lear, et l'humour blessé de Jean-Pierre Marielle.

J.-L. P.

هكذا من الأصل

Danser Vancouver, cité du futur

La compagnie The Holy Body Tattoo enchante le Festival de nouvelle danse de Montréal

MONTRÉAL
de notre envoyée spéciale

Des jusqu'auboutistes, on en a déja vus, mais des extrémistes comme Noam Gagnon et Dana Gingras, chorégraphes du groupe The Holy Body Tattoo, pas encore. Ils viennent de Vancouver et attestent de l'ébullition de la grande métropole de l'Ouest canadien. Avec *Our Brief Eternity*, la compagnie vient de clôturer la huitième édition du Festival de nouvelle danse de Montréal.

Pour cette pièce, leur deuxième création après *Poetry & Apocalypse*, les deux chorégraphes se sont adjoints une comparse, la danseuse Chantal Deeble. « *Nous dansons les bouleversements inquiétants de Vancouver,* explique Noam Gagnon. *Dans cette ville, choisie par les Chinois de Hongkong pour investir leur argent, le passé disparaît, éradiqué. Une rue surgit en deux ans, clés en main, avec immeubles et habitants. La ville ressemble aujourd'hui à Los Angeles ou Hongkong, mais sans la mémoire. Elle n'est plus qu'une façade sur le Pacifique. C'est le règne de la culture instantanée, soluble, comme les soupes aux nouilles prêtes en trois minutes avec de l'eau bouillante. De la culture paradoxale des mangas et des hautes technologies. Cette situation secrète évidemment une résistance artistique underground.* »

Quand *Our Brief Eternity* commence, trois danseurs, deux filles et un garçon, sont agenouillés sur la scène ; pantalon noir, débardeur blanc, et muscles des bras très apparents. La lumière leur sculpte des corps d'hommes et de femmes-troncs. Posture initiale qui sera développée par métaphore tout au long de la pièce. La danse a la vibration d'une rame de métro entrant en station. Marche ou crève. « *Somehow, continue* », dit la première phrase qui défile sur un écran. Le texte a été écrit par un poète de Vancouver, William Gibson, également auteur de science-fiction.

Tandis qu'au sol, les danseurs rampent et se convulsent, leurs corps, filmés en vue aérienne, apparaissent sur un écran tels des insectes secoués de spasmes. Tout est angle, têtes cognées. On entend les bruits des chutes. Seule la musique de Jean-Yves Thériault, ex-musicien du groupe heavy metal Voïvod, et cofondateur du Holy Body Tattoo, empêche de lâcher prise. Une fois redressés, les corps des exécutants ne sont plus que bras bandés, poings serrés. Tétanie des muscles ; regain d'énergie ; avancées et arrêts jambes écartées. Les rythmes, devenus répétitifs, déferlent en vagues fracassantes. Au final, ces hommes-robots éructent, crient leur épuisement. Aucune complaisance.

« SANS DOUTE TROP LOIN »

Lessivés, ils sont allés jusqu'au bout d'eux-mêmes, guerriers inhumains pour rester humains. La salle de l'Agora, haut lieu de la danse à Montréal, bourrée à craquer de jeunes, est debout. « *Les gens s'en vont, et nous on reste là, vidés, les bras ballants,* explique Dana Gingras. *Cette danse d'endurance ne nous est pas naturelle. Nous avons dû la construire, l'inventer. Elle traduit en gestes la rapidité des changements dont nous sommes témoins au quotidien. C'est psychologiquement très dur. On va sans doute trop loin. Mais c'est la règle qu'on s'est fixée.* »

Marshall McLuhan figure en exergue du programme. Penseur bien vieillot pour des spectateurs tout juste trentenaires ? « *Il est phénoménal,* rétorque Dana Gingras. *Il a tout prédit, notamment les crises d'identité et de violence engendrées par la nouvelle culture électronique. Vancouver, coupée du reste du pays par les Rocheuses, a l'obligation de se tourner vers l'Asie. Le film japonais* Tetsuo, The Iron Man, *l'homme qui se transforme en machine, nous a inspirés. En ce moment, le cinéma est en grande expansion. Le film* Double Happiness *de la Chinoise Mina Shum raconte la double vie d'une fille de sa communauté, obéissante, soumise à la structure familiale de la maison, mais qui, une fois à l'extérieur, s'habille en cuir, fréquente les bars, et tombe amoureuse d'un Blanc.* »

Nivellement des cultures et des identités par l'argent, rejet des différences. Et résistance des jeunes artistes. La danse de Vancouver n'a plus rien de l'hédonisme californien qui, il y a encore une dizaine d'années, la caractérisait. « *Quand on est éclaté, il n'y a pas d'autre solution que de revenir à ses racines,* dit Noam Gagnon. *Il y a beaucoup de créateurs, ici, à Vancouver, tel le Japonais Kokoro, danseur de buto, qui fait un travail magnifique dans sa communauté. Il y a aussi Lee Su-Feë, le Battery Opera. Le Ballet de la Colombie-Britannique vient d'être repris par John Alleyn, un ex-danseur de chez William Forsythe, bien décidé à tout bouleverser sur son passage.* »

« ENFANTS TERRIBLES »

Et d'ajouter : « *Les artistes, comme les mauvaises herbes, ça pousse partout.* » L'argent de Holy Body Tattoo, outre 400 000 francs de subventions, vient des revenus du casino de Vancouver qui, une fois par an, reverse les gains de toute une journée aux associations à but non lucratif. « *Ça peut rapporter gros,* avoue la jeune chorégraphe. *Kokoro, par exemple, vient de refuser cet argent qu'il juge immoral. Nous, on en a encore besoin, car il nous arrive souvent d'aller faire des vaisselles. On trouve cela plus sain que d'aller cachetonner chez les autres. Ça laisse l'esprit et le corps clairs pour chercher notre danse, pour nous lancer des défis. On vit complètement isolés. On se sent parfois comme les enfants terribles de Cocteau.* »

Les paradoxes troublants de Vancouver leur ont appris à respecter la valeur du temps. « *Notre prochaine création aura lieu seulement en 1999. Il faut danser les pièces pour les amener à maturité, pour qu'elles vivent. Seules les expériences fortes s'inscrivent dans notre corps, tatouées, indélébiles, sacrées.* » Trois qualificatifs qui ont donné son nom à la compagnie. Et la chorégraphe conclut, citant William Gibson, collaborateur d'*Our Brief Eternity* : « *La mémoire du corps ne peut être effacée, mais la signification même du corps change, ici, tant il est pris dans l'émergence de mondes en voie d'apparition.* »

Dominique Frétard

ROLLINE LAPORTE

Noam Gagnon, chorégraphe, interprète « Our Brief Eternity ».

PROFIL

LA PONTBRIAND, LA BIEN-NOMMÉE

A l'origine du Festival de nouvelle danse de Montréal, il y a une femme. Une femme à laquelle son patronyme va comme un gant : Pontbriand, Chantal. Brillante, sensible, indiscutablement, mais aussi messagère infatigable entre les arts, les cultures. Elle enjambe le monde depuis des années, imposant sa haute silhouette noire partout où le talent est à découvrir, sans jamais être crispée comme le sont (trop) souvent les directeurs des grandes manifestations culturelles. Son rire est aussi légendaire que sa « parlure » inimitable. Mondaine ? Juste ce qu'il faut pour tenir les raseurs et les pots de colle à distance.

Conservateur de profession, mais aventureuse par goût, elle vient du Musée des beaux-arts. Pas un seul artiste qui ne lui ait échappé, de Robert Wilson à Daniel Buren. C'est dire combien les chapelles et les cultes ne sont pas son sirop d'érable. En 1975, elle crée la revue d'art *Parachute*, modèle du genre, dont elle est toujours la directrice de publication. En 1990, elle est commissaire du Canada à la Biennale de Venise. Elle montre le travail de Geneviève Cadieux. Elle ne doit son pouvoir qu'à sa passion, ce qui lui donne vis-à-vis de l'autorité une liberté quasi insolente. Malgré son air d'éternelle jeune fille, la Pontbriand a déjà sa biographie dans *Ces femmes qui ont bâti Montréal* (Editions du Remue-Ménage, 1994).

Depuis 1982, le Festival de la nouvelle danse, en faisant de Montréal une plaque tournante de l'art chorégraphique, a permis de découvrir toute une génération de créateurs : Louise Bédard, Marie Chouinard, Paul-André Fortier, Jean-Pierre Perrault, Edouard Lock de Lalala Human Steps, Ginette Laurin, et de plus jeunes, comme Danièle Desnoyers, Lynda Gaudreau ou Tammy Forsythe, la petite nouvelle qui mord et qui pique : après *Snake Afraid*, *Doberman's Moment*, elle créait, dans le cadre du off, *Lions (attention la crinière)* !

D. F.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : la fréquentation des salles de cinéma en France a augmenté de 11 % au cours du troisième trimestre 1997 par rapport à la même période de l'année précédente et de 6 % sur les neuf premiers mois de l'année, a annoncé le 13 octobre la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), qui se réjouit d'un « *bel été* » pour l'exploitation cinématographique. Entre le 2 juillet et le 30 septembre 1997, le nombre d'entrées enregistrées a été de 30 millions, contre 26,5 millions pour la même période en 1996, selon les statistiques de la fédération.

■ **MÉCÉNAT** : **Catherine Trautmann**, ministre de la culture et de la communication, et **Pierre Gadonneix**, président de Gaz de France, ont signé, le 13 octobre à la Sainte-Chapelle de Paris, le renouvellement de la convention nationale de mécénat en faveur des vitraux. Cette deuxième convention de la Fondation d'entreprise Gaz de France d'une durée de trois ans couvrira des travaux de restauration et de préservation des vitraux à hauteur de 3 millions de francs.

■ **PATRIMOINE** : **le Musée de l'Ermitage** de Saint-Pétersbourg expose à partir du 14 octobre la *Danaé*, tableau de Rembrandt victime d'un acte de vandalisme en juillet 1985 et sur lequel des experts russes ont travaillé douze ans durant dans l'espoir de lui rendre sa splendeur. « *Jamais de tels résultats n'avaient été obtenus sur une œuvre aussi profondément endommagée* », a affirmé le directeur du prestigieux musée, Mikhaïl Piotrovski, en présentant lundi la *Danaé* restaurée et l'exposition l'accompagnant à l'affiche de l'Ermitage jusqu'en octobre 1998.

■ **MUSIQUE** : **le personnel du Théâtre des Arts de Rouen (TDA)**, inquiet pour l'avenir de l'Opéra de Normandie, a décidé de se mettre en grève à partir du 13 octobre avec occupation des locaux pour dénoncer un projet de réorganisation du théâtre. Une assemblée générale des 161 choristes, danseurs, musiciens et techniciens du TDA – salariés de la municipalité de Rouen – a décidé cette action visant à bloquer tout spectacle, ont précisé les syndicats.

Daniel Lanois, « policier de l'âme » au service de Bob Dylan

Le producteur a participé à la réussite des albums « Oh Mercy » et « Time out of Mind »

SI, POUR LA DEUXIÈME FOIS en huit ans, on parle de la « renaissance de Bob Dylan », on le doit en partie à Daniel Lanois, producteur en 1989 du magnifique *Oh Mercy* et accoucheur aujourd'hui de *Time out of Mind*, nouvel album de Dylan. Agé de quarante-sept ans, cet artisan canadien, d'origine acadienne, s'est imposé comme un des grands noms de la mise en scène phonographique. S'il a produit son premier album à vingt ans, c'est au contact de Brian Eno que ce garçon brun aux allures d'Apache affinera sa patte. Collaborant à trois albums décisifs de U2, participant au plus gros succès de Peter Gabriel, *So* (1986), il relancera la carrière des Neville Brothers. Egalement guitariste et chanteur, il a enregistré sous son nom deux albums aussi limpides, mélancoliques et proches des racines que ses travaux de production. L'an dernier, Lanois a obtenu un oscar pour la bande originale du film *Sling Blade* et devrait publier, début 1998, son troisième album, *All the Pretty Horses*.

Ces derniers jours, le producteur travaillait à New York. Dans une galerie de souvenirs imposante, sa rencontre avec Bob Dylan, une de ses idoles de jeunesse, demeure en bonne place. « *C'est Bono, le chanteur de U2, qui nous a mis en relation en 1988. Dans mon studio de la Nouvelle Orléans, je lui ai fait écouter une de ses chansons,* With God on our Side, *que j'avais enregistrée avec les Neville Brothers. Ça l'a impressionné, nous avons décidé de travailler ensemble pour* Oh Mercy. » Sept ans après ce succès inattendu, l'équipe s'est reformée pour *Time out of Mind*. « *J'ai lancé une invitation à Bob. Nous nous sommes retrouvés à New York. Il m'a lu tous les textes de ses nouvelles chansons. Il était évident que Bob avait beaucoup travaillé ses textes. Ils forment l'ossature de ce disque.* » L'inspiration erratique du vieux « Zim », sa voix de plus en plus chancelante en auraient découragé plus d'un. Daniel Lanois a gardé intacte son admiration. « *J'ai beaucoup aimé les deux albums acoustiques constitués de reprises folk et blues qu'il a enregistrés dans les années 90. Il avait besoin de revenir à ses racines.* »

Le Dylan de *Time out of Mind* n'est pourtant plus le même que celui de *Oh Mercy*. « Oh Mercy *avait été produit dans un cadre intimiste comme enregistré autour d'un feu de camp. Cette fois, nous avons occupé un grand studio, engagé plein de musiciens. L'ambiance était plus agitée.* » Ce nouvel album nous réconcilie avec la voix du chanteur. « *Sur* Oh Mercy, *on pouvait entendre clairement chacun de ses mots. J'ai donc utilisé le même micro et amplificateur. Bob a interprété ces chansons avec beaucoup de conviction. L'album est un peu plus brut que* Oh Mercy. *Il y a plus de fêlures dans la voix. On a traité cet album comme un vieux disque de blues. Si les vocaux, dans les années 50, étaient si tranchants c'est que les instruments n'étaient pas traités sur le même plan. Nous avons appliqué ce principe de profondeur de champ, mettant certains musiciens en avant, d'autres en arrière, en jouant avec l'emplacement des micros. Je joue moi-même de la guitare sur tous les titres.* »

Ce mélange subtil de sophistication et de dépouillement dépend-il d'une philosophie de production particulière au Canadien ? « *Plus que dans un type de son, j'espère que ma signature apparaît dans la façon de mettre en avant le cœur de l'artiste et d'une chanson. Je me décris souvent comme un "policier de l'âme".* »

« COMBAT DE DOUZE ROUNDS »

On connaît la réputation de caractériel de Bob Dylan. Difficile d'imaginer qu'un producteur n'en subisse pas les foudres. « *Je me dispute très rarement avec les artistes. J'avais pensé utiliser plus de nouvelles technologies sur cet album. Bob les a écoutées avec intérêt, mais au bout du compte il n'en a utilisé que deux. Il faut comprendre que Bob Dylan est un artiste qui s'implique énormément. On ne transige pas avec son engagement. Je m'implique de la même façon. Dès le départ, nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de points. Nous ne voulions pas refaire* Oh Mercy, *nous ne voulions pas d'un disque trop hurlant. Inutile de rajouter des décorations à la beauté brute. Nous voulions donner à cet album un aspect* live *et rugueux.* »

Time out of Mind a été terminé quelques semaines avant que Bob Dylan ne tombe gravement malade. De façon troublante, certaines chansons et mélodies semblent déjà hantées par la mort. « *Il n'y avait sans doute rien de délibéré par rapport à son état de santé mais ces textes sont parfois habités par l'idée de la mort. Beaucoup de chansons sont écrites du point de vue d'un homme qui a vécu plusieurs vies. Je l'admire d'avoir un regard aussi aigu sur sa condition humaine. C'est quelque chose qu'on attend plus d'un écrivain que d'un chanteur. Dans le rock en particulier, notre obsession de la jeunesse nous éloigne de cette sagesse. Mais Bob est un auteur si important qu'on appréhende son œuvre comme celle d'un poète ou d'un romancier d'expérience. Ses chansons ne pourraient pas être chantées par un gamin de vingt ans. Plus que de l'amertume, je ressens en lui du renoncement, de l'abandon mais aussi un sentiment de paix intérieure.* »

L'enthousiasme critique pour *Time out of Mind* poussera-t-il Daniel Lanois à épauler à nouveau Dylan ? « *Nous allons attendre un peu. Un combat de douze rounds mérite du repos. Bob n'est pas vraiment un artiste plus difficile que les autres. Mieux vaut tout de même ne pas rater la première prise.* »

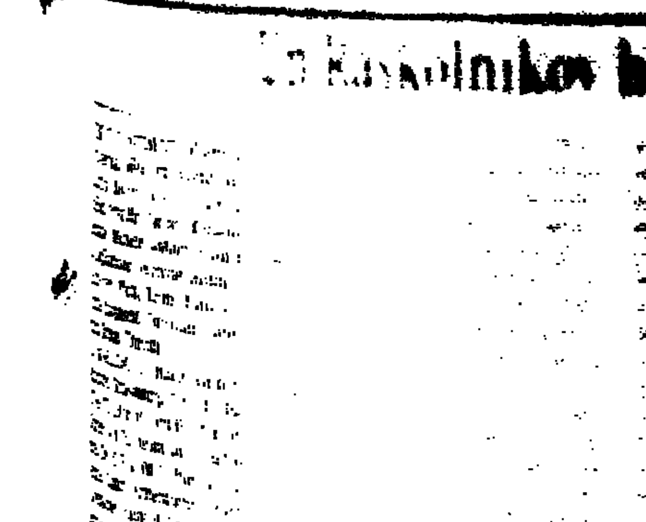
Stéphane Davet

Les confidences du Sphinx

AUSSI LOQUACE que la Grande Muette, Bob Dylan fuit depuis des années les entretiens et les journalistes. Le 4 octobre, il a pourtant accordé audience dans un hôtel de Londres à une poignée de représentants de la presse internationale. Au cours d'un tour de table de près d'une heure et demie, le Sphinx, habituellement dédaigneux, a parlé avec humour et décontraction de son nouvel album, *Time Out Of Mind*, de musique et de poésie, de son statut de mythe vivant, selon lui trop lourd pour ses épaules d'artisan folk – « *Pour moi, les mots "légende" ou "icône" ne sont que des synonymes polis pour "has been lessivé". Je ne prends pas ça pour un compliment.* » L'intégralité de cette conférence de presse est reproduite sur dix pages dans le numéro 122 de l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* qui paraît le 15 octobre.

Le chanteur confie sa passion intacte des racines de la musique populaire américaine, avoue son peu d'intérêt pour la scène rock actuelle (à l'exception des Wallflowers – le groupe de son fils Jakob – et de Bruce Springsteen) et un penchant pour Charles Aznavour.

L'ancienne idole des campus fait aussi part de son désengagement. Désenchanté ou lucide, il s'explique : « *Je n'ai jamais pensé qu'un de mes disques pouvait influencer le cours des choses. Si j'avais voulu agir sur la société, j'aurais fait autre chose, j'aurais été à Harvard ou Yale pour devenir politicien ou un truc dans le genre [...] Pour vous dire le fond de ma pensée, je n'y connais rien en politique. Je suis incapable de distinguer ce qui est de droite de ce qui est de gauche [...] Un jour, je pourrais défendre une idée qu'on qualifierait de conservatrice et le lendemain, sur un autre sujet, je pourrais soutenir une position qu'on qualifierait de gauche ! [...] Quand j'ai une opinion, je ne me demande pas si c'est de droite ou de gauche ; je peux maintenir la même idée sur un même sujet, mais selon différents angles.* »



Les dix ans d'Emmanuel Krivine à la tête de l'Orchestre national de Lyon

Le concert anniversaire a permis de découvrir les récents aménagements de l'Auditorium

En dix ans le chef Emmanuel Krivine a porté l'Orchestre national de Lyon à un niveau élevé. Il a rajeuni l'effectif, invité des chefs et des solistes, généralisé la production de grands cycles. De nombreuses tournées à l'étranger et des enregistrements ont accru la réputation de cette formation. Lors d'un concert anniversaire le chef d'orchestre a choisi un répertoire varié qui témoigne de son goût éclectique.

DEBUSSY, FAURÉ, BEETHOVEN, MOZART, RICHARD STRAUSS, WEBER, FERROUD, VIVALDI, GRIEG, RAVEL, JOHAN STRAUSS, BACH-DUPIN. Avec Christine Brewer et Laura Alkin (sopranos), Randi Steene (mezzo), Boris Garlitzky et Augustin Dumay (violon), Tabea Zimmermann (alto), Anne Gastinel (violoncelle), Jean-Yves Thibaudet (piano), Vincent Warnier (orgue). Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction).
AUDITORIUM DE LYON, le 10 octobre. Exposition photographique « Feuillets d'album 1987-1997 », 149, rue Garibaldi, Lyon 3e. Mo Part-Dieu. Jusqu'au 26 octobre. Tél. : 04-78-95-95-95.

LYON
de notre envoyé spécial

Fêtes, élégie, romance, sérénade : l'intitulé des œuvres incitait à la gaîté. Tel un personnage sorti de l'album Les Musiciens, de Sempé (qui illustrait le programme), Maurice Baquet, fleurs à la main ou violoncelle entre les bras, traversait le plateau et la soirée, petit bonhomme poétique et décalé. Pour l'ouverture de saison de l'Orchestre national de Lyon qui consacrait aussi les dix ans de direction musicale d'Emmanuel Krivine, l'atmosphère se voulait joyeuse. Et lyonnaise : le chef avait invité des enfants du pays – outre Maurice Baquet, la violoncelliste Anne Gastinel et le pianiste Jean-Yves Thibaudet – et réinventé un compositeur du cru, Pierre-Octave Ferroud, devant un parterre de notabilités de la ville mené par le maire, Raymond Barre.

Emmanuel Krivine avait concocté un menu patchwork, semblable à ces dîners-dégustations que proposent les grands chefs (de cuisine) pour faire briller les diverses facettes de leur talent. Il aime d'ailleurs mélanger les saveurs et file volontiers la métaphore culinaire, comparant un concert à un repas, *« avec entrée, plat principal et dessert »*. Le gâteau d'anniversaire *était un véritable étouffe-chrétien :* la transcription de la *Toccata en ré mineur* de Bach par Marc-Olivier Dupin *mêlait les grandes orgues*, l'orchestre et les quatre solistes, dans une composition monumentale à faire se retourner dans sa tombe Léopold Stokowski. Auparavant, *Fêtes*, de Debussy mettait en valeur les différents pupitres. Le *chef sut s'effacer pour laisser ses* instrumentistes interpréter Mozart et Vivaldi en formation de chambre. Les meilleurs moments de musique furent le final du *Chevalier à la Rose*, de Richard Strauss, l'*Elégie*, de Fauré où Anne Gastinel, intense, concentrée, jouait le violoncelle Matteo Goffriller de Pablo Casals qui lui a été confié pour un an, et l'*Andante et rondo* pour alto de Weber, enlevé avec une robustesse jubilatoire par Tabea Zimmermann.

INSTRUMENT CORRECT

La manifestation permettait de découvrir les récents aménagements de l'Auditorium, desservi depuis sa naissance en 1975 par une acoustique désastreuse. Des travaux d'un coût de 32 millions de *francs ont permis de créer des dispositifs* anti-écho, d'incorporer une assistance électro-acoustique et de *changer les fauteuils*, véritables éponges à son. La salle y a gagné en esthétique, avec ses parois de bois blond (hêtre et okoumé) et ses nouvelles chaises droites et confortables (un concert de quatre heures permet de les tester). L'acoustique est plus nette, moins cotonneuse : *« Nous avons quelque chose qui approche d'une bonne salle de concert »*, résume un musicien.

Au moment où il dispose d'un instrument correct, Emmanuel Krivine va-t-il quitter Lyon ? En une décennie, il a porté, non sans crises, son orchestre à un niveau élevé. Le rajeunissement de l'effectif, les invitations judicieuses de chefs et de solistes, la production de grands cycles (Webern cette saison), la présence d'un compositeur en résidence, les tournées à l'étranger, les enregistrements ont accru la réputation de la formation. Administrateur général, Patrice Armengau a ouvert l'ensemble sur la cité. *Le conseiller artistique* Alain Surans a insufflé de l'audace à la programmation. Pourtant Krivine *évoque son départ, dans deux ans* peut-être. Par souci de renouvellement pour l'orchestre, dit-il.

Pierre Moulinier

Stephan Eicher encordé

STEPHAN EICHER, avec Serge Salibur (basse), Violon (batterie), Xavier Descarpentries (trompette et synthétiseurs), et l'European Chaos String Quintet.
BACKSTAGE CONCERTO, le 13 octobre au Trianon, à Paris. Prochains concerts : le 15 à Bordeaux (Médoquine), le 16 à Carcassonne (Théâtre), le 18 à Marseille (Le Moulin), le 20 à Paris (Trianon).

Stephan Eicher, rocker timide, a le goût du secret. Il lui faut du temps. Sur scène, il ne sera jamais meilleur qu'aux rappels, moments de paix après la bataille pour ce jongleur de sentiments. Eicher, désormais orphelin de l'homme qui forgea sa carrière, Philippe Constantin, directeur artistique mort en 1996 et à qui il dédie *Der Rand der Welt*, n'en a pas fini avec son personnage de fils perdu, cerné de nuits ordinaires, finissant en désamour (*Elle mal étreint*). *Non ci badar, guarda e passa* (Ne pas s'arrêter, regarder et continuer) : l'album enregistré en direct lors de la tournée de *1994* avait privilégié l'arrière-scène, là où se jouent les meilleurs bœufs. Eicher y tenait la chronique à vif de nuitées avec les Tsiganes roumains du Taraf de Haïdouk, rappel de ses origines tribales (les Enish d'Europe centrale), les petits matins égrenés au piano, la guitare de Sam Broussard ou les déclinaisons folks du joueur de vielle à roue Dominique Regef. Contraint ensuite à la nécessaire production d'albums (par le contrat avec sa maison de disques, Barclay), l'ex-punk passé au romantisme avec armes et bagages a livré fin 1996 *1000 Vies*, un disque hésitant entre la recette (les textes de Philippe Djian) et la trouvaille musicale (les arrangements de cordes et de synthétiseurs).

Traduire ce tohu-bohu intérieur en spectacle a posé quelques problèmes au chanteur suisse allemand, polyglotte, et qui réunit sur la scène un bel échantillon de musiciens d'Europe du Nord. Il tente d'abolir la coupure entre la salle et les coulisses, de bâtir une sorte de *Backstage Concerto* à base de guitares saturées et de musique de chambre, conformément à l'air du temps. Dans une ambiance de fond de cour, avec décors de loge ou de roulotte, Stephan et ses musiciens prennent des aises théâtrales. Pendant l'exercice de musique hongroise (tsigane) pratiqué par le violoniste de l'European Chaos String Quintet (en quatuor pour l'occasion), le chanteur de noir vêtu n'hésitera pas à passer et repasser en scène façon ombre chinoise.

Stephan Eicher, excellent guitariste, calme ses tubes (*Déjeuner...*), les alanguit par le jeu des cordes plutôt strict et des synthétiseurs non dépourvus de trouvailles. De sa voix parfois hachée par l'urgence, il met les instruments au pas. Tous se mettent à jouer comme il chante, et c'est étonnant. Ensemble, ils revisitent *Engelberg*, rejouent la comédie âpre de *Two People I A Room* (premier tube datant de 1985). Ils habillent *My Funny Valentine* d'un néoclassicisme flamboyant, et *71/200*, une des dernières-nées, de rythmiques technos. En deux heures, Stephan Eicher met ses hésitations à nu. Il se laisse encorder à l'envi pour tenter une fois encore d'atteindre les promesses faites en lui-même.

Véronique Mortaigne

Un Raskolnikov hors convention

CRIME ET CHÂTIMENT, d'après Dostoïevski. Mise en scène de Chantal Morel. Avec Franck Bailliet, Priscille Cuche, Roland Depauw, Michèle Goddet, Laura de Lagillardaie, Jocelyne Monier, Jean-Yves Picq, Rémi Rauzier, Annie Raymond, Christian Taponard, Bruno Thircuir.
LE MAILLON, 13, place André-Maurois, Strasbourg. Tél. : 03-88-27-61-71. 20 h 30 ; jeudi 19 h 30. Durée : 4 h 15. Jusqu'au 17 octobre. De 35 F à 100 F. Puis à Valence, Nancy, Armentières, Alès, Grenoble, Saint-Brieuc, Toulouse, Oullins.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

D'emblée, Chantal Morel étale son jeu sur le plateau. En toute lumière. Les acteurs s'avancent silencieusement, se placent en un demi-cercle distant et se recueillent un instant, comme pour prendre la mesure des abîmes qu'ils vont devoir traverser. Bref *échange de regards* d'un chef d'orchestre collectif, et c'est la plongée dans le labyrinthe obscur de *Crime et châtiment*, d'après Dostoïevski. Le piège est là, première chose vue, au sommet d'un Golgotha urbain. Une porte érigée sur le vide, qui ne fera que s'entrouvrir sur la silhouette de la vieille usurière.

Au pied, le dédale des cours intérieures et des marches de ces immeubles pétersbourgeois où se cache et se sait toute la misère du monde. Un circuit de rumination de pensées blessées, sur un plancher sommaire qui apporte sa note grinçante de vieille Russie. La perspective est fermée par un fond de même toile que les hardes, sur lequel apparaîtra le théâtre d'ombres de Raskolnikov : le petit cheval assassiné, la hache du meurtrier, les clochers de Pétersbourg.

Depuis plus d'un siècle, Crime et châtiment a souvent subi l'épreuve de son adaptation à la scène et l'a d'autant mieux supporté, *comme le souligne le traducteur*, André Markowicz, que le roman est déjà théâtre. Les mots jetés par Raskolnikov sonnent comme des répliques autant que des défis : *« Je n'ai pas tué un être humain, j'ai tué un principe... » « Toi aussi tu as franchi le pas devant toute la souffrance humaine mais tu as tué une vie, tu as porté la main sur toi... » « Les sauveteurs de l'humanité sont tous par nature des criminels. »*

« LE PAS À FRANCHIR »

Chantal Morel n'a pas seulement adopté le rythme d'André Markowicz. Elle a donné corps à son analyse du texte, à ce qui lui paraissait être les deux *« motifs »* du roman : la lourdeur, celle du *« poids du monde »* ; et celui du chemin, du *« pas à franchir »*. Sans rien gommer de sa dimen*sion sociale, politique, économique* (voir l'éloge de Loujine d'une « vérité économique » que ne renierait pas nos ultralibéraux d'aujourd'hui).

Ce *« poids du monde »*, c'est Frank Bailliet qui le porte quatre heures durant. Ce Raskolnikov hors convention doit tout à sa silhouette étrange, à sa démarche de biais, à son front trop large. Il n'a rien de l'idéologue tonitruant, du *« fasciste »* que dénonçait Nabokov, mais impose un gosse boudeur, hautain, pourri-gâté *par la vénération que lui vouent* mère et sœur. Un ange pâle ballotté par la vie, un petit Napoléon vaincu qui ânonne, et s'avance paupières baissées dans un cauchemar d'où il s'extrait parfois comme un ressort, s'élançant à grands pas furieux, avant de retomber dans sa prostration.

Il *est celui qui est de trop*, celui sur qui tous viennent buter et tenter de le sauver d'une souffrance qui leur échappe car ils ont besoin de lui. Un naufragé du choc entre réel et idéologie, étendu sur un grabat au milieu de la scène sous une lueur blanche. On retiendra ses face-à-face avec le juge (Roland Depauw) ; son aveu à Sonia (Laura de Lagillardaie), subtils allers et retours du vous au tu, dans une communion impossible ; son véritable escamotage dans la Cène sans artifice du repas de funérailles.

A aucun moment Chantal Morel ne cède aux facilités de la belle image, de l'illustration. Elle pratique un théâtre généreux, qui bat du seul cœur des onze comédiens par qui elle a fait passer son *Dostoïevski*.

Sous le regard de la narratrice (Michèle Goddet), qui soutient, relance, elle a su développer la complexité des caractères, où même les plus vils, comme Loujine (Christian Taponard), comme Svidrigaïlov (Jean-Yves Picq), bénéficient du doute. Ne serait-ce qu'en manifestant eux aussi ce besoin de chaleur, de compréhension qui les conduit à se frotter aux autres, pour quêter un peu d'espoir dans leur regard.

Un appétit de lumière d'autant plus vif que l'on s'enfonce dans la nuit pétersbourgeoise, que les ombres s'allongent, que les *contrastes s'amplifient*, révélant des noirceurs inédites. Jusqu'au retour au jour initial, légèrement *doré, celui de la paix retrouvée*, qui dit la résurrection si la résurrection n'est rien d'autre qu'un vibrant éloge de la vie.

Jean-Louis Perrier

CE SOIR EN RÉGION PARISIENNE

Eloge de l'ombre
Publié en 1933, *Eloge de l'ombre*, de l'écrivain japonais Junichiro Tanizaki, est un traité d'esthétique japonaise déguisé en carnet de notes personnelles. Labyrinthe mental servi par un style acéré, il traite de l'obscur contre l'intrusion tapageuse et incendiaire du monde moderne, avec les armes de la pénombre, de l'équivoque et de la demi-teinte. Sur scène, une comédienne, un musicien et une danseuse (Dominique Reymond, Ivan Stochl, Karin Waehner) servent la mise en scène de Jacques Rebotier.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F à 140 F. Jusqu'au 16 novembre.

Coco Robicheaux
Bardé de grigris vaudous et d'une guitare antédiluvienne, ce sorcier au timbre rauque a d'abord brûlé sa jeunesse dans les ambiances psychédéliques du San Francisco des années 60. Revenu de ces expériences lysergiques, il s'est ensuite installé à La Nouvelle-Orléans pour travailler avec ferveur les grooves moites du rock et du rhythm'n'blues locaux. Ses concerts comme ses disques jettent des sorts sudatoires.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-45-23-51-41. 110 F à 130 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amsterdam Global Village
de Johan Van der Keuken (Hollande, 4 h 05).
Breakdown (*)
Film américain de Jonathan Mostow (Etats-Unis, 1 h 35), avec Kurt Russell, J. T. Walsh, Kathleen Quinlan.
De beaux lendemains
d'Atom Egoyan (Canadien, 1 h 50), avec Ian Holm, Peter Donaldson, Bruce Greenwood.
L. A. Confidential
de Curtis Hanson (Etats-Unis, 2 h 20), avec Kim Basinger, Danny DeVito, Kevin Spacey.
Pour l'amour de Roseanna
de Paul Weiland (Etats-Unis, 1 h 38), avec Jean Reno, Mercedes Ruehl, Polly Walker, Mark Frankel.
Secrets du cœur
de Montxo Armendariz (France-Espagne, 1 h 45), avec Carmelo Gomez, Charo Lopez, Silvia Munt, Vicky Pena.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Le Photographe et son modèle
Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 14 octobre au 18 janvier. 35 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour *vendues à moitié prix (+ 16 F de* commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Semaine du théâtre autrichien (11e édition)
Les Affaires du passé, suivie de L'Horrible festin de Johann Nestroy (1801-1862).
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-45-89-38-69. Entrée libre sur réservation.
Nathan le Sage
de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Denis Marleau, avec Sami Frey, Aurélien Recoing, Anne Caillère, Christine Murillo, Serge Dupire, Gabriel Gascon, Micheline Bernard et Philippe Faure.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mo Créteil Préfecture. A 20 heures, le 14. Tél. : 01-45-13-19-19. 55 F à 100 F.
L'Héritage
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Catherine Marnas, avec Dominique Frot, Christophe Reymond, Arnaud Simon.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. A 20 h 30, le 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Jean-Paul Roussillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A 19 h 30, le 14. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.
Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg
Chostakovitch : *Concerto pour violon et orchestre no 1, Symphonie no 6. iktor Tretyakov (violon), Alexandre Lazarev (direction).*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-49-52-50-50. 50 F à 450 F.
Orchestre national d'Ile-de-France
Prokofiev : *Ouverture sur des thèmes juifs.* Chostakovitch : *De la poésie populaire juive.* Mahler : *Symphonie no 5. Eva Jenis (soprano), Alexandrina Miltcheva (mezzo-soprano), Jozef Kundlak (ténor), Jacques Mercier (direction).*
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mo Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-49-58-17-17. De 60 F à 120 F.
Loïc Touzé
Un Bloc.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 20 heures et 21 h 30, le 14. Tél. : 01-64-62-77-77.
Catherine Ribeiro
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-46-07-34-50. 70 F à 140 F.
Dominique Sylvain
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 22 heures, le 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.
Gerard Berliner
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 22 heures, le 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 60 F et 80 F.

RÉSERVATIONS

Measure for Measure
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig (Festival d'Automne).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 4 au 16 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F à 140 F.
Eclipse
par le théâtre équestre Zingaro, conception et mise en scène de Bartabas. *Fort d'Aubervilliers, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. A partir du 4 novembre. Tél. : 01-49-87-59-59. 130 F et 220 F.*
Charles Aznavour
Palais des congrès, 2, place Porte-Maillot, Paris 17e. Du 4 novembre au 3 janvier. Tél. : 01-44-68-44-08. 274 F à 530 F.

DERNIERS JOURS

15 octobre :
Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol – Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 26 F et 40 F.
26 octobre :
César
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. 38 F.
26 octobre :
Valérie Favre
LE CREDAC, Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
31 octobre :
Nan Goldin
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
2 novembre :
Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. 30 F.

EN VUE

■ Des médecins britanniques viennent de diagnostiquer un trouble du langage rarissime dû à une lésion cérébrale bénigne, appelé « syndrome de l'accent », chez une Ecossaise au parler rocailleux, qui s'est réveillée avec un implacable accent sud-africain. Plusieurs cas ont été observés auparavant : un Anglais avait pris, au saut du lit, des intonations mexicaines, du jour au lendemain un Tchèque était passé au polonais et un malheureux Portugais au chinois. Ces patients, curables, acceptent mal les plaisanteries de leur entourage.

■ Dans un récent article de *Medicina e morale*, la revue de l'université catholique de Rome, le père **Jacques Suaudeau**, médecin, membre du Conseil pontifical pour la famille, affirme, pour alarmer les utilisateurs du préservatif, que les micropores du latex sont perméables au virus HIV. Les scientifiques laïques ont immédiatement réagi en rappelant que des milliers d'études prouvent l'efficacité de la protection.

■ A toutes fins utiles, le fabricant britannique Durex s'apprête à commercialiser un préservatif masculin n'utilisant pas le latex. Le produit, plus résistant, appelé « *Avanti !* », sera fabriqué à partir d'un dérivé du polyuréthane, le Duron.

■ Les maharadjahs, privés de leurs privilèges depuis l'indépendance de l'Inde en 1947, se réuniront, dimanche 19 octobre, pour définir « *le rôle des castes supérieures dans le monde actuel* ». A cette occasion, leur association, présidée par **Digvijay Singh**, protestera contre le régime de faveur que le gouvernement accorde aux basses classes en leur réservant des emplois publics.

■ Une équipe d'experts de l'université de Pavie prodigue une série de conseils, dans un opuscule intitulé *Soutien psychlogique aux victimes du séisme en Italie centrale*, afin de rassurer les populations traumatisées : « *N'hésitez pas à pleurer. Reprenez vos relations sexuelles. Dormez. Laissez vos enfants retourner à leurs activités.* » Pour conclure : « *Surtout, conduisez prudemment et, chez vous, restez sur le qui-vive.* »

■ Les villageois de Bernex, en Suisse, ont signé une pétition sommant les autorités de supprimer un distributeur de billets qui attire la clientèle tapageuse d'un dancing situé non loin de là, en France. La Banque cantonale de Genève exclut de se séparer de son appareil, bien que la Confédération helvétique dispose d'une législation antibruit très stricte, interdisant même l'utilisation hygiénique des chasses d'eau à certaines heures de la nuit.

Christian Colombani

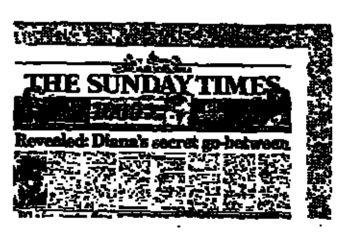
La trop grosse bourde médicale du « Sunday Times »

Une vive polémique oppose en Grande-Bretagne l'hebdomadaire généraliste à la revue scientifique « The Lancet », qui dénonce avec violence les grossières erreurs de journalistes engagés dans la chasse au scoop

LE TORCHON BRÛLE comme jamais, outre-Manche, entre le célèbre hebdomadaire médical *The Lancet* et le *Sunday Times*, accusé d'avoir commis une bévue sans précédent. Au départ, ce devait être un simple scoop, l'un de ceux dans lesquels s'est spécialisé l'hebdomadaire dominical et qui consistent, en fait, à ne pas respecter les règles des embargos fixés par les principales revues scientifiques ou médicales internationales : l'embargo est une *convention sacro-sainte qui régit officiellement* les rapports entre la communauté scientifique, les revues spécialisées et les titres de la presse d'informations générales. Le scoop impose de se procurer, d'une manière ou d'une autre, la copie d'un article à paraître et d'en publier l'essentiel quelques jours avant la publication officielle. L'effet, en général, est assuré.

C'est ainsi, par exemple, que le *Sunday Times* avait annoncé, au début d'octobre, la démonstration expérimentale, à paraître dans *Nature*, du passage à l'espèce humaine de l'agent de la maladie de la « vache folle ». Le lendemain du larcin, à Crinan Street, au siège londonien de *Nature*, les responsables évoquaient trois hypothèses pour expliquer une telle fuite : cette dernière ne pouvait venir que de l'un des auteurs, de l'un des relecteurs ou, plus vraisemblablement, de l'un des responsables du gouvernement britannique. Pour autant, on saluait le professionnalisme et la rapidité de l'hebdomadaire, qui avait au début de l'année, déjà, réussi de la même manière à annoncer avant tout le monde la création par clonage de la brebis Dolly. Mais les temps changent. Le scoop médical étant, compte tenu des enjeux qu'il véhicule, une chasse à très haut risque, voilà que l'on retrouve le *Sunday Times* cloué au pilori.

Dans son édition du 5 octobre, l'hebdomadaire annonçait à la « une » les résultats d'une étude à paraître dans une importante revue médicale (qu'il prenait garde de ne pas citer) concernant les possibles conséquences des traitements hormonaux *prescrits aux femmes après* leur ménopause. On sait que ces traitements ont de nombreux effets positifs, permettant notamment de


THE SUNDAY TIMES
Revealed: Diana's secret go-between

prévenir le développement d'une fragilisation du squelette. *Mais on* craint aussi qu'il puisse favoriser *l'apparition* de certains cancers, celui du sein notamment.

« *Le lien entre l'hormonothérapie* de substitution et le cancer du sein prouvé », titrait le *Sunday Times* ; l'auteur de l'article, une journaliste spécialisée dans les questions médicales, annonçait que le risque cancéreux était 2,3 fois plus important chez les femmes prenant des hormones que chez celles n'en prenant pas. Or il s'agissait là d'une très grossière erreur d'interprétation des chiffres de l'étude menée auprès de 108 411 femmes, dans vingt et un pays, par des chercheurs de l'université d'Oxford, sous la direction du professeur Valerie Beral. L'augmentation du risque, quand il existe, est de cent fois inférieure à ce chiffre.

La faute est dénoncée avec une rare violence par Richard Horton, rédacteur en chef du *Lancet*, qui, publiant l'étude en question dans son édition du 11 octobre, révèle par le menu, dans un commentaire, les dessous de l'affaire et la genèse du scoop. Estimant sans doute que la sanction n'est pas assez sévère, un éditorial de l'hebdomadaire rappelle avec une cruelle ironie que la même journaliste du *Sunday Times* avait déjà, l'an dernier, commis la même erreur à propos d'une étude sur les risques associés à la prise des pilules contraceptives.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Les relations sociales françaises vont entrer dans une nouvelle phase. La confrontation entre le gouvernement et le patronat va prendre un tour beaucoup plus abrupt, idéologique et vif. (...) Le CNPF n'est pas sans arguments. Idéologiquement, le libéralisme a le vent en poupe dans ce pays. La majorité des Français est persuadée de la nécessité du réalisme économique, de la modernisation des entreprises, de l'adaptation constante à la compétition internationale. Si le successeur de Jean Gandois est habile, il pourra en tirer parti. Cela étant, si le CNPF s'engageait dans la politique de la chaise vide, s'il boycottait les négociations sociales, s'il quittait les organismes paritaires de la Sécurité sociale, il ne faudrait pas longtemps pour qu'il devienne impopulaire.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Politiquement et immédiatement, la démission fracassante de Jean Gandois n'est pas une mauvaise affaire pour Lionel Jospin. Economiquement et à plus long terme, elle est de méchant augure pour le pays. En l'espace de quelques jours, en effet, le Premier ministre a réussi une belle prouesse politique : il a imposé la mesure emblématique des trente-cinq heures qui lui permet d'honorer sa promesse électorale et de se donner un brevet de gauche tout en demeurant, pour le reste, dans la continuité de son prédécesseur. (...) Mais il est une lecture plus inquiétante de l'événement. Jean Gandois n'a pas rendu son tablier parce qu'il y aurait des désaccords de fond au sein du CNPF. Tous les patrons considèrent le passage systématique et obligatoire aux trente-cinq heures comme une mesure anti-économique et qui ne sera pas créatrice d'emplois. L'erreur de Jean Gandois a été de croire que Lionel Jospin partageait, de fait, cette conviction et chercherait un compromis entre la raison économique et des engagements électoraux imprudents.

Le président du patronat français n'a pas compris que la conférence de vendredi n'était nullement un lieu de discussion. Il a trop tard pris conscience de ce qu'il ne s'agissait que d'une mise en scène politique par avance réglée. (...) Il ne pouvait que se retirer.

RTL
Michèle Cotta

■ L'homme est entier, impatient, autoritaire. Son départ lui ressemble. Il n'aura pas fallu plus de deux jours à Jean Gandois, le patron du CNPF, pour tirer en même temps que sa révérence les conclusions de l'annonce des trente-cinq heures en l'an 2000 par Lionel Jospin. Le patron des patrons en était sorti avec l'humiliante impression d'avoir été manœuvré. (...) Le départ de ce grand patron, favorable plus que d'autres dans son camp au compromis social, se veut un avertissement. Ce sera, prévient-il, un tueur qui lui succédera. Sa démission marque un tournant, le début d'une nouvelle période politique où le patronat ne fera aucun cadeau au gouvernement, qui pourra difficilement, sans lui, organiser dans le consensus le dialogue social.

www.zaw.tm.fr

La publicité sur le Web a déjà son musée virtuel

DEPUIS près d'un an, Zaw repère les meilleures bannières publicitaires affichées sur Internet par les annonceurs les plus divers, les collectionne et les réexpose sur le réseau. Ce musée virtuel est l'œuvre de Lewis Wingrove, un Lyonnais d'origine britannique âgé de trente-sept ans, ancien créatif d'agence de publicité. En quelques mois, il a réussi à rassembler près de deux mille affiches spécialement conçues pour être affichées sur une page Web. Grâce à des mises à jour très fréquentes, il a fait de son site un poste d'observation pour mesurer l'évolution et l'importance croissante de la publicité sur le réseau. Ainsi, simples curieux et professionnels peuvent naviguer à leur aise dans le nouvel univers du cyber-affichage.



Selon l'humeur de son inventeur, Zaw peut prendre plusieurs sens : par exemple, « Zero-Advertising-Web », car, paradoxalement, le site n'est pas financé par la publicité et ne rapporte rien à personne ; ou encore « Zero-Affection-for-Windows », car, comme tous ceux qui travaillent sur l'image, Lewis Wingrove est un inconditionnel du Mac. « *J'ai créé ce site par amour de la pub, mais aussi dans un but sociologique, pour que, dans cinquante ans, il reste une trace de ces œuvres par essence éphémères.* » Lewis Wingrove passe en moyenne deux heures par jour à s'occuper de son site – sans compter les week-ends, « *parfois au détriment de ma vie privée* », confie-t-il.

La partie musée proprement dite, ou « ZawShow », affiche des échantillons de campagnes de tous les types d'annonceurs ayant tenté l'expérience de la pub en ligne depuis son apparition, il y a seulement trois ans. Par souci de simplicité, les bannières sont classées par secteur d'activité : alimentation, services, shopping, loisirs, informatique, automobile... En outre, la rubrique « Zaw Pro » propose un répertoire commenté des meilleurs sites Web consacrés au marketing en ligne, ainsi qu'un recueil de statistiques et de chiffres-clés sur l'état du marché de la pub sur le Web dans les principaux pays.

Lewis Wingrove a même créé un espace ouvert aux créateurs de sites non commerciaux, qui peuvent venir afficher leur propre « publicité » vantant les mérites de leur page personnelle. Il a ainsi réuni une mini-collection de deux cents affiches d'amateurs, surtout francophones. Mais, déjà, il voit plus loin. Et s'apprête à créer, dès cet automne, « Zaw Studio », une société spécialisée dans le marketing et la communication sur le Web.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

CLASSIQUE EN LIGNE

■ Dans le cadre du Satis, qui se tient à Paris du 14 au 18 octobre, le site Internet de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) propose des extraits sonores d'une dizaine de titres de sa collection de CD « INA, Mémoire vive », consacrée à des enregistrements de concerts exceptionnels de musique classique.
www.ina.fr

NÉBULEUSES SUR LE WEB

■ La station astronomique Nassau de l'université Case Western Reserve, à Cleveland (Etats-Unis), va commencer des travaux destinés à connecter à Internet un télescope de 8 tonnes. A certaines heures, les internautes du monde entier pourront commander à distance le télescope, qui sera équipé de moteurs spéciaux, et télécharger des images des nébuleuses et galaxies lointaines. En revanche, le télescope n'est pas conçu pour observer les planètes du système solaire. Compte tenu de la complexité des logiciels et des matériels à mettre en place, le projet ne sera pas opérationnel avant l'été 1999. Son coût est estimé à environ 200 000 dollars. – *(AP.)*

Générique en tout genre *par Alain Rollat*

QU'EST-CE qu'un générique ? C'est une porte, une clé, un mode d'emploi, une promesse, tout un symbole, parfois un simple ouvre-boîte. Le générique fondateur du nouveau journal de France 2 laisse l'embarras du choix. Le soleil ne s'y lève plus bêtement à l'horizon de la Terre. Nous prenons désormais de la hauteur et nous voyons double. Depuis lundi, l'écran de notre univers est coupé en deux dans le sens vertical. A gauche, sur *fond noir, en suspension*, notre belle planète bleue est vue de la Lune. A droite, sur fond clair, transparent, notre globe terrestre est scruté par un télescope dont le zoom avant crée une impression de profondeur.

Ce nouveau générique a le mérite de l'humilité. Chacun peut choisir sa grille de lecture : noir ou blanc, à plat ou en perspective. Mais il faut se décider vite. On a une minute pour le faire : à 12 h 59 et à 19 h 59. Le journal proprement dit commence à 13 heures et à 20 heures précises. Ce choix de l'angle de vue est donc fondamental parce qu'il en résulte deux visions différentes.

Exemple, tiré de ce lundi soir inaugural : vue de la Lune, l'interview de Maurice Arreckx, censée apporter un éclairage nouveau sur les dessous du meurtre de Yann Piat, ressemblait à une rencontre d'un type blafard. Récemment sorti de prison, l'ancien maire UDF de Toulon profitait des circonstances pour régler ses comptes du haut de son discrédit. Il affirmait que Yann Piat avait été assassinée « *parce qu'elle faisait peser des menaces très graves sur des personnalités importantes* ». Il se posait lui-même en victime d'un « *complot politique* » ourdi par « *des personnalités nationales* » jalouses de l'influence de l'UDF dans le Var. Assimilant sa défense à celle de François Léotard, il mettait en cause ouvertement « *le RPR* ». Ce notable déchu n'exprimait que son « *avis* » personnel, sans l'étayer ; il insinuait sans se fonder sur le moindre élément factuel ; il accusait sans preuve, comme les auteurs d'un livre montrés du doigt par ailleurs. Et la télévision publique le regardait touiller sa propre boue avec complaisance. C'était détestable.

Examiné au télescope, cet entretien changeait de densité. M. Arreckx se défendait d'avoir fréquenté des truands, tout en racontant comment l'un de ses collaborateurs avait été « *convoqué* » par l'ancien caïd du milieu varois. Il revendiquait le titre d'ancien « *parrain* », en lui prêtant le sens d'un banal « *clientélisme* ». Il reconnaissait que sa conception de la légalité était « *tangente* ». Il illustrait à merveille toute l'ambiguïté qu'il prétendait effacer. C'était édifiant.

Gaffe, donc, aux regards borgnes !

هكذا من الإصل

MARDI 14 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 **Mata-Hari** ■ ■ De George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., 120 min). Histoire
19.05 **The Bad Lord Byron** ■ De David McDonald (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
20.10 **To Be or Not to Be** ■ D'Alan Johnson (Etats-Unis, 1983, 105 min). Disney Channel
20.30 **Je t'adore mais pourquoi ?** ■ De Pierre Colombier (France, 1931, N., 45 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Hôtel des Amériques** ■ ■ D'André Téchiné (France, 1981, 95 min). Ciné Cinémas
20.30 **Le Bûcher des vanités** ■ De Brian De Palma (Etats-Unis, 1990, 130 min). RTL 9
20.35 **Les Cavaliers** ■ ■ De John Ford (Etats-Unis, 1959, 170 min). TMC
20.40 **Les Aventures d'un homme invisible** ■ De John Carpenter (Etats-Unis, 1991, 105 min). TSR
20.45 **Tango et Cash** ■ O D'Andrei Konchalovsky (Etats-Unis, 1989, 110 min). TF 1
20.55 **Les Bronzés** ■ ■ De Patrice Leconte (France, 1978, 95 min). France 2
21.15 **Suez** ■ ■ D'Allan Dwan (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
21.35 **Une chambre en ville** ■ ■ De Jacques Demy (France, 1982, 95 min). France Supervision
21.50 **La Malédiction des pharaons** ■ De T. Fisher (GB, 1959, 95 min). M 6
22.05 **Stargate** ■ ■ De Roland Emmerich (Etats-Unis, 1995, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
22.25 **Leaving Las Vegas** ■ De Mike Figgis (Etats-Unis, 1995, v.o., 109 min). Canal+
22.40 **Un frisson dans la nuit** ■ ■ Δ De Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, 90 min). France 2
22.40 **Les Prédateurs** ■ ■ Δ De Tony Scott (Grande-Bretagne, 1983, 100 min). RTL 9
22.50 **Pièges** ■ ■ De Robert Siodmak (France, 1939, N., 115 min). Ciné Cinéfil
23.10 **Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel** ■ De Laurence Ferreira-Barbosa (F., 1993, 105 min). Paris Première
23.25 **Le Chat et la Souris** ■ De Hansjürgen Pohland (Allemagne, 1966, N., v.o., 85 min). Arte
0.15 **Créatures célestes** ■ ■ De Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1995, v.o., 100 min). Canal+
0.20 **Marie-Octobre** ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1959, N., 95 min). RTL 9
0.45 **Cinquième colonne** ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1942, N., 105 min). Ciné Cinéfil
0.55 **Cold Fever** ■ ■ De Fridrik Thor Fridriksson (Etats-Unis - Islande, 1995, v.o., 85 min). Arte
2.20 **Lola** ■ ■ ■ De Jacques Demy (France, 1960, N., 90 min). France Supervision

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS
22.00 Spécial procès Papon. Avec Laurent Joffrin ; Pierre Vidal-Naquet ; Olivier Wieviorka. Histoire

MAGAZINES
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Deft Tones. Canal+
20.40 E = M 6 junior. Spécial Egypte. M 6
22.35 Y a pas photo ! La Che Mania ; VRP de la politique ; Vers les trente-cinq heures de travail hebdomadaire ? ; Le Sitcom des chiens ; on ne marche plus ! TF 1
22.35 Bouillon de culture. Rencontre : Youssef Chahine et Boutros Boutros-Ghali. TV 5
23.00 De l'actualité à l'histoire. Les hauts fonctionnaires. Les grands rendez-vous sociaux. Histoire
23.20 Comment ça va ? Santé à l'école : attention enfants. France 3
0.10 Femmes dans le monde. Téva
0.35 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Michel Piccoli. France 2

DOCUMENTAIRES
17.45 ▶ Un peuple pris en otage. Tadjikistan. Planète
20.35 La Royal Air Force. [2/8]. Les escadrilles de la revanche. Planète
20.45 Aït Menguellet. France Supervision
21.00 Le Viel homme, le désert et la météorite. Histoire
21.25 Histoire de l'aviation. [7/7]. Le mur du son 1945 - 1960. Planète
22.00 Jean Marais par Jean Marais. Paris Première
22.25 Günter Grass en dix chapitres. Arte
22.25 La Classification des éléments. Planète
23.15 Le Destin animal. [5/6]. L'éléphant. Planète
23.45 Au nom de l'honneur. TSR

SPORTS EN DIRECT
21.00 Boxe. Poids légers : *Bruno Wartelle (Fr.) - Rodney Wilson (EU)*. A Marseille. Eurosport

MUSIQUE
21.00 Symphonie nº 8, d'Anton Dvorák. Concert. Dir. André Prévin. Muzzik
21.45 Zarzuela : Luisa Fernanda. Muzzik
23.10 Les Noces de Figaro. France Supervision
23.50 Jazz 625 : Joe Turner, Jazz from Kansas City. Muzzik
0.35 Cardiff Singer of the World 1997 : Concert de gala. Muzzik

TÉLÉFILMS
20.00 Au-delà de la vengeance. De Renaud Saint-Pierre. TV 5
20.30 *L'Elixir d'amour.* De Claude d'Anna. Festival
20.45 La Rate. De Martin Buchhorn. Arte
20.55 La Détresse invisible. De Paul Schneider. Téva
21.50 Le Prix de l'espoir. De Josée Yanne. Festival

SÉRIES
18.15 Friends. France 2
19.00 Les Têtes brûlées. Série Club
20.10 Congo. RTBF 1
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre VI. Série Club
21.35 et 23.10 Twin Peaks. Episode pilote. Premier épisode. Série Club
22.20 Profit. Healing (v.o.). Canal Jimmy
23.05 Star Trek : la nouvelle génération. L'émissaire (v.o.). Canal Jimmy
1.30 Bottom. He's Up (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.40 *M 6*
Le mardi, c'est permis
Toute une soirée consacrée à la civilisation égyptienne avec, en ouverture de ce programme familial, un numéro de « E = M 6 junior », proposé pour la première fois dans un format de 52 minutes. De l'Egypte d'hier – la construction de la Grande Pyramide, l'énigme de Toutankhamon, le temple de Karnak – à celle d'aujourd'hui – le mode de vie des Cairotes, les nouveaux visages du Nil et des jardins de sa vallée. Le magazine de découvertes et d'aventures proposé par Caroline Avon sera suivi par une savoureuse *Malédiction des pharaons*, un film de Terence Fisher.

● 23.20 France 3
Comment ça va ?
L'école est-elle nuisible à la santé des enfants ? Le magazine de Jean Lanzi et Carole Gaessler enquête sur les conséquences de cartables trop lourds, la qualité des repas servis à la cantine, les normes de sécurité des aires de jeu, les rythmes scolaires... Découverte de la plus petite école de France et d'un collège accueillant des enfants souffrant d'asthme sévère.

● 0.35 France 2
Les Grands Entretiens du Cercle
Une double actualité signe cette rencontre entre Laure Adler et Michel Piccoli : son interprétation de *La Maladie de la mort*, une pièce de Marguerite Duras donnée à Bobigny dans une mise en scène de Robert Wilson, et le premier long métrage qu'il vient d'achever, *Et voilà*. Le dialogue est un peu laborieux, plus libre à l'évocation de figures qui ont véritablement compté dans la vie de ce formidable acteur, André de Richaud et Luis Buñuel.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Tango et Cash ■ Film O d'Andrei Konchalovsky.
22.35 Y a pas photo !
0.15 Le docteur mène l'enquête.
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.20 Reportages. Fous de pierre.

FRANCE 2
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.55 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Les Bronzés ■ ■ Film de Patrice Leconte.
22.30 Un livre, des livres.
22.40 Un frisson dans la nuit ■ ■ Film Δ de Clint Eastwood.
0.10 En fin de compte.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Michel Piccoli.

FRANCE 3
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 *Spécial fa si la chanter.*
22.55 Soir 3.
23.20 Comment ça va ? Santé à l'école : attention enfants. L'actualité médicale. Comment ça marche ?
0.15 Magazine olympique.
0.45 Rencontres à XV.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. En finir avec la télé.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Opération Dumbo Drop. Film de Simon Wincer.
22.20 Flash infos.
22.25 Leaving Las Vegas ■ Film de Mike Figgis (v.o.).
0.15 Créatures célestes ■ ■ Film de Peter Jackson (v.o.).
1.55 Histoire d'aventures. La Vérité sur Lawrence d'Arabie.

ARTE
19.30 7 1/2. Herri Batasuna : la fin des indépendantistes ? Les Etats et la mémoire.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Günter Grass, allemand, malgré tout.
20.45 La Rate. Téléfilm de Martin Buchhorn.
22.25 Günter Grass en dix chapitres.
23.25 Le Chat et la Souris ■ Film de Hansjürgen Pohland (v.o.).
0.50 Bibliographie.
0.55 Cold Fever ■ ■ Film de Fridrik Thor Fridriksson (v.o.).

M 6
19.00 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info.
20.40 *E = M 6 junior spécial.* Les mystères de l'Egypte.
21.50 La Malédiction des pharaons ■ Film de Terence Fisher.
23.25 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Le Rythme et la Raison...
20.30 *Archipel médecine.* Un monde qui dévore ses enfants.
21.32 Mémoire du siècle. Stanislaw Tomkiewicz, pédopsychiatre.
22.40 Nuits magnétiques. Automne à Buenos Aires [1/4].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. Octobre en Normandie. Les Percussions de Strasbourg. Œuvres de Varèse, Cage, Manoury, Taïra.
22.30 Musique pluriel. Portrait de Claude Ballif.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. L'Orchestre de Paris, dir. Frans Brüggen. Œuvres de Schubert, Mozart.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Janacek, Enesco, von Dohnanyl.

MERCREDI 15 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

13.30 **Traitement de choc** ■ ■ D'Alain Jessua (F., 1972, 90 min). TV 5
13.45 **Cry Freedom** ■ De Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, 155 min). Ciné Cinémas
14.50 **Adieux** ■ ■ De Robert Siodmak (Allemagne, 1930, *N., v.o., 70 min*). *Ciné Cinéfil*
15.50 **Lola** ■ ■ ■ De Jacques Demy (France, 1960, N., 90 min). France Supervision
16.00 **Suez** ■ ■ D'Allan Dwan (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
16.20 **Anna** ■ De Nikita-Mikhalkov (Russie, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
17.00 **Mata-Hari** ■ ■ De George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., 120 min). Histoire
17.30 **Un homme parmi les loups** ■ ■ *De Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983,* 105 min). Disney Channel
18.00 **Coup de torchon** ■ ■ ■ De Bertrand Tavernier (France, 1981, 120 min). Ciné Cinémas
18.25 **Le Coup de grâce** ■ ■ De Jean Cayrol (France, 1964, N., 95 min). Festival
19.00 **The Big Street** ■ *D'Irving Reis (Etats-Unis, 1942, N.,* v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Cinquième colonne** ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Brubaker** ■ De Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1980, 130 min). Ciné Cinémas
21.00 **Les Amants du Nouveau Monde** ■ De Roland Joffé (Etats-Unis, 1995, 130 min). Canal+
22.20 **La Symphonie pastorale** ■ De Jean Delannoy (France, 1946, N., 105 min). Ciné Cinéfil
22.40 **Complot de famille** ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
22.40 **La Fièvre d'aimer** ■ De Luis Mandoki (Etats-Unis, 1990, 105 min). RTL 9
23.20 ***Caméléone*** ■ De Benoît Cohen (France, 1996, 92 min). Canal+
0.05 **The Bad Lord Byron** ■ De David McDonald (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
0.25 **Boniface somnambule** ■ De Maurice Labro (France, 1950, N., 90 min). RTL 9
0.55 **Le Souper** ■ D'Edouard Molinaro (France, 1992, 90 min). Canal+
1.30 **Train de nuit pour Munich** ■ ■ De Carol Reed (Grande-Bretagne, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES
13.00 ▶ Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.35 Parole d'Expert. Avec Isabelle de Botton. France 3
14.30 Business humanum est. Villetaneuse : campus et coutumes. La Cinquième
16.05 Saga-Cités. Femmes de chœur. France 3
17.40 Le Club. Avec Youssef Chahine. Ciné Cinéfil
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Isabelle Marant ; Pascal Bourdon ; Bernard Campan ; Michael Jordan. Canal+
19.00 De l'actualité à l'histoire. Les hauts fonctionnaires ; Les grands rendez-vous sociaux. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Niger : Les chevaux du désert. France : Le village des costumes. Cuba : L'homme à la photo. Invité : Laurent Terzieff. TV 5
20.10 Au nom de la loi. Le système Falkenberg. Rien à déclarer ! Euro-polices. RTBF 1
20.45 *Combien ça coûte ?* Le parlement européen. L'hôtel de Tahiti, etc. Avec Liane Foly ; Didier Bourdon et Bernard Campan. TF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Entre paradis perdu et terre promise. Arte
20.50 La Marche du siècle. Femmes ; le prix de la paix. Avec Léa Rabin ; Leïla Shahid ; Nourit Peled Elhanan ; Raffaa Bentelis ; Assma ; Monica McWilliams. France 3
21.00 Envoyé spécial, les années 90. *Triste tropique.* Les jeunes et l'idéologie. Les enfants de Thaïlande. Les enfants-prisonniers de Roumanie. Histoire
22.35 Pulsations. La maladie d'Alzheimer. TV 5
22.45 La Vie à l'endroit. Sous les pavés, le métro. France 2
22.50 Opération Okavango. Les meilleurs moments. TF 1
23.15 Un siècle d'écrivains. Charles Ferdinand Ramuz. France 3
23.30 Bons baisers d'Amérique. TV 5
0.15 Le Cercle des métiers. Les métiers du livre. France 2
0.15 Le Canal du savoir. L'univers. Paris Première

DOCUMENTAIRES
17.50 Les Guerriers de l'arc-en-ciel. Canal+
17.50 Vers le sud. [1/2]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Myanmar, terre sans défense. La Cinquième
19.00 ▶ Un peuple pris en otage. Tadjikistan. Planète
19.40 Paul Eluard à Grenade. Planète
20.00 Le Palace de la cité perdue. Histoire
20.35 Mécanique vivante. Planète
20.55 La Double Vie de Dona Ermelinda. Téva
21.00 Monsieur Dior. Paris Première
21.00 Katia et Volodia. Muzzik
21.50 La Royal Air Force. [2/8]. Les escadrilles de la revanche. Planète
22.10 La Course aux étoiles. Muzzik
22.40 Histoire de l'aviation. [7/7]. Le mur du son (1945 - 1960). Planète
23.10 ▶ Profil. Un doux rebelle : Julien Green. [1/4]. Journal d'un siècle (1900-1917). Arte
23.10 Norodom Sihanouk, roi cinéaste. TSR
23.35 Cyprien Katsaris. Muzzik
23.40 La Classification des éléments. Planète
0.00 Aït Menguellet. France Supervision

SPORTS EN DIRECT
14.00 et 18.30 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse) : (3e journée). Eurosport
20.00 Basket-ball. Championnat de France Pro A (7e journée) : Le Mans - Besançon. Eurosport

DANSE
20.06 Le Croupier amoureux. Ballet. Muzzik

MUSIQUE
19.05 Mozart en tournée : Prague, le succès avec Da Ponte. Muzzik
21.50 Un requiem allemand. Arte
21.50 Ben Harper. Paris Première
21.50 Chopin : Piano Works nos 1 et 2. Concert. France Supervision
22.55 Edinburgh Jazz Festival : Cheatham. Muggsy Remembered. *Hot Cats.* France Supervision
0.10 La Bohème. Téva

TÉLÉFILMS
20.30 Appels au secours. De Robert Markowitz. RTL 9
20.45 et 22.30 Le Complot de la haine. O De Paul Wendkos [1 et 2/2]. M 6
20.55 Rideau de feu. D'Igaal Niddam. France 2
22.05 Le Cri du corbeau. De Serge Meynard. Festival

SÉRIES
18.15 Friends. France 2
18.00 Highlander. Punition suprême. M 6
20.05 Les oiseaux se cachent pour mourir. Les Années manquantes. TSR
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. L'émissaire. Canal Jimmy
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Dernier Grand Prix. Festival
20.35 Inspecteur Morse. Meurtre dans un sous-bois. TMC
20.45 Les Anges de la ville. Deux flics et un couffin. Série Club
21.15 Congo. RTBF 1
22.00 Le Pain noir. La patrie du cœur. Histoire
22.15 Une fille à scandales. Rivalité (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Schimanski. Haut les mains. Série Club
22.40 Spin City. L'illusion (v.o.). Canal Jimmy
23.05 The Rutles. Premier épisode. Canal Jimmy
23.45 Bottom. Accident (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Un bébé disparaît (v.o.). Canal Jimmy
0.50 New York District. La loi du silence. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.05 Arte
La Lucarne : La quatrième génération

En passant par la Lorraine

C'EST UN DOCUMENTAIRE assez peu commun, de ceux qu'accueille cette case trop tardive d'Arte quand ils prennent la forme dangereuse de la prospection intime de l'entre-deux-genres. Comme il y a peu le cinéaste américain Alan Berliner dans *Nobody's Business*, François Caillat part à la recherche d'une histoire familiale dont il se sent étrangement retranché. Une histoire qui se déroule en Moselle, dans la région de Sarrebourg, où son arrière-grand-père, Louis Gasser, fonde vers 1870 une scierie qui fera sa fortune et celle de ses descendants ; jusqu'à ce que cette entreprise familiale périclite, un siècle plus tard, faute d'avoir su s'adapter à son époque.

Une histoire sans doute bien banale, mais dans laquelle tout le talent du réalisateur consiste à insuffler un dimension romanesque et testimoniale digne d'un Balzac. Un récit qui brasse tout à la fois la saga d'une famille aujourd'hui éparpillée, l'archéologie du capitalisme et de ses transformations, ainsi que le destin d'une région frontalière marquée au fer rouge par la rivalité historique de la France et de l'Allemagne. Tout cela étant recueilli d'un même élan par ce film extrêmement travaillé, où la voix off du réalisateur organise sa narration à petites touches, à travers la composition minutieuse des images (paysages lorrains, archives photographiques et films familiaux, témoins discrètement requis) et des sons (cloche d'église, discours d'Adolf Hitler, bourdonnement d'insecte, chansons du cru).

Partant d'une interrogation – *« Que penser de ces histoires ? Comment croire que j'ai quelque chose à voir avec cela ? »* –, le réalisateur n'a d'autre but que de retrouver le fil qui le relie à ce passé fantomatique, *« le fil du temps et de la bonne fortune industrielle... un fil d'argent qui se déroule sur trois générations »*.

Mais la scierie a brûlé dans les années 70 ; la maison familiale paraît triste et désolée, et François Caillat est de cette quatrième génération qui cherche, comme beaucoup de jeunes cinéastes et vidéastes, ce qui relie aujourd'hui les hommes entre eux.

Jacques Mandelbaum

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour
14.45 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street.
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 Combien ça coûte ?
22.50 Opération Okavango. Les meilleurs moments.
0.35 Minuit sport.

FRANCE 2
13.50 Derrick.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.50 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres.
17.05 Sauvés par le gong.
17.30 Un livre, des livres.
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est toujours l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Rideau de feu. Téléfilm d'Igaal Niddam.
22.45 La Vie à l'endroit. Sous les pavés, le métro.
23.55 En fin de compte.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Le Cercle des métiers. Les métiers du livre.

FRANCE 3
13.35 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir. Les gaillards du marché de Brive.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités. Femmes de chœur.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Femmes : le prix de la paix.
22.50 Soir 3.
23.15 Un siècle d'écrivains. Charles Ferdinand Ramuz.
0.05 Cinéma étoiles.
0.30 Vivre avec... Sida : Face aux nouveaux traitements, qu'en est-il de la vie quotidienne ?
0.50 New York District.

CANAL +
13.10 Revue de pub.
▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
14.30 Lupo Alberto.
14.40 SOS bout du monde.
15.05 Achille Talon.
15.20 Le Prince d'Atlantis.
15.50 Reboot III.
16.20 L'Amour dans le désordre. Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau.
17.50 Les Guerriers de l'arc-en-ciel.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Les Amants du Nouveau Monde ■ Film de Roland Joffé.
23.10 Flash infos.
23.20 Caméléone ■ Film de Benoît Cohen.
0.55 Le Souper ■ Film d'Edouard Molinaro.
2.25 Halloween 2 ■ Film de Rick Rosenthal.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.00 ▶ Une heure pour l'emploi.
14.00 Plans de vol.
14.30 Business humanum est.
15.30 Vie sauvage. La gélinotte.
16.30 L'Etoffe des ados.
16.55 Cellulo.
17.25 Au cœur d'Okavango.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Chercheurs d'aventure.
18.30 Le Monde des animaux. Myanmar, terre sans défense.
19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2. Les Etats et la mémoire.
20.00 Animaux en péril.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Entre paradis perdu et terre promise.
21.50 Un requiem allemand.
23.10 ▶ Profil. Un doux rebelle : Julien Green. [1/4] Journal d'un siècle : 1900-1917.
0.05 La Lucarne. La Quatrième Génération.
1.25 Chopin, une vie.

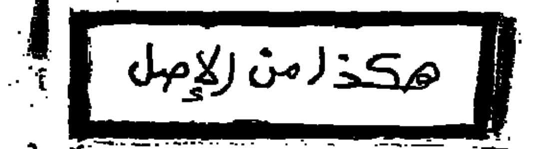
M 6
13.05 M6 Kid.
16.35 Des clips et des bulles.
16.55 Fan de.
17.25 Fanquizz. MC Solaar.
18.00 Highlander.
19.00 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.45 Le Complot de la haine. Téléfilm O de Paul Wendkos [1 et 2/2].
0.05 Secrets de femme.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.32 Perspectives scientifiques. Pourquoi devient-on psychanalyste ? [3/4].
20.00 Le Rythme et la Raison.
20.30 Paroles sans frontières.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Festival d'Ile-de-France. Œuvres de Schubert.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Normandeau, Decleire.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Robert Casadesus.

RADIO-CLASSIQUE
18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Madame Butterfly*, opéra de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan, Maria Callas (Cio-Cio San), Nicolaï Gedda (Pinkerton), Mario Borriello (Sharpless), Lucia Danieli (Suzuki).
22.30 Les Soirées... (suite). Hommage à Maria Callas.



Le Monde
MERCREDI 15 OCTOBRE 1997

Social killer

par Pierre Georges

CE QU'IL FAUDRAIT désormais au CNPF, c'est un patronné, un social killer ! Un vrai chef d'état-major. Mon programme ? La guerre ! Mon projet ? La guerre ! Ma politique ? La guerre aux 35 heures !

Sur ces bases, au moins, les choses et les caricatures seraient claires. Patrons bleu horizon contre ouvriers bleu de chauffe. La *« lutte sans pitié »* contre la *« lutte finale »*. La der des ders sociale. Idéologie contre idéologie. Patronat contre pouvoir. Horaires contre horaires. Et CNPF contre gauche. Ne dites pas à Lionel Jospin qu'il a une opposition de droite, le patronat s'en charge !

En présentant sa démission, *Jean Gandois a eu un mot dont* on imagine volontiers qu'il était autant à usage interne au CNPF qu'à vocation externe : *« Je suis un négociateur plutôt qu'un tueur. Je n'ai pas le profil qui va être nécessaire pour défendre les entreprises. »* Donc, et sauf à supposer que le patronat brandisse son calibre ou son couteau pour n'avoir pas à s'en servir, nous voici en attente d'un tueur au profil acéré, d'un tueur aux 35 heures comme il en est à gages.

Le CNPF se rebiffe. Les patrons flingueurs ! Polar social noir ! Patronat cherche d'urgence effaceur ou chourineur sans état d'âme, ni tourments sociaux. Je dialogue pas, je cause encore moins. Je calibre, je flingue, je sulfate, j'efface.

On dira que le sujet est sérieux et qu'on ne devrait pas plaisanter avec ces choses-là. Certes, mais si la situation est grave, elle n'en est pas moins un peu comique. Ou tragi-comique si l'on préfère. Car, aussi sûrement qu'on attendra l'an 2000 et quelques brouettes pour croire en une application réelle des 35 heures, aussi réellement on doute que le CNPF puisse tenir longtemps sur cette ligne vengeresse et assassine.

Jean Gandois a d'ailleurs eu un autre mot au moment de jeter *l'éponge : « Je ne fais pas du théâtre ! »* Lui, peut-être. D'autres c'est moins sûr. Quand seront passées les noires résolutions, les funestes menaces et les envies de meurtres, il faudra bien en revenir au point de départ ou d'arrivée : la négociation.

Si guerre il doit y avoir, si *« lutte sans pitié »* il faut imaginer, c'est d'abord et seulement avec le chômage plutôt qu'avec les partenaires sociaux. Cela passe moins par l'affrontement *permanent, que par le travail en* commun, moins par la menace que par la discussion. Le CNPF estime avoir été floué, trompé, mené en bateau, victime d'un complot. Cela n'est jamais agréable. Surtout pour l'amour-propre. Plus sérieusement, il affirme que les mesures et la loi proposées iront inévitablement à l'encontre du but recherché. Là *le débat est réel, important, fondé.*

Mais ce qui est plus étonnant, pour ne pas dire explosif, c'est cette impression que donne ou veut donner le CNPF d'être le dépositaire exclusif des pensées et solutions économiques. Toute négociation n'est bonne que si elle s'achève sur ses propres vues. Tout gouvernement de la *France n'est acceptable que s'il* respecte l'obligation permanente et définitive de soumettre sa copie aux censeurs des orthodoxies libérales. Faute de quoi, à la guerre économique réelle, on promet d'ajouter une guerre sociale un peu irréelle. C'est là un projet et un luxe bien inutiles.

La Commission de Bruxelles célèbre le « retour de la croissance » en Europe

Les Quinze pourraient finalement gagner leur pari monétaire

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Ce sont des prévisions économiques en forme de bulletins météo qu'Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, a présentées, mardi 14 octobre, au Parlement européen : *« La croissance est de retour en Europe »*, a-t-il annoncé avec une once de solennité.

Conséquence : treize pays de l'Union européenne (UE) devraient voir le déficit de leurs finances publiques en 1997 ramené à 3 % du PIB, ou au-dessous – c'est-à-dire tous les Etats membres, sauf la France et la Grèce. Encore la première serait-elle bien près du but avec 3,1 %, un écart qui devrait lui permettre de se qualifier sans difficulté majeure pour le passage à la monnaie unique lorsque la décision sera prise, à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 1998.

En 1998, la France revenue à 3 %, seule l'Italie connaîtra un déficit supérieur à ces 3 %. Mais la Commission note toutefois que l'*« exécution intégrale du projet présenté en septembre pourrait conduire à un déficit de 2,7 % du PIB »*. Bref, l'Italie a encore de sérieuses chances de réussir, en avril, l'examen de passage la qualifiant pour l'Union monétaire au 1er janvier 1999.

L'Europe serait alors en passe de gagner son pari monétaire, surtout si la Grande-Bretagne et, dans la foulée, le Danemark décident de rejoindre l'euro. Dans le contexte de Maastricht, les déficits publics constituent le point le plus sensible. Mais les autres indicateurs évoluent tous de façon satisfaisante. On a souvent reproché à la commission de faire preuve d'un optimisme de commande. M. de Silguy constate que, pourtant, de six mois en six mois, les objectifs de croissance ont dû être révisés à la hausse.

CRÉATIONS D'EMPLOIS

C'est encore le cas aujourd'hui. Les experts bruxellois tablent sur une croissance moyenne de 2,6 % en 1997 et de 3 % en 1998, ce qui représente pour chacune de ces deux années une révision de + 0,2 %. Les chiffres pour la France, également revus à la hausse, sont de 2,3 % en 1997 et de 3,1 % en 1998.

L'inflation se maintient à un niveau historiquement bas, malgré l'appréciation du dollar qui renchérit les importations. Le niveau moyen de la dette diminue également pour l'ensemble des Etats membres, de 73 % du PIB en 1996 à 72,4 % en 1997 et 69,9 % en 1999. En 1997, quatre pays devraient atteindre le ratio dette/PIB inférieur à 60 %, selon ce que réclame le traité de Maastricht. Il s'agit de la Finlande, de la France (57,3 %), du Luxembourg et du Royaume-Uni.

L'évolution de la conjoncture est favorable à l'emploi, même si les services de M. de Silguy ne prévoient qu'une amélioration lente. Ils tablent sur la création de 700 000 emplois en 1997, 1,3 million en 1998 et 1,8 million en 1999. Le taux de chômage dans l'Union devrait ainsi baisser de 10,9 % en 1996 à 10,7 % en 1997, 10,3 % en 1998 et 9,7 % en 1999.

Philippe Lemaître

2,5 millions de francs pour des malades de l'hépatite C

DANS un arrêt rendu lundi 13 octobre, la cour d'appel de Montpellier a fixé à 2,5 millions de francs l'indemnisation des personnes ayant contracté l'hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine. Cet arrêt concerne deux frères contaminés à partir d'un sang distribué par le centre régional de transfusion sanguine assuré par l'UAP. Les deux frères, hémophiles, ont été contaminés à Montpellier avant 1990 – soit avant la mise au point des test de dépistage – par l'intermédiaire d'un produit sanguin anti-hémophilique. Cette décision *« marque un tournant en matière d'indemnisation des hépatites C »* dues à un geste tranfusionnel, a commenté Me Jacques Lévy, l'avocat des personnes contaminées.

« Bien entendu, a-t-il ajouté, *la parole reste au gouvernement, parce que cela va entraîner des dépenses importantes pour les compagnies d'assurances, et il faudra qu'il prenne des dispositions pour permettre vraiment aux victimes de toucher leurs indemnisations. »* L'UAP a saisi la Cour de cassation.

Un projet de négociation salariale dans la fonction publique

LE MINISTRE de la fonction publique, Emile Zuccarelli, devait aborder les questions de l'emploi, des salaires et du temps de travail, mardi 14 octobre, lors d'un conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. Il devait, dans un premier temps, annoncer l'ouverture rapide d'une négociation salariale portant sur 1998 et 1999.

M. Zuccarelli devrait aussi annoncer que seuls les fonctionnaires qui font 39 heures seront concernés par le passage aux 35 heures en l'an 2000. Le ministre proposera de faire un bilan du temps de travail des fonctionnaires, corps par corps. Il proposera ensuite de voir, comment, au vu de ce bilan, négocier l'application des 35 heures.

Michel Giraud annonce sa mise en examen

L'ANCIEN MINISTRE et président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud, a annoncé lui-même, lundi 13 octobre, sa mise en examen par le juge parisien Armand Riberolles, pour *« conservation de prise illégale d'intérêt »* dans l'affaire des employés payés par la collectivité territoriale et affectés à son château de Morsang-sur-Seine (Essonne). Les investigations du magistrat semblent avoir établi que le couple embauché en 1988 par M. Giraud en tant que personne privée, puis intégré dans les effectifs régionaux en 1992, était, en fait, toujours affecté à son service personnel.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Paris a condamné** *Alexandre Léontieff, ancien président du gouvernement territorial* de la Polynésie française, à six mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende, lundi 13 octobre, pour avoir fait payer par sa commune ses frais d'avocat alors que son élection comme maire d'Arue était contestée. Il devra en outre payer 10 000 francs de dommages-intérêts à la commune d'Arue.

■ **ÉDITION : le prix Aujourd'hui** a été décerné, lundi 13 octobre, au journaliste Henri Amouroux pour *Les Oublis de la mémoire 1940*, premier volume de son ouvrage *Pour en finir avec Vichy* (Laffont). M. Amouroux l'a emporté par 8 voix contre 3 à Robert Solé (*L'Egypte, passion française*, Seuil) et une à Michel Winock (*Le Siècle des intellectuels*, Seuil).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 14 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17306,39	+0,59	−10,61
Honk Kong Index	13836,56	−1,68	+2,86

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/10	Var. en % 13/10	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2983,80	−0,57	+28,85
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	16054	+2,38	+51,87
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3901,19	—	+43,13
Londres FT 100	5278,90	−0,40	+28,18
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	24130	+2,75	+53,72
Zurich SMI	5799,80	+0,12	+47,12

Tirage du *Monde* daté mardi 14 octobre : 522 148 exemplaires - 3